

UN AMI DE ROME ET DU PAPE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

---

M<sup>GR</sup> H. SAUVÉ

PRÉLAT DE LA MAISON DE SA SAINTETÉ  
THÉOLOGAL DU CHAPITRE DE LAVAL  
PREMIER RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE  
D'ANGERS

PAR

GUSTAVE BARRIER

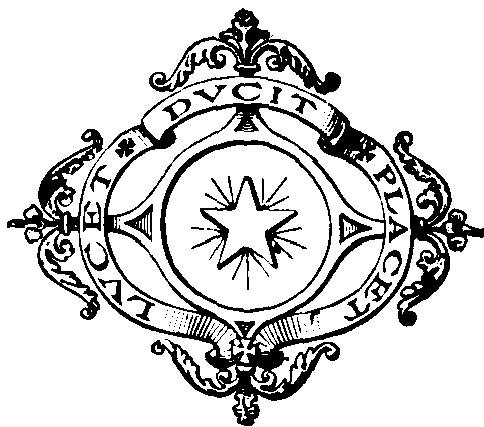
VICAIRE A LA CATHÉDRALE DE LAVAL

---

*Honoré de nombreuses approbations.*

---

**Tome Second**



LAVAL  
CHAILLAND  
Rue des Béliers, 2.

PARIS  
LECOFFRE  
Rue Bonaparte, 90.





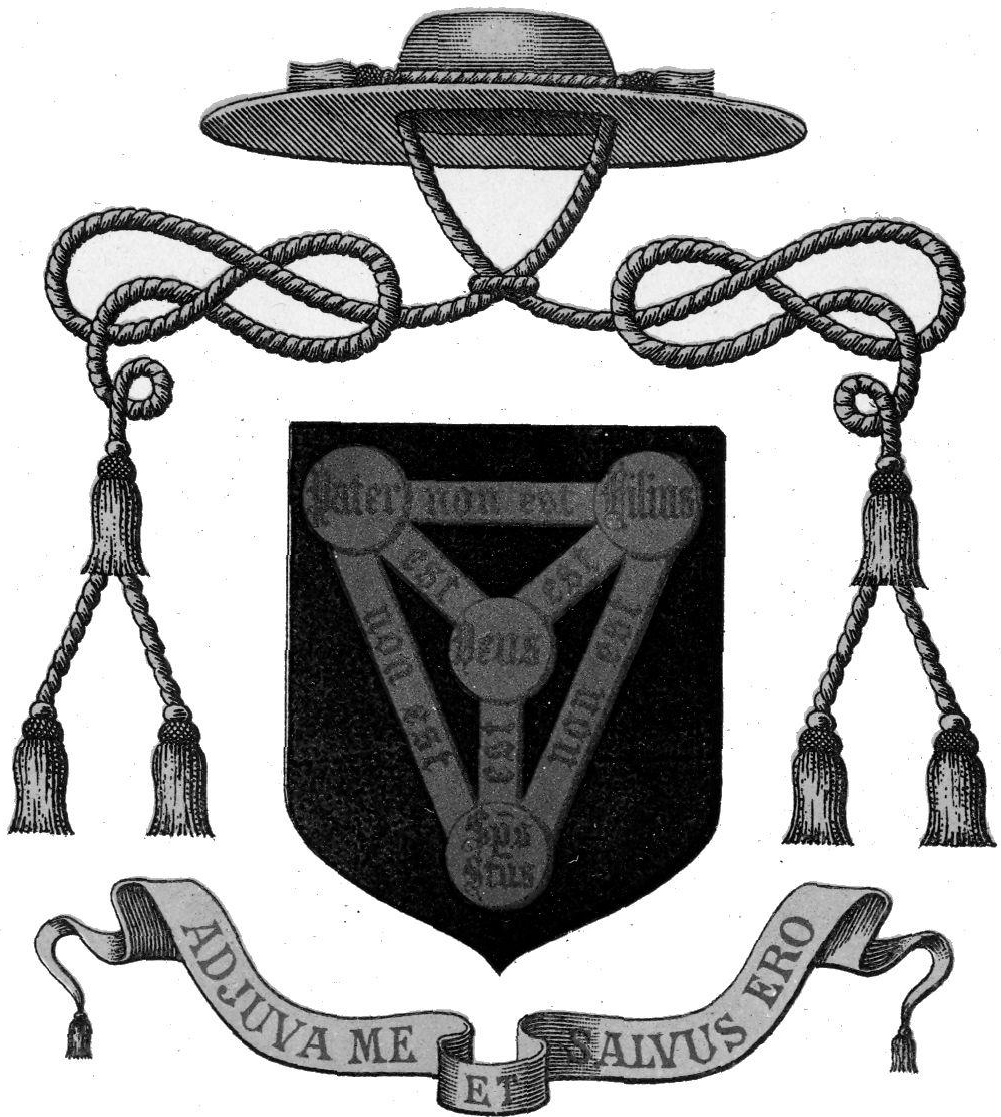
## *Bibliothèque Saint Libère*

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2008.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.





ARMOIRES DE M<sup>GR</sup> HENRY SAUVÉ



L'auteur et les éditeurs réservent tous leurs droits (reproduction, même partielle, et traduction), en France et en tous pays étrangers, y compris la Suède et la Norvège.

L'ouvrage a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie), en mai 1898.

---

PERMIS D'IMPRIMER.

† PIERRE JOSEPH,  
*Évêque de Laval.*

**M<sup>GR</sup> H. SAUVÉ**







**LIVRE QUATRIÈME**  
**L'ORATEUR SACRÉ**  
**(1855-1873)**



## CHAPITRE PREMIER

### **Discours de circonstances.**

(1855-1875)

Discours sur l'Eucharistie, le Sacré-Cœur. — Consécration du diocèse de Laval au Sacré-Cœur. — Béatification de la B. Marguerite-Marie. — Discours sur le sacerdoce et la vie religieuse. — Première messe de M. l'abbé H. Sauvé. — Profession de M<sup>me</sup> de Montalembert au couvent du Sacré-Cœur de Laval. — Consécration des religieuses de la Charité d'Evron au Sacré-Cœur. — Le second centenaire de la venue des religieuses Augustines de la Miséricorde de Jésus à l'Hôtel-Dieu de Château-Gontier. — Le P. Ducoudray, S. J., martyr de la Commune.

L'historien qui s'arrêterait à montrer le chanoine Sauvé prédicateur de la Papauté et missionnaire apostolique, exposant sur un champ pourtant très vaste la doctrine du salut, ne le présenterait pas dans toutes les grandes manifestations de son talent et de son zèle, et ferait un travail incomplet. Les discours de circonstances occupent, en effet, dans l'œuvre oratoire du théologal de Laval une place très importante ; eux seuls suffiraient à révéler aux uns, à rappeler aux autres, un des premiers orateurs sacrés de ce siècle.

Le prédicateur catholique ne mérite jamais mieux le nom d'*orateur sacré* que lorsqu'il parle de la divine Eucharistie et il ne peut faire un meilleur usage de ses talents qu'en les employant à l'exposition dogmatique et morale de cet auguste mystère. S'il a vraiment du cœur, de l'enthousiasme, ne lui suffira-t-il point de considérer avec sa foi et sa piété le prisonnier du tabernacle pour soulever dans son âme des flots d'éloquence qui jailliront spontanément de ses lèvres et feront du bien à ses auditeurs? Le tabernacle est la plus pure, la plus riche source de l'éloquence chrétienne; le chanoine Sauvé, en bon disciple de l'Angélique Docteur, y alla puiser abondamment; eût-il été d'ailleurs un véritable ami de saint Thomas d'Aquin en se comportant différemment? Il est facile de reconnaître, au classement des discours, que pour le chanoine Sauvé, l'adorable Eucharistie était un sujet de prédilection. Les nombreux manuscrits composés sur ce point forment un ensemble complet de prédication eucharistique où rien n'est omis de ce que les fidèles peuvent savoir par rapport au mystère de l'autel envisagé soit comme sacrement, soit comme sacrifice. Durant les vingt années de son canonicat, le théologal de Laval ne cessa et dans les fêtes de l'Adoration perpétuelle (1), et dans les cérémonies

(1) L'*Adoration perpétuelle* a été établie dans le diocèse de Laval par son premier évêque, M<sup>r</sup> Wicart. Le pieux

de l'exposition dite des quarante heures, et dans les premières communions d'enfants, d'exalter les grandeurs et les bienfaits de Jésus-Hostie. Les plus grandes églises du diocèse de Laval et les plus modestes chapelles reçurent très souvent ses enseignements eucharistiques pleins de lumière, de chaleur et d'onction. Nous ne pouvons malheureusement présenter ici que quelques fragments.

L'amour de Dieu, la charité du Christ, voilà la pensée dominante que, dans ses nombreuses instructions sur l'Eucharistie, le chanoine de Laval veut profondément graver dans l'esprit de ses auditeurs. Qu'il parle de l'institution de ce sacrement, de la présence réelle, du sacrifice de la messe, de la sainte communion, il s'efforce alors de montrer en ses sublimes manifestations l'ineffable tendresse de Jésus et de mettre en lumière ce premier et ce plus touchant aspect du sacrement de l'autel. L'orateur est toujours ainsi au cœur même du mystère, et dans ce foyer d'amour qui transporte son âme il trouve cette chaleur

prélat fit son mandement de carême pour 1858 sur ce sujet. Un règlement, en date du 22 octobre 1858, détermina le mode de cette *Adoration*. Le sermon de la première célébration de cette fête, à Ernée, fut donné par le chanoine Sauvô, qui fut spécialement heureux de parler à cette occasion dans l'église de son baptême. *Manuscrit inédit*. Division du discours : 1. Que fait Jésus-Christ pour nous dans le sacrement de son amour. 2. Que devons-nous faire pour lui.

communicative qui anime saintement ses auditeurs.

En 1868 il prêche dans l'admirable chapelle des Carmélites de Laval la solennité de l'Adoration perpétuelle. Après plus de vingt-huit années, la Révérende Mère Thérèse de Saint-Augustin, prieure du Carmel, parle ainsi, de mémoire, du discours prononcé en cette circonstance : « Nous nous souvenons spécialement d'une prédication, à l'occasion de notre Adoration, août 1868, je crois. Son texte était : *O sacrum convivium, in quo Christus sumitur, recolitur, etc.* Le commentaire complet de cette antienne a été admirable. Grand est notre regret de n'avoir pu posséder ensuite ce discours d'une onction et d'une élévation incomparables, et dans lequel la profondeur de l'expression le disputait constamment à l'éloquence de l'élocution. » La Révérende Mère, dont la mort récente a mis en deuil non seulement son monastère de Laval, mais tout l'Ordre du Carmel qui admirait et aimait en elle une véritable fille de sainte Thérèse, à l'intelligence élevée et au cœur si saintement compatissant (1), peut être crue sur

(1) La Révérende Mère Thérèse de Saint-Augustin, prieure du Carmel de Laval, est décédée le jeudi 29 avril 1897, en la 59<sup>e</sup> année de son âge et la 35<sup>e</sup> de sa profession religieuse. Au cours des obsèques solennelles qui eurent lieu le samedi 1<sup>er</sup> mai, dans la chapelle du monastère, Sa Grandeur M<sup>gr</sup> Geay, évêque de Laval, a fait, en termes admirables et avec une délicatesse qui a touché vivement les nombreux assistants, l'oraison funèbre de la Prieure défunte.



sa parole, donnée dans cette lettre du 30 mars 1896. D'ailleurs l'allocution existe encore et, en la lisant, on reconnaît qu'elle mérite un si complet éloge. Le prédicateur s'exprime d'abord ainsi : « Ce n'est point sans émotion et sans joie que je viens, dans cette splendide église, vous adresser la parole en cette belle fête de l'Adoration. Les parfums de l'Eucharistie m'attirent, la bonne odeur des vertus qui s'épanouissent dans ce cloître comme des fleurs précieuses au contact du Saint-Sacrement, sous la double rosée de la grâce et des larmes de la pénitence, la bonne odeur de ces vertus, dis-je, me charme et me ravit, tout en me rappelant mes misères et mon indignité. C'est moi, mes sœurs, qui devrais venir ici recevoir des leçons vivantes et pratiques de respect et d'amour pour la sainte Eucharistie, et voilà que mon ministère, auquel vous avez daigné avoir recours, m'oblige à vous adresser quelques enseignements sur cet adorable sacrement... (1). » Vient ensuite

(1) Avant de commencer son commentaire de l'*O sacrum*, l'orateur avait tenu à donner toute sa pensée sur les prières liturgiques en général. On nous saura gré de reproduire cette page : « J'ai pensé que devant des religieuses qui ont le bonheur et la gloire insigne de réciter le *Bréviaire*, de chanter l'office divin dans la langue latine, cette langue incomparable que parla le peuple roi, cette langue qui toucha presque la tête du divin crucifié et qui, après cette espèce de baptême du sang, est devenue la langue de l'Époux du Christ, la langue officielle des Papes, des conciles, la langue de la théologie, la langue du droit canon, la langue de la

le commentaire des paroles de l'antienne des secondes vêpres pour la fête du Corps du Christ.

Ces paroles, ayant pour but d'expliquer le mode de l'institution de l'Eucharistie, donnent une idée

liturgie, j'ai pensé, dis-je, que devant vous, mes sœurs, il n'était pas hors de propos de venir expliquer, commenter une des antiennes de l'office du T. S. Sacrement. Les prières de l'Église, sachez-le bien, ont ce double avantage d'être à la fois pleines de doctrine et de poésie. Le dogme en est comme le fonds, la poésie comme la forme. La prière ne perd point au contact du dogme, loin de là, c'est le dogme qui est comme l'âme de la prière, c'est lui qui la soutient, qui la fait subsister, qui en est comme le fonds et la substance. C'est parce que les prières de l'Église sont généralement plus dogmatiques que les prières privées, que les premières ont une ampleur, une élévation que n'ont pas les secondes. Les prières de l'Église ne sont pas seulement entées sur le dogme, elles sont encore le plus souvent revêtues d'une forme poétique pleine de grâce et de beauté. La poésie n'est point l'objet des dédains de l'Église, elle est bien plutôt pour elle un objet de prédilection. A l'exemple de l'Esprit-Saint qui parle dans nos livres sacrés un langage plein de magnificences, semé d'images de tout genre, et d'où la poésie loin d'être absente, tantôt déborde en jets de flamme ou en torrents impétueux, tantôt s'épanouit en fleurs suaves et odorantes, l'Église catholique, à la différence des sectes protestantes qui n'ont ni poésie ni amour, l'Église catholique vivifiée par le souffle divin du poète par excellence, de Celui qui a parlé par nos poètes sacrés, l'Église habituée aux célestes harmonies, aux chants lyriques des prophètes, est devenue poète à son tour. En revêtant ses prières des charmes et des fleurs de la poésie, elle n'a point pensé par là arrêter leur essor vers Dieu, elle a cru au contraire que ces prières seraient plus goûtées, plus pratiquées des fidèles, si elles étaient ornées, décorées de figures et d'images poétiques parlant à leur imagination et à leur cœur. » *O sacrum convivium. Notes inédites.*

du genre doctrinal et simple à la fois qu'affectionnait l'orateur : « O cène merveilleuse ! ô festin admirable ! Jésus-Christ a donc institué l'Eucharistie comme un festin destiné à devenir la nourriture du chrétien : *convivium*. Et en effet la vie surnaturelle a besoin d'aliments comme la vie corporelle. Écoutez cette belle doctrine ; elle est de saint Thomas mon maître. La vie spirituelle est conforme à la vie corporelle... ; pour la vie corporelle il faut 1° qu'elle soit transmise par la génération, 2° qu'elle acquière sa perfection, 3° qu'elle soit alimentée, entretenue par la nourriture. Donc aussi, par analogie, la vie spirituelle s'acquerra par le baptême qui est la régénération spirituelle, se développera par la confirmation qui est l'augment spirituel, et enfin s'entretiendra par l'Eucharistie qui est *spirituale alimentum*. L'Eucharistie est donc un festin et un festin complet. Dans tout festin l'on mange et l'on boit. Dans l'Eucharistie il y a aussi à manger et à boire. Le pain et le vin, substances usuelles, dont l'une sustente et fortifie, dont l'autre anime et réjouit, ont été les deux substances choisies et honorées par Dieu pour être la matière du sacrifice eucharistique. Le rôle du pain et du vin sont glorieux dans l'ordre naturel. L'épi de blé et la grappe pourprée ont de belles destinées. Ils sont faits pour être assimilés à l'homme, pour être transformés et devenir sa chair et son sang ; ils passent ainsi de l'ordre végé-

tatif dans l'ordre humain. Mais là ne s'arrête pas leur gloire. Dieu leur a préparé une bien autre destinée en les appelant à être la matière de l'Eucharistie et en les transsubstantiant, matière et forme, dans le corps et le sang du Christ. Vous le voyez, Dieu, dans l'Eucharistie, divinise la matière et communique à des éléments infimes une gloire ineffable. De là, mes sœurs, la dignité du pain et du vin, de là leur perpétuité assurée et les soins visibles que la Providence prend de ces substances inférieures. Dieu n'abandonnera jamais son plan d'être notre nourricier et il lui faudra pour cela jusqu'à la fin des grappes de vigne et des gerbes de blé, éléments de l'opulent festin qu'il nous a préparé. Dignité de l'agriculteur et du vigneron. Le premier est même le *laboureur*, c'est-à-dire le travailleur par excellence, parce qu'il produit le blé qui est l'aliment de la vie naturelle, le blé qui doit être changé dans la chair du Christ (1). »

Le pain et le vin deviennent réellement, par les paroles créatrices de la consécration, le corps vivant du Christ. Pour saisir moins imparfaitement le secret de cette merveille de la divine puissance, il faut surtout connaître l'amour de Jésus-Christ. « Comment Jésus-Christ peut-il être, à la fois, dans son humanité, visible au ciel et invisible

(1) Notes *inédites* pour un commentaire de l'*O sacrum convivium*.

sur la terre? Comment? Je n'en sais rien; mais ce que je sais, c'est que cela est. Dieu l'a dit, cela me suffit. Sa parole ne peut me tromper, et je fais acte de raison en soumettant mon esprit à cette parole infaillible. Comment? Encore une fois, je n'en sais rien, mais ce que je sais c'est que Dieu nous aime, et qu'il était bien convenable à sa bonté de ne jamais nous soustraire, suivant la pensée du Catéchisme du Concile de Trente, cette nature qu'il avait prise de nous (je veux dire la nature humaine), mais de vouloir, autant qu'il pourrait se faire, être et habiter avec nous.... L'amour de Dieu pour nous suffit à expliquer sa présence eucharistique au milieu de nous, comme il suffit à expliquer toutes ses œuvres (1). » Le sacrement de son corps est aussi le grand don de Jésus à l'Église, son Epouse. « O amour, ô tendresse ineffable du Christ pour l'Église.... Non seulement il s'est livré et est mort pour elle; il a voulu lui donner un souvenir durable de lui-même. Et quel souvenir? Sera-ce tel ou tel de ces objets précieux que les époux de la terre lèguent en mourant à leurs épouses?... Mon Jésus a su mieux faire que les époux terrestres. Il s'est laissé

(1) *Manuscrit inédit* : Projet d'instructions 1<sup>o</sup> sur la présence réelle de Notre-Seigneur au T. S. Sacrement (Dieu présent), 2<sup>o</sup> sur l'immolation de Notre-Seigneur au Saint-Sacrifice de la messe (Dieu immolé), 3<sup>o</sup> sur la communion (Dieu mangé).

lui-même, lui-même, entendez-le bien, tout entier dans le sacrement de l'Eucharistie à l'Église son épouse. Il lui a dit : Je te quitte, et pourtant je ne veux pas te laisser veuve de ma présence. J'emporte ma chair ruisselante de gloire au plus haut des cieux, mais cette même chair je te la donne sous les voiles du sacrement, je me donne à toi tout entier avec elle, je te la laisse, je te l'abandonne, non en signe, mais en vérité, non en figure, mais en réalité, non en vertu (1), mais en substance ; je te serai présent, encore qu'il y ait entre moi et toi non une substance quelconque, mais de simples accidents, incapables de se soutenir eux-mêmes, mais que je soutiendrai par ma puissance et sous lesquels ton œil éclairé par la foi atteindra ma présence réelle. Je resterai donc *tout entier* avec toi, et en me possédant, tu posséderas *toute la beauté du Seigneur*, toute la splendeur de Dieu, toute la splendeur des créatures dont mon humanité est le glorieux résumé, la synthèse harmonieuse, le sublime abrégé (2). »

L'orateur met donc bien en pratique l'invitation que l'Angélique Docteur adresse au chrétien dès le début de l'une de ses hymnes consacrées au Très Saint-Sacrement : « Chante, ô ma langue, le

(1) Vertu, c'est-à-dire en terme de philosophie, puissance.

(2) Manuscrit cité.

mystère du Corps glorieux, *Pange, lingua gloriosi Corporis mysterium.* » Et, prêchant d'exemple en commentant cette belle hymne « doctrinale, suppliante et poétique, où le dogme se mêle à la poésie qui lui prête ses vives couleurs, ses ornements gracieux, où la prière se joint à la doctrine qui en est le fondement solide et l'harmonieux soutien », notre prédicateur a une force particulière pour convaincre ses auditeurs et les fixer dans ces bonnes résolutions : « Dans les desseins de Dieu, la langue ne doit être employée qu'à bien dire et jamais à mal dire, elle doit être un char harmonieux qui porte la lumière, et non un fourgon strident qui colporte l'erreur et le mensonge. La langue du chrétien qui a reçu le sel de la sagesse au jour du baptême doit être surtout employée à glorifier Dieu, à chanter les *mystères* chrétiens, à les publier, à les exalter (1). »

La voix du prédicateur gémit sur le triste sort de ces églises qui n'ont plus l'Hostie d'amour : « Qu'est-ce qui fait, en réalité, la grandeur, la beauté, la *vie*, pour ainsi parler, de nos temples, de nos églises ? Le Saint-Sacrement surtout. Otez-en le Saint-Sacrement ou l'espérance de l'y avoir au moins à certains jours, à certaines heures, qu'avez-vous devant les yeux ? Un temple froid, nu, glacial. Depuis la venue de Jésus-Christ un

(1) *Manuscrit inédit. Notes sur le Pange, lingua.*

temple sans sacrifice, sans Saint-Sacrement, c'est quelque chose de triste, d'anormal. J'ai vu, aux mains des protestants, d'anciennes et belles églises catholiques dont ils ont eu le bon esprit de respecter les admirables sculptures, les riches boiseries et les magnificences architecturales. Ils en avaient gardé tout l'extérieur, tout le corps de nos églises. Mais l'âme en était pour ainsi dire absente. L'autel, la table du Seigneur, en avait disparu. Le corps de Jésus-Christ n'était plus là ; et l'on sentait dans ces enceintes autrefois si pleines, si vivantes, un froid glacial et un vide affreux. Le Dieu de l'Eucharistie n'animait plus ces temples. Que faire, chrétiens, à la vue d'un pareil spectacle, sinon de détourner la tête en pleurant et de prier pour que le corps de Jésus-Christ revienne prendre possession de ces temples et de ces sanctuaires qui, en définitive, lui étaient destinés.... (1) »

En appelant sur ces faits lamentables les larmes de la piété qui sont une marque certaine du sens catholique en même temps qu'une prière agréable à Dieu, l'orateur manifeste son esprit apostolique et son amour de l'Église. D'autres fois il donne encore ces excellentes et très honorables manifestations en faisant passer dans l'âme des auditeurs

(1) Notes sur l'honneur dû au Très Saint-Sacrement.  
*Manuscrit inédit.*



ses sentiments de joie, d'admiration à la vue de l'auguste sacrifice de la messe : « Il est, dans le culte catholique, une action importante, auguste, solennelle, qui s'adresse à l'homme tout entier, qui parle à ses sens, à son esprit, à son cœur, une action qui frappe l'infidèle, étonne l'hérétique, fait tressaillir le fidèle de joie et d'amour, une action qui s'accomplit sous le toit de chaume le plus pauvre comme sous les voûtes des temples les plus splendides, dans la nuit des cachots les plus obscurs comme aux rayons du soleil le plus radieux, au fond de la vallée solitaire comme au sommet des collines et des montagnes, au sein des terres les plus reculées comme sur le navire qui sillonne les flots argentés des mers; une action qui, d'après saint François de Sales, est le centre de la religion chrétienne, le cœur de la dévotion, l'âme de la piété, le mystère ineffable qui comprend l'abîme de la charité divine; une action qui glorifie Dieu, réjouit l'Église triomphante, édifie l'Église militante, aide les vivants, procure le soulagement ou la délivrance des fidèles trépassés; une action qui a été figurée, préparée, annoncée pendant quarante siècles et qui, depuis dix-neuf siècles, se célèbre d'un bout du monde à l'autre, du nord au midi et depuis ces contrées que le soleil réjouit de ses premiers rayons jusqu'à ces terres qu'il embrase de ses derniers feux. Cette action, vous l'avez nommée,

c'est l'action par excellence de la religion catholique, l'adorable sacrifice de l'autel, la messe (1). »

Les grandeurs et les gloires du sacrifice eucharistique sont bien mises en lumière par cette énumération détaillée qui, dans une phrase bien conduite et sous une forme pleine de poésie et de majesté, présente les plus sublimes pensées du catholicisme. Notre prédicateur ne néglige donc pas les diverses ressources de l'art oratoire ; mais ce qu'il poursuit avant tout c'est l'exposition précise et lumineuse de l'essence de la doctrine, et il n'hésite pas à introduire ses auditeurs dans certaines questions capitales mais difficiles, à les conduire vers les hauts sommets du mystère de l'autel par des chemins que seuls les grands théologiens pratiquent sûrement. « J'entends d'ici, dit-il dans une allocution sur *Dieu immolé*, comment Jésus-Christ est-il victime sur l'autel ? Quelle immolation y subit-il donc ? » La réponse est d'une certaine longueur, mais, comme elle porte sur des points rarement traités avec autant de clarté et de justesse théologique, elle est à lire en entier : « Je réponds, et en cela je ne suis que l'écho de graves théologiens, que Notre-Seigneur est tri-

(1) Le Saint-Sacrifice de la messe. Notes *inédites*. Division de ce discours qui a été prononcé à Notre-Dame d'Alençon le Jeudi-Saint de l'année 1867 : 1<sup>er</sup> point, la vérité du sacrifice de la messe ; 2<sup>e</sup> point, quelques-unes des excellences de ce sacrifice.

plement victime sur l'autel, puisqu'il y subit trois sortes d'immolation, une immolation appelée mystique, une immolation qu'on peut appeler morale, et une immolation dite sacramentelle.

» L'immolation dite mystique s'opère par les paroles de la consécration. En vertu même des paroles *Hoc est corpus meum*, paroles qui produisent ce qu'elles signifient, la consécration ne met que le corps du Christ sous les espèces du pain, tellement que si le sang n'était pas *uni* au corps, comme cela arriva le Samedi-Saint, le sang ne viendrait pas en vertu même des paroles *Hoc est corpus meum*, sous les espèces du pain; il n'y aurait que le corps sans le sang. Mais comme le sang est depuis la résurrection du Sauveur uni inséparablement au Christ qui ne meurt plus, le sang est joint au corps par concomitance. Les paroles de la consécration, d'après l'institution du Christ, ont assez de force pour opérer la mort ou la destruction de la victime, par la séparation du corps et du sang, encore que cette séparation n'ait pas lieu réellement. Si dans l'ancienne loi une victime avait reçu le coup mortel qui aurait dû naturellement trancher sa vie, et que Dieu aurait empêché l'effet de ce coup par un miracle, il y aurait eu un vrai sacrifice parce que cette blessure mortelle indiquait aussi bien par elle-même le souverain domaine de Dieu sur la vie et la mort que si le trépas avait eu lieu. Les paroles d'une

destruction ne disent pas l'*acte* mais seulement l'*aptitude*. La consécration est apte à produire la séparation du corps et du sang, cela suffit pour qu'il y ait une action d'elle-même sacrificale, encore que la séparation n'ait pas lieu... (1).

» La seconde immolation que subit la victime de la messe est une destruction *morale*, équivalente à la destruction physique, suivant l'estimation commune des hommes. Et, en effet, si nous considérons le mode d'existence du Christ eucharistique, réduit à l'état de pain et de boisson destinés à être consommés, ce mode d'existence n'est-il pas pour le Christ une déchéance profonde? Eh quoi! le Verbe incarné, le premier né de toute créature, le chef de l'Église, celui qui a la primauté en tout, en est réduit à exister de telle sorte, sous les espèces du pain et du vin, qu'en lui cesse tout acte naturel de vie corporelle, dépendant des sens, qu'il est dans l'impuissance naturelle d'agir corporellement, qu'il occupe à raison des espèces un espace rétréci, que sa gloire et sa vie sont voilées sous des symboles de mort; en un mot le Christ, tel qu'il est produit par la consécration sur l'autel, y existe comme à l'état de mort et sous une forme dans laquelle il peut être mangé et bu! Est-ce qu'un anéantissement si prodigieux n'est pas un changement suffisant pour constituer le corps du

(1) Le prédicateur donne ici un passage de Bossuet.

Christ dans l'état de victime, et de victime immolée? Sans doute, dans l'Eucharistie, Jésus-Christ n'est pas mort en réalité, puisqu'il y vit d'une vie glorieuse, mais il y est comme mort, puisqu'il n'y exerce pas les fonctions de la vie extérieure et sensible.

» Enfin Jésus-Christ subit une troisième sorte d'immolation dans l'Eucharistie, en ce sens, qu'ayant reçu par la consécration un être sacramentel, il perd ce même être dans le sein du prêtre qui s'en nourrit (1). »

Somme toute, ce que le prédicateur annonce ainsi en des termes d'une théologie rigoureuse mais admirable, c'est l'incompréhensible amour de Dieu pour l'homme qui, après avoir fait mourir en croix Jésus-Christ, son Verbe éternel devenu chair, a porté ce même Jésus à s'immoler sur l'autel chaque jour, sous tous les cieux, des milliers de fois et jusqu'à la fin des siècles.

L'esprit rempli de ces hautes et généreuses pensées, dans l'admiration des immenses bienfaits que l'adorable mystère de l'autel procure à l'homme, à l'Église, à la société civile, au monde physique (2), l'orateur, enflammé d'un saint zèle,

(1) Projet d'instructions sur la messe. *Manuscrit inédit.*

(2) Le chanoine Sauvé a fait de cette pensée : *l'Eucharistie est la vie du monde*, le thème du second sermon prononcé à Notre-Dame des Cordeliers de Laval, le mercredi 4 octobre 1871, en la solennité de l'Adoration perpétuelle.

réveille partout le culte du Très Saint-Sacrement. Il invite à la communion fréquente et quotidienne et montre que cet usage, qui réclame des conditions que tout parfait chrétien devrait avoir à cœur de posséder, est conforme aux désirs de Notre-Seigneur et de son Église, aux intérêts des âmes. Il veut amener en foule les fidèles devant le tabernacle où la Charité essentielle réside nuit et jour et sollicite, pour ce prisonnier par amour, des visites non de pure formalité, froides et stériles, mais des visites où l'adoration, les remerciements, la demande et l'offrande se donneront libre cours et seront comme une messe du soir que les plus jeunes et les plus pauvres pourront eux-mêmes célébrer et chanter. Exhorter les fidèles à suivre, à accompagner le Saint-Sacrement et dans les processions et dans l'administration du saint Viatique, les instruire sur les marques extérieures d'adoration, comme la gémissement et la prostration, en manifester le sens mystérieux et la beauté, voilà des fins qu'il propose à son zèle. Dans ses instructions, il ne laisse sous silence aucune pratique si minime qu'elle soit en apparence, et n'hésite pas à consacrer tout un entretien à la gémissement. Est-ce que l'amour de Jésus-Christ n'é-

*La Semaine Religieuse du diocèse de Laval* (p. 829, n° du samedi 7 octobre 1871) donne un bon résumé de ce discours, ainsi que de celui qui l'avait précédé : *Jésus adorateur, Jésus adorable, Jésus adoré.*

clate pas divinement dans de très petites choses? Quoi de plus humble que l'Hostie sainte? Et cette petite hostie, toute fragile, n'est-elle pas, aux yeux du croyant, éloquente et belle comme les cieux? Dans d'humbles pratiques, le chrétien saura bien, lui aussi, verser tout l'amour de son cœur. Bref, le théologal de Laval résume complètement ses pensées et ses désirs dans ces mots qu'il adresse à des premiers communians : « Chers enfants, vous aimerez Dieu aujourd'hui, demain, toujours! (1) »

On pense aisément qu'un si dévot prédicateur du culte de la très sainte Eucharistie ne peut manquer de favoriser par ses études théologiques et ses discours la piété des catholiques envers le Cœur sacré de Jésus. La fête du Corps de Jésus-Christ et celle de son Cœur adorable sont saintement unies; celle-ci est comme l'extension, l'épanouissement de la première. La chair du Christ, objet de nos adorations eucharistiques, comprend le cœur, qui est son principal organe et comme son point central, de telle sorte qu'en adorant le corps du Christ au Sacrement de l'autel, on adore implicitement le cœur qu'il renferme; également lorsque nous adorons le cœur de Jésus-Christ,

(1) Notons ici un manuscrit inédit *Saint Thomas et l'office du Saint-Sacrement*. L'auteur a pour but de faire connaître dans cet office le Docteur angélique comme *saint et théologien*.

nous rendons implicitement ce même culte au corps dont il n'est pas séparé.

Dans l'œuvre oratoire du chanoine Henry Sauvé, les discours consacrés à l'exposition de la doctrine catholique sur le Sacré-Cœur de Jésus (1), à l'historique et à la pratique de ce culte admirable, appelé à faire tant de bien, sont nombreux et particulièrement étudiés. En deux circonstances notables, l'éloquent chanoine parle de cet important sujet, à l'occasion d'abord de la consécration du diocèse de Laval au Sacré-Cœur de Jésus qui a lieu, par les soins de M<sup>re</sup> Wicart, le dimanche 25 juin 1865, et, vers la même époque, dans un triduum en l'honneur de l'humble et si fervente religieuse de Paray-le-Monial, Marguerite-Marie

(1) Transcrivons ici ces quelques lignes du chanoine Sauvé, extraites d'un manuscrit inédit ayant pour titre : *Notes sur le Sacré-Cœur*, feuillet 3<sup>o</sup>. « L'objet principal de la dévotion au Sacré-Cœur est-il l'amour immense de Notre-Seigneur, ou bien le cœur, au sens propre, de Jésus-Christ? Un savant jésuite, professeur à l'Université d'Insprück, regarde l'amour de Jésus-Christ comme l'objet principal, *objectum præcipuum*, et le vrai cœur de Jésus comme l'autre objet, *alterum objectum*. — Sans vouloir résoudre cette question, toujours est-il que je dois assigner au culte du Sacré-Cœur deux objets, l'un physique sensible, qui est le cœur réel du Christ; l'autre spirituel, qui est son amour. En sorte que l'objet total du culte du Sacré-Cœur n'est point seulement le cœur physique du Sauveur considéré en lui-même, ni l'amour seul de Jésus-Christ, mais le Cœur réel de Jésus-Christ, considéré en lui-même et aussi comme *symbole réel de son amour*. »



Alacoque, dont Pie IX fait à Rome la solennelle béatification, le 4 septembre 1864.

La grande cérémonie de la consécration du diocèse de Laval, qui a lieu au jour annoncé, avec un éclat merveilleux, amène, dans la ville épiscopale splendidement décorée, plus de cinq cents prêtres et un nombre considérable de Mayennais de toutes les parties du département. L'archevêque de Tours, M<sup>gr</sup> Guibert, NN. SS. Angebault, évêque d'Angers, Regnault, de Chartres, Fillion, du Mans, Sohier, de Gadare *in partibus infidelium*, répondent par leur honorable présence à l'invitation de M<sup>gr</sup> Wicart (1). A la messe pontificale que célèbre Monseigneur l'évêque d'Angers, le chanoine Sauvé expose, dans un grand discours, le caractère et le but de la fête; il vient jeter, pense-t-il humblement, sur un magnifique auditoire frustré dans son attente, non les fleurs d'une éloquence sublime, à laquelle il ne saurait prétendre, mais les filets simples et rudes peut-être.

(1) L'auteur de la *Vie de Myr Wicart*, M. E.-L. Couanier de Launay, rendant compte (p. 433, 434 et 435) des belles cérémonies qui se célébrèrent à Laval pour la consécration du diocèse au Sacré-Cœur, a omis de parler des prédications du chanoine Henry Sauvé. Ces prédications furent pourtant très justement remarquées, comme on peut le voir dans les journaux de la localité, et spécialement dans *l'Indépendant de l'Ouest*, numéro du 27 juin 1865. *Le Messager du Cœur de Jésus*, dans son numéro mensuel de septembre 1865, p. 164 à 171, reproduit *in extenso* l'article de *l'Indépendant*.

de la parole évangélique. L'orateur déclare que la consécration qui va être faite est une offrande, une remise solennelle du diocèse entier de Laval, du pasteur et des brebis au Cœur adorable du Christ, avec le désir, accompagné de prières que ce cher diocèse, jeune encore par les ans, mais vénérable déjà par ses œuvres, reçoive d'une façon spéciale les salutaires influences du Divin Cœur ; il fait ensuite resplendir aux yeux de tous cette consécration avec le triple caractère dont elle est revêtue, caractère de sainteté et de convenance, caractère d'opportunité, caractère d'utilité.

Cet enseignement, donné d'une voix chaleureuse, en harmonie constante avec l'élévation et l'entraînement de la pensée, est le digne couronnement des instructions qu'à la demande expresse de son évêque, pendant les trois jours précédents, le même orateur a prononcées devant les paroissiens de la cathédrale et des autres églises de la ville. Ces discours, composés et écrits avec amour, contiennent toute la théologie du Sacré-Cœur. La réponse aux trois principales objections qui ont été produites et propagées contre le culte du Sacré-Cœur est offerte dans la première instruction du Triduum. On a dit : Le culte du Sacré-Cœur est un culte entièrement nouveau, inconnu à la primitive Église. C'est faux : le culte du Sacré-Cœur est à la fois nouveau et ancien dans l'Église. On a dit : A quoi bon cette dévotion nouvelle ? Et il

faut affirmer au contraire que cette dévotion s'est produite sous le souffle merveilleux de l'Esprit-Saint. Enfin on a dit : Le culte du Sacré-Cœur ne repose après tout que sur une révélation particulière. Disons à l'encontre le rôle glorieux des révélations particulières dans l'Eglise et le respect et la confiance que méritent les révélations faites par Notre-Seigneur à la Bienheureuse Marguerite-Marie. Au cours de son exposition lumineuse, le prédicateur rencontre le grand ennemi de la dévotion au Sacré-Cœur, le jansénisme, et, en quelques phrases d'une précision saisissante, dresse contre lui un vigoureux réquisitoire. La vérité, dans ce procès, se mesure corps à corps avec l'erreur et l'on assiste au triomphe de l'amour sur la haine. Ces paroles, écrites il y a trente-deux ans, sont toujours encore d'actualité, et pour préserver des dangers du philosophisme, du rationalisme qui ont pris à leur compte les malfaisantes doctrines du jansénisme (1), elles sont utiles et efficaces.

(1) M<sup>gr</sup> Bougaud, évêque de Laval, dans sa belle *Histoire de la Bienheureuse Marguerite-Marie* (un vol. in-18, septième édition, Paris. Poussielgue, 1886), flagelle aussi le jansénisme d'une main nerveuse et vengeresse, pp. 37 et 38. Ses paroles ont été écrites en 1874, celles de M<sup>gr</sup> Sauvé, neuf années avant, en 1865. — Au nombre des philosophes modernes qui se sont le plus élevés contre la dévotion au Sacré-Cœur, on regrette de voir M. Taine que sa belle intelligence aurait dû elle seule préserver de ces tristes écarts. Né dans le protestantisme, élevé dans la libre-pensée, le philosophe a été victime de la fameuse

« Qu'est-ce que l'esprit du jansénisme, dis-je, si ce n'est un esprit de mort, opposé à l'esprit de vie, à l'esprit d'amour. Est-ce que le Dieu des jansénistes est le Dieu des chrétiens, le Dieu dont l'apôtre saint Jean a dit ces paroles qu'aucun philosophe n'a jamais dites de Dieu, *Deus charitas est?* Le Dieu des chrétiens veut le salut de tous les hommes, *omnes homines vult salvos fieri*; le Dieu des jansénistes ne veut que le salut des prédestinés.

» Le Dieu des chrétiens est mort pour tous; le Dieu des jansénistes est mort pour les élus seulement.

» Le Dieu des jansénistes commande certains préceptes impossibles à remplir et refuse les grâces nécessaires pour leur accomplissement; le Dieu des chrétiens n'ordonne pas l'impossible; en commandant il dit de faire ce que l'on peut, de demander ce que l'on ne peut de soi atteindre et il nous aide pour réussir.

» Le Dieu des jansénistes n'est pas le Père amoureux des chrétiens, mais un Maître impitoyable qui ne voit que cupidité vicieuse et désordonnée dans tout acte qui n'est pas la charité pure et sans mélange.

*influence des milieux.* Ses attaques ont été aussi passionnées qu'injustes. Le P. Ramière lui a parfaitement répondu dans un éloquent article du *Messenger du Sacré-Cœur* (numéro de septembre 1865, p. 59-73), ayant pour titre *Les Insulteurs du Sacré-Cœur de Jésus*.

» Le Dieu des jansénistes ne pardonne qu'à de dures conditions au pécheur, après de longs délais, après des confessions interminables; et malheur au pécheur s'il retombe, il ne pourra plus être admis à recevoir le sacrement de pénitence qu'après des épreuves longues et désespérantes. Le Dieu des catholiques est toujours prêt à pardonner au repentir; il appelle le pécheur, il court après lui comme le pasteur après la brebis égarée, et aussitôt que le pécheur offre au prêtre catholique des motifs prudents de juger qu'il est suffisamment contrit, le pénitent est absous au nom du Père des miséricordes, du Dieu de toute consolation.

» Le Dieu des jansénistes ne laisse pas facilement approcher des autels; il en tient éloignés ses adeptes, sous prétexte qu'il est trois fois saint et que leurs âmes, d'ailleurs bien disposées, n'ont pas encore la pureté suffisante. Le Dieu des catholiques! Ah! sans doute, il est le Dieu trois fois saint. Mais il connaît la fragilité humaine, et il veut se donner en nourriture aux justes même imparfaits afin de les fortifier et de les faire avancer dans la justice.

» Le jansénisme est donc une négation de l'amour divin dans plusieurs de ses manifestations. Or, ne voyez-vous pas dès lors que la dévotion au Sacré-Cœur était un admirable moyen, inventé par la Providence divine, pour com-

battre le jansénisme et ses tendances rigoristes (1). »

De la réfutation des objections contre le culte du Cœur divin, l'orateur passe, dans un deuxième discours, à l'exposé des *excellences* de ce Cœur sacré; il se complait dans la description de ces richesses incomparables : sa piété se trouve à l'aise dans la contemplation des merveilles du Cœur de Jésus; elle est joyeuse et chante son bonheur. Quels éléments établissent la perfection du divin Cœur? La matière dont il a été formé et qui n'est autre que le sang de la Bienheureuse Vierge Marie, sang immaculé; sa formation divine et miraculeuse; sa composition exquise; le sang dont il est le réservoir et le moteur, sang précieux, supérieur à tout l'or et à tout l'argent du monde, sang qui a payé surabondamment notre rançon; les affections saintes dont il a été l'instrument et l'organe, l'amour dont il est le vivant symbole; la gloire et la splendeur qui l'inondent au sein de l'éternelle Jérusalem; l'âme si belle à laquelle il est substantiellement uni. « Le Cœur de mon Jésus est non seulement parfait; il est,

(1) Première instruction  *inédite* . Notes sur le culte du Sacré-Cœur. Feuillet 8 et 9. — En 1885, M<sup>r</sup> Sauvé a repris cette instruction, en y faisant quelques retouches, et l'a donnée au monastère de la Visitation du Mans. De l'exorde de ce second discours il résulte que, vers 1856, le chanoine Sauvé avait prêché, à la Visitation de Rennes, une neuvaine en l'honneur de saint François de Sales.

je dirais volontiers, plus que parfait à raison de son union hypostatique avec le Verbe éternel (1). »

Cette théologie substantielle et en même temps suggestive est bien présentée à la suite de considérations délicates qui, en charmant tous les esprits, les ont naturellement gagnés. L'orateur vient en effet de parler du culte universellement donné au cœur humain : « Le cœur vivant de l'homme excite nos sympathies, nos tendresses, notre amour. Ce même cœur alors qu'il a cessé de vivre ne meurt pas dans notre affection. Et tandis que nous laissons emporter dans la terre la dépouille mortelle de ceux que nous avons aimés, nous tenons souvent à garder leur cœur, nous l'embaumons, nous l'enfermons dans des urnes précieuses. Avec ce cœur il semble que nous gardons tout le corps, et même comme une empreinte plus sensible de l'âme qui l'a pénétré. Ce cœur a aimé et tant qu'il durera, nous croirons ressentir autour de sa froide dépouille comme quelques émanations de l'amour dont il fut le siège et l'organe, ainsi que l'on respire longtemps autour d'un vase, alors même qu'il en est vide, les parfums odorants qui y furent déposés (2). »

Ces expressions heureuses qui rendent une tou-

(1) Deuxième instruction  *inédite* . Notes sur les excellences du Sacré-Cœur de Jésus.

(2) Manuscrit cité.

chante pensée, le prédicateur les retrouve pour donner l'idée, dans sa troisième et dernière instruction du *Triduum*, de l'amour et des souffrances du Cœur de Jésus. Veut-il montrer aux auditeurs, ses frères, la réalité de l'amour *sensible* du divin Cœur, il déclare alors que « c'est grâce au Cœur de Jésus que Dieu a pu nous aimer d'un amour sensible, que c'est par ce cœur et dans ce cœur qu'il brûle pour nous de toute la véhémence d'une passion véritable, passion légitime et sacrée, c'est par ce cœur et dans ce cœur qu'il éprouve des tendresses et des ardeurs ineffables, auxquelles ne peuvent se comparer ni les ardeurs de l'amour légitime qui unit les époux, ni les tendresses délicates de l'amour maternel. Pensez-vous que le cœur vivant de Notre-Seigneur ne palpitait pas d'un amour pur et sacré, alors que ses pieds divins étaient arrosés des larmes, essuyés des cheveux et baisés des lèvres de Madeleine repentante? Est-ce que le cœur de Jésus-Christ n'était pas doucement ému, quand il embrassait de toute l'affection de son amour les petits enfants, quand il aimait ce jeune homme qui avait jusque-là observé les commandements, quand il se comparait au père du prodigue recevant avec tant de compassion son fils repentant, quand il avait pitié de cette foule qui n'avait pas mangé? Et ce soupir profond que mon Sauveur poussa en guérissant un sourd-muet, ne fut-il pas précédé ou



accompagné d'un battement de cœur plus fort et plus tendre? Et les larmes répandues sur Jérusalem, et les pleurs versés sur Lazare après le frémissement, et le trouble dont il se trouble lui-même, tous ces signes ne montrent-ils pas clairement que le Cœur de Jésus était un cœur sensible, aimant, et que l'amour n'était pas seulement dans son âme, mais encore dans son cœur et, pour ainsi parler, dans tout son corps (1). Que dis-je? Au ciel même, le Cœur de Jésus continue de nous aimer *sensiblement*. La gloire pas plus que la grâce ne détruit la nature. L'amour sensible du Cœur de Jésus n'a point été étouffé par les rayons de la gloire; il n'a rien perdu à la glorification.... Les dieux du paganisme, dieux de bois, de marbre, de métal ou de pierre, étaient des dieux sans cœur. En vain, l'homme eût fouillé dans leurs entrailles misérables; il n'y eût pu jamais trouver ni vie ni amour. Aussi les païens n'ont jamais adoré, que je sache, le cœur de leurs fausses divinités. Mais notre Dieu, notre Christ est amour; notre Christ a un cœur, un cœur sensible, un cœur aimant, un cœur tendrement en-

(1, Les amis de la belle langue française prendront aussi un vif plaisir dans la lecture des aperçus que présente sur ce point S. E. le cardinal Perraud, évêque d'Autun, Chalon et Mâcon, et sur d'autres, dans son célèbre *Mandement pour le second centenaire de la mort de la Bienheureuse Marguerite-Marie*, pp. 101 et suiv. notamment. (Un petit in-4°. Autun. Dejussieu, 1890).

thousiaste qui sollicite nos hommages et notre amour (1) ».

Le souffle pur du christianisme anime cette page éloquente, d'où s'exhale comme un doux parfum de piété et qui s'embellit de la simplicité, de la vérité et de la grâce même de l'Évangile. Le chanoine théologal du Chapitre de Laval, parlant un peu plus loin des premières souffrances du Cœur de Jésus, donne ce tableau qui réclamait une grande délicatesse de touche : « Jésus-Christ, avant d'être victime dans ses membres extérieurs, au jour de sa Passion, a voulu être victime dès les premiers instants de sa vie dans son Cœur. Les tourments qui devaient affliger sa chair durant les instants où elle devait être livrée à ses bourreaux ne répondaient point assez à sa soif de souffrance et d'amour. Pour y suppléer il souffrira trente-trois ans d'avance ces mêmes tourments dans son Cœur, il les appréhendera d'avance par son imagination, et comme quelque chose de présent et comme quelque chose de futur, et il se laissera ainsi aller, dès les premiers instants de son existence, à cette tristesse mortelle, à cette crainte terrible, à cet ennui douloureux, en un mot à tous ces sentiments d'angoisse et de peur, qui parurent dans tout leur éclat et leur force, au jardin des Olives....

(1) Troisième instruction *inédite*. Notes sur l'amour et les souffrances du Sacré-Cœur de Jésus. *Christus dilexit*.

Ainsi le cœur à peine formé du Christ fut déchiré d'avance des épines qui devaient un jour déchirer sa tête, meurtri des soufflets qui devaient meurtrir ses joues, rassasié des opprobres qui devaient déshonorer sa face, abreuvé du fiel qui devait maculer ses lèvres, ensanglanté des coups qui devaient labourer sa chair, détrempe des larmes et de la sueur qui devaient ruisseler sur son corps. En un mot, le cœur délicat et tendre de mon Jésus ressentait les flammes actives de la souffrance, ainsi qu'une tendre fleur, à peine épanouie et consumée déjà par les feux d'un soleil trop ardent. Le cœur de Jésus-Christ est donc *victime* d'amour dès sa première origine dans le sein maternel. En même temps qu'il puise la vie à larges effusions, il puise la souffrance dans les mêmes proportions. Et ce cœur, dont le premier battement a été un battement d'amour et de souffrance, continuera de battre ainsi jusqu'à la fin (1). »

Ces discours, prononcés à la cathédrale de Laval les 21, 22, 23 et 25 juin 1865 et dans lesquels le théologal du Chapitre met toute son âme ardente et aimante à faire connaître et glorifier les magnificences de l'adorable Cœur de notre divin Maître, ont leur complément dans les allocutions prononcées vers cette époque, de juillet à novembre 1865, et en la chapelle de la Visitation, à Rennes;

(1) Instruction citée.

crojons-nous, à l'occasion de la béatification récente par le Pape Pie IX de la vierge de Paray-le-Monial. La dernière allocution du *Triduum* présente l'éloge de l'humilité et de l'esprit de mortification de la Bienheureuse Marguerite-Marie (1) et

(1) Le chanoine Sauvé aimait à parler de cette Bienheureuse. On trouve dans un manuscrit inédit, « Notes pour une allocution au Sacré-Cœur de Laval (communauté de la Croix) sur la Bienheureuse Marguerite-Marie », une explication littérale des paroles de l'oraison de sa fête. Voici quelques extraits assez notables : « Cette jeune vierge s'appelle Marguerite. C'est le nom qui lui fut donné, lors de son baptême, c'est son nom de chrétienne, son nom de régénérée. Née Alacoque, c'est-à-dire de parents qui portaient ce nom, nom que l'impiété a voulu ridiculiser, elle est renée Marguerite. Disons-le en passant. Tenons à notre nom de baptême, à notre nom de chrétien, plutôt qu'à notre nom de famille, et surtout faisons marcher celui-ci après celui-là. Marguerite. Ce nom n'est pas sans mystère. Marguerite (en latin, *margarita*) veut dire perle, diamant. Notre Marguerite a été une vraie perle de vertu. Le divin marchand, le céleste trafiquant, qui est venu nous apporter les marchandises célestes, suivant la belle pensée de saint Augustin, a échangé des marchandises terrestres, a trouvé dans Marguerite une perle précieuse. Lui-même, du reste, s'était choisi et taillé ce diamant à son goût, il se l'est approprié d'une façon particulière par la profession religieuse. Marguerite ! c'est en français le nom d'une fleur, modeste et gracieuse, qui charme l'œil par ses pétales argentés, par ses autres pétales d'or, douce image de notre Bienheureuse, en qui l'argent de la pureté et l'or de la charité brillaient d'un très doux et très vif éclat. Notre Bienheureuse est donc et une perle précieuse, et une fleur délicate et parfumée, perle que Jésus-Christ voulut retirer de la mer du siècle, fleur qu'il transplanta dans le parterre de la Visitation. » — Sur l'humilité et la mortification de la Bienheureuse méditer les paroles du cardinal Perraud, *Mandement et édition* précédemment cités, p. 24-40.

les oppose aux deux grands vices de notre époque, l'orgueil et l'amour des plaisirs ; elle est un panégyrique de la glorieuse Visitandine. L'instruction précédente, qui, d'après le livre des *Révélation*s, fait connaître la nouvelle béatifiée comme institutrice (1) du culte du Sacré-Cœur et comme adoratrice du divin objet de cette dévotion, est d'un vif intérêt. L'orateur est amené à donner des considérations d'un caractère particulier et général qui sont fort instructives. « Le langage de la Bienheureuse a un charme et des parfums inexprimables ; il en sort une odeur de vie et de sainteté qui em-

(1) Le théologal de Laval, tout en affirmant le rôle providentiel, surnaturel de la Bienheureuse Marguerite-Marie, en montrant, d'après le P. de la Colombière, que Dieu a entendu se servir de la Compagnie de Jésus pour la propagation du culte du Sacré-Cœur comme des *Frères-Prêcheurs* pour la dévotion du Rosaire (Notes pour le triduo de la Bienheureuse Marguerite-Marie, 2<sup>e</sup> instruction), ajoute : « On ne saurait nier, l'histoire en fait foi, que la dévotion au Sacré-Cœur ne fût déjà en usage dans quelques diocèses de France, avant les révélations faites à la Bienheureuse Marguerite-Marie. Le célèbre P. Eudes, instituteur d'une congrégation qui porte son nom, et fondateur de plusieurs séminaires, avait, dès le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, établi cette dévotion en même temps, je crois, que la dévotion au cœur de Marie. Mais en cela le P. Eudes n'avait pas agi, que nous sachions, par suite de *révélation*s particulières, telles que celles qui ont été faites à notre Bienheureuse. et qui lui assurent à un degré spécial le titre d'institutrice. Cela ne diminue en rien la gloire du P. Eudes, ne fait aucun tort à celle de la Bienheureuse Marguerite-Marie. » Cette note importante révèle un esprit ami de la vérité et d'une juste modération.

baume et ravit. On admire tour à tour l'amour de Jésus pour les hommes et sa tendresse particulière à l'égard de sa servante. Et de grâce, ne soyons pas scandalisés des hautes faveurs qu'il lui communique ; un Dieu fait chair et qui a habité parmi nous, un Dieu qui a conversé avec les hommes, un Dieu qui a souffert Madeleine pénitente à ses pieds, un Dieu qui a laissé reposer sur sa poitrine la tête du disciple bien-aimé, voilà ce qui scandalisait les juifs et paraissait folie aux gentils ; mais pour nous, c'est sagesse et grandeur.

« Or, les miracles d'amour, les faveurs sublimes que Jésus opère envers plusieurs saints de la Nouvelle-Alliance, ne sont que la continuation, l'extension du grand miracle d'amour de l'Incarnation, et des grâces de choix que Jésus a faites à Madeleine, à Jean, à Paul (1). Le bras de Dieu

(1) Voici quelques remarques utiles, faites par le chanoine Sauvé, au sujet des *révélations* dont certaines âmes reçoivent de Dieu l'insigne privilège : « La révélation faite à saint Jean, apôtre de la charité, est l'exemplaire des révélations particulières qu'il plaira à Jésus-Christ de faire dans la suite des temps aux âmes qu'il aura élevées sur les hauteurs du divin amour. De sorte qu'à côté de Pierre vivant dans le Pape et sous sa haute direction, il y aura Jean continuant de vivre, pour ainsi parler, dans ces fidèles choisis entre des milliers d'autres par le Seigneur Jésus pour être honorés par lui de certaines communications particulières, lesquelles agréées par le Pape, deviendront communes et chères à la société entière des fidèles. Pierre ne meurt pas ; Jean ne meurt pas. La règle vivante de la foi subsiste toujours dans les Pontifes romains, héritiers

n'est point raccourci. L'amour de Jésus n'a point diminué. Jésus vit dans son Église, et il y opère toujours des merveilles cachées dont ses merveilles publiques d'autrefois ont été comme les préludes et le commencement. Nous ne croyons pas à un Jésus absent, à un Jésus ne vivant qu'au ciel et n'ayant point de communication avec nous. Nous croyons à un Jésus réel, se donnant réellement à nous dans la communion sous les voiles accidentels, mais pouvant soulever quand il lui plaît ces voiles accidentels et se montrer d'une façon ou d'une autre à des âmes qui lui sont unies par un ineffable amour. Laissez, laissez, mes frères, ou plutôt plaignez, plaignez les mondains et les impies qui déclament avec autant d'amertume que d'injustice contre les merveilles du monde surnaturel, et qui se révoltent contre les témoignages singuliers d'amour qu'il plaît à Jésus de départir à certaines âmes. Que font ces hommes, en défini-

des prérogatives de Pierre. Les communications intimes de l'amour divin se font toujours à certaines âmes, héritières des prérogatives de saint Jean. » (Notes sur le culte du Sacré-Cœur.) — Les lecteurs qui voudront avoir sur ce sujet de nouvelles considérations devront consulter le savant et merveilleux *Discours* que M<sup>gr</sup> Languet, évêque de Soissons et membre de l'Académie française, a composé pour servir d'introduction à sa *Vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie*, p. 45, et seq. Une édition de ce remarquable ouvrage (l'édition princeps est de 1729) a été publiée en 1890 par M. l'abbé L. Gauthey, vicaire général d'Autun. Un vol. in-18. Paris. Poussielgue.

tive? Ils nient le divin amour. Mais ils ne savent donc pas ce dont l'amour et l'amour divin est capable. Ce sont des esprits étroits, des cœurs resserrés qui n'ont pas assez d'amour eux-mêmes pour comprendre l'étendue de l'amour divin, ses ineffables et si sages folies. *Non capiunt magnitudinem fidei, angusta impiorum pectora*, disait saint Ambroise. Et moi je dis : Les cœurs des impies sont des cœurs étroits, qui ne comprennent pas la grandeur de l'amour du Christ. Le christianisme tout entier est l'œuvre de l'amour. Nos dogmes sont des dogmes d'amour, notre Dieu est amour, l'Incarnation, c'est l'amour qui se donne, l'Eucharistie, c'est l'amour qui se donne en nourriture, la croix, c'est l'amour qui se donne en rançon, le ciel, c'est l'amour qui se donne en récompense, et l'enfer lui-même, c'est l'amour outragé qui se retire et se venge. La morale chrétienne est une morale d'amour, le culte est un culte d'amour, les merveilles extraordinaires que Dieu opère dans certaines âmes, c'est encore, c'est toujours de l'amour. Ne retrécissons pas le Cœur de notre Dieu ; n'amoindrissons pas son amour (1) ! »

(1) Notes *inédites*. Triduo pour la Bienheureuse Marguerite-Marie. 2<sup>e</sup> instruction. Parmi les œuvres oratoires du chanoine Sauvé, consacrées au Sacré-Cœur, se trouve un important commentaire de la formule d'offrande approuvée par la Sacrée-Congrégation des Rites (décret du 22 avril 1875). « Cette formule si belle et si doctrinale comprend plusieurs parties : 1<sup>o</sup> un préambule ; 2<sup>o</sup> une série de désirs



Ainsi l'orateur sacré fait aimer le Cœur divin et glorifié le sacrement de l'autel; ainsi emploie-t-il à l'une des premières et des plus importantes parties de sa mission, les trésors de la doctrine et les ressources de l'éloquence. L'Hostie sainte lui apparaît en outre, comme au chrétien qu'illumine une foi vive autant qu'intelligente, le point central des affections de l'Église, le moteur de tout le culte extérieur et la source des plus grands bienfaits pour la société. Près d'elle il voit et le prêtre qui la crée, par un divin prodige, pour son propre salut et pour celui du monde, et le religieux qui s'unit à son sacrifice, et l'autel de l'immolation, et les murs qui l'abritent : personnes et choses qui afin d'être moins indignes de l'entourer, de la toucher même, reçoivent de l'Église une consécration plus ou moins grande et profonde. Dès lors notre prédicateur, qui possède à un haut degré l'intelligence des saints canons, le sens ecclésiastique, s'empresse en diverses circonstances d'exposer aux fidèles ces nouveaux et

ou d'intentions, les uns généraux, les autres particuliers; 3° la consécration proprement dite; 4° la marque publique de la tenue de cette consécration par une résolution à prendre; 5° la déposition dans le cœur de Jésus des désirs et résolutions avec l'espérance d'obtenir deux buts indiqués. » L'orateur expose ensuite ces cinq parties. On se tromperait étrangement en pensant que cet acte de consécration au Sacré-Cœur de Jésus se rencontre dans la plupart des recueils de prières. C'est une lacune vraiment inexplicable.

très riches aperçus, de leur en donner l'estime et le goût. C'est toujours l'orateur sacré qui s'affirme et met à parler du sacerdoce, de l'état religieux, des églises, de tout ce qui, comme l'ostensoir, rayonne autour de l'Hostie sainte, ce zèle ecclésiastique qu'on lui connaît.

Il affectionne d'abord parler du sacerdoce catholique, certain de répondre aux désirs d'auditeurs qui ont, il le sait, « l'intelligence et l'amour du prêtre » (1). Un jeune ministre de l'Église, les mains tout humides de l'huile sainte de son ordination, l'âme enrichie d'un nouveau caractère et embaumée des plus précieux parfums de la grâce, monte-t-il à l'autel offrir pour la première fois la victime eucharistique (2); un curé prend-il possession de la paroisse où les bienfaits de son ministère pastoral se répandront abondamment (3);

(1) *Notice sur M. Germond, curé d'Ernée*, p. 5.

(2) M. l'abbé Blanchet, d'Ernée. Le chanoine de Laval fut heureux de prendre la parole, en 1867, à Argentré (Mayenne), à l'occasion de la première messe solennelle de son ami M. Couanier de Launay. En 1889, M<sup>sr</sup> Sauvé donna son dernier discours sur le sacerdoce à Montigné (Mayenne). L'éloquent Prélat s'adressait à M. l'abbé Bruley des Varrannes, aujourd'hui chevalier de la Légion d'honneur et aumônier de la marine, à bord de *la Bretagne*, en rade de Brest. Ce dernier discours a été conservé.

(3) Discours pour l'installation de M. Furet, curé de Notre-Dame des Cordeliers, à Laval, 25 avril 1875; M. Furet, ancien professeur au collège de Précigné, ancien missionnaire au Japon (société des Missions-Étrangères), succédait à M. Fouilleul qui avait été au collège d'Ernée le condisciple aimé d'Henry Sauvé.

quelque vétéran du sacerdoce rend-il grâce à Dieu de ses jours nombreux passés près de l'autel en célébrant sa cinquantième année — ses noces d'or — au milieu de son peuple qui le fête et glorifie sa couronne de cheveux blancs (1); un pasteur vénéré descend-il dans la tombe où il attendra le triomphe complet dû à des mérites qui ne meurent point (2); alors la voix du chanoine Sauvé, écho des sentiments qui animent les cœurs, prend la parole en ces occasions mémorables. Une date spéciale est à noter. Le dimanche 21 septembre 1873, dans l'église Saint-Remi de Château-Gontier, l'orateur consacre « son cœur plus encore que sa voix » à un jeune prêtre que les liens de la parenté spirituelle et naturelle lui unissent doublement. Son cher neveu, l'abbé Henry Sauvé, pour lequel il a répondu, en qualité de parrain, aux fonts sacrés du baptême, dont il a accueilli avec tant de ravissement les nouvelles d'une piété qui paraissait bien avant l'âge (3) et annonçait une

(1) M. l'abbé Broussin, aumônier de l'hôpital Saint-Julien, à Laval.

(2) M. Germond, curé d'Ernée. Le chanoine Sauvé est l'auteur de l'opuscule : *Notice sur M. J.-M. Germond, chanoine honoraire de l'Église de Laval, curé-doyen, archiprêtre de Notre-Dame d'Ernée*. In-32 de 64 pages. Le Mans. Monnoyer, 1865.

(3) En 1850, quelques semaines après la naissance de son filleul Henry, le chanoine Sauvé recevait de son frère Charles, médecin à Château-Gontier, père de l'enfant, ces quelques lignes que nous nous reprocherions de ne pas

vocation ecclésiastique vivement désirée et qui était regardée comme une récompense, un honneur, — ce cher neveu paraît, comme célébrant, à l'autel, au milieu des splendeurs aimées de la sainte liturgie. L'oncle s'estime heureux de fléchir les genoux et de courber sa tête déjà blanchie sous la douce rosée de la première bénédiction de son neveu et filleul. Mais avant de recevoir cette cordiale bénédiction, « gage et prélude de la bénédiction éternelle », l'orateur parle, et, dans un discours magistral, chante les grandeurs du sacerdoce catholique. Voici son thème : le sacerdoce est grand dans son origine, il est grand comme sacrement, grand par sa fin, par sa puissance et ses effets. En ce vaste champ, le prédicateur déploie toutes ses forces. Théologien, il exprime en de nobles et fortes comparaisons ce qui constitue la grandeur essentielle du sacerdoce, la puissance consécutive : « Plus grand que Josué, le prêtre n'arrête pas le soleil, il est vrai ; mais il attire du ciel en terre le créateur même de l'astre

transcrire : « Espérons que la bonne Vierge qui veille sur lui permettra qu'il arrive à bien prier à l'âge viril et que surtout il sera un bon chrétien ; c'est là toute notre ambition. Très souvent ce cher petit poupon élève ses bras comme s'il voulait prêcher, ce qui fait penser à ceux qui le voient qu'il sera comme son oncle, un prêtre. Que la volonté de Dieu soit faite ! » Le neveu de M<sup>re</sup> Sauvé est aujourd'hui chanoine honoraire et maître des cérémonies de la Cathédrale de Laval.

du jour. Que dis-je ? Plus grand en cela que les anges, le prêtre produit sur l'autel le corps de Jésus-Christ, que les esprits célestes ne peuvent qu'environner de leurs hommages et de leurs adorations. Et si je compare la puissance du prêtre à celle de la très sainte Vierge, je vois Marie concevant et enfantant le Verbe incarné, mais une seule fois seulement et dans une chair souffrante et mortelle, alors que le prêtre le produit chaque jour sur l'autel dans une chair immortelle et glorieuse. Jusqu'où donc monter, pour trouver une puissance avec laquelle celle du prêtre ait quelque analogie ? jusqu'au trône de la Divinité. Je m'élève sur les ailes de la foi, et je vois Dieu le Père engendrant au sein des splendeurs éternelles son Verbe ou son Fils auquel il communique son essence avant tous les siècles. Eh bien ! le prêtre en produisant sur l'autel le Verbe incarné imite en quelque façon Dieu le Père enfantant de toute éternité son Verbe dans les splendeurs du ciel, ou plutôt Dieu le Père engendrant son Fils revêtu d'une chair immortelle et transfigurée au jour de sa Résurrection (1).

Montrant le prêtre dans l'exercice de la prédi-

(1) *Discours prononcé le dimanche 21 septembre 1873, dans l'église Saint-Remi de Château-Gontier, par M. Henry Sauvé, chanoine théologal de la cathédrale de Laval, à la première messe de M. Henry-André Sauvé, son neveu. Brochure in-8°, p. 15. Laval. Imprimerie A. Mary-Beauchêne.*

cation évangélique, il dit éloquemment cette noble mission qu'il remplissait fort bien : « Le prêtre est un semeur de lumière, *sator lucis*.... C'est en prêchant que le prêtre garde vivante et intacte dans le monde la règle de la foi et des mœurs, y entretient le noble courant de la vie chrétienne et l'y maintient à un niveau plus ou moins élevé. Que les chaires chrétiennes viennent à se taire et soient remplacées, comme autrefois, par les clubs démagogiques, quelle désolation ! quelle indigence de vérité ! quelle nuit profonde, dont les ténèbres, hélas ! n'auraient guère d'autre chance d'être dissipées que par l'éclat des torches incendiaires ou la clarté sinistre du pétrole, et le silence, d'être troublé que par les cris tumultueux et le fracas des armes ! Mais si bas qu'un peuple soit tombé, quand la chaire évangélique ne se tait pas, le vice ne saurait prescrire même en fait ; puis vient tôt ou tard une heure, où, Dieu aidant, la lumière qui jaillit des lèvres du prêtre dissipe les ténèbres de l'ignorance et des passions et rend la véritable intelligence à ceux qui l'avaient perdue (1). » Telle est en effet la vertu du glaive de la divine parole ; et comme cette arme à deux tranchants se trouve entre bonnes mains ! « Ne doit-on pas dire de notre siècle — c'est la parole d'un prédicateur qui, en 1873, n'oublie pas les

(1) Discours cité, p. 18.

terribles leçons de 1830, de 1848, de 1870, et craint le redoutable avenir — que c'est un siècle de défiance et d'opposition au prêtre, et que notre nation en particulier, depuis quatre-vingts ans environ, semble avoir été inspirée dans ses institutions et dans ses lois par un esprit de contradiction au clergé, semblable à ce peuple dont le Seigneur se plaint en ces termes : *Populus enim tuus, sicut hi qui contradicunt sacerdoti*. Cela est si vrai que le mot *clérical* est devenu sur les lèvres de plusieurs un terme d'injure ou de mépris. Eh bien ! frères qui m'écoutez, relevez cette expression, et parez-vous-en comme d'un titre de gloire. Sans crainte et sans honte, dites-vous *cléricaux*, c'est-à-dire chrétiens attachés au sacerdoce, chrétiens respectueux envers le sacerdoce, chrétiens dociles au sacerdoce et par là même au Christ, source et principe du sacerdoce (1). » Il faut écouter ce langage d'or, le méditer, le suivre ; il exprime en peu de mots toute la philosophie de l'Église, société surnaturelle. Respect, obéissance au sacerdoce ; là est le devoir du catholique, là est le salut de la société chrétienne.

Faire connaître et aimer le prêtre, cet homme si chéri de Dieu, qui participe d'une façon si mystérieuse à la puissance et à la bonté divines, est une douce obligation à remplir. Notre prédi-

(1) Discours cité, p. 25.

cateur n'y manque point. Il voit aussi, à côté du prêtre, une autre personne consacrée, un nouveau fleuron de la couronne de l'Église, le *religieux* ; il veut dès lors, répondant aux sentiments bien connus de l'Église dont il est l'organe, donner aux fidèles qui ne le sauront jamais trop, l'enseignement véritable de l'*état religieux*. A expliquer cette belle doctrine de la vie religieuse qui a été exposée dans les écrits des Pères, dans les œuvres de Bossuet avec une éloquence sublime, le chanoine Sauvé apporta un zèle d'autant plus vif qu'il demeure toujours *religieux*, non par état, mais par goût et par grâce. On l'a vu dans cette importante période de sa vie, qui s'étend de la vingtième à la trentième année, le cœur tout pénétré de l'amour de Dieu et ne voyant pour satisfaire ses désirs enflammés qui éclataient dans la solitude de la Trappe, que l'entrée en religion. Dom Guéranger ressuscite en France la vie monastique, Henry Sauvé est attiré par l'idéal bénédictin. Le P. Lacordaire va quitter Rome, d'où partent toujours les saintes et nobles libertés, et apporter à son pays, à la France, avec la liberté augmentée et fortifiée de la prédication de la divine parole, la liberté de l'habit monacal, l'étudiant de Rennes songe à s'attacher à ses pas et à devenir son collaborateur. Plus tard, devenu clerc au Grand-Séminaire du Mans, il est encouragé par son directeur, M. Fillion, à faire une retraite à



Paris, dans l'une des maisons des Pères de la Compagnie de Jésus, pour se fixer sur la vocation particulière aux illustres enfants de saint Ignace de Loyola. Professeur au Collège de Château-Gontier, il étudie la règle des Passionnistes et écrit à leur Général (1). Prêtre-vicaire à Saint-Vénérand de Laval, il dit adieu au ministère paroissial et se dirige vers les pieux sommets de Notre-Dame de Chalais, où il prend l'habit de saint Dominique et s'exerce à la vie des Frères-Prêcheurs, de toute son âme, mais — semble-t-il d'abord — inutilement. Plus tard, dans son séjour d'étudiant à Rome, il reçoit d'un religieux dominicain, très versé dans la spiritualité et dans la difficile connaissance des âmes, cette parole qui est un baume aux plaies non encore cicatrisées de son pauvre cœur et une explication lumineuse et réconfortante des aspirations toujours vives de son esprit : « Il y a des âmes que Dieu attire constamment vers *l'état religieux* et qui ne réussissent point à se fixer dans un ordre. Croyez-le bien : Dieu agit de la sorte pour les tenir toujours en haleine, les empêcher de déchoir et les faire parvenir à la perfection chrétienne (2). » Cet excellent Père est l'ange qui l'excite, comme autrefois le prophète Elie, à poursuivre sa marche dans le

(1) Ce détail n'a pas été mentionné plus haut.

(2) Ce détail m'a été communiqué par M. Daligault, supérieur du Grand-Séminaire de Laval.

désert, à ne point demeurer endormi à l'ombre du génévrier, mais bien à gagner les hauteurs où Dieu se manifeste, les hauteurs de l'Horeb (1). Le chanoine Sauvé reste religieux par le cœur et il parle de cet état de la perfection évangélique *con amore*.

Le 12 septembre 1867, il prend la parole dans la chapelle du Carmel de Laval, à l'occasion de la cérémonie de Vêtue d'une religieuse. Prenant pour base l'enseignement de saint Thomas sur la perfection, il commence par démontrer que les évêques sont constitués dans l'état de perfection, tandis que les religieux sont par état obligés d'y tendre; de là il explique ce qu'est la perfection chrétienne, puis la perfection religieuse. Vers la fin du discours, après avoir félicité la nouvelle fiancée de Jésus d'offrir à Dieu *le sacrifice du matin* et les prémisses de sa vie, il s'abandonne à un lyrisme plein de grâce et de suavité : « Que la violette ne vous surpasse pas, ma sœur, en humilité, le lis en pureté, la rose en charité. Embaumez du parfum de vos vertus la sainte montagne du Carmel, sur laquelle la main du Seigneur vous a placée, et de là que ce parfum vivifiant, porté au loin dans le souffle de votre prière, dans la flamme de vos holocaustes, attire toujours plus les âmes vers votre divin Époux, console la

(1) III<sup>e</sup> Livre des Rois, xix, 5-9.

Sainte Église et réjouisse la cour céleste.... » Dans l'auditoire d'élite réuni en cette circonstance se trouve le père de l'une des religieuses, venu tout exprès à Laval pour assister à cette touchante cérémonie (1). Charmé du discours, il dit ensuite à sa fille : « Je ferais bien vingt lieues exprès pour entendre une telle parole (2). »

Le vendredi 16 juin 1871, le chanoine Sauvé enrichit son œuvre oratoire d'un splendide discours, à l'occasion de la profession religieuse de M<sup>me</sup> Catherine de Montalembert dans l'Institut du Sacré-Cœur. Cette cérémonie a lieu, le jour même de la fête du divin Cœur, dans la communauté que la congrégation de la vénérable Mère Barat possède à Laval.

Le chanoine Sauvé suivait avec un intérêt particulier la vocation religieuse de M<sup>me</sup> Catherine de Montalembert, l'une des trois filles de l'illustre défenseur de la cause catholique en France, à notre époque. Ami des deux oncles de la novice, de M<sup>sr</sup> Xavier de Mérode, archevêque de Mélitène, ministre des armes de Pie IX, du comte Werner

(1) Les âmes pieuses ont beaucoup de joie à suivre les détails de cette cérémonie. *Cérémonial de la Véture, de la Profession, de la Prise de Voile, du Jubilé, de la Sépulture chez les Religieuses Carmélites-Déchaussées*, p. 9-34, in-8°. Rennes. Alp. Le Roy, 1884. Non dans le commerce.

(2) D'après une lettre de la Mère Prieure Thérèse de Saint-Augustin. Lettre du 30 mars 1896.

de Mérode, député du Nord, il avait eu la douce satisfaction, à son retour de Rome en 1862, de passer quelques jours au château de Maiche, dans le Doubs, qui était la propriété du comte de Montalembert. L'éloquent orateur était absent à cette époque; sa fille, M<sup>lle</sup> Catherine, fit, avec ses deux sœurs, les honneurs de la maison et se montra châtelaine aussi bienveillante qu'hospitalière. Peu de temps après, la gracieuse hôtesse se détournant « de tous les parfums de la vie pour ne plus respirer et regarder que vers le ciel », vint dire à son père : « Adieu; tout est fini. Je vais mourir, mourir à vous, mourir à tout (1). » L'abbé Sauvé fut heureux de cette courageuse détermination qui présageait bien de l'avenir. De son côté, la pieuse novice de Conflans donnait de ses nouvelles au chanoine de Laval et lui annonçait l'entrée dans la même congrégation religieuse de sa tante, M<sup>me</sup> Albertine de Mérode. Elle ajoutait dans une lettre ces lignes : « Votre bon et constant souvenir me rend bien reconnaissante. Quoique je

(1) *Les Moines d'Occident*, par le comte de Montalembert. Tom. V. *Conversion de l'Angleterre par les Moines*. III, p. 392. Un vol. in-12. Nouvelle édition. Paris. Lecoffre, 1878. Les pages qui terminent le livre XVII<sup>e</sup>, consacré aux *Religieuses anglo-saxonnes*, sont parmi les plus belles de la langue française. L'illustre écrivain, avec un art délicat a su joindre ses souvenirs de famille à ceux des âges anciens : « Ce que nous n'avions entrevu qu'à travers les âges et à travers les livres s'est dressé un jour devant nos yeux baignés des larmes d'une angoisse paternelle. »

doive être à présent oubliée du monde, je ne puis vous mettre au nombre de ceux qui ne penseront plus à moi et je vous demande de me continuer particulièrement un souvenir pieux devant Notre-Seigneur au saint sacrifice de la messe afin qu'il fasse de moi une vraie religieuse, ce qui est tout ce que je puis désirer de meilleur en ce monde à présent (1). » Dès 1862, elle avait également écrit qu'elle espérait bien que dans un jour pas trop éloigné elle aurait l'honneur et le plaisir de le revoir (2). Ce jour arriva, au lendemain des horreurs de la terrible guerre franco-allemande, quand obligée de se mettre à l'abri de l'invasion prussienne, la Maison-Mère, avec la Supérieure générale et les novices de Conflans, se trouva de fait transférée à Laval.

Ce 16 juin 1871, le chanoine Sauvé est légitimement fier de l'honneur qui lui est fait d'adresser la divine parole à la nouvelle professe (3) en lui exposant les mystérieuses grandeurs de sa

(1) Lettre du 2 février 1864. Conflans.

(2) Lettre du 18 juillet 1862. Mathe.

(3) Une autre religieuse, M<sup>me</sup> Onfroy, faisait également sa profession en ce jour. S'adressant à elle, le prédicateur disait : « Quant à vous, ma sœur, plus heureuse que votre compagne, vous êtes ici sous le tendre regard de votre père, généreux chrétien des temps antiques, qui, lui aussi, a su se dépenser pour l'Église et pour sa liberté en favorisant, par de nobles paroles et par des actes féconds que les catholiques n'oublieront point, l'œuvre des zouaves pontificaux. »

consécration. Il évoque d'abord, en présence du comte Werner de Mérode, député à l'Assemblée nationale de Versailles, de M<sup>me</sup> la vicomtesse de Meaux, fille également de M. de Montalembert, les seuls proches parents de la religieuse qui ont pu assister à cette cérémonie, les touchants souvenirs du passé et parle ainsi du grand orateur que la mort a enlevé le 13 mars de l'année précédente : « Mes yeux ont beau chercher encore, ils ne sauraient rencontrer, hélas ! ce père qui n'est plus, ce père si fort et si tendre qui vous entourait d'une si vive affection, et à qui vous prodiguiez en retour les trésors de votre cœur. Quel vide non seulement pour vous, ma sœur, pour les vôtres, pour ses nombreux amis, pour ceux-là même qui, comme moi, ont eu le bonheur de l'approcher quelques instants, mais aussi pour la France qu'il aimait tant et pour l'Église qu'il aimait encore mieux, pour l'Église qu'il a si éloquemment et si vaillamment défendue dans ses écrits et dans ses discours, dont l'un, au témoignage de Pie IX, *vivra à jamais dans la mémoire des gens de bien* ! Ah ! j'aime à penser qu'en ce beau jour votre père applaudit du haut du ciel à votre sacrifice et qu'un à ces saints religieux dont il a exhumé, fait revivre et immortalisé les vies et les vertus, il vous adresse les paroles de la Sainte Église aux Vierges : « Viens, ma bien-aimée, viens contracter avec le Christ une alliance

éternelle (1)... » L'orateur donne ensuite de beaux et théologiques développements à ces trois pensées qui s'accordent avec la fête du jour et le nom même de la congrégation religieuse dans laquelle M<sup>me</sup> de Montalembert fait profession : « Quel est ce cœur auquel vous allez vous unir ; quel genre d'union allez-vous contracter avec lui ; quels devoirs résulteront pour vous de cette union. » On comprend que ce discours est l'épithalame de la vie religieuse et l'éloge, suivant l'éloquente et suave manière des Pères de l'Église, de la virginité, aimée et suivie pour l'amour de Jésus-Christ. « Les vierges consacrées à Dieu par la profession sont éminemment les épouses du Christ ; elles appartiennent en effet, et cela d'une façon toute particulière, à ces noces que Jésus-Christ a contractées avec toute l'Église et dans lesquelles il est l'Époux.... Les vierges par le fait même de la profession s'unissent réellement au Christ d'une façon toute mystérieuse et intime, et par conséquent, sous ce rapport, elles ont plus que le sacrement puisqu'elles ont dans sa plus haute perfection la réalité dont le sacrement est le symbole (2). » Cet incontestable principe admis, le prédicateur est en droit de dire : « Gardez-vous donc, mes sœurs, d'ajouter ce qu'une de vous,

(1) *Notes pour sermon prêché à l'occasion de la profession de Mme C. de Montalembert. Manuscrit inédit.*

(2) Manuscrit cité.

si je ne me trompe, a dit un jour à son père et à sa mère : « *Adieu, tout est fini. Je vais mourir, mourir à vous, mourir à tout. Je ne serai jamais ni épouse ni mère* (1). » Ces belles et fortes paroles ne sont vraies qu'à moitié. La religieuse qui n'est plus qu'à Dieu est excellemment *épouse* et *mère*, elle devient l'épouse intime du Christ et si elle est pleine de son esprit, elle peut enfanter des enfants spirituels qui seront sa joie et sa couronne, en un mot, elle a cet étonnant privilège de joindre les joies de la maternité spirituelle à l'honneur incorruptible de la virginité (2). »

L'orateur termine son discours par l'exposition des trois principaux devoirs qu'impose la sainte et irrévocable alliance contractée avec le Cœur de Jésus : une éminente sainteté, une inviolable fidélité, un amour complet. Trois ans plus tard, il a l'occasion de revenir sur cette belle doctrine à propos de la consécration solennelle au Sacré-Cœur de Jésus que les religieuses de Notre-Dame de la Charité d'Évron ont voulu faire de leur congrégation. Il remarque justement que la fonda-

(1) *Les Moines d'Occident*. Tom. V, p. 392. Lacordaire a dit de ce travail dans une lettre à l'auteur : « C'est un délicieux et excellent ouvrage, destiné à devenir le *Vade mecum* de tous ceux qui se consacrent ou veulent se consacrer à la vie religieuse. » Lettre citée par M. de Meaux : *Montalembert*. Un vol. in-18, p. 259. Paris. Calmann-Lévy, 1897.

(2) Manuscrit cité.



trice de cette communauté si bienfaisante en plusieurs diocèses, en ceux de Laval et du Mans à titre spécial, et la Bienheureuse Marguerite-Marie étaient contemporaines, que l'Institut religieux des Sœurs de la Charité d'Évron et le culte public du Cœur sacré ont, historiquement parlant, à peu près le même âge et voient leurs berceaux presque côte à côte; puis il ajoute cette considération : « Le but primitif et principal de votre congrégation, je veux dire l'instruction des enfants avec la visite et le soulagement des pauvres malades, n'est point sans rapport avec le Cœur adorable du divin Maître. Et en effet, c'est sur son cœur que Jésus pressait les petits enfants qu'il appelait à lui; c'est de son cœur, imprégné d'une céleste tendresse, que partaient les bonnes paroles qu'il leur adressait et qui étaient autant de bienfaits pour eux; car *bien dire* pour Jésus, c'est bien faire; n'est-ce pas encore dans son cœur compatissant que Jésus ressentait les souffrances des malheureux; et n'est-ce pas son cœur qui conduisait ses divines mains, quand il les imposait sur les malades et qu'il les guérissait? Et, comme avec le temps, votre congrégation, mes sœurs, en est venue à ce point d'exercer les diverses œuvres de miséricorde qui s'offrent à votre zèle, ne peut-on pas dire qu'elle est comme calquée sur le Cœur adorable de Jésus, en qui la miséricorde se déploie sous ses deux formes, la *compassion* et l'*action*?

Sublime et touchante vocation que la vôtre, mes sœurs, qui vous fait participer à la miséricorde agissante et compatissante de Jésus, et vous établit ainsi comme les vicaires et les suppléantes visibles de son invisible amour (1). »

Quelque forme qu'elle revête, qu'elle soit contemplative comme Madeleine ou principalement active comme Marthe, la vie religieuse est toujours de soi noble, sainte, admirable et partant digne de la plus grande estime. Les divers ordres religieux — suivant la pensée de M. Olier que rappelle souvent notre théologal — ont pour fin spéciale d'honorer quelque mystère de Jésus-Christ ou de pratiquer de préférence l'une ou l'autre de ses divines vertus ; ainsi les Chartreux reproduisent surtout la vie solitaire et silencieuse du Sauveur, les Bénédictins et les Cisterciens sa vie d'oraison et de travail, les fils de saint Dominique sa vie doctrinale et enseignante, ceux de saint François d'Assise sa vie pauvre, les Jésuites sa vie apostolique. Certaines circonstances ont amené

(1) *Discours prononcé le lundi 4<sup>er</sup> juin 1874 dans la chapelle des Sœurs de la Congrégation d'Évron, à l'occasion de leur consécration solennelle au Sacré-Cœur de Jésus.* Une brochure in-8° (Laval. Mary-Beauchêne, 1874), p. 21-22. Plan du discours : « Je vous entretiendrai, mes sœurs, de l'acte même que vous vous proposez d'accomplir, je veux dire, de la consécration de votre institut tout entier au Sacré-Cœur de Jésus, consécration dont j'essaierai de vous montrer successivement la nature et les excellences, les motifs, les effets et les fruits. »

le chanoine Sauvé à expliquer ces vocations particulières qui, par leurs buts et mérites spéciaux, contribuent à la splendeur de l'Église. On l'a vu déjà montrer la vie ardente quoique cachée, la vie enflammée d'un saint zèle pour la gloire de Dieu qui est la vocation de la Carmélite. Ses paroles rappellent une belle pensée de M<sup>gr</sup> Geay, évêque de Laval, qui, dans sa gracieuse expression, fait comprendre l'utilité sociale des âmes vouées à la prière « Le cœur de la Carmélite doit être un encensoir vivant, constamment balancé devant le Cœur de Jésus, dans lequel sa vie se consume à petit feu, sur les charbons ardents de l'obéissance, du mépris d'elle-même, et surtout, oh ! surtout de l'amour divin (1). » L'encensoir est un petit objet liturgique qui, dans l'acte solennel de la prière sociale, publique, a un grand rôle — ainsi l'âme contemplative — que le monde oublie ou ignore — envoie vers le ciel la bonne odeur de ses prières et de ses vertus ; elle donne par là une compensation aux péchés de la terre, détourne la vengeance de Dieu et attire même sa miséricorde.

Le chanoine Sauvé a aussi de bonnes occasions de rappeler à des populations chrétiennes les bienfaits des instituts hospitaliers. On sait que le 5 décembre 1850, à l'époque de ses études de

(1) Ces paroles sont inscrites sur l'image-souvenir de la prise d'habit de Sœur Marie-Joseph de Sainte-Thérèse.

Louvain, il a prêché dans l'ancienne chapelle de l'Hôtel-Dieu de Laval, le deux-centième anniversaire séculaire de la fondation de cette maison hospitalière. Il présenta alors le pauvre tel que la foi l'envisage, comme un autre Jésus-Christ. Qu'a fait le Sauveur pour le pauvre ; qu'a fait aussi sous ce rapport l'Église continuatrice de l'œuvre de son divin Époux ; que doivent faire les chrétiens pour entrer dans les vues de leur Maître, tel fut le sujet traité. Aujourd'hui, un autre anniversaire, également deux fois séculaire, se trouve pour l'Hôtel-Dieu de Saint-Julien, à Château-Gontier ; c'est le 27 janvier 1874 ; deux siècles, en effet, se sont écoulés depuis la venue, à Château-Gontier, des Religieuses Augustines de la Miséricorde de Jésus. Suivons l'orateur dans sa description de leur entrée en religion « Touchées des paroles divines et de l'exemple du très doux Sauveur, vous dites au monde, mes sœurs, un éternel adieu ; vous ne craignites point de vous arracher aux bras d'une famille en pleurs, de vous dérober aux caresses maternelles, d'abandonner votre pays natal et la maison de votre père, pour venir vous ensevelir dans cet hospice, afin de servir les indigents et les infirmes, et d'immoler votre vie au profit de tous ces infortunés qui trouvent en vous autant de mères affectueuses que de servantes dévouées. Rien ne refroidit votre ardeur ; le spectacle de tant de souffrances qui se donnent rendez-vous dans

un hôpital ne fit qu'enflammer votre charité ; la maladie, hélas ! s'y joue de nos corps de mille façons là, dit Bossuet, elle étend, là, elle retire ; là, elle tourne, là, elle disloque ; là, elle relâche, là, elle engourdit ; là, sur le tout, là, sur la moitié ; là, elle cloue un corps immobile, là, elle le secoue par le tremblement. Mais tous ces maux et tant d'autres, dont les mondains peuvent à peine supporter la vue, vous ont attirées, vous, comme de célestes parfums ; et, en accourant pour les soulager, vous avez dit le mot de ces étoiles appelées de Dieu pour luire au firmament et récréer la terre de leur douce clarté : *Adsumus*, nous voici (1) ! »

On peut penser que dans cette description de belle allure, l'orateur a retracé une scène touchante de sa propre famille ; le 30 juillet 1849, celle de ses deux sœurs qu'il avait tenue sur les fonts baptismaux, M<sup>lle</sup> Clémentine, « touchée des divines paroles et de l'exemple du très doux Sauveur », s'était séparée de sa famille et avait frappé, en qualité de postulante, à la grille claustrale des Religieuses de l'Hôtel-Dieu, à Laval. On devait beaucoup attendre d'une novice qui faisait ainsi part à son frère Henry de ses intimes sentiments :

(1) Discours prononcé le 27 janvier 1874.... Brochure in-8°, p. 13 et 14. (Laval. Mary-Beauchêne, 1874.) — L'Hôpital est le théâtre touchant des miséricordes divines, l'asile assuré des pauvres malades, un rempart puissant pour la ville. (Château-Gontier.)

« Le moment approche où l'on jugera si je puis être admise à l'insigne faveur qui me confond et m'anéantit; et je sens que si mes mères et mes sœurs, n'écoutant que leur indulgence et leur charité et espérant que l'avenir réparera le passé, n'osent pour ainsi dire me refuser le partage d'un titre qui fait leur bonheur et leur gloire, il n'en est pas moins vrai que la sainte alliance à laquelle j'aspire ne sera réelle qu'autant qu'il y aura une véritable harmonie entre le Cœur adorable de Jésus et le mien. Et cependant, que de misères dans ce pauvre cœur! au moins se sent-il pressé d'un ardent désir de conversion sincère, absolue, universelle; il sent si bien que le joug du bon Maître n'est doux que pour ceux qui l'embrassent tout entier et avec la résolution effective de toujours ployer sous ce joug, dont le poids s'allège aussitôt qu'on l'agrée? (1) » Les espérances fondées sur cette intelligence de la vie religieuse, sur cette humilité et cette docilité du cœur, ne pouvaient tarder à apparaître en beaux et riches fruits. Pendant vingt-neuf années, M<sup>me</sup> Sauvé fut vraiment l'âme de sa communauté, soit dans l'œuvre capitale de la direction des novices, soit dans la charge de Supérieure qu'on lui confia à deux reprises. La Mère Letourneurs n'avait-elle pas dit « de Clé-

(1) Lettre du 17 mai 1851. — M<sup>me</sup> Sauvé a prononcé ses vœux le 25 août 1851.

mentine encore novice, que l'Institut ne recevait pas un sujet semblable tous les cent ans (1)? »

Parlant à Château-Gontier, le frère de Clémentine fait le portrait des religieuses hospitalières en général, et celui de sa douce sœur de Laval en particulier : « Contemplez, je vous prie, une de ces élues du Seigneur, revêtues d'entrailles de miséricorde, de bonté, d'humilité, de patience, contemplez-la au chevet de ces malades qu'hier elle ne connaissait pas encore, et qu'aujourd'hui elle traite avec des entrailles maternelles; recueillez les douces et fortifiantes paroles qui s'échappent de sa bouche moins encore que de son cœur et qui souvent valent mieux que tant de remèdes; voyez ces mains délicates panser leurs plaies avec une vénération que la pudeur embellit, retourner leur lit de souffrance, soutenir leur tête courbée par la force du mal, offrir affectueusement à leurs lèvres brûlantes la douce boisson qui les rafraîchit, leur parler du Dieu qui réjouit leur enfance : quel doux et touchant spectacle ! Les esprits célestes ne le contemplent pas sans une vive allégresse, et les hommes les plus indifférents en sont émus jusqu'aux larmes (2). »

(1) Couanier de Launay. *Histoire des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph (France et Canada)*, tom. II, p. 342. Un vol. in-8° (Paris, Palmé, 1887). M<sup>me</sup> Sauvé est décédée le 30 mars 1878.

(2) Discours cité, p. 16 et 17. — M. Hubert, médecin en chef des hôpitaux, à Laval, apprécie ainsi la conduite de

Oh ! les belles couleurs avec lesquelles une main pieusement fraternelle peint une image religieusement chérie !

Mais ce qui inspire si bien l'orateur, c'est aussi l'amour du malade et du pauvre. Ce noble mobile donne à son éloquence une véhémence justement vengeresse : « Comment qualifier la conduite de ces hommes qui voudrait à tout prix éloigner de nos hôpitaux la religieuse ou la sœur de charité, le prêtre qui leur administre le pain des forts, et l'image du divin Crucifié dont la vue soutient les pauvres malades et ranime leurs fidèles servantes ? Les cruels ! ils ne veulent donc pas, ô mon Dieu, que le pauvre soit honoré, aimé, soulagé, consolé ! Car, je vous le demande, chrétien, que serait un hôpital sans Christ, sans prêtre, sans religieuses ? Ah ! ce ne serait plus un Hôtel-Dieu, c'est-à-dire le palais du Christ réellement présent en cette

M<sup>me</sup> Sauvé, supérieure de l'Hôtel-Dieu, dans un *Rapport au ministre de la guerre sur le service des salles militaires dans les hôpitaux de Laval pendant la guerre (1870-1871)* : « Oubliant les exigences d'une santé souvent précaire, elle a pu résister à toutes les fatigues, organiser tous les services et communiquer à tous ceux qui l'entouraient le zèle, l'activité, le dévouement qu'elle apporte en toutes choses et qui semblaient grandir avec les besoins. Soutenue par une force morale supérieure à toutes les épreuves, parce qu'elle trouve son principe dans une soumission religieuse à la volonté de Dieu, elle s'est montrée en toute circonstance femme d'un mérite exceptionnel et toujours à la hauteur de sa sainte mission. »



église sous les voiles eucharistiques, et caché mystiquement dans ces salles sous les livrées de la pauvreté et de la douleur; ce ne serait plus un lieu d'honneur et de consolation pour l'indigent, ce serait une sorte de prison sans lumière et sans espérance, ou comme un tombeau anticipé avec sa triste nuit et ses secrètes horreurs (1). »

Les hommes de la Révolution sont capables de cette œuvre; pour atteindre la religieuse, ils ne redoutent pas de frapper le pauvre. Depuis 1874, ils ont pratiqué la laïcisation d'hôpitaux, et si ce fléau ne s'est point abattu sur les catholiques contrées de l'Ouest, il a malheureusement exercé en beaucoup d'autres endroits ses terribles ravages. L'orateur envisage cependant l'avenir sans crainte : « Si plus tard, dit-il aux religieuses, ce qu'à Dieu ne plaise, des jours mauvais, semblables aux jours néfastes qui ont déshonoré la fin du siècle dernier, venaient à se lever sur notre infortunée patrie, vous vous rappelleriez la conduite héroïque de vos sœurs d'alors; et l'œil fixé sur cette humble vierge de votre institut, qui versa généreusement son sang pour ne pas trahir sa foi, vous aussi, attachées d'esprit et de cœur comme elle aux enseignements du Christ proclamés par la voix du Pontife romain dont vous êtes les filles très dociles et très dévouées, vous pré-

(1) Discours cité, p. 17.

férieriez, au besoin, la mort à l'apostasie, et, ainsi que votre sœur Monique, liée sur la planche fatale, à qui l'on disait : *Fais le serment, et tu es sauvée*, vous répondriez : *O Dieu ! préférer une vie passagère à une vie glorieuse et immortelle ! Non, non, plutôt mourir (1).* »

L'obéissance qui est la note caractéristique de la vraie religieuse ainsi que la pierre de touche de sa sainteté doit monter jusqu'à l'héroïsme : voilà l'enseignement viril que le chanoine Sauvé donne aux hospitalières de Saint-Julien, à Château-Gontier. Précédemment, le 13 avril 1872, il avait glorifié cette obéissance en faisant revivre devant les confrères de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, de Laval, la physionomie morale d'un saint religieux, d'un martyr des fédérés de la Commune de 1871, à Paris, du P. Léon Ducoudray, S. J., qui avait été son élève et était resté l'un de ses plus chers amis. « Oh ! la grande et belle vertu, messieurs, — proclamait-il — que l'obéissance et surtout l'obéissance religieuse ! Obéir à Dieu dans la personne de ses supérieurs, ce n'est ni déchoir ni s'avilir ; c'est s'ennoblir et régner. C'est être roi de ses mauvais penchants, c'est mettre l'ordre dans tout son être ; c'est devenir apte aux grandes choses, aux fortes résolutions, aux vertus héroïques, aux sublimes sacrifi-

(1) Discours cité, p. 21.

ces. N'est pas martyr qui veut. Le R. P. Ducoudray n'a eu l'honneur d'une mort triomphante que parce qu'il a eu la gloire d'une obéissance parfaite (1). » Les principes et les faits attestent la vérité de cette doctrine. Est-il hors de propos d'observer qu'un illustre enfant de Laval (2), après avoir vécu en saint religieux et succombé en martyr, ayant offert courageusement aux balles sa poitrine — tabernacle vivant de l'Hostie sainte (3)

(1) *Allocution sur le R. P. Léon Ducoudray*. Brochure in-8°, p. 28. (Laval. Mary-Beauchêne, 1872.)

(2) Le P. Ducoudray a été baptisé en la paroisse de la Trinité (aujourd'hui paroisse de la Cathédrale), le 6 mai 1827.

(3) Je suis porté à croire que le mercredi 24 mai, jour de sa mort, le P. Ducoudray a communiqué deux fois. Il est certain d'abord que le Révérend Père a communiqué le matin même de ce jour, en même temps que M<sup>re</sup> Darboy, M<sup>re</sup> Surat, M. Deguerry, le P. Olivaint et le P. De Bengy. (*Léon Ducoudray*, par les PP. Daniel et Mercier, S. J. Un vol. in-18, p. 324. Paris. V. Retaux, 1893.) Par ailleurs, le P. de Pontlevoy, dans ses *Actes de la captivité et de la mort des RR. PP. Olivaint, Ducoudray, etc.*, dit expressément que le P. Ducoudray, allant au supplice, porta la main à sa poitrine, se recueillit et prit, dans le sachet, suspendu à son cou, le saint Viatique pour la vie éternelle. Les PP. Daniel et Mercier disent simplement : « On vit le P. Ducoudray entr'ouvrir sa soutane, et porter la main à sa poitrine, pour indiquer sans doute qu'ils allaient être fusillés », p. 331, *op. cit.* Cette dernière explication satisfait moins que la parole expresse du P. de Pontlevoy. Le P. Ducoudray, à mon sens, a communiqué deux fois dans la même journée; assuré de sa mort prochaine, de sa mort violente — assurance qui n'a été donnée que plusieurs heures après la communion du matin — il a suivi, en théologien, l'opinion de saint Alphonse et du cardinal de

— a donné au théologal de l'église de son baptême l'occasion solennelle de montrer la réalisation en sa personne de la perfection religieuse, l'offrande pure de tout son être et dans la vie et dans la mort?... *Hostie pour Hostie.*

Lugo, S. J., éminent à la fois et comme savant et comme prince de l'Eglise. V. *Theologiæ moralis Elementa*. Haine. Tom. III. Editio secunda, p. 53. — Rosset. — Benoît XIV. — *De Synodo diæcesano*, lib. VIII, c. XI, n. 2.

---

## CHAPITRE II

### **Discours de circonstances** (*suite*).

(1855-1875)

Consécration des églises du Louroux-Béconnais (Maine-et-Loire) et de Juvigné (Mayenne). — Les cimetières catholiques. — Translation des reliques de saint Prosper à Andouillé (Mayenne), de sainte Crescentia au Tremblaye (Maine-et-Loire). — Le pèlerinage d'Aix-la-Chapelle. — Pèlerinages à Saint-Fraimbault-de-Lassay, à Notre-Dame de l'Épine, à Évron. — Couronnement de Notre-Dame d'Avénières, à Laval. — Les pèlerins de Laval à Pontmain, au Mont-Saint-Michel. — Les orphelins de la guerre : sermons à la cathédrale de Laval et à Notre-Dame de Mayenne. — Les soldats tués à l'ennemi : sermons de Bruges (Belgique).

Fidèle à sa mission, l'orateur sacré poursuit sa route. L'Eucharistie, honneur du prêtre, modèle du religieux, a ses temples qu'elle remplit de sa gloire, sépare de tout ce qui est profane, en lui communiquant quelque chose de sa sainteté. Les catholiques ne sauront jamais trop la dignité de leurs églises. La plus pauvre église de village, même dépourvue de style, n'a-t-elle pas une beauté et une grandeur spéciales que l'œil du chrétien, sous le jour de la foi, découvre avec

joie? Le temple catholique « est une partie de l'espace séparée des autres, un lieu choisi entre mille, que l'Église par ses bénédictions a fait sortir de la sphère des choses ordinaires, pour le faire entrer dans la sphère des choses saintes et sacrées à proprement parler et qui désormais ne doit plus avoir d'autre destination religieuse (1) ». Tel est le grand principe qui doit s'ancrer dans l'esprit du catholique, pour l'établir constamment dans le vrai et l'empêcher de suivre ce mauvais vent de sécularisation qui, de nos jours, souffle en tempête de toutes parts. Allant ensuite au cœur de la doctrine, chacun reconnaîtra que « les églises sont les lieux destinés à donner abri au Christ eucharistique.... Est-il un palais de roi ou d'empereur qui puisse être comparé à une église? Les personnes ennoblissent les lieux qu'elles habitent, elles leur communiquent comme une certaine empreinte, comme certaines effluves de leur vie. La majesté royale déteint sur le palais qui lui sert de résidence. Quelle gloire, quelle splendeur donc ne doit pas communiquer à une église la présence de l'Hôte divin qui veut y résider! Est-ce que les murs, est-ce que les voûtes d'un temple ne reçoivent pas un singulier éclat de leur rapport

(1) *Notes pour la consécration de l'église du Louroux-Béconnais*. Manuscrit inédit. Division du discours : « Qu'est-ce que les temples? Pourquoi des temples? Pourquoi les temples sont-ils consacrés? »

avec le Saint-Sacrement (1)? » Le fait est certain ; et même toutes les parties du temple catholique, pénétrées des bénédictions et de la consécration épiscopales, rendent en flots abondants sur les fidèles les grâces reçues. Les églises, par suite de leur consécration, acquièrent une sorte de vertu surnaturelle « non que les églises étant choses inanimées soient susceptibles de recevoir la grâce sanctifiante ou les vertus infuses dont les esprits sont seuls capables, mais par suite de cette sorte de vertu surnaturelle, les églises sont rendues aptes au culte divin, en ce sens que les fidèles retirent de là une certaine dévotion et se préparent mieux aux choses divines. Une église consacrée c'est entre les mains de Dieu un instrument particulier de certaines grâces pour les fidèles. Il n'est rien en cela qui doive nous surprendre. Dieu aime à se servir des choses sensibles pour agir sur l'homme dont la connaissance commence par les choses sensibles. Il s'échappe des murs imprégnés de l'huile sainte, de l'autel parfumé d'encens comme des odeurs de vie qui réveillent la foi et la piété des fidèles (2) ».

L'orateur donne ces utiles enseignements, le 30 septembre 1867, à la chrétienne population du Louroux-Béconnais, au diocèse d'Angers, qui

(1) Manuscrit cité.

(2) Manuscrit cité.

assiste pleine d'allégresse à la consécration de sa belle église, due à la générosité de l'illustre défenseur de Pie IX, La Moricière. Deux évêques et un archevêque sont présents : M<sup>gr</sup> Angebault, évêque d'Angers, M<sup>gr</sup> Charbonneau, évêque de Jassen, vicaire apostolique de Maïssour, M<sup>gr</sup> de Mérode, archevêque de Mélitène, à qui ont été réservés les honneurs de la cérémonie de consécration. Dom Guéranger, abbé de Solesmes, assiste aussi à la fête. On voit au premier rang la noble châtelaine du Chillon, M<sup>me</sup> de La Moricière, veuve du général et qui, hélas ! se trouve seule dans cette église, œuvre de prédilection de son mari. Le chanoine Sauvé est le prédicateur demandé par M. Brouillet (1), curé du Louroux. « L'orateur, au témoignage excellent de M<sup>gr</sup> Besson, ne pouvait être mieux choisi pour parler de La Moricière. Il était d'ailleurs fort agréable aux trois prélats, et M<sup>gr</sup> de Mérode l'honorait depuis longtemps de son amitié (2). » L'abbé Sauvé envoie au général ce pieux hommage : « La Moricière a été dévot au

(1) Lettre du 27 octobre 1866. Le Louroux. — Le chanoine Sauvé reçut l'hospitalité au Chillon. M<sup>me</sup> de La Moricière lui avait écrit le 19 septembre 1867 : « Laissez-moi vous dire que vous serez le bienvenu dans ma retraite. Hélas ! que n'est-il là pour vous recevoir celui qui s'intéressait tant à l'église. » Le général était mort le 11 septembre 1865, à Prouzel.

(2) M<sup>gr</sup> Besson. *Frédéric de Mérode. Sa vie. Ses œuvres.* p. 208.



Pape, jusqu'à tout lui sacrifier, et il s'est intéressé à la construction de cette église de la façon que vous savez et qu'il est inutile de rappeler. Oh ! général tant aimé et tant regretté, que n'êtes-vous ici pour jouir de cette belle et touchante solennité, pour contempler cette église commencée peut-être dans les douleurs et les larmes, et aujourd'hui couronnée de gloire et d'honneur, belle et ornée comme la fiancée pour son époux ! Mais, que dis-je ? La Moricière est ici, il y est par son souvenir vivant, il y est par ses bienfaits, il y est par sa noble compagne, si vraiment veuve et saintement désolée, il y est par ses filles, parées des grâces de leur âge et de celles de leurs vertus ; il y est encore, si j'ose dire, par son intercession auprès du Dieu qui l'a reçu, j'espère, dans le sein de sa miséricorde. N'y est-il pas par son illustre parent et ami, Monseigneur l'archevêque de Méli-tène, celui-là qui fut le chercher dans la catholique Belgique et qui fut plus tard, à Rome, et son chef intelligent et le fidèle exécuter de ses plans. Il convenait, ce semble, chrétiens, que l'église paroissiale du La Moricière d'Ancône fût consacrée par le Mérode du Vatican... (1) ».

Dans ce bel Anjou, si favorisé de tous les dons, à qui Dieu a accordé avec la rosée du ciel et la

(1) *Notes pour la consécration de l'église du Louroux-Béconnais.*

puissance de la terre les blés et les raisins en abondance, La Moricière a des imitateurs qui, comme aux âges de foi, assurent, par des fondations vraiment dignes, à leurs noms illustres cette immortalité précieuse que l'Église leur octroie. M<sup>gr</sup> Angebault, « dont les ans ont pu blanchir le front sans pouvoir glacer le cœur », encourage vivement ce renouveau d'esprit chrétien qui s'affirme dans la construction et la restauration des temples. L'orateur est heureux de saluer ce Prélat si méritant ; il se plaît à raconter les gloires d'une contrée à laquelle il a déjà donné une bonne partie de son cœur, et qui bientôt le recevra comme recteur de son Université, comme semeur de ces saines idées qui couvrent le sol de grandes et excellentes œuvres. Il sait aussi que le Maine n'est pas en retard sur la marche de la province voisine. Là, deux pontifes zélés, M<sup>gr</sup> Wicart, évêque de Laval, M<sup>gr</sup> Fillion, évêque du Mans, parlent comme leurs aînés dans l'épiscopat qui firent autrefois la France avec ses églises nombreuses et ses monastères, excitent en faveur des temples toutes les générosités, celles des riches, celles aussi très méritoires des petits et des humbles ; ils voient dans ces travaux, dans ces édifices pieux qui donnent à la terre un surcroît de beauté et au ciel un sujet de joie, une consolation aux misères, aux épreuves, aux ruines de l'époque. En ces circonstances mémorables de consécration d'église,

à Juvigné-des-Landes (Mayenne) et à Saint-Thomas de la Flèche (Sarthe), la parole du chanoine Sauvé éclate en accents, en cris de joie. Qu'il fait bon l'entendre dans l'explication des cérémonies expressives de la liturgie et la goûter avec les grâces suaves des prières du *Pontifical*! « Une église consacrée ne peut pas plus être consacrée de nouveau, dit-il, qu'un chrétien baptisé ne peut être baptisé une deuxième fois. La consécration d'un temple est de soi perpétuelle. Votre église est consacrée pour toujours. En vain les années passeront, en vain ces murs solides, ces voûtes élégantes, ces arceaux gracieux subiront les atteintes de la vieillesse et les ravages du temps qui n'épargne rien, tant que cette église sera debout, tant qu'elle restera substantiellement la même, elle ne perdra aucune des gloires de sa consécration, elle gardera sa jeunesse spirituelle et restera embaumée des onctions saintes, de l'encens sacré et des ferventes prières de cette grande journée (1). »

Le temple consacré s'élève en pays catholique au milieu du champ béni qui reçoit la dépouille mortelle des enfants de l'Église. Notre orateur,

(1) *Notes pour la consécration de l'église de Juvigné.* Manuscrit inédit. Plan du discours : « Toute église ou temple catholique est une source de gloire pour Dieu, une source de sainteté pour les individus et une source de prospérité pour les sociétés elles-mêmes. »

ami et observateur fidèle des règlements portés par la législation sociale ecclésiastique, désire voir tout près de la grande croix qui domine l'édifice sacré les petites croix destinées aux tombes des chrétiens. Aussi quelle peine n'éprouve-t-il pas en rencontrant dans une société qui se dit neutre en religion mais qui est réellement impie une opposition à des usages antiques et si rationnels ! De nos jours, on éloigne en effet de l'église le cimetière chrétien et l'on s'efforce de le séculariser. Le même chemin conduisait autrefois et à l'église et au cimetière. Beaucoup d'hommes ont oublié la route de leur première communion ; est-il dès lors étonnant qu'ils aient voulu éloigner d'un temple qu'ils n'aiment plus le cimetière qu'ils ne comprennent pas ; qu'ils l'aient relégué en dehors des portes de leurs villes, sous prétexte d'hygiène ? Le chanoine Sauvé déplore ces tendances et veut empêcher les catholiques de perdre la notion vraie de leurs cimetières. Délégué par Monseigneur l'évêque de Laval pour bénir le cimetière de Vautorte, il adresse ces mots : « Les cimetières étaient généralement auprès des églises, ils en étaient comme l'appendice, la prolongation. Les fidèles devaient aimer à dormir auprès de l'église où ils avaient prié, comme pour sentir mieux les parfums divins qui s'exhalent de l'adorable Eucharistie, pour être plus voisins du Très Saint-Sacrement, et pour qu'aussi leurs frères

vivants fussent moins prompts à les oublier. Dans ce rapprochement de la vie et de la mort, il y avait des enseignements. Cela rappelait les catacombes où les mystères de la mort étaient mêlés à ceux de la résurrection et de la vie (1). »

La pensée du cimetière chrétien et des catacombes porte naturellement l'esprit à considérer les reliques insignes des saints, les corps des martyrs. Souvent l'Église exhume de leurs tombeaux certains ossements, certains corps qui ont été les instruments de vertus héroïques et de miracles reconnus solennellement ; sa main pieuse les ravit à la nuit et au silence de la tombe, les met à la splendeur du jour, les place au milieu de l'or, des pierres précieuses sur les autels, élève des temples magnifiques pour les recevoir et les honorer. L'Église est pleine d'amour et de vénération pour les restes mortels de ses glorieux enfants ; elle place au rang des choses saintes ces ossements que la perfection chrétienne a consacrés pour toujours. Favoriser le culte des reliques est l'un des plus chers désirs de notre prédicateur. Plusieurs fois il communique à ses auditeurs les heureuses impressions et les émotions saintes qu'il a éprouvées autrefois, lorsque les pâles flambeaux qui le guidaient dans les sombres cou-

(1) *Notes sur les cimetières.* Manuscrit inédit. « Ce que c'est qu'un cimetière catholique. Quels sentiments ce lieu doit nous inspirer. »

loirs des catacombes lui montraient çà et là des noms de martyrs, des ossements saints et l'endroit où tant de chrétiens sont venus prier et puiser le courage pour bien vivre et surtout pour bien mourir.

A Andouillé (Mayenne), le chanoine Sauvé est l'orateur de la fête de la translation des reliques de saint Prosper, martyr, le dimanche 9 septembre 1860. Devant M<sup>gr</sup> Wicart, évêque de Laval, qui a obtenu du Saint-Père pour la belle église nouvellement construite cette insigne relique (1), exhumée du cimetière de Saint-Callixte, devant une foule énorme, il dit « avec ce ton de piété, cette éloquence de cœur, cet entrain de bon goût qu'on lui connaît (2) », quel est ce saint martyr, quels sont les droits tant particuliers que généraux de saint Prosper au culte des catholiques, comment pratiquer ce culte (3).

Cinq ans plus tard, le 5 septembre 1865, il

(1) Dans la chasse sculptée et décorée, on aperçoit la tête du saint martyr, ainsi que les os de ses bras et de ses jambes. M. le D<sup>r</sup> Bucquet, après un examen attentif de tous ces ossements, a déclaré que ce devait être un homme de 50 à 60 ans, haut de deux mètres et ayant été occupé à de durs travaux. Sur son crâne, il a signalé la trace évidente de la dent d'une bête ou d'un instrument contondant. » *Indépendant de l'Ouest*, dimanche 23 septembre 1860, numéro 2.267.

(2) *L'Indépendant de l'Ouest*, numéro cité.

(3) *Notes pour une instruction sur saint Prosper, martyr des catacombes*. Manuscrit inédit.

prononce un discours de ce genre dans une semblable translation solennelle. La précieuse relique d'un corps saint, d'un corps de martyr, a été extraite de la catacombe de Saint-Callixte, à Rome, le 26 février 1864; ce corps a été reconnu pour être celui d'une chrétienne portant le nom gracieux de *Crescentia* et ayant souffert le martyre; l'inscription funéraire placée devant la tombe en a fait foi et indiqué également la présence dans le même *lorulus* d'un chrétien, frère ou époux de la sainte, *Largianus* (1). Les précieux ossements, déposés dans des coffres couverts de fleurs naturelles, ont été transportés, par la Voie Appienne, dans une salle réservée aux corps saints des catacombes, à l'Apollinaire. Sur ces entrefaites, Louis Veuillot, « le grand écrivain, disons mieux, le grand chrétien », se trouve à Rome; il demande à Pie IX, pour un ami, un curé bâtisseur d'église, le corps de la chère sainte *Crescentia*. Un Père comme Pie IX peut-il refuser quelque chose à un

(1) L'inscription funéraire porte ces mots :

LARGIANUS ET  
CRESCENTIA  
FECERUNT SEBEBUS

En tête *Pro Christo*. Après l'inscription, la palme du martyr. Une lettre de M<sup>me</sup> la comtesse d'Esgrigny, en date du 26 août 1865, porte *Longianus* au lieu de *Largianus*. M<sup>me</sup> d'Esgrigny était à Rome en février 1864, au moment de la découverte des corps.

filz tel que Louis Veillot? Les précieuses reliques sont concédées et leur envoi est autorisé par le cardinal Patrizi, vicaire général de Sa Sainteté. L'heureux curé est M. l'abbé Biton (1), zélé pasteur d'une modeste paroisse dans le Craonnais angevin, Le Tremblaye, où « l'on a le sentiment de la paix comme on a la sensation de la fraîcheur. Le léger mouvement de l'air qui agite le feuillage semble une ébauche du rythme de la paix ».

Le 5 septembre 1865, c'est fête au village. Sainte Crescentia entre dans son temple qui la reçoit avec allégresse. Louis Veillot est là avec sa sœur, M<sup>lle</sup> Élise, et ses deux filles, Agnès et Luce. Crescentia, martyre de ces grands âges de la foi primitive, lui est une sainte de prédilection, qu'il suit pas à pas dans sa marche triomphale et dont il désire procurer la gloire. Sur sa demande, la valeureuse chrétienne a obtenu de la munificence pontificale la permission de s'éloigner du sol romain où elle était demeurée depuis tant de siècles dans l'humilité de la tombe et de venir, sous le beau ciel d'Anjou où tout croît de façon luxuriante, dans le pays de ceux que César appelait *andegavi molles*, mais qui a donné au Pape ces âmes viriles, La Moricière et de Quatrebarbes,

(1) Louis Veillot avait connu M. Biton, vicaire à Doué-la-Fontaine, diocèse d'Angers, lorsqu'il venait voir son ami M. Charles Sainte-Foi (Ch. Jourdain), qui habitait cette paroisse.



recevoir les honneurs terrestres qui lui sont dûs. La châsse même qui renferme les ossements de la sainte est un don de sa générosité; elle a été, en effet, acquise par les bénéfices opérés sur l'un de ses ouvrages : *le Guépier italien* (1) a payé le reliquaire de la Romaine Crescentia.

L'orateur de la fête, ami de Louis Veillot et désiré par lui en ce grand jour (2), s'efforce de traiter dignement son sujet. Il prend pour texte le gracieux souhait biblique que Rébecca, sur le point de quitter son pays pour suivre Éliézer et épouser Isaac, reçoit de ses frères : « Tu es notre sœur; puisses-tu croître en mille milliers, *crescas in mille millia* (3). » Et le discours entier roule sur ce nom de *Crescentia* qui « est toute une doctrine ». *Crescentia* a été par son martyre un accroissement, un agrandissement, une exaltation pour le Christ, et elle a trouvé dans son martyre un accroissement, un agrandissement, une exaltation pour elle-même. La belle doctrine du catholicisme sur l'Église, corps mystique du Christ, corps qui est comme l'appendice et la prolongation

(1) Cette brochure de Louis Veillot réfute vigoureusement les idées de M. de Persigny au sujet du gouvernement pontifical. Elle est datée de 1865, vigile de la Pentecôte. In-8° (Paris. Palmé).

(2) Diverses circonstances empêchèrent le distingué chanoine Claude, supérieur du collège de Combrée, d'accepter la prédication qui lui avait été d'abord demandée.

(3) Genèse, chap. xxiv, v. 60.

de l'humanité sainte, est expliquée très théologiquement; et Crescentia apparaît faisant croître Jésus-Christ et dans son corps mystique souffrant et dans son corps mystique triomphant. « O corps mystique du Christ, corps glorifié dans les splendeurs éternelles, je me réjouis de ce que vous avez dans les martyrs des membres pleins de grandeur et de beauté! Leur sang vous revêt d'une pourpre qui vous décore et vous embellit plus que je ne saurais dire, et l'on voit en vous comme on voit dans un jardin délicieux les roses briller au milieu des fleurs, les martyrs briller parmi les autres saints avec leurs couronnes empourprées (1)! » Le martyre d'autre part sanctifie et glorifie d'une manière admirable celui qui l'endure; il le marque, dans la vision béatifique, d'une couronne spéciale, l'auréole qui est la récompense particulière d'un combat particulier et de la victoire singulière remportée.

Louis Veuillot, sous le charme du discours, écrit ces lignes destinées au journal *le Monde*, lignes qu'il ne signe pas d'abord de son nom, afin de ne pas attirer sur le nouvel organe catholique les foudres impériales qui ont frappé *l'Univers*, mais qui portent toujours la marque de son grand style : « Pendant la messe, M. le chanoine Henry

(1) *Notes pour la translation des reliques de sainte Crescentia*. Manuscrit inédit.

Sauvé, théologal du diocèse de Laval, se chargea de donner au peuple ce grand enseignement de la sainteté du martyr et du triomphe. Il le fit selon sa coutume, avec une vaste doctrine et une éloquence pleine de lumière, de force et de douceur. Il prit son texte du nom même de *Crescentia*, dérivé de *crescere*, croître, et il expliqua comment la vie chrétienne doit être un accroissement du Christ en nous, de nous dans le Christ, du Christ et de nous dans le ciel. En vain l'on a l'habitude de vivre dans ces idées sublimes : elles se présentent sans cesse sous des aspects plus agrandis et plus magnifiques, et l'on est perpétuellement étonné et ravi des infinies richesses de l'aliment spirituel distribué par l'Église à ces hommes que le monde nourrit de vulgarités et d'erreurs. Le prédicateur décrivit la majesté des martyrs, *summi Regis legitimi et germani milites*; il parla de Rome et de Pie IX avec cet accent toujours plus vibrant du respect et de l'amour par lequel les âmes chrétiennes savent répondre aux injures de l'ennemi; il ouvrit les perspectives de cette vie éternelle que le chrétien peut atteindre en cheminant à travers l'obscurité des catacombes aussi bien qu'en marchant à la lumière du jour (1). »

(1) Louis Veillot a inséré cet article intitulé *Une fête de village* dans ses *Historiettes et fantaisies*. Un vol. in-12, 4<sup>e</sup> édition, p. 434-435 (Paris. Palmé, 1873). Je ne crois pas inutile d'ajouter à l'appréciation du *grand frère* celle de

Louis Veuillot devait aimer cette langue ferme et pleine d'une majesté toute romaine qui marquait ainsi l'exorde du discours : « Quand elle avait remporté une ou plusieurs de ces victoires éclatantes qui étendaient de plus en plus sa puissance sur le monde, Rome païenne décernait le triomphe à celui de ses généraux qui avait vaincu ses ennemis et reculé les frontières de son empire. Au jour marqué pour cette imposante cérémonie, plèbes et cohortes, chevaliers et patriciens, tribuns et consuls, tout un peuple suivant la voie sacrée montait au temple de Jupiter Capitolin, et au milieu de ce glorieux cortège apparaissait debout sur un char, dans l'attitude d'un triompha-

sa sœur, M<sup>lle</sup> Élise. Les paroles suivantes sont extraites d'une lettre du 26 décembre 1865, plus de trois mois après le discours sur sainte Crescentia, à l'abbé Sauvé qui prêchait alors l'Avent à Castres — la bonne ville du bon frère Melchior (du Lac) — : « On se dit que vous seriez mieux dans la chaire de Notre-Dame que le P. Hyacinthe qui dit là de scandaleuses choses. Il se proclame catholique apostolique avec Rome : *« Nous sommes avec l'Église catholique apostolique et Rome : ... nous sommes avec l'humanité ; ... nous sommes catholiques libéraux ; ... nous sommes démocrates ; ... nous sommes les hommes de l'avenir ; ... nous sommes avec le Progrès et nous crions : demain, demain ! Nous sommes avec les ouvriers dont je salue la blouse glorieuse, avec les ouvriers qui ont fait notre belle civilisation moderne. »* Tout ceci est textuel et toute pauvre fille que je suis, pas théologien, pas philosophe, je me demande si le P. Hyacinthe est dans la chaire de Notre-Dame pour nous dire ce qu'il est ou pour nous apprendre ce que nous devons faire, ce que nous devons être pour gagner le ciel. »

teur, le général que ses hauts faits avaient signalé à l'admiration du Peuple-Roi. Les auteurs qui nous racontent ces sortes de scènes antiques en ont laissé des descriptions superbes et pleines de magnificences. Mais, disons-le sans crainte, ces fêtes triomphales, quelque splendides qu'elles fussent, n'étaient qu'une ombre vaine et stérile auprès de ces triomphes pleins de grandeur et de majesté que l'Église catholique décerne durant le cours des siècles à ses vaillants héros et à leurs reliques glorieuses. Autant les saints du christianisme l'emportent sur les prétendus grands hommes du paganisme (je dis *prétendus grands hommes*, car le Christ seul fait les vraies grandes choses et les vrais grands hommes), autant les triomphes que l'Église décerne aux bienheureux qu'elle met sur ses autels l'emportent en véritable gloire sur les triomphes qu'il plaisait à l'antiquité païenne de décerner à ceux qu'elle proclamait illustres (1). »

(1) Manuscrit cité. — Les œuvres inédites de M<sup>gr</sup> Sauvé comprennent sur cette question des reliques deux importants discours dont l'un a été prononcé à Juvigné (Mayenne), l'autre au Mans, dans l'église de Notre-Dame de la Couture. Dans ce dernier discours l'orateur répond à ces questions : « En quoi consiste le culte des reliques ? Ce culte est-il légitime ? quelle est son importance, son esthétique, le rôle qu'il joue dans la liturgie de l'Église ? Quels sont les avantages que peuvent en retirer les fidèles ? quels sont les motifs de ce culte ? quelle est la pratique de ce culte ? »

L'honneur, la dévotion que le chanoine Sauvé porte aux reliques des saints, à leurs images et à leurs statues souvent miraculeuses, l'engage à favoriser de tout son pouvoir ces pieuses caravanes de fidèles allant en rangs nombreux et pressés aux sanctuaires consacrés à plus d'un titre, aux lieux saints de pèlerinages. Ses exemples fortifient sa parole. On sait assez, sans que nous ayons besoin d'insister davantage, sa piété et son zèle pour le pèlerinage aux tombeaux des saints apôtres, dans la basilique vaticane. En 1860 il se rend à Aix-la-Chapelle pour l'ostension solennelle des grandes reliques qui, tous les sept ans (1), amène d'innombrables pèlerins des diverses parties de la chrétienté. A son retour il intéresse vivement les paroissiens de la Cathédrale de Laval en leur parlant de quatre grandes reliques que l'on vénère dans la collégiale (église Notre-Dame) fondée par Charlemagne : La tunique de la sainte Vierge, les langes de l'Enfant-Jésus, le linge dont Jésus-Christ fut revêtu sur la croix, le linge ensanglanté qui recouvrait le plat sur lequel la fille d'Hérode présenta à sa mère, pendant le festin, la tête de saint Jean-Baptiste. « Nous entrions dans cette antique église, raconte-t-il, à la tombée de la nuit, et en notre qualité d'ecclésiasti-

(1) Cette ostension a lieu depuis 1238. — On peut consulter *la Semaine religieuse de Laval*, numéro du 21 juillet 1888, p. 692.

ques (1) nous pûmes nous frayer un passage à travers les rangs serrés des pèlerins qui s'acheminaient lentement, gravement sur deux longues files, récitant des prières. L'attitude de ces pèlerins était pieuse et digne, leur espèce de psalmodie avait quelque chose de grave et de mélancolique qui faisait une grande impression. A la vue des reliques exposées dans le chœur et devant lesquelles passent tour à tour les pèlerins, en les contemplant de leurs yeux et en les honorant de leurs cœurs et de leurs lèvres, j'éprouvai une grande émotion, je tombai à genoux, et quelques larmes, je crois, s'échappèrent de mes yeux. Mon émotion a été analogue à celle que j'éprouvai, il y a quelques années, lorsque j'eus le bonheur d'entrer dans la *Santa Casa* de Lorette. Cette émotion que l'on éprouve d'ordinaire dans les lieux de pèlerinages et devant les saintes reliques est une réponse victorieuse aux attaques de l'impiété et du protestantisme (2). »

Ces émotions sanctifiantes l'orateur les retrouve aussi dans son diocèse d'origine. Pèlerin à l'humble église de Saint-Fraimbault-de-Lassay, il y vénère l'insigne relique du chef (3) de l'illustre

(1) Le chanoine Sauvé était accompagné de M. Moriceau, aujourd'hui doyen du Chapitre de la Cathédrale de Laval.

(2) *Notes sur le pèlerinage d'Aix-la-Chapelle*. Manuscrit inédit.

(3) Pendant de nombreuses années le corps entier demeura chez les moines de Lassay. Vers l'an 990, la reine Adélaïde,

abbé du vi<sup>e</sup> siècle qui a légué son nom avec le souvenir de ses bienfaits à la campagne environnante. Aux milliers de pèlerins qui, chaque année le lundi de la Pentecôte, accourent pour la procession solennelle, il dit les gloires de cet illustre enfant de l'Auvergne qui, après avoir rempli de nobles fonctions à la cour du roi Childebert, fils de Clovis, et reçu le sacerdoce dans l'abbaye de Saint-Maximin, à Nicy, vint au diocèse du Mans que dirigeait saint Innocent, fonda de nombreux monastères, évangélisa spécialement le pays du Passais, fut homme de prière autant que d'action, et devint célèbre dans tout le royaume des Francs par ses vertus et ses miracles.

Le diocèse de Laval possède, comme celui d'Aix-la-Chapelle, une magnifique relique de la sainte Vierge que, tous les ans, vers le 8 septembre, l'Évronnais s'empresse d'honorer dans la belle église de Notre-Dame de l'Épine. Depuis le milieu du vii<sup>e</sup> siècle, Évron possède une précieuse relique du lait virginal de la Mère de Dieu. Plusieurs fois, le chanoine Sauvé se fait l'orateur du pèlerinage et raconte la gracieuse et merveilleuse histoire du voyageur qui, aux temps de saint Ha-

femme de Hugues Capet, fit lever le corps de saint Fraimbault pour le déposer à Senlis dans une collégiale bâtie par elle en son honneur. Le chef vénérable de saint Fraimbault demeura à Lassay, il fut préservé des profanations de la Terreur par M. Julien Mars et ses deux fils.



douin, évêque du Mans, revenant de Terre-Sainte, s'arrêta devant une chapelle dédiée à Notre-Dame par saint Thuribe et, avant de prendre quelques instants de repos, mit respectueusement à une aubépine qui ombrageait une fontaine, le coffret de la précieuse relique. O prodige ! à son réveil le pèlerin ne put plus atteindre son pieux trésor ; l'aubépine s'était élevée et ne revint à son état premier que pour permettre à saint Hadouin de prendre et de garder la relique. C'est ce gracieux miracle qui a donné naissance à la nouvelle église bénédictine et au pèlerinage (1).

Sans s'éloigner des rives de la Mayenne, sans même quitter Laval, l'orateur qui, on se le rappelle, dès son plus bas âge, aimait à se rendre petit mais fervent pèlerin à Notre-Dame de Charné, peut satisfaire sa dévotion aux sanctuaires que Marie bénit spécialement. A un kilomètre environ du vieux château des Guy se trouve une belle église, dont la flèche superbe préside à la course des eaux de la Mayenne : c'est Notre-Dame d'Avénières ; on y vénère la statue miraculeuse à laquelle un seigneur de Laval, Guy II, dut de ne point périr dans les flots et qu'en reconnaissance, il transporta du champ d'avoines où il l'avait aperçue, dans cette église qu'il lui destina. Il n'est pas un seul chrétien lavallois qui n'aime

(1) Dom Piolin.

beaucoup cette statue et ne lui doive de la reconnaissance. Que de Papes eux-mêmes, depuis Innocent III jusqu'à Pie IX et Léon XIII, ont aimé cette statuette privilégiée et ont enrichi d'indulgences l'ancien prieuré et l'église d'Avénières ! Le 9 mai 1860, le Pontife de l'Immaculée-Conception daigna, par la main de M<sup>gr</sup> Wicart, premier évêque de Laval, couronner la miraculeuse statue qui, dix ans plus tard, devait attester encore, d'une façon plus mémorable que jamais, sa fonction de protectrice perpétuelle de la contrée. La fête fut splendide et, pour ne mentionner que le clergé, six évêques y prirent part à la tête de plus de quatre cents prêtres. Le triduum d'instructions qui devait préparer à la fête fut confié à notre théologal du Chapitre qui expliqua, après avoir rappelé les beaux souvenirs que Notre-Dame d'Avénières légua d'âge en âge, les diverses grandeurs de la cérémonie. « Le Pape, vicaire de Jésus-Christ, couronnant une Madone, ah ! c'est l'image du Sauveur Jésus couronnant au ciel sa sainte Mère ! (1) »

L'orateur dit aussi dans l'un de ces discours : « La ville de Laval (2), qui se prépare à célébrer

(1) *Notes inédites pour le couronnement de Notre-Dame d'Avénières.* — Le chanoine Sauvé a prêché aussi le troisième anniversaire de ce couronnement et a invité, en cette circonstance, les fidèles à couronner Marie de gloire et d'honneur. Sur la demande de M<sup>gr</sup> Geay, évêque de Laval, Léon XIII a daigné ériger en Basilique Mineure l'église d'Avénières.

(2) L'annexion de la commune d'Avénières à la ville de

d'une manière si splendide cette grande fête, et toutes les paroisses de notre nouveau diocèse qui enverront des représentants à cette imposante solennité, auront leur part dans les grâces que Marie répandra à l'occasion du couronnement de l'une de ses chères images (1). » Dix ans plus tard, Laval bénéficiait providentiellement de ce secours très spécial de Marie. A la suite des désastreuses batailles livrées près du Mans, la deuxième armée de la Loire, commandée par le général Chanzy, s'était repliée sur Laval. L'ennemi la poursuivait sans relâche et, le 18 janvier 1871, lui livrait un engagement qui fut victorieusement repoussé à deux kilomètres de Laval, à Saint-Melaine. Mais ses canons étaient toujours en vue de la cité. Sur ces entrefaites, la terreur augmentant d'heure en heure dans Laval, la cité entière eut plus confiance dans la protection de Notre-Dame d'Avénières que dans les fortifications dressées çà et là par les soldats du génie. Elle se porta en masse, le 20 janvier 1871, dans le vénéré sanctuaire et promit de relever dans l'espace de dix ans la flèche remarquable de l'église (2), si Laval était préservé des Prussiens. La réponse de Marie ne se fit pas

Laval n'était point encore, à cette date du 9 mai 1860, un fait accompli.

(1) Manuscrit cité.

(2) La flèche actuelle est la copie exacte de celle que l'architecte Jamet Neveu construisit au xv<sup>e</sup> siècle et que l'on voyait, menacant ruine, en janvier 1871.

attendre. La main invisible et puissante rejeta l'ennemi au delà de Bonchamps et fixa à la rive gauche de la Mayenne les limites de l'invasion. « Une grande Dame défend Laval », dirent eux-mêmes nos vainqueurs. Huit jours après le vœu, le 28 janvier, l'armistice, prélude de la paix, était signé.

Un des monuments les plus menacés de la ville c'était sans contredit le Grand-Séminaire, situé sur la hauteur, bien que, servant d'hôpital, il fit flotter le drapeau des ambulances avec la croix de Genève. M. Sebaux, supérieur du Grand-Séminaire, le comprit et pour assurer sa conservation, en vue de la grande œuvre du sacerdoce, il fit de son côté un vœu à Marie-Immaculée. Le Séminaire fut épargné. Une procession solennelle à Avénières entraînait dans ce vœu comme partie. Le lundi 22 mai cette cérémonie s'accomplit et le chanoine Sauvé expliqua dans son discours la grande part faite à Marie, en sa qualité de Reine — titre qu'elle possède par sa maternité, par donation et par conquête — dans le gouvernement général du monde. Marie est Reine de l'Église. « Mais il est dans l'Église une classe de personnes sur laquelle Marie étend davantage sa protection. Ces personnes ce sont les clercs, c'est-à-dire les hommes députés spécialement au culte divin, ceux-là qui ont pris tout particulièrement le Christ pour héritage, et qui sont devenus son *spécial*

*héritage.* Oh! Messieurs, que j'aimerais à vous montrer dans une instruction tout entière, Marie en sa qualité de Reine et de protectrice du clergé. Ce serait là un sujet digne de votre attention. Qu'il me suffise de vous dire ce soir que le clergé si grossièrement insulté, si injustement calomnié étant la portion la plus noble et la plus illustre du troupeau du Christ, la fleur la plus belle de toutes les fleurs qui ornent le jardin de l'Église, la constellation la plus brillante qui scintille au firmament de l'Église, que le clergé étant par ses fonctions une source féconde de vie spirituelle et le grand principe générateur des âmes, Marie a pour le clergé des soins, des attentions et des tendresses qu'elle n'a pas pour les autres fidèles. Les clercs formés avec un si grand soin dans ces saints asiles sont tout spécialement pour Marie des élus, des triés, des choisis dans lesquels elle jette plus profondément ses racines.... ils sont le peuple honoré dans lequel elle est spécialement enracinée; ils sont excellemment la part de Dieu, son héritage d'affection; ils sont et doivent être les saints dans la plénitude desquels elle aime à résider. Aussi pouvons-nous penser, non sans motifs, que le bras puissant de Marie s'est déployé en faveur du séminaire de Laval, dans les tristes circonstances que nous venons de traverser, d'autant que ce séminaire appartient à un diocèse fondé le lendemain de l'Immaculée-Conception

et ayant pour patronne la Vierge Immaculée, et que par un concours particulier de circonstances il a été inauguré le jour même de l'Immaculée-Conception. Ouvert donc sous de si doux auspices, le séminaire de Laval ne saurait manquer d'être protégé tout spécialement par l'Immaculée Vierge à laquelle se sont montrés toujours si dévots les maîtres zélés qui ont été ou qui sont à sa tête et les pieux élèves qui l'habitent (1). »

Quelques jours avant l'accomplissement de ces vœux à Laval, au moment où les horreurs de la guerre s'ajoutaient aux rigueurs d'un dur hiver, un doux message était donné à la France humiliée et meurtrie, une bienfaisante apparition était signalée dans un petit coin de terre à peine connu des géographes et comme enseveli dans le Maine, entre Normandie et Bretagne. C'était mieux qu'une nouvelle Jeanne d'Arc, c'était la Reine du ciel elle-même qui daignait apparaître à Pontmain, au-dessus des toits de chaume que la neige recouvrait, et se montrer le soir, pendant trois heures, à quatre enfants. Elle portait un vêtement bleu semé d'étoiles d'or; sa tête était couronnée d'un diadème; au-dessous de ses pieds elle fit écrire ces consolantes paroles : *Mais priez, mes enfants, Dieu vous exaucera en peu de temps. Mon Fils*

(1) *Notes inédites pour un sermon prêché à Arénières pour l'accomplissement d'un vœu du séminaire de Laval.*

*se laisse toucher.* Quand l'inscription eut disparu, Marie montra un visage plein de tristesse et elle tint en ses mains sur une croix rouge un christ rouge avec le nom Jésus-Christ. Touchante et mystérieuse apparition qui, successivement, met dans l'œil du pieux chrétien la joie de l'espérance et les pleurs de la crainte ! Un jugement canonique de M<sup>re</sup> Wicart en déclara bientôt la vérité, et un mandement de son autorité fit appel à la générosité de ses diocésains pour la construction d'une église dont les splendeurs diront à Marie le merci de Laval. Dès 1871 les pèlerinages affluèrent à Pontmain. En 1873 une octave de fêtes fut célébrée pendant laquelle une partie du diocèse de Laval vint successivement, à dater du 1<sup>er</sup> septembre, présenter ses prières et ses hommages à Notre-Dame d'Espérance de Pontmain. Le chanoine Sauvé eut la parole après le P. Félix, le prédicateur célèbre de la Compagnie de Jésus, le mardi 2 septembre. Saluer Marie comme Reine et inviter les fidèles à se soumettre à son doux empire ; reconnaître sa maternité miséricordieuse et exciter la reconnaissance pour la miséricorde dont elle a usé à notre égard ; la montrer comme notre unique espérance après Dieu, et nous porter à implorer avec un cœur confiant sa toute-puissante protection, telles furent les pensées qu'il développa dans un discours qu'il voulut simple et familier, mais qui fût néanmoins d'une grande

éloquence. Il ne craignit pas de montrer la France, autrefois le soldat de Dieu pour les grandes entreprises, devenue l'instrument des gestes du démon *gesta diaboli per Francos* et de dire hautement : « Confessons-le devant Dieu et devant les hommes, par sa langue, par ses écrits, par ses armes, par ses victoires et ses conquêtes, la France est devenue entre les mains de Satan comme le porte-voix officiel des erreurs antireligieuses et antisociales, sorties comme une fumée épaisse du puits de l'abîme, à dater de près d'un siècle. La Révolution, cette grande hérésie moderne qui semble résumer, en les dépassant, les erreurs passées, s'est incarnée pour ainsi dire dans notre nation ou du moins dans ceux qui se sont donné la mission de la diriger, et les a employés comme des instruments, hélas ! trop dociles, à la diffusion de ses théories les plus fausses et les plus coupables. Le virus révolutionnaire a gâté jusqu'à la masse des gens soi-disant honnêtes, et plus agitée que l'océan qui bat ses côtes, la France inondée par l'effroyable débordement de mille erreurs monstrueuses, a traversé des crises épouvantables, subi des secousses horribles et n'a pu jusqu'ici trouver le repos. C'est qu'en effet pour les nations comme pour les individus, le repos n'est qu'en Dieu. Or, la France s'étant séparée de Dieu, s'agite et s'agitiera impuissante et malheureuse jusqu'à ce qu'elle soit revenue au Sci-



gneur qu'elle a abandonné. » Dans cette page de belle et vigoureuse venue, le prédicateur n'a pas craint de promener le fer dans la plaie véritable et il s'est rangé, en écrivant ces lignes, parmi les bons médecins, nous voulons dire, les médecins qui guérissent.

Le jour qui précéda ce mémorable discours, le 1<sup>er</sup> septembre, après le sermon du P. Félix, le chanoine Sauvé proposa aux six à sept mille pèlerins accourus dès l'ouverture des divers pèlerinages du diocèse, de ratifier solennellement les acclamations latines qu'il avait composées et qui furent par lui brièvement commentées. Un *Amen* retentissant proclama les droits du Christ-Roi, la bonté de Marie, l'obéissance au Siège apostolique et à son auguste Chef; l'illustre nation française *Inclytæ Francorum genti*, l'intrépide maréchal (1) qui, quoique vaincu par le nombre, sut garder l'honneur sauf, ceux qui avec le chef de l'État participaient à la souveraine puissance ne furent pas oubliés. Ces acclamations splendides qui obtinrent les honneurs d'une grande publicité firent partout en France une excellente impression. M<sup>gr</sup> de Ségur en écrivit le 11 septembre suivant à leur auteur : « Vous devenez un homme célèbre ; « brave et grand homme », telle sera votre glorieuse épitaphe. Nous avons lu avec bonheur vos

(1) Mac-Mahon, président de la République.

belles *acclamations* de Pontmain. On devrait terminer ainsi toutes nos grandes séances de pèlerinages; outre que cela a une touche magnifique, grave, dogmatique, toute catholique, on peut dans ces acclamations faire entrer mille choses extrêmement importantes, v. g. le *Syllabus* acclamé par les milliers de pèlerins de Pontmain (1). »

Bien avant ces premiers jours de septembre 1873, notre orateur avait déjà manifesté sa dévotion à Notre-Dame de Pontmain. L'année précédente, le mardi 14 mai, il avait parlé devant les conférences de Saint-Vincent-de-Paul qui, du Maine et de la Bretagne, avaient pris rendez-vous dans ce lieu béni du diocèse de Laval, et leur avait expliqué la bienfaisante intervention de Marie près de son Fils : « Si pour fléchir au ciel son Père irrité par nos crimes, Jésus-Christ n'a qu'à lui représenter avec efficacité le sang qu'il a versé autrefois pour nous, à lui montrer avec une éloquence pleine de force les cicatrices glorieuses de ses plaies, Marie, à son tour, pour fléchir Jésus, n'a qu'à lui représenter le sein qui l'a porté, les mamelles qui l'ont allaité, les bras qui lui ont servi de premier berceau, les lèvres qui ont imprimé de si tendres baisers sur son divin front. Ah ! si les plaies de Jésus crient à Dieu le Père,

(1) *La Semaine religieuse du diocèse de Laval*, numéro du 6 septembre 1873, p. 743-745, a reproduit la première les acclamations dont parle M<sup>gr</sup> de Ségur.

*miséricorde, miséricorde!* Les membres de Marie et surtout son cœur déchiré autrefois par tant d'angoisses crient aussi à Jésus : *Pitié, pitié!* (1) »

Dans ces divers pèlerinages à Pontmain, dans ceux qui des divers points de la France s'acheminaient vers Paray-le-Monial, la Salette et Lourdes, le chanoine Sauv  voyait un des principaux signes de la r surrection chr tienne et catholique de la nation, et c' tait dans l'intention de favoriser ce mouvement salutaire qu'il  crivait et parlait. La France avait tant besoin de se relever de toutes ses ruines ! Certaine lettre, que l'abb  Ch. Gay, son excellent ami de Poitiers, lui avait  crite le 2 octobre 1870, lettre aux accents v h ments et proph tiques,  tait pour notre orateur une exposition de l' tat g n ral des id es qui ne cessaient pas d'avoir cours et un appel   l'apostolat de la pr dication qui sauve les peuples : « Nous voici tous sous la verge de Dieu et qui osera dire que nous ne l'avons pas cent et cent fois m rit . Rien n' tait pire que le succ s apparent ou pr tendu des er-

(1) *Notes in dites pour un sermon pr ch    Pontmain   l'occasion du p lerinage des conf rences de Saint-Vincent-de-Paul.* M r Wicart,  v que de Laval, assistait   cette r union. Division du discours : « 1. Vous faites, Messieurs, un acte de religion, agr able   Dieu ; 2. un acte de d votion envers la T. S. Vierge, auquel cette bonne M re ne saurait  tre indiff rente ; 3. un acte de confiance sp ciale   Notre-Dame d'Esp rance de Pontmain, acte qui vous portera bonheur. »

reurs modernes. Rien n'était pire que de rester impuni quand les convoitises déchainées s'éri-geaient en principes et qu'on travaillait de toutes parts à persuader aux hommes que la sagesse sociale est à se passer de Dieu. C'est la miséricorde qui nous arrête. Seulement il n'y a encore que les enfants de Dieu qui le croient et plût au ciel que tous les baptisés le comprissent. La vérité est que malgré mille prières et mille repentirs individuels, la France, comme forme, n'est point encore touchée ni éclairée. Elle devrait être à genoux et se frapper la poitrine; sa tête est à peine inclinée; hélas! on la voit même ici et là plus hautaine. Nous en sommes à ceci: *hi in curribus et in equis*: on ne songe point au nom du Seigneur et il ne semble pas qu'il y ait même lieu de l'invoquer. Cela ne compte pas, cela ne sert de rien. Ce sont des visées d'insensé et de paresseux! — Nous ne sommes point au bout de l'épreuve. Les Prussiens, avec le cortège de maux qui les suit, nous flagellent pour l'amour du lucre, l'idolâtrie du bien-être, le luxe effréné, la corruption des mœurs. Mais ils ne suffisent pas à nous dégriser de ces affreux principes révolutionnaires qui sont la principale cause de tous nos maux, du moins des maux sociaux et politiques. Il faut pour cela la République démagogique et l'anarchie athée; il faut l'application tentée du socialisme, c'est-à-dire les dernières conséquences déduites

des principes dont toute la classe moyenne est entichée depuis quatre-vingts ans, et que beaucoup même d'entre les nôtres, hélas ! regardent comme le fruit de l'expérience, le symbole de la vraie sagesse civile et le secret du progrès des nations. Il n'y a que l'horrible amertume des fruits qui puisse amener à juger l'arbre et à convaincre qu'il faut le jeter au feu. Le bien n'est possible chez nous que par l'excès du mal (1). »

Depuis la date de cette lettre (2 octobre 1870), les événements avaient marché : la *Commune* de Paris, ajoutant les crimes les plus affreux aux désastres accomplis de la guerre, avait manifesté les plans les plus clairs et les plus nets de cette Révolution qui était dans tant d'esprits et devant lesquels la nation épouvantée reculait de frayeur. Il semblait que la France, revenue de ses erreurs, allait se fixer dans le bien et suivre la route du salut. Pieuse et pénitente elle se mettait à genoux, elle offrait un don national au Divin Cœur, le sanctuaire de Montmartre, et envoyait ses fils dans les lieux bénis de pèlerinages. Saint-Michel-au-Péril-de-la-Mer n'était point oublié et l'on se rendait avec joie, en traversant les grèves, vers ce mont célèbre dans l'histoire de France, vers cette basilique où, depuis des siècles, l'on vénérât l'ar-

(1) Lettre du 2 octobre 1870. Poitiers. Notre-Dame du Rosaire.

change qui avait suscité Jeanne d'Arc, la libératrice, et avait terrassé Satan, le premier des révolutionnaires. Le diocèse de Laval était au Mont, dans un premier pèlerinage (1), le jeudi 11 septembre 1873. Comme l'on priait bien cet angélique protecteur de la nation, dont bientôt la sublime statue (2), dominant les flots de la mer, s'élèvera devant le pays et se montrera comme l'image du général à la tête des troupes qu'il doit conduire dans les chemins de l'honneur et de la victoire (3) ! En présence de plus de sept cents pèlerins de Laval, le chanoine Sauvé, prédicateur du pèlerinage, développa ces deux pensées : De l'Église persécutée saint Michel est le défenseur ; de la France abaissée l'archange sera le libérateur. « Avant la Révolution, ajouta l'orateur, le clocher de la basilique où nous sommes réunis était surmonté d'une statue de l'archange, en cuivre doré, qui, par un ingénieux mécanisme, tournait son glaive du côté de l'horizon où venait l'orage. Une tradition très répandue dit que la

(1) Un deuxième pèlerinage eut lieu le 18 septembre, un troisième le 3 octobre de la même année (1873).

(2) Œuvre de Frémiet.

(3) L'auteur de ce travail sur Mgr Sauvé faisait partie du pèlerinage : il a bien gravée dans ses souvenirs d'enfance une sortie faite avec le chanoine Sauvé, le mercredi 10 septembre, au pied des remparts à l'arrivée de la mer. La merveille des flots qui, dans leur puissance, allaient là mais pas plus loin, excitait l'admiration de l'orateur du lendemain. *Benedicite maria... Domino.*

France et l'Europe n'auront la paix que lorsque cette statue aura été rétablie. Dans cette statue nous voyons un symbole de l'action surnaturelle de saint Michel dans notre histoire. Tant que la France a gardé sa foi publique, si je puis m'exprimer ainsi, tant qu'elle est restée catholique comme nation, saint Michel l'a protégée et a détourné avec son épée les orages qui la menaçaient. Maintenant que la France, en tant que nation, a perdu la foi, maintenant qu'elle ne prie plus, il ne fait plus briller son épée au-dessus de nos têtes. Invoquons-le donc pour qu'il tire de nouveau son glaive vainqueur, qui dissipera l'orage révolutionnaire et rendra à la France ses destinées catholiques (1). »

Dans un certain sens, le chanoine Sauvé n'eût pas été un orateur sacré parfait et complet, s'il n'avait fait profiter le pauvre des bienfaits de son éloquence. Aux yeux de la seule et froide raison.

(1) *Semaine religieuse de Laval*, numéro du 20 septembre 1873, p. 782. L'année qui précéda ce pèlerinage, le chanoine Sauvé exposa (les notes manuscrites sont conservées) aux confrères du cordon de Saint-François, à la Cathédrale de Laval, que saint Michel 1° a été et est toujours l'énergique défenseur des droits de Dieu, 2° est le protecteur de l'Église et le défenseur de ses droits, 3° que saint Michel est l'ange protecteur de la France. Cette instruction est du 1<sup>er</sup> septembre 1872. L'orateur l'a reprise pour le pèlerinage au Mont en faisant quelques suppressions et en y ajoutant quelques détails de circonstance.

tout être qui porte l’empreinte de la souffrance présente aussi une marque consécutive, *res sacramiser*. Combien le pauvre, le malade, l’orphelin sont plus chers, plus sacrés encore pour l’Église ! L’un des spectacles les plus déchirants que la terrible guerre franco-allemande présenta aux cœurs compatissants fut celui de tous ces orphelins qui, dans ceux que la France voyait étendus sur le champ de bataille, frappés par les balles prussiennes, et regrettait comme ses fils, pleuraient des pères tendrement aimés et dont la perte se faisait douloureusement sentir. La charité chrétienne organisa, au profit des orphelins et des orphelines de cette guerre, des assemblées de charité et fit appel aux grands orateurs qui ont le don d’ouvrir à la fois les cœurs et les bourses. Une œuvre nationale fut fondée dans ce but de soulagement et placée sous le haut patronage de l’épiscopat français. Le sous-comité départemental de Laval eut son sermon de charité le dimanche 17 septembre 1871. Le théologal du Chapitre fut naturellement l’orateur. Il montra d’une façon si pathétique que Dieu et l’Église aiment l’orphelin que, le mois suivant, le 15 octobre, la paroisse de Notre-Dame de Mayenne lui demanda de bien vouloir, en plaidant à nouveau la cause des pauvres, provoquer de nouvelles générosités. A Mayenne comme à Laval, les prophéties lui prêtèrent leurs sublimes lamentations pour pleurer



nos malheurs. Il se surpassa même dans l'explication de nos désastres, dans ses supplications en faveur de sa jeune et intéressante clientèle; il plaida bien aussi la cause des pères qui, quoique vaincus, ralentirent la marche de l'ennemi et préservèrent nos campagnes mayennaises de la dévastation. L'un des auditeurs écrivait peu de jours après : « Il n'y a que le prêtre du Christ qui soit capable de remuer à ce point un auditoire. Pour moi je ne pouvais retenir mes larmes en face du spectacle navrant qu'une parole imagée mettait sous mes yeux... M. Sauvé a captivé son auditoire par son éloquence et son patriotisme (1). » Quinze jours après cette réunion à Notre-Dame de Mayenne, la paroisse Saint-Martin, en la même ville, qui ne veut sous aucun rapport, surtout sur celui de la charité, se laisser vaincre par sa sœur qui habite sur l'autre rive, invita à parler en faveur des orphelins de la guerre un religieux déjà célèbre de l'Ordre de Saint-Dominique, le P. Monsabré. L'illustre Frère-Prêcher parla des œuvres du christianisme; espérant pour la France contre toute espérance, il montra notre nation ingénieuse à apaiser Dieu après avoir provoqué sa colère. Sa parole fut un triomphe pour les belles lettres et la charité. A Mayenne, le cha-

(1) *L'Indépendant de l'Ouest*, numéro du vendredi 20 octobre 1871.

noine Sauvé unit ses efforts à ceux du P. Monsabré en faveur des pauvres ; à Pontmain, il parla à la suite du P. Félix et proclama les miséricordes de Marie. Il eût été digne, comme ces deux illustres orateurs, d'occuper aussi la grande chaire de Notre-Dame et capable, avec eux, de montrer à la France catholique les ressources qu'une belle et forte parole apporte au triomphe de la vérité. En 1871, dans les premiers jours de novembre, continuant son apostolat en faveur de ces autres victimes de la guerre, en faveur des soldats tués à l'ennemi, le chanoine Sauvé quittait la France et se rendait à Bruges, dans cette ville charitable qu'il appréciait si bien ; et là, à la demande de son ami, M. Steinmetz, qui pensait toujours à l'orateur de 1851, il prêchait dans l'église de Sainte-Walburge, l'octave solennelle des militaires décédés, du 12 au 19 novembre. La Belgique se montrait bien délicate en invitant un prédicateur français à prêcher pour ces innombrables Français qui, ayant succombé honorablement dans la dernière guerre, étaient allés rejoindre les autres soldats catholiques qui, depuis un siècle surtout, avaient trouvé une fin glorieuse sous les drapeaux de leurs diverses patries et qui, morts dans la paix du Seigneur, pouvaient bien cependant n'avoir point encore satisfait à la justice divine. Dans l'un de ses discours le prédicateur fit l'éloge du soldat : « Voilà qu'un cri de guerre

s'est fait entendre, voilà qu'un ennemi puissant et cruel se prépare à attaquer la patrie et à vouloir l'asservir à son joug. Soldats ! vos foyers et vos autels sont menacés ; n'hésitez pas à les protéger de vos armes. Sachez vaincre, si vous pouvez, ou du moins sachez mourir s'il le faut pour le salut de votre pays. Votre nom vivra glorieux dans ses annales, et votre mémoire sera en honneur et en bénédiction. Si vous triomphez, la patrie n'aura pas assez de lauriers pour orner votre front victorieux, si vous mourez elle n'aura pas assez de larmes pour votre cercueil. Mais vainqueur ou vaincu, vous aurez rempli cette mission, vous aurez été l'homme de la patrie, son auxiliaire aimé, son intrépide défenseur, et des obscurités de votre tombe, comme des splendeurs de votre triomphe, sortira une voix éclatante qui dira : Il a aimé sa patrie et il s'est dévoué pour elle. Honneur et louange lui soient à jamais rendus ! » Il termina son discours en faisant parler lui-même les glorieux défunts et en mettant sur leurs lèvres l'appel à la pitié : « Nous vous avons servi, mais nous n'avons point assez servi le Roi des rois, et maintenant nous subissons la peine des fautes que nous avons commises. Ah ! jetez un regard de pitié sur nous ; voyez nos souffrances, elles sont intenses et terribles ; n'y soyez pas insensibles. Ne vous contentez pas de jeter sur nos tombes des couronnes d'immortelles, de faire de

pompeux discours en notre honneur, de nous proposer en exemple à la postérité future. Songez surtout à nos âmes. Elles sollicitent de vous une goutte d'eau pour éteindre leur soif brûlante. Cette goutte d'eau que nous vous demandons, c'est la rosée de la prière unie au sang du Christ. Pitié ! pitié ! (1) »

A Bruges, ainsi que dans un grand nombre d'autres cités, c'est toujours l'orateur sacré que l'on trouve : le chanoine Sauv  excite les âmes au bien par le Christ et pour le Christ : toutes les choses, tous les  tres qui sont en ce monde lui apparaissent d'autant plus beaux et nobles qu'ils appartiennent davantage au Verbe incarn . Le Christ dans celui qui souffre, dans le pauvre et l'orphelin ; le Christ dans le religieux et dans le pr tre ; le Christ dans ses  glises et dans ses sanctuaires privil gi s : tel est l'objet que recherche sa

(1) *Instruction de Bruges*. Manuscrit in dit. Un journal belge, *le Franc de Bruges*, mentionne ainsi les instructions de cette octave et le talent de l'orateur : « Tous les sujets ont  t  trait s avec une solidit  de r flexions et une ampleur de d veloppements qui prouvent que l'orateur poss de pleinement les sciences sacr es. La souplesse d'une parole qui se pr te   toutes les nuances et   tous les mouvements de la pens e relevait encore le m rite de ces belles instructions. Mais ce qui nous a surtout frapp s, c'est la beaut , l' l vation de certains aper us qui, en  loignant les horizons, transportaient l'auditoire   des hauteurs o  il n' tait pas habitu    porter sa pens e. » Cit  par *la Semaine Religieuse de Laval*, num ro du 2 d cembre 1871, p. 127.

parole. Mais surtout ce qu'il aime étudier, méditer, c'est l'Eucharistie, c'est le divin Cœur. « Que sont les sujets, dit-il, qui peuvent retentir dans une chaire profane, dans une tribune parlementaire à côté du Christ que la chaire catholique annonce et proclame? Des choses de peu, des choses d'un intérêt passager, des choses qui ne s'adressent qu'au petit nombre, des choses relatives à des intérêts bornés. La chaire catholique, au contraire, par cela même qu'elle prêche le Christ et tout ce qui s'y rapporte intimement, dit de grandes et nobles choses, des choses qui ont un intérêt de tous les temps, qui regardent tous les hommes et ont trait à l'éternité... Le prédicateur peut s'élever de cette chaire si petite aux vues les plus hautes et faire jaillir de ce verre d'eau froide comme une flamme de charité qui allumera dans les cœurs froids des auditeurs un saint désir d'exercer les œuvres de miséricorde par l'espoir de la récompense céleste (1). » Le théologal du Chapitre de Laval ne s'est point écarté de cette voie qu'il comprenait si bien et qui est assurément celle de la chaire chrétienne. Il a eu à cœur d'être et de demeurer orateur sacré. Dans ce champ de l'éloquence chrétienne qu'il cultivait avec un vif amour et une ardeur infatigable, il a donné de

(1) *Notes pour sermon sur la nouvelle chaire de Notre-Dame d'Avénières. Manuscrit inédit.*

beaux et abondants épis, bien faits pour remplir d'une nourriture saine et substantielle l'esprit et le cœur des fidèles. Par la richesse et la variété de la doctrine, par l'expression claire et vive de la pensée, l'action oratoire très réelle, il prend place parmi les meilleurs prédicateurs sacrés de cette deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle.

---

# **LIVRE CINQUIÈME**

**LE PHILOSOPHE ET LE THÉOLOGIEN**

**1853-1875**





## CHAPITRE PREMIER

### Travaux philosophiques.

1855-1875.

Étude de Goulin. — Manuels de philosophie scolastique. — Articles sur les *générations spontanées, la matière et la forme*. — Projet de revue scolastique. — La philosophie de saint Thomas dans les grands séminaires de Laval et du Mans. — *Lettres sur l'enseignement de la philosophie*. — Les écoles italiennes de Naples et de Pérouse : le professeur Giuseppe Pecci et son frère le cardinal-archevêque de Pérouse. — Le sixième centenaire de la mort de saint Thomas d'Aquin, 7 mars 1874.

Un auteur du xvii<sup>e</sup> siècle, imbu des erreurs gallicanes, mais qui ne manquait ni de flair ni d'esprit, s'avisa quelque jour de portraiturer en de fines miniatures (1) ceux des Docteurs des maisons de Sorbonne et de Navarre qu'il soupçonnait d'hostilité à la *bonne cause*, c'est-à-dire à la cause que le Pape condamnait mais que lui défendait. Voici sa note sur Bossuet : « Est sans contredit un bel es-

(1) M. Ch. Gérin a mis ces notes en appendice de ses *Recherches historiques sur l'assemblée du clergé de France de 1682*. Un vol. in-8°, p. 481-521. (Paris. Lecoffre, 1869.)

prit ; a bien du savoir pour son âge et autant qu'en peut avoir un jeune qui se donne à la prédication.... Il parle latin nettement et agréablement ; a même assez de connaissance de ces matières, parce qu'il a étudié avant de s'adonner à la prédication.... Attaché aux Jésuites et à ceux qui lui peuvent faire sa fortune, plutôt par intérêt que par inclination ; car naturellement il est assez libre, fin, railleur et se mettant fort au-dessus de beaucoup de choses (1). » Tous ces Messieurs de Navarre et de Sorbonne n'étaient pas aussi agréablement présentés. Quelqu'un qui dans son portrait n'était pas flatté, c'était M. Masure, curé de Saint-Paul, dont on disait : « Prédicateur et par conséquent peu savant (2). » Le mot n'est sans doute point un proverbe, mais assurément c'est un trait. J'imagine que si le sagittaire, vivant à notre époque, eût connu le chanoine Henry Sauvé, il aurait à son intention changé la flèche et dit : « Prédicateur bien que fort savant. » En tout cas il aurait certainement affirmé de lui comme de M. Gobillon : « Assez d'élévation dans son esprit, sachant assez les matières de Rome et son Saint-Thomas (3). » Le théologal du Chapitre de Laval était en effet doublé d'un excellent philosophe. Saint Thomas était sur tous les points son maître constam-

(1) *Op. cit.*, p. 486 et 504.

(2) *Op. cit.*, p. 492.

(3) *Op. cit.*, p. 498.

ment étudié et aimé tant en philosophie qu'en théologie.

On se rappelle que ce fut à Rome et par les soins du futur cardinal Guidi que l'abbé Henry Sauvé fit connaissance intime avec la *Somme* du Docteur Angélique. Au collège dominicain de la Minerve et dans les études privées qu'il faisait à la suite des cours publics il comprit parfaitement que le prince de la théologie, saint Thomas, avait à son service une admirable philosophie dont il tirait de très grands profits pour la démonstration de certaines vérités qui sont comme le vestibule de la foi, pour l'explication des dogmes surnaturels au moyen des analogies, des ressemblances que présentent les vérités de l'ordre naturel, pour la défense de la Foi contre ses ennemis. Cette philosophie, qui s'attache à la théologie comme une servante dévouée à sa noble maîtresse, il fallait la comprendre et en saisir tous les secrets (1). La tâche était ardue pour un esprit qui s'était livré avec une passion que les goûts naturels avaient favorisée, enflammée, à des systèmes philosophiques bien éloignés de la scolastique; mais

(1) M<sup>r</sup> Lorenzelli, nonce à Munich, ancien professeur de philosophie à l'Apollinaire, a bien exposé les services que la théologie reçoit de la philosophie dans son Introduction à la Philosophie. *Philosophiæ theoreticæ Institutiones*, vol. I, p. 11-16. Editio altera 1896. Un vol. in-8°. (Romæ, apud officinam librariam S. C. de Propaganda Fide.)

elle ne fut pas au-dessus de son courage. Le maître auquel il se confia et demanda la clef de la philosophie thomiste fut un dominicain français du xvii<sup>e</sup> siècle, Goudin (1), qui, au moment des malheureuses innovations de Malebranche et des funestes révolutions opérées par Descartes, demeura courageusement fidèle aux bonnes doctrines et donna un manuel latin de philosophie qui obtint par la clarté de ses expositions et la force de ses raisonnements de légitimes succès.

Même sous la direction d'un guide si expérimenté, l'abbé Henry Sauvé eut des difficultés très grandes à vaincre avant d'arriver à la pleine intelligence des doctrines de la philosophie scolastique. Mais, lorsqu'il eut atteint les hauts sommets de la métaphysique, lorsque, éclairé d'une nouvelle lumière, il put promener aisément les regards de son intelligence dans les diverses parties de la science philosophique, il éprouva un tel ravissement que les fatigues furent vite oubliées et qu'il sentit tout le prix de ses labeurs. Écou-

(1) Goudin naquit à Limoges en 1639. Il mourut presque subitement à Paris, en 1695, après avoir professé la philosophie dans les couvents que son ordre possédait à Avignon et à Paris. La première édition de son manuel publié en quatre volumes est de 1671. Lyon. L'auteur a revu lui-même la dixième édition qui fut publiée en 1692, à Paris. — Voici les paroles de M<sup>re</sup> Sauvé : « L'auteur que je choisis fut le célèbre P. Goudin, de Limoges, dont la philosophie a eu l'honneur de compter vingt-quatre éditions. » (Extrait d'un travail inédit.)

tons-le dans le récit qu'il en fit lui-même. « La philosophie, écrivit-il en rappelant vers 1865 ses souvenirs de 1852 et de 1853, revêtait une nouvelle forme à mes yeux; elle avait un visage à la fois austère et radieux, des vêtements splendides, des ornements gracieux, une pompe et une majesté dont était dépourvue la philosophie à laquelle j'avais été auparavant initié. Je marchais d'étonnements en étonnements, de splendeurs en splendeurs.

» La cosmologie thomiste me montrait le monde sous un aspect tout nouveau; la matière première que saint Augustin remercie Dieu de lui avoir fait connaître, les diverses formes qui l'achèvent, la hiérarchie qui existe entre ces diverses formes, l'échelle graduée des êtres qui en est la conséquence et, par suite, de leurs facultés, ces théories et d'autres changeaient aux yeux de mon intelligence le monde matériel des atomistes et des cartésiens, monde froid et oisif, en un monde vivant et harmonieux.

» L'anthropologie thomiste répondait admirablement à mes difficultés sur l'union de l'âme et du corps, et tandis qu'elle me fournissait des armes nouvelles pour défendre la spiritualité de l'âme, elle me mettait en garde contre les excès d'un spiritualisme outré propre à exciter une réaction matérialiste. La doctrine de saint Thomas sur le composé humain est fertile en conséquences

nombreuses, elle a des ramifications dans une foule de branches du savoir humain.

» Parlerai-je maintenant des trésors que me découvrit la psychologie de saint Thomas et sa dynamilogie? L'étude de l'âme, de ses facultés et de leurs actes offre des vérités qui saisissent, des aperçus qui étonnent, des beautés qui ravissent. Comme la psychologie écossaise et moderne paraît être peu de chose à côté des solides et belles théories de l'Ange de l'École!

» Sa métaphysique fut pour moi une nouvelle révélation. Les théories du saint Docteur de l'acte et de la puissance, de la substance et de l'accident, de la nature et de la personne, de l'essence et de l'existence me firent monter à des hauteurs que je ne soupçonnais pas... La doctrine des causes à laquelle jusqu'alors j'étais étranger me donna plus d'un étonnement et d'un charme; elle m'aida à me rendre compte d'une foule de vérités d'un puissant intérêt.

» Quant à la morale de saint Thomas, et en particulier quant à sa théorie sur les actes humains et à son traité des vertus, je me demande si l'on peut pousser l'analyse et l'exactitude plus loin qu'il ne l'a fait....

» Saint Thomas m'avait conquis; sa doctrine excitait en moi un véritable enthousiasme. C'est qu'en effet la philosophie thomiste, outre son

côté vrai, a des côtés poétiques et artistiques que n'a pas la philosophie cartésienne (1). »

On comprend facilement à la lecture de ces lignes nullement banales que, revenu en France vers la fin de 1855, après ses études scolaires à la Minerve, à la Sapience et au Collège romain, l'abbé Henry Sauvé n'eut rien de plus à cœur que de mettre ceux de ses compatriotes appelés à une instruction complète, en mesure de s'abreuver à cette fontaine pure, rafraichissante, et de posséder ces joies qui ravissaient son esprit et son cœur.

(1) Extrait d'un manuscrit inédit ayant pour titre : « *Saint Thomas et les études ecclésiastiques.* » Je ne crois pas inutile de donner le sujet des onze chapitres de cet important travail. I. Le mouvement de retour vers les doctrines philosophiques de saint Thomas. II. Causes de ce mouvement. III. Les doctrines de saint Thomas approuvées par les juges compétents en fait de doctrine. IV. Les doctrines philosophiques et théologiques de saint Thomas considérées en elles-mêmes. V. Les doctrines de saint Thomas sont éminemment propres à combattre l'erreur sous toutes ses formes, spécialement les erreurs contemporaines. VI. Comparaison des doctrines de saint Thomas avec les doctrines des autres scolastiques. VII. Combien il importe de s'attacher à saint Thomas pour devenir bon théologien. VIII. La doctrine de saint Thomas dans ses rapports avec les sciences autres que la philosophie et la théologie. IX. De l'enseignement et de l'étude au point de vue pratique des doctrines de saint Thomas dans les Séminaires et les Universités catholiques. X. Réfutation des objections contre ce que nous venons de dire. XI. Conclusion. — Ce précieux manuscrit, qui mériterait plus d'une édition, a cet autre titre : *Lettres à un Supérieur de Séminaire. De la doctrine de saint Thomas et de son enseignement dans les écoles.*

A cette époque de 1856, les esprits studieux, en France, avaient grand besoin d'être fixés dans le vrai par les principes d'une philosophie sûre. Ce n'est pas que des philosophes éminents n'aient surgi en notre pays dans la première partie de ce siècle ; on pourrait facilement citer en effet des noms illustres. Mais la plupart de ces philosophes — nous ne parlons ici que des philosophes chrétiens — afin de terrasser radicalement, pensaient-ils, le cartésianisme, cause première de tout le mal et qui a engendré en ligne directe le rationalisme, dénièrent à cette raison que Descartes avait émancipée et faite souveraine maîtresse, la puissance même qu'elle possède naturellement et créèrent le traditionalisme. Leur erreur fut condamnée (1). D'autres philosophes erraient au sujet de la connaissance intellectuelle ; ils se nommaient ontologistes ; leur système devait être bientôt aussi prohibé par décret du Saint-Office (2). Au milieu de ces doctrines malsaines les intelligences étaient en plein désarroi et ne ressemblaient que trop à ces navires désemparés qui sont le jouet des vents et des flots. Elles avaient besoin d'un asile sûr qui

(1) La Sacrée Congrégation de l'Index, par décret du 11 juin 1855, fit souscrire à M. Bonnetty, ainsi qu'elle l'avait ordonné précédemment pour l'abbé Baulain, 8 septembre 1840, quatre propositions opposées à son enseignement traditionaliste.

(2) Décret du 18 septembre 1861. Un second décret a été rendu en 1862.



leur procurât le calme et la joie. Seuls les principes toujours certains de la bonne scolastique pouvaient leur donner le salut. En Italie, un heureux mouvement de retour à ces saines doctrines s'était prononcé dès 1840; deux Napolitains avaient l'honneur, à cette époque, d'imprimer aux esprits cette salutaire direction, Gaétan Sanseverino fondait sa savante revue *Scienza e Fede*, et le P. Liberatore, S. J., publiait ses *Institutiones logicae et metaphysicae* (1). La France était en retard sur la contrée voisine; il lui fallait des missionnaires du thomisme. Le chanoine Sauvé fut l'un de ceux-là. Peu après son retour en France, il se présenta et s'affirma comme l'un des meil-

(1) Pour cette raison nous avons donc le regret de ne pouvoir souscrire à ces paroles de M. Domet de Vorges, président de la Société Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris : « Je ne crois pas qu'aucune nation ait devancé la France dans l'affection donnée à la philosophie de l'école. Dans quel pays l'opinion se préoccupait-elle de saint Thomas et de la doctrine péripatéticienne, lorsque M. Ravaisson publiait son étude si complète et si approfondie sur la métaphysique d'Aristote (Paris, 1846)... » *Rapport sur la philosophie thomiste*, cité par le P. G. de Pascal dans sa traduction de l'ouvrage du cardinal Gonzalez, *Histoire de la Philosophie*, 4 vol. in-8°, tom. IV, p. 455-456 (Paris. Lethielleux, 1891). Voici la note des rédacteurs de *la Civiltà cattolica* au sujet du travail du P. Liberatore : « La sua data, 1840, assicura al Liberatore la priorità di tempo sopra quanti promossero il rinnovamento della filosofia tomistica nel nostro secolo. » *Il P. Matteo Liberatore Memoria Necrologia*. Brochure in-8°, p. 13 (Roma, Befani, 1892. — La première édition de l'œuvre du P. Liberatore a paru à Naples, en 1840, chez Tramater.

leurs et des plus intrépides chevaliers de la philosophie scolastique, mise en rapport avec les progrès des sciences. Sonner du clairon, grouper autour de son drapeau de jeunes et vaillantes recrues, rompre des lances avec ses adversaires et faire sauter leurs redoutes, telle fut l'œuvre qu'il entreprit en France et qui lui mérita ce bel éloge décerné par un de ses amis de Belgique, M<sup>sr</sup> Haine : « Il prisait fort la doctrine de saint Thomas, et on peut dire qu'il a été le précurseur du grand Léon XIII pour faire triompher partout l'Ange de l'École (1). »

L'opinion qui, en toutes contrées, a une si grande influence quand on veut imposer une idée, est en France une puissance souveraine et presque sans rivale. Afin de gagner les esprits, la cause du thomisme devait être portée devant ce tribunal redoutable qui a ses jugements pleins d'équité, comme malheureusement aussi ses arrêts d'injustice. Le plus puissant organe qui, de 1860 à 1867, s'adressait aux catholiques de France et faisait, on peut le dire, leur opinion, était le journal *le Monde*, créé en remplacement de *l'Univers* supprimé. Melchior du Lac en était le rédacteur en chef; il apportait dans son pénible labeur de chaque jour une conscience, une conviction, un zèle qui n'étaient égalés que par son

(1) Lettre du 27 avril 1896. Louvain.

talent et sa science. Chaque jour il donnait aux dix mille abonnés de son œuvre — œuvre est bien le mot qui convient pour désigner un journal qui vivait pour le bien et par le bien, sous l'œil inquiet de la censure impériale mais non sous sa main pleine de subsides rémunérateurs — une nourriture saine et substantielle, qu'arrosait de temps en temps le vin de la philosophie, vin du meilleur cru. Le chanoine Sauvé, qui lui était cher à plusieurs titres, spécialement à celui d'une très bonne amitié, avait ses entrées libres dans la maison et en profitait pour servir à l'opinion l'excellent breuvage qui lui était nécessaire. Sous la signature du gérant du journal (1), car soit par modestie de débutant, soit pour tout autre motif, il n'apposait pas alors son nom à ses articles, il tenait l'opinion au courant des productions philosophiques. Les catholiques studieux avaient surtout besoin de connaître les meilleurs manuels, les manuels qui devaient avantageusement remplacer ceux qui avaient cours. Le théologal de Laval, à diverses reprises, principalement en 1864 et en 1865, appelait l'attention sur les cours philosophiques que, en deçà des Alpes, divers auteurs fort recommandables publiaient conformément aux doctrines de saint Thomas; il parlait ainsi (2) du manuel donné par De Georgio — avec

(1) Barrier.

(2) *Le Monde*, 1<sup>er</sup> septembre 1864. *Institutiones philoso-*

prière de ne pas confondre avec le peu scolastique Tongiorgi — sur la délibération commune des évêques de la Vénétie; il recommandait l'ouvrage italien de Giuseppe Prisco, professeur napolitain (1), le travail refondu et augmenté du P. Liberatore (2), enfin le cours du célèbre Sanseverino qui résume son principal ouvrage (3). Il louait aussi les travaux français de M<sup>sr</sup> Rosset, aujourd'hui évêque de Saint-Jean-de-Maurienne, alors professeur de philosophie au Grand-Séminaire de Chambéry, et même dans une certaine mesure celui de M<sup>sr</sup> Granclaude, vicaire général de Saint-Dié, qui, à cette époque de 1864, était directeur au Grand-Séminaire de cette ville.

La publication de ces manuels donnait à notre philosophe l'occasion d'émettre ses idées qui étaient en pleine conformité avec les enseignements du Saint-Siège. Il montrait ainsi que la répudiation de la scolastique par les différentes

*phicæ ad mentem divi Thomæ, Tironum usui, per sacerdot. J. B. De Georgio, in Seminario Uticensi archiepiscopali professorem accomodata, 2 vol. in-8°.*

(1) *Le Monde*, 12 octobre 1864. — *Elementi di filosofia specolativa secondo la dottrina degli Scolastici, specialmente di santo Tomaso d'Aquino* (2 vol. in-8°, à Naples, V. Manfredi).

(2) *Le Monde*, 31 décembre 1864. — *Institutiones philosophicæ Matthæi Liberatore S. J.* (Editio tertia Romæ 1864).

(3) *Le Monde*, 22 novembre 1865. — *Elementa philosophiæ christianæ*, 2 vol. Le troisième devait paraître bientôt. — *L'Univers*, numéro du 1<sup>er</sup> septembre 1874.

écoles avait plongé la philosophie dans un vrai chaos. Le principe du libre examen posé, les novateurs de toutes sortes s'étaient lancés dans cette route fatale et avaient cherché à faire un grand nombre de prosélytes, en prétendant émanciper la raison humaine du joug des écoles. Ces nouveaux sages n'avaient pas d'autre but que d'empêcher l'union de la philosophie et de la révélation et d'établir entre elles comme une opposition absolue. Après avoir démontré les méfaits du cartésianisme, il signalait les avantages de l'exposition méthodique des scolastiques. Les formes didactiques les plus serrées donnent à l'argumentation une force et une efficacité peu communes. Ces manières sévères sont loin d'être en opposition avec l'intelligence des jeunes gens. La vérité a une lumière qui lui est propre; ses rayons sont-ils rassemblés en un même faisceau, comme par son éclat elle frappe l'intelligence! Ces mêmes rayons sont-ils au contraire dispersés dans un long discours, l'esprit ne recevra plus qu'une lumière amoindrie. En abandonnant la méthode scolastique pour y substituer leurs théories arbitraires, les novateurs n'ont pas caché leurs desseins. Est-ce que les faux systèmes ont intérêt à se montrer clairement? Est-ce qu'ils ne trouvent pas dans les formes oratoires, dans les habiletés et les artifices du discours, un masque sous lequel ils dissimulent la faiblesse des raisonne-

ments et le vice des doctrines ? Faut-il dire que la méthode scolastique n'offre pas des difficultés ? Personne n'oserait le prétendre. Mais qu'on le sache, la terminologie thomiste n'est pas plus dure que celle des modernes. Puis en ce qui concerne les aspérités des théories métaphysiques de saint Thomas, elles sont communes à tous les systèmes philosophiques ; renoncez à la philosophie et par là même à la théologie spéculative, ou résignez-vous à étudier des sujets difficiles. Les questions métaphysiques sont ardues par cela même qu'elles ont pour objet des réalités fort éloignées des sens et de l'imagination. D'ailleurs comment étudier avec fruit les mystères de la Trinité, de l'Incarnation et de l'Eucharistie si l'on ne possède pas la notion de la *matière* et de la *forme*, de la *substance* et de l'*accident*, de la *nature* et de la *personne* ? Les thèses philosophiques de saint Thomas ont une difficulté spéciale parce que leur auteur descend plus avant que tout autre théologien dans les profondeurs de la métaphysique. Cependant le saint Docteur a composé sa *Somme* pour les débutants. Que ceux-ci prennent courage et qu'ils songent, en étudiant, aux grands avantages qu'ils recueilleront pour eux-mêmes et pour les autres (1).

(1) Ces enseignements résumés ici ont été donnés dans les numéros du *Monde* cités précédemment.

Faire connaître les sources où puiser la vraie science et en donner le goût, c'était rendre un premier service. Avant même d'entretenir l'opinion de ces détails importants sans doute, mais d'un intérêt secondaire, le théologal de Laval était entré dans le vif même des questions thomistes en exposant, d'après un traité nouvellement paru du P. Liberatore, la grande thèse du *Composé humain*, que nous signalons simplement à ce moment, parce qu'elle fut reprise et développée plus tard. Le savant jésuite de la *Civiltà* fut enchanté de ce travail qu'il fit insérer dans une revue en langue française, mais imprimée et publiée hors France, dans la *Correspondance de Rome* (1). Plus tard, *l'Osserratore Romano* donna une traduction italienne du travail approuvé. C'était en 1863. L'année suivante, au cours du mois de septembre (2), *le Monde* présentait à ses lecteurs, en deux articles, un exposé philosophique de la question des *générations spontanées*, qui était alors à l'ordre du jour. Ces articles, signés encore du gérant, résumaient le travail plus important que leur auteur avait composé et qu'il devait publier plus tard : Après avoir dit que l'Église n'avait rien à redouter des sciences humaines et que, de leur côté, les sciences humaines, se maintenant

(1) Lettre du 18 décembre 1863.

(2) 11 et 12 septembre 1864.

sûrement dans leur sphère propre, n'avaient rien non plus à craindre de l'Église ; ayant posé nettement, à l'exemple des thomistes, l'état de la question au sujet des générations spontanées que les uns rejetaient, mais que d'autres acceptaient, notre docte chanoine établissait que l'hypothèse des générations spontanées, même entendue d'une façon plus large que ne semblaient l'indiquer les expériences alléguées par ses partisans, n'avait rien en soi qui répugnât à la foi et à la raison pure.

La génération spontanée n'est pas la production de toutes pièces d'un être surgissant de lui-même et par lui-même du néant. Autre est la création proprement dite, autre la génération d'un nouvel être, génération spontanée ; autre la génération *univoque* (résultant d'un être vivant ou de deux êtres vivants de même espèce), autre la génération *équivoque* ou spontanée (conséquence d'êtres vivants ou non vivants, appartenant à une autre espèce que la sienne).

En ce qui concerne la production naturelle de l'homme, l'hypothèse des générations spontanées est inadmissible ; mais rien ne démontre *a priori* l'impossibilité absolue des générations spontanées pour toutes sortes d'animaux sans raison. L'auteur concluait en répondant aux objections et en établissant que l'hypothèse qui partageait en deux camps le monde de la science n'avait



rien qui pût effrayer la foi ou la raison pure. Aujourd'hui, cette question n'est plus discutable, depuis les expériences concluantes de Pasteur contre Pouchet, Frémy et Trécul : seule la vie engendre la vie (1). Mais en 1864, le grand débat n'était pas terminé, il ne le fut que l'année suivante.

L'article fut fort apprécié. M. Ch. Gay, de Poitiers, écrivit à l'auteur : « J'avais remarqué et fort goûté ces deux articles sur les générations spontanées. Je n'avais point reconnu votre main, mais je m'étais bien dit que c'était la main d'un maître en théologie (2). » M. le comte d'Esgrigny félicita l'auteur et l'appela le *plus saint Thomas des abbés*. De Naples, le savant Sanseverino, heureux de cette étude et de celles qui l'accompagnaient, s'exprima de la sorte dans une lettre du 19 novembre 1864 : « J'ai souvent dit à mes disciples (3) que l'étude de la scolastique ne serait universelle qu'autant que l'illustre et très laborieux clergé français se serait employé à le favoriser d'une manière spéciale.... Vos articles sur le *Composé humain* ont été publiés dans *la Scienza e la Fede*, et ont été lus ici avec beaucoup de plaisir. » Quant au rédacteur en chef du

(1) Pasteur. *Histoire d'un esprit*, par E. Duclaux. Un vol. in-8°, p. 111-153. (Paris. Masson, 1896.)

(2) Lettre du 28 novembre 1864. Poitiers.

(3) Prisco, Signoriello, Talamo.

*Monde*, M. du Lac, voici le langage qu'il tenait : « Je regrette bien, mon cher ami, que vous n'ayez pas signé vos deux articles sur la question des générations spontanées. Si j'étais votre évêque, je vous ferais une obligation de conscience de signer les travaux de ce genre. La signature d'un gérant de journal équivaut à l'anonyme, ce qui n'a pas la même autorité qu'une signature vraie et ecclésiastique; puis des articles aussi remarquables grandiraient aussi votre autorité personnelle, soit autour de vous, soit au loin, et par conséquent accroîtraient beaucoup votre puissance pour le bien (1)... » Les raisons excellentes de du Lac se heurtaient à une volonté alors inflexible. Le chanoine de Laval ne voyait encore qu'une manière de remplir cette obligation dont Barthélemy-Saint-Hilaire parle dans sa *Métaphysique d'Aristote* (2) : « L'humilité n'est pas même une vertu pour la philosophie, c'est une nécessité... plus on sait, plus on sent tout ce qu'on ignore. »

L'abbé Sauvé ne signa pas non plus les trois excellents articles qu'en janvier, février et novembre 1865, il donna à *la Revue des sciences ecclésiastiques*, sur l'importante question de *la Matière*

1) Lettre du 13 septembre 1864. Paris. — *La Civiltà cattolica* fit connaître en l'approuvant le travail sur les générations spontanées.

(2) P. ccvii.

*et la Forme*; mais cette fois il y avait un petit progrès; il mit en effet à la fin de ses trois travaux les initiales F.-J., qui indiquaient... ses deuxième et troisième noms de baptême, François-Jean! A ce compte l'humilité de l'auteur était encore à couvert.

Les lettres sur *la Matière et la Forme* étaient une réponse à un travail fait sur cette même question par un disciple de Tongiorgi, le P. Ramière, S. J. Elles revêtirent la forme de la polémique et présentèrent l'intéressant spectacle d'un duel que l'Église ne défend pas, parce qu'elle y trouve profit pour sa doctrine, que le seul blessé ou tué c'est le faux, et que l'honneur des combattants n'y diminue pas, d'un duel philosophique. Le P. Ramière trouvait dans son ardeur et dans son éloquence des armes brillantes pour le combat. Il ne pouvait être comparé sans irrévérence ni injustice à un Goliath s'avançant pour le compte des Philistins; mais son adversaire avait bien pris comme David « les cinq cailloux très lisses » du torrent; et la victoire demeura au bon camp des scolastiques:

A la suite d'une discussion longue et animée, le chanoine formula ses conclusions victorieuses et précises comme les arrêts d'un tribunal :

« 1° Sur la théorie *de la matière et de la forme*, l'École est unanime pour affirmer l'existence de la *matière* et de la *forme*, comme de deux principes

*réellement distincts et séparables* dans tous les corps. Le P. Ramière, au contraire, pense qu'il suffit de reconnaître, du moins dans les êtres organiques, une *distinction de raison* entre ces deux principes; d'où la conséquence que les *corps simples* sont *immuables* dans leur être, et ont des privilèges qui ne sont pas départis aux êtres supérieurs. Moins conséquent que Tongiorgi, le P. Ramière se dit scolastique, c'est une illusion. Le P. Ramière est en réalité *atomiste* ou *mécaniciste*.

» 2<sup>e</sup> Sur cette question Les corps élémentaires restent-ils en *acte* ou en *virtu* dans les composés? Le P. Ramière défend, comme intrinsèquement plus probable, l'opinion d'Auréole (ces corps restent en *acte* dans les composés) contraire à la doctrine de tous les autres scolastiques.

» 3<sup>e</sup> Enfin sur cette dernière question : L'âme est-elle la seule forme substantielle du corps humain, ou bien chaque élément conserve-t-il sa forme dans le corps de l'homme? Le P. Ramière, allant plus loin que Scot, admet, contrairement à l'unanimité des scolastiques, moins un, que tous les éléments gardent leurs formes substantielles; d'où la conséquence que le corps humain ne serait qu'une agrégation de substances ordonnées entre elles et subordonnées à l'âme : ce qui va droit à l'anéantissement de l'unité non seule-

ment du composé, mais du corps humain lui-même (1). »

L'auteur qui voyait dans cette simple question débattue plus qu'une discussion d'école, une opposition véritable au mouvement de retour vers les principes de la scolastique, fit entendre en terminant de graves paroles : « Ce n'est pas saint Thomas seulement, c'est la plupart des scolastiques que j'ai essayé de défendre contre le P. Ramière. Du reste, je prie le savant jésuite de se rassurer sur la nature de mon dévouement envers le Docteur Angélique. Non ! la *Somme n'est pas l'Évangile* ; la science n'est pas la foi. Il me semble même que, n'ayant pas l'honneur d'appartenir à l'illustre Compagnie qui s'est toujours fait un devoir de regarder saint Thomas comme son *Docteur propre*, je suis moins tenu que le R. P. Ramière de suivre saint Thomas. A coup sûr, je ne me crois point obligé d'être en tout et toujours de l'avis du saint Docteur, uniquement parce que c'est son avis : seulement, je suis convaincu que

(1) *Revue des sciences ecclésiastiques*, numéro de novembre 1865, p. 478, 479. — En 1888, M. l'abbé Farges, prêtre de Saint-Sulpice, directeur du séminaire de l'Institut catholique de Paris, poursuivant ses belles études philosophiques pour vulgariser les théories d'Aristote et de saint Thomas et leur accord avec les sciences, a exposé complètement la même thèse que M<sup>gr</sup> Sauvé dans son beau livre : *Matière et Forme*. Un vol. in-8° (Paris. Roger et Chernoviz).

dans les matières métaphysiques, et en particulier dans les questions relatives à la composition des corps, à la substance et à l'accident, etc., l'Ange de l'École a donné les solutions les plus satisfaisantes, les plus solides et s'harmonisant le mieux avec les doctrines catholiques (1). »

Précédemment dans un article publié le 20 février 1865, l'écrivain philosophe avait dit à l'adresse de son contradicteur : « A sa belle intelligence il appartient de goûter, de pénétrer les enseignements philosophiques du saint Docteur si parfaitement liés ensemble et si conformes aux dogmes chrétiens ; à sa plume éloquente et facile de les exposer dans des écrits ; à sa voix éloquente de les faire retentir en la chaire chrétienne, surtout dans les retraites ecclésiastiques (2). » Le P. Ramière prouva bientôt qu'il avait bonne mémoire des appels qui lui étaient ainsi adressés. Au mois d'août 1867, prêchant la retraite ecclésiastique aux prêtres du diocèse de Laval, le Révérend Père recommanda publiquement l'étude de saint Thomas. Le chanoine Sauvé en écrivit à l'un de ses jeunes et très aimés disciples : « J'ai fait, disait-il, une retraite et j'ai beaucoup vu le

(1) Revue citée, p. 480. — Les manuscrits inédits contiennent encore trois études intéressantes, l'une sur le *Traité d'anthropologie physiologique et philosophique* du Dr Frédault, la seconde sur le *P. Liberatore et le Dr Frédault*, la troisième sur *saint Thomas et Descartes*.

(2) Revue citée. 20 février 1865, p. 185.

**P. Ramière**, avec qui j'ai parlé à *cœur ouvert*. J'ai été content de lui et il m'a très bien accueilli. Il m'a offert un *petit souvenir*. Il a recommandé aux prêtres l'étude de la *théologie* dans saint Thomas, le *Docteur des docteurs*, le *Maitre des maitres*, celui que l'Église propose spécialement aux universités, aux ordres religieux (1). » Heureuses luttes que celles qui finissent sur de telles paroles et dans le pieux baiser de la paix, *in osculo pacis* !

A cette époque de 1865 où il exerçait son rare talent d'argumentateur incisif, précis et vigoureux sur ces questions de haute métaphysique qui plaisaient également au P. Ramière, le chanoine Sauvé projetait de créer une Revue française consacrée à l'exposition des thèses scolastiques, sur le modèle de *la Scienza e Fede* de Naples. Il s'en était ouvert à plusieurs de ses amis, au chanoine Saivet, curé-archiprêtre de la cathédrale d'Angoulême, au théologal de Poitiers, M. Ch. Gay, et surtout à l'excellent P. Bourard, son ami de Chalais, que ses goûts et rares talents portaient vers l'étude et l'enseignement de la philosophie. Le P. Bourard se donna tout entier à la réussite du projet ; il y voyait d'excellents résultats à obtenir,

(1) Lettre du 27 août 1867. Laval. A M. Coconnier, acolyte, chez M. le curé de Saint-Georges-Buttavent. — Je remercie vivement ici le savant dominicain, professeur à l'Université catholique de Fribourg, de cette lettre à lui adressée et de toutes celles qu'il m'a également communiquées.

et lorsqu'une cause, même minime en comparaison de beaucoup d'autres, s'offrait à lui avec le bien pour but, il se dévouait absolument à son service. Dans les travaux journaliers de sa vie d'aumônier, à Arcueil, il se préparait à dire héroïquement, le 24 mai 1871, avec le P. Captier, son prieur, et comme lui martyr de la Commune : « Pour le Bon Dieu ! » En ce qui concernait la Revue, il se mit de suite en campagne pour trouver un imprimeur et une approbation épiscopale, et, après plusieurs démarches infructueuses, trouva ce qu'il désirait à Meaux. Des collaborateurs et rédacteurs instruits et dévoués répondirent à son appel. Les Pères Capucins de Paris donnaient deux de leurs religieux les plus renommés, les PP. Hilaire, de Lyon, et Apollinaire. Le chanoine Sauvé s'était assuré le concours d'un savant dominicain, professeur de philosophie au couvent de Carpentras, le P. Barthier. Les Pères Jésuites de *la Civiltà Cattolica* autorisaient la traduction de leurs articles. A Naples, Sanseverino et ses disciples promettaient leur collaboration. Ainsi des membres très éminents du clergé séculier et des ordres religieux, tant en Italie qu'en France, arrivaient à la Revue qui allait, au 1<sup>er</sup> janvier 1867, paraître sous les plus beaux auspices, et portant le nom de *Revue scolastique* (1).

(1) L'abbé Henry Sauvé avait d'abord proposé ce titre :



**M. Sauvé** était rédacteur en chef. Le **P. Bourard** exerçait les difficiles fonctions de secrétaire : « Je me charge, avait-il dit agréablement, de faire la cuisine. » Malheureusement les difficultés, les impossibilités surgirent les fonds nécessaires à l'existence manquèrent et, par ailleurs, les demandes d'abonnement ne furent pas nombreuses. La Revue ne vit même pas le jour et les fondateurs restèrent avec les mérites de leurs bonnes intentions.

Le programme rédigé par notre chanoine — programme un peu long et qui fut simplement communiqué, pensons-nous, en manuscrit à quelques éminentes personnalités — contenait d'excellentes et fort opportunes considérations. On y lisait : « Que demande surtout l'époque actuelle ? Quel est aujourd'hui le grand besoin des intelligences ? La doctrine, c'est-à-dire la connaissance enrichie de preuves convenables à son objet, preuves rigoureusement *démonstratives* s'il s'agit de vérités naturelles, preuves *probables* ou arguments de convenance s'il s'agit de vérités surnaturelles. C'est dire que la raison, sous la

*Revue de Philosophie et de Théologie spéculatives d'après les principes des Pères et des Docteurs scolastiques, et spécialement de saint Augustin et de saint Thomas.* Le P. Bourard critiqua justement ce titre : « Votre titre est trop long à mon sens, je commencerais à votre place par ce que vous mettez à la fin. » Lettre du 22 juillet 1866. V. *Appendice*.

direction de la foi, éclairée et perfectionnée par les lumières de la révélation, aura dans notre Revue un rôle immense et fécond. Nous voulons être philosophes chrétiens et chrétiens philosophes, en d'autres termes raisonneurs pleins de foi et fidèles pleins de raison, philosophes au service de la théologie, et théologiens perfectionnés pour la philosophie. » M. Ch. Gay ne put lire l'exposition complète des idées se rapportant à la Revue sans en être ému et comme charmé; il reconnut que si l'on parvenait à fonder un pareil recueil on aurait fait une des choses les plus utiles qui se puissent imaginer. Mais il avait des doutes sur la réalisation du projet, se demandant si, à cette époque, on était en mesure, chez nous Français, de l'opérer. Il disait en outre à son ami : « Ils en parlent à leur aise en Italie où leurs études sont si complètes, si solides, si unes; où ils comptent tant d'hommes remarquablement doués pour ces sortes de travaux, où la sécurité et la liberté que donnent soit la sainte pauvreté religieuse, soit certains bénéfices ecclésiastiques — ces lignes sont de 1863 (9 août) — permettent à ceux qui en ont la capacité et le goût de se livrer presque exclusivement à ces nobles études; où la force des congrégations centuple celle des individus, où les bibliothèques abondent : mais qu'avons-nous de tout cela? » Ces réflexions n'étaient que trop fondées. Le chanoine de Poitiers avait persisté dans

sa manière de voir; il avait dit encore le 26 octobre 1865 à son confrère de Laval : « Avez-vous plus d'espoir pour votre *Revue scolastique*? Je crois toujours qu'elle ne pourra pas vivre seule; mais que se coulant dans un vase déjà fabriqué votre savante liqueur aura bien des chances de rafraîchir un certain nombre d'esprits curieux et doctes. »

Tout attristé de son insuccès, mais pensant qu'un grand ordre religieux ferait vivre et fructifier la *Revue* à laquelle il n'avait pu donner naissance, le chanoine Sauvé s'adressa au provincial des Frères-Prêcheurs de Belgique, à l'excellent P. Rouard de Card, son confident et son ami, l'un de ces bons ouvriers de la parole et de la plume qui, en travaillant à la restauration des saines doctrines, pensaient rétablir la société sur ses véritables bases et lui donner saint Thomas pour législateur. Ses demandes et ses désirs ne furent pas alors exaucés. « J'appelle avec vous, lui répondit le P. Rouard de Card, de tous mes vœux la bonne philosophie, la grande théologie, la mystique sûre, la piété doctrinale, et je regrette que notre ordre ne soit pas encore en état de les propager avec plus d'efficacité! — *Emitte spiritum tuum et creabuntur* (1). » Cette prière était si bonne, si

(1) Huy, couvent de Notre-Dame-de-la-Sarte (Belgique), 2 juin 1867. — Le P. Rouard de Card avait une très grande confiance en l'abbé Henry Sauvé; il le consultait souvent.

confiante qu'elle devait un jour obtenir son effet. Ce qui était difficile en 1867 fut réalisable en 1893. La bonne semence longtemps enfouie sous terre donna enfin son germe qui précisément vint à éclore dans le champ bien cultivé de l'ordre de Saint-Dominique. Et ce fut même l'un des disciples les plus distingués du chanoine Sauvé, ancien maître de philosophie au Grand-Séminaire de Laval, aujourd'hui frère-prêcher et professeur à l'Université catholique de Fribourg, le P. Coconnier, qui, en faisant paraître, le 7 mars 1893, *la Revue thomiste* (1), a eu la bonne fortune de réaliser un projet difficile et que désiraient vivement tous les amis de la science.

Le théologal philosophe de Laval cherchait donc

Extrait d'une de ses lettres. 18 septembre 1867 : « Lorsque j'ai fait visite à M. Maussion (chanoine de Laval) nous avons causé *art* et j'ai toujours voulu lui écrire au sujet du grand travail que j'ai commencé sur la *théologie de l'art*. Comme il embrasse Dieu, les anges, l'homme et toutes les créatures intelligentes possibles, j'ai cherché une définition de l'art qui pût leur convenir à tous; et voici ce que j'ai pensé : *L'art est l'expression par le beau; toutes les fois qu'un être doué d'intelligence et de liberté exprime une idée par le beau, il est artiste*. Que pensez-vous de ma définition ? »

(1) *La Revue thomiste* (*Questions du temps présent*), qui est aujourd'hui (1898) dans sa sixième année, est l'organe le plus savant, le plus complet, le plus juste que nous possédions en France sur les matières de la philosophie et de la théologie scolastiques, ainsi que sur les sciences qui s'y rapportent. La Revue paraît tous les deux mois. (Paris, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré.)

à imprimer à l'opinion publique en France un mouvement de retour vers les enseignements de saint Thomas; son action intelligente, persévérante et courageuse n'avait pas été sans produire çà et là de précieux effets et de vraies conversions: elle était loin toutefois d'obtenir tout ce qu'elle méritait. Le terrain sur lequel elle se développait était si vaste! L'esprit de routine qui informe ces mauvaises matières, nous voulons dire ces méthodes bâtardes, ces mesquines thèses, nées de l'ignorance et de la haine des antiques traditions, est partout et toujours si tenace, si malfaisant! Une province qui se distingua spécialement par sa bonne volonté d'étudier promptement et de suivre les doctrines scolastiques que Pie IX recommandait fréquemment et dont le chanoine de Laval se constituait le défenseur et l'apôtre, fut la province ecclésiastique de Tours. De bonne heure, l'abbé Sauvé trouva dans les grands séminaires de Laval et du Mans des intelligences d'élite qui avaient horreur du terre à terre, et aspiraient aux vastes et magnifiques horizons. A Laval, il rencontrait M. l'abbé Thuault, nommé professeur de philosophie en 1861, qui, même à l'époque de son diaconat, s'était présenté à ses examinateurs sachant par cœur le *Traité de la Trinité* de l'Ange de l'École. Le distingué professeur s'attacha à M. Henry Sauvé comme un disciple à son maître, lui demandant sans cesse conseils, explications,

et venant ensuite donner aux jeunes séminaristes empressés à ses côtés, l'eau très pure qu'il était allé chercher sur les hauteurs. Il ne tarda pas à devenir lui-même un maître dont la parole, même en dehors de Laval, était très écoutée. C'est lui qui fit introduire au Grand-Séminaire le *Résumé latin de philosophie chrétienne*, de Gaétan Sanseverino. Avec quels transports il recevait les bonnes nouvelles concernant la cause philosophique qu'il avait embrassée ! Il écrivait à M. Sauvé : « Les esprits sont ramenés ce semble (à cette cause) par une force invisible qui agit partout et qui mène ceux mêmes qui s'en doutent le moins. Réjouissons-nous donc, comme vous le dites si bien, *in Domino et in angelico nostro Doctore*. Vive l'auguste Pie IX sous les auspices duquel la restauration philosophique a commencé ! Honneur à tous ceux qui ont contribué à développer cette heureuse restauration. L'humilité vous empêchera de vous reconnaître parmi ceux-là, mais la vérité m'oblige de vous y placer. Or, vous savez qu'il ne peut y avoir d'antagonisme entre l'humilité et la vérité. Rendez-vous donc à cette dernière (1). » Les élèves de M. Thuault, et pourquoi ne citerions-nous parmi eux le P. Coconnier, le savant professeur de Fribourg (2), M. Daligault,

(1) Lettre au chanoine Sauvé. Date incertaine.

(2) Le R. P. Coconnier est bien connu par ses remarquables travaux. Nous rappelons ici ses ouvrages sur

supérieur actuel du Grand-Séminaire de Laval, avaient les mêmes pensées, les mêmes sentiments que leur maître; ils aimaient à appeler M. Sauvé leur père, et ils se considéraient comme ses enfants : le bon et zélé chanoine était vraiment l'âme qui les faisait vivre intellectuellement. Un autre professeur du Grand-Séminaire, qui, aujourd'hui évêque plein de doctrine et d'éloquence, occupe le siège épiscopal de Saint-Pierre de Tarentaise, M<sup>sr</sup> Bouvier, voulait bien dire au chanoine Sauvé « Agréez mon profond respect et ma reconnaissance pour tout le bien que vous m'avez fait par vos doctes et bienveillantes conversations. Sans vous je ne serais pas attaché à saint Thomas, comme j'y suis maintenant pour toujours, n'ayant qu'un regret, celui de l'avoir connu trop tard (1). » L'apôtre de saint Thomas exerçait encore sa mission près de plusieurs vicaires de la ville de Laval, qu'il réunissait soit chez lui, soit chez M. le chanoine Maussion, et leur expliquait doctoralement les articles de la

*L'Âme Humaine*, vol. in-12 (Paris. Perrin, 1890), *L'hypnotisme franc.*, vol. in-12 (Paris. Lecoffre, 1897). Le zélé propagateur des doctrines thomistiques a écrit *De academiis S. Thomæ Aquinatis in majoribus seminariis instituendis*. Broch. petit in-4<sup>o</sup> (Toulouse. Privat, 1884). L'exemplaire envoyé à M<sup>sr</sup> Sauvé porte ces mots délicats : « R. R. D. Henrico Sauvé — Magistro summo et dilectissimo — Humillimus discipulus — Offerebat — F. M. T. Coconnier, S. O. P. »

(1) Lettre du 4 décembre 1875.

*Somme*. Les enseignements qu'il leur communiquait étaient rédigés avec un très grand soin ; ils se groupaient sous ce titre : *Notes explicatives de la Somme théologique de saint Thomas* (1). L'Ange de l'Ecole y était expliqué par lui-même et par quelques-uns de ses interprètes. Dégager nettement la conclusion de l'un ou l'autre article, établir en forme rigoureuse et brève le syllogisme qui solidifie cette conclusion, prouver avec les développements convenables les parties de l'argument principal, voilà la méthode claire et profitable qu'il employait autant qu'il la recommandait. Les ecclésiastiques remportèrent de ce cours libre, qui fut de trop courte durée et ne roula guère que sur les questions relatives à la *théologie naturelle*, le goût des études fortifiantes et l'amour de la doctrine de l'Angélique Maître. Le but du professeur était atteint.

Au Grand-Séminaire du Mans, comme à celui de Laval, la noble passion pour saint Thomas d'Aquin, inspirée et entretenue par les bons soins de notre théologal, animait de jeunes et brillants professeurs. Entre tous M. l'abbé Ragot, qui fut au concile du Vatican le théologien de M<sup>gr</sup> Fillion, se distinguait par son zèle ; il était l'émule de son

(1) Le manuscrit inédit n'est pas complet ; il s'arrête à la XXIV<sup>e</sup> question de la première partie de la *Somme*. Mais tel qu'il se présente, il est cependant d'un véritable intérêt.



ami M. Thuault, de Laval, et comme lui il s'exerçait chaque jour à l'intelligence des œuvres du grand Docteur ainsi qu'à la pratique de ses vertus; comme lui, hélas! il devait mourir trop tôt, laissant à ses confrères et à ses élèves le souvenir d'une belle intelligence et d'une belle âme (1). Un confrère de M. Ragot, qui partageait ses sentiments et marchait avec le même cœur dans ce chemin que leur traçait M. Sauvé, chemin qui n'était d'abord qu'un sentier, mais qui, débarrassé à droite et à gauche des obstacles naturels, devint une belle et grande route, écrivait le 23 novembre 1867 au propagateur lavallois des doctrines scolastiques : « Grâces à Dieu, notre amour pour le saint Docteur ne diminue point, tout au contraire. Saint Thomas a grandi dans l'opinion, au séminaire du Mans, et le zèle dans l'étude de ses doctrines, loin de s'affaiblir, a fait des progrès sur lesquels on ne pouvait compter. » Le collègue de M. Ragot était M. A. Gouin (2), qui a dirigé avec un esprit vraiment supérieur pendant de longues années

(1) M. l'abbé Ragot est mort il y a vingt ans environ. En novembre 1870 il fut nommé doyen de Tuffé. M. l'abbé Thuault est décédé le 3 mars 1870; il était âgé seulement de trente-trois ans.

(2) M. Gouin a donné en 1896 un très bon manuel de philosophie en 2 vol. in-8° : *Eléments de philosophie chrétienne*. (Rome. Befani; Paris. Lethielleux.) Parmi les meilleurs disciples de M<sup>r</sup> Sauvé se distingue aussi M. l'abbé

le séminaire Saint-Vincent et a donné il y a un an un excellent manuel de philosophie scolastique.

C'est manifestement à l'un de ces Messieurs de Laval ou du Mans que « le plus saint Thomas des abbés » destinait ces *Lettres à un jeune professeur de séminaire sur l'enseignement de la philosophie*. Les six lettres qui composent ce manuscrit devraient bien sortir entièrement du portefeuille et paraître au grand jour de la publicité. Nous ne pouvons malheureusement jeter sur elles qu'un regard rapide. La *première* lettre traite de l'importance de la philosophie, la *seconde* dit quelle philosophie il faut enseigner, la *troisième* parle de la philosophie scolastique en général et de celle de saint Thomas en particulier, la *quatrième* montre la sûreté, l'unité, la solidité et la beauté de cette dernière philosophie, la *cinquième* expose les services rendus à la théologie par la philosophie thomiste, enfin la *sixième* donne une réponse aux objections que les adversaires de cet enseignement s'efforcent de soulever. Toutes ces questions, dont le simple énoncé marque l'importance, sont traitées avec une lucidité et une facilité qui captivent.

Deshayes, professeur au Grand-Séminaire du Mans. On doit à ce maître distingué la traduction française de plusieurs travaux italiens du P. Liberatore et du cardinal G. Pecci, frère de Sa Sainteté.

Pour engager le clergé à s'adonner à la philosophie, le signataire de ces lettres fait un tableau saisissant de notre siècle qui est marqué au front, comme avec un fer rouge, de la triple ignominie du rationalisme, du matérialisme et du scepticisme : trois mots effrayants comme ceux que la main grava sur les murs de Balthazar, Mané, Thécel, Pharès. Parlant du scepticisme il écrit : « Le doute, vous le savez, cher ami, règne puissamment dans notre société; que d'intelligences belles d'ailleurs, gâtées par les impudents sophismes d'une philosophie menteuse, sont descendues d'erreurs en erreurs, pour tomber dans l'effrayant abîme du scepticisme. Eh bien ! ne pensez-vous pas comme moi que si le clergé aujourd'hui plus nombreux et plus instruit que jamais reprenant ses traditions antiques, étudie avec ardeur et revient à cette philosophie qui, suivant la parole de Pie IX, a fait autrefois l'ornement des écoles, cette philosophie sera comme une planche de salut offerte à tous ces malheureux plongés dans les eaux profondes et amères du scepticisme ? (1) »

On goûtera aussi ces autres paroles : « L'unité est un des caractères de la vérité; elle est aussi un des besoins de l'esprit humain en même temps qu'elle est pour lui un moyen d'apprendre. Une doctrine bien enchainée et disposée en un système

(1) Première lettre.

qui en fait un tout harmonieux plaît naturellement à l'esprit, y entre plus facilement et y reste plus longtemps que des doctrines éparpillées, sans lien, sans unité. Or, la philosophie de saint Thomas a ce précieux avantage d'être toute d'une pièce, c'est-à-dire de se présenter aux regards de l'intelligence comme un système parfaitement ordonné dans toutes ses parties, comme un édifice dont toutes les pierres se tiennent et conspirent à l'harmonie de l'ensemble (1). »

Dans la sixième lettre, un conseil qui témoigne en faveur de la liberté saine de juger est ainsi donné : « Saint Thomas sera votre docteur d'affection, votre maître préféré, mais en lui donnant la prééminence, gardez-vous d'un exclusivisme étroit, mesquin. Ainsi, en premier lieu, ne regardez pas toutes ses *opinions* comme des *dogmes* et n'attribuez pas à ses sentiments plus de valeur qu'ils n'en ont en réalité. Toutes les raisons apportées par saint Thomas n'ont pas la même force, les unes sont rigoureusement *démonstratives*, d'autres n'ont qu'une valeur *dialectique*, c'est-à-dire ne sont que des arguments probables.... En second lieu, sachez supporter la contradiction dans les matières libres ; quelque grande que soit l'autorité de saint Thomas, son nom ne suffit pas pour trancher une question d'une ma-

(1) Quatrième lettre.

nière décisive. » Ces conseils et d'autres encore (1), sur la manière d'enseigner spécialement, sont marqués au coin d'une sagesse, d'une prudence absolument remarquables, et en embrassant d'un regard l'ensemble des enseignements

(1) L'auteur recommande beaucoup l'usage de la *langue latine* pour l'étude de la philosophie, spécialement dans les *grands séminaires*. Léon XIII insiste avec sa suprême autorité sur ce point en ce qui concerne l'École de philosophie de Louvain. En 1896, Sa Sainteté a écrit à ce sujet au cardinal Goossens, archevêque de Malines. Le 16 décembre 1895, la Congrégation des Études recommande à l'archevêque de Mexico de bien veiller à ce que les élèves des collèges soient parfaitement instruits dans la langue latine, qui est non seulement utile, mais nécessaire pour les hautes études dans les grands séminaires. (*Le Canoniste contemporain*. Mars 1897, p. 181.) Un certain M. A. V..., licencié en philosophie, a pu, sans être repris, s'insurger contre l'usage de la langue latine dans les études philosophiques des *grands séminaires*, au congrès ecclésiastique de Reims, août 1896. Le résumé de son rapport (*V. Compte Rendu*, p. 279-280, vol. grand in-8°. Paris. Librairie du *Peuple Français*) est un vrai monument d'ignorance, qui soulève les protestations et la pitié des amis du P. Liberatore, du cardinal Zigliara, de M<sup>sr</sup> Lorrenzelli. Nous tenons beaucoup à faire remarquer que la lettre du Saint-Siège, mise en tête du compte rendu et écrite avant son impression, 3 septembre 1896 (Lettre du cardinal Rampolla), ne parle que de l'*esprit* qui a animé la réunion des prêtres à Reims et du *rapprochement* entre le clergé et le peuple. Les rapporteurs du congrès, en parlant du travail de M. A. V..., disent : « C'est substantiel, c'est vigoureux, et parfois très hardi. » Hardi, très hardi dans le sens de hasardé, nous le concédons; mais *substantiel!!!* Il faudra certainement d'autres arguments pour détruire même partiellement le *ratio studiorum* approuvé et donné par les Papes aux grands séminaires de France et du monde catholique entier.

donnés dans ces lettres, vous croyez voir une magnifique ébauche de quelque splendide encyclique de Léon XIII.

Le travail du chanoine Sauvé dans les grands séminaires du Mans et de Laval, travail qui fut béni et donna d'excellents résultats en excitant l'ardeur et le goût des élèves, en relevant le niveau des études, donna non seulement en France, mais encore à l'étranger, à ces deux établissements une vraie renommée, un puissant relief dont on avait bien le droit de se montrer fier. La grande école napolitaine avec Sanseverino, Prisco, Signoriello, d'Amelio, était en bonne relation avec sa petite sœur de France, l'école lavallo-mancelle. Les professeurs se communiquaient leurs idées et leurs travaux et la fraternité des esprits engendra bien vite la fraternité des cœurs. Quelle peine ressentirent les professeurs de Laval et du Mans, quand le choléra de 1865 emporta leur cher maître, Gaétan Sanseverino ! La douloureuse nouvelle leur en fut directement transmise le 10 janvier 1866, par une lettre que Nunzio Signoriello adressa au chanoine Sauvé ; et ils prièrent avec un soin particulier pour celui qui avait tant aimé ici-bas la divine sagesse. M. Thuault fit traduire en français la touchante oraison funèbre que Joseph Provetera avait prononcée à Naples, devant le cardinal Riario Sforza. Ce discours fit aimer et mieux connaître le digne prêtre et le savant qu'il rappelait.

En 1867, dans un voyage à Naples à la suite des fêtes du centenaire de saint Pierre, le chanoine Sauvé recueillit encore les échos de ce pénible trépas et ne trouva de consolation que dans la survivance des œuvres de Sanseverino, soit au séminaire soit au lycée archiépiscopal. Deux années plus tard, en 1869, sur l'invitation expresse du chanoine Prisco (aujourd'hui cardinal), il retournait encore à Naples, et de ce voyage qui lui avait de nouveau permis de constater sur place les fruits de la doctrine scolastique et de l'excellence de sa méthode, il revint enchanté. De retour en France il exposait soit dans ses discours, soit dans quelques écrits les merveilles de l'école napolitaine et les bons résultats qu'il avait constatés dans plusieurs séminaires d'Italie. C'était un moyen très efficace pour stimuler l'ardeur et des professeurs et des élèves.

Un grand séminaire qu'il proposa surtout en exemple fut celui de Pérouse, en Ombrie, qu'il visita et apprécia à sa grande valeur en l'année 1873. On se rappelle peut-être qu'en cette année le théologal de Laval prêchait le carême dans l'église nationale de Saint-Louis-des-Français. Une de ses joies pendant l'époque de ces prédications était de revoir le professeur Joseph Pecci (1)

(1) Le cardinal J. Pecci est né le 13 décembre 1807. Élevé au cardinalat sur la demande unanime des membres du Sacré-Collège en 1879, il est mort à Rome le 8 février 1890.

dont, à l'époque du concile du Vatican, il avait fait l'heureuse connaissance par l'entremise du cardinal de Reisach. Pour lui, comme pour tous les savants qui approchaient le futur cardinal, le professeur Pecci était l'un des hommes les plus versés dans la philosophie et la théologie, l'un des meilleurs connaisseurs de l'Ange de l'École. L'estime et l'amour de saint Thomas donnèrent bien vite à ces nouveaux liens d'amitié la force d'une affection que les temps auraient éprouvée. Les deux savants étaient intimement unis et d'après leur correspondance écrite et conservée on peut se poser ce délicieux problème : quel sentiment dans ces deux cœurs avait le premier rang ? Le respect l'emportait-il sur l'affection qui était très grande, ou l'affection primait-elle le respect qui était très profond ? Dans cette union il y avait quelque chose de la surnaturelle amitié de saint Thomas et de saint Bonaventure.

En 1873, le chanoine Sauvé continua avec son très docte ami les savantes conversations d'autrefois. Le professeur Pecci voulut aussi donner à notre chanoine une leçon de choses et il le conduisit au Grand-Séminaire de Pérouse, dans le diocèse confié à la sollicitude de son illustre frère le cardinal Joachim Pecci, maintenant Léon XIII glorieusement régnant. L'abbé Sauvé eut l'excellente fortune d'assister à une séance académique présidée par le futur Pape ; il entendit un jeune



élève de philosophie lire un travail sur *l'âme des bêtes*, travail que le cardinal soulignait fréquemment de *bravo, bravissimo*. Il parla lui-même — comment aurait-il pu ne pas parler? — posa des objections et vit quelle science solide était inculquée aux élèves, quelles bonnes méthodes le professeur Joseph Pecci avait implantées dans le Séminaire dont son frère l'évêque l'avait chargé, en 1847, et avec quel soin M<sup>re</sup> Rotelli, préfet des études du Grand-Séminaire (1), veillait à maintenir et à perfectionner encore les anciennes traditions. Après la séance, les élèves de philosophie de Pérouse écrivirent une très belle lettre latine aux philosophes du Grand-Séminaire de Laval; ils reçurent bientôt de M. l'abbé Mézières, élève philosophe de Laval, une bonne adresse qui était bien due à leur délicate prévenance. Le chanoine Sauvé ne quitta point Pérouse avec ce seul souvenir particulier. Le cardinal l'emmena, au sortir du Séminaire, dans sa cathédrale et le fit assister à une répétition de cérémonies pontificales qu'il présida et dirigea lui-même. L'éminentissime ar-

(1) M<sup>re</sup> Salvatorelli, actuellement vicaire général de Monseigneur l'archevêque, était alors recteur du Grand-Séminaire de Pérouse. Le recteur actuel est Dom Umberto Fracassini. Les travaux composés en italien pour l'académie que Dom Fracassini a eu l'obligeance de m'envoyer montrent avec quel soin ses élèves étudient les œuvres du grand directeur et les harmonisent avec les progrès des sciences.

chevêque voulut montrer que chez lui le culte de l'autel et le culte de saint Thomas s'unissaient dans un même amour ayant Dieu pour objet.

Les règlements de l'académie de Saint-Thomas-d'Aquin établie au Grand-Séminaire avaient aussi vivement frappé son esprit et il eût désiré appliquer bien vite dans les séminaires dont il avait une particulière connaissance le programme qu'il avait calqué sur les articles de Pérouse.

La visite au cardinal Pecci fut un des faits les plus marquants de l'année 1873. L'année suivante, qui vit le VI<sup>e</sup> centenaire de la mort de saint Thomas d'Aquin, apporta spécialement à tous les amis de l'illustre Docteur de vifs sentiments de joie. Heureux entre tous, le théologal de Laval ne perdit aucune des fleurs, écloses çà et là en l'honneur de son Maître, il en fit un bouquet qu'il mit sous les yeux du public ou plutôt sur l'autel de l'Angélique Docteur. Quelles fêtes, quels discours, quelles intéressantes séances eurent lieu en cette occasion dans l'univers catholique ! L'abbé Sauvé qui avait recueilli toutes ces paroles en fit un intéressant résumé pour les lecteurs de *la Revue des sciences ecclésiastiques* (1). Ces notes éclatantes, qui arrivaient de tous les pays catholiques, formaient mieux qu'un splendide concert, savoir une prière unanime qui, montant vers le trône de Dieu.

(1) Numéros de mai et d'août 1874.

allait bientôt obtenir une grande grâce à la terre, le patronage solennellement proclamé de saint Thomas d'Aquin, sur toutes les écoles et universités catholiques. Pie IX, miraculeusement guéri en 1874 par l'application des reliques de l'Angélique Maitre, voulait payer sa dette de reconnaissance, et les adresses de l'épiscopat catholique, qui affluaient au Vatican, répondaient bien à ses intimes sentiments, à la voix de son cœur. Ces faits, ces belles espérances remplissaient de joie l'âme de l'apôtre de la scolastique; bientôt tous les séminaires rivaliseraient d'ardeur pour étudier les fortes doctrines; bientôt le règne de saint Thomas sur les intelligences participerait de la catholicité de l'Église. Le bon travailleur qui avait veillé durant de longues nuits saluait l'aurore d'un grand jour; l'infatigable laboureur voyait déjà les champs débarrassés de l'ivraie et remplis d'une belle et abondante moisson. Il devait se réjouir.

---

## CHAPITRE II

### Travaux théologiques et canoniques.

(1866-1873)

Etude sur les œuvres de Mgr Pie. — Le théologien de Mgr Cousseau au concile de Poitiers. — Le consultant du concile du Vatican. — Evêques visités. — *Saint Thomas et le P. Gratry.* — *Réflexions d'un théologien sur la réponse de Monseigneur d'Orléans à Monseigneur l'archevêque de Malines.* — Définition de l'infaillibilité pontificale. — Conférences sur le *Libéralisme.* — L'enquête sur le fait de Pontmain 17 janvier 1871. — Article dans *le Pèlerin* sur les *Prophéties.* — Un livre de Mgr de Ségur : *La Grâce de Jésus.*

Dans cette longue campagne engagée en faveur de la philosophie de saint Thomas et pour la restauration de la bonne scolastique sur son trône légitime dans les écoles catholiques, le chanoine Sauvé n'avait pas été seulement tacticien remarquable, diplomate habile et plein d'adresse pour amener ses contradicteurs à ses sentiments, chef d'état-major constamment occupé à établir et à perfectionner ses plans, il s'était aussi montré général d'armée, plein d'ardeur sur le terrain, à la tête des troupes qu'il lançait sur l'ennemi et

ne lâchant jamais pied avant d'obtenir la victoire. Sa belle conduite justement appréciée en France et à l'étranger lui avait valu certaines distinctions honorifiques d'un grand prix. Son Éminence le cardinal Riario-Sforza, archevêque de Naples, l'avait admis parmi les membres honoraires de l'illustre académie de Saint-Thomas-d'Aquin, fondée dans sa ville épiscopale, et le secrétaire de la société, qui est aujourd'hui le cardinal Giuseppe Prisco, lui avait communiqué cette décision dans une lettre fort élogieuse (1). Le célèbre professeur de médecine Travaglini l'avait également admis en 1875, le 25 septembre, dans l'académie philosophico-médicale qu'il avait établie à Rome en 1874, sous les auspices de saint Thomas, pour favoriser l'accord des diverses sciences avec la foi catholique. D'autres récompenses d'une valeur encore plus appréciable furent accordées aux nombreux et importants travaux par lesquels le chanoine Sauvé montra sa profonde connaissance de la théologie et du droit canon.

(1) Naples. Avril 1874. — Au mois d'octobre de la même année, le chanoine Prisco écrivait à son collègue de Laval une importante lettre sur des questions scientifiques. Le futur cardinal pensait que c'en était fait de l'*ontologisme*, de l'hégélianisme au moins en Italie; seul le matérialisme doit préoccuper le philosophe chrétien. Il est regrettable, ajoutait-il, qu'on s'arrête à consulter saint Thomas exclusivement pour la philosophie et qu'on ne tire pas profit du saint Docteur pour la théologie. On se cantonne trop exclusivement dans la *Positive*.

Ce fut à propos des œuvres de M<sup>gr</sup> Pie, évêque de Poitiers, que notre chanoine parla d'abord théologie dans des écrits publics. S'étant fait de bonne heure lecteur assidu des discours et mandements de l'illustre évêque, il en possédait la connaissance entière et parfaite. Son esprit s'était nourri, à cette école, d'une belle et forte doctrine ; son imagination s'était complue dans ces expositions brillantes et riches, toujours marquées au coin d'un goût parfait, qui, entre autres charmes, empruntaient aux sujets traités leur propre caractère, leurs qualités et leurs grâces ; son sens ecclésiastique s'était accru, fortifié dans la fréquentation d'un homme dont la parole, en tout conforme à l'esprit romain, fait de mesure et de force, de bon sens et de surnaturelle sagesse, exprimait habituellement la pensée de la tradition catholique ; son âme était complètement séduite par l'esprit de ce prélat, grand par l'éloquence, grand aussi par le caractère, et se formait dans ce bienfaisant contact comme à son image et à sa ressemblance. Le théologal de Laval voulut faire profiter les autres de cette influence qui s'était si heureusement exercée sur lui et, dans ce but, il composa une étude sur les œuvres jusqu'alors publiées de M<sup>gr</sup> Pie. Dès que son manuscrit fut achevé, et avant de le livrer à l'impression, il le communiqua à son ami, M. Ch. Gay, qui lui donna franchement son avis. Voici quelques frag-

ments de la lettre qu'il reçut ; ces fragments contiennent une de ces leçons que les vrais amis ne craignent pas de se donner : « Vous avez parfaitement atteint votre but principal — écrivit M. Gay — qui est d'intéresser le public chrétien à la lecture des ouvrages de notre cher Evêque et d'indiquer les profits qu'on en peut tirer. Le fond de votre travail me semble donc excellent. Voici pourtant les quelques observations que je crois devoir vous soumettre. Je trouve que dans les premières pages surtout, vous louez Monseigneur avec un enthousiasme trop peu contenu ; non qu'en ceci vous excédiez selon moi ses mérites ; mais vous en dites plus qu'il ne me paraît séant d'en dire d'une personne encore vivante, et certainement plus que l'esprit général des catholiques n'en pourrait porter... A votre place aussi, je ne parlerais pas de cette conspiration du silence qui s'est faite depuis quelque temps autour de ses écrits... Il ressort de l'ensemble des citations une appréciation si *terriblement* juste de tout ce qui s'est passé dans notre pays depuis dix ans, que je me suis demandé si, aux yeux de plusieurs, Monseigneur ne serait pas compromis. Je crains que, dans un moment où l'on fait tant l'œuvre des ténèbres, cette lumière ne soit jugée trop vive et qu'on s'efforce, sinon d'éteindre le foyer d'où elle rayonne, du moins d'y jeter l'ombre de plusieurs ennuis. Dans le livre, ces passages si saillants se

trouvent presque cachés : on peut bien être sûr qu'un certain monde n'ira les y découvrir. Réunis et livrés à la presse, ils attireront l'attention et, en l'absence de Monseigneur, je craindrais qu'il n'en résultât quelque désagrément pour lui (1). »

Le chanoine Sauvé devait à son héros de tenir compte de ces observations dictées par le double esprit de la prudence et de la charité. Il revisa son manuscrit, et pour être plus certain d'atteindre son but il l'envoya à M<sup>sr</sup> de Ségur. Le digne prélat lui répondit bientôt par ces encourageantes paroles : « Nous venons vous féliciter chaleureusement l'abbé Diringer et moi, et aussi ma mère, de votre excellentissime travail sur l'Évêque de Poitiers et ses œuvres. C'est parfait, complet, sans ombre ; c'est opportun, c'est courageux, c'est catholique, c'est ecclésiastique, c'est vraiment romain, c'est vraiment français.... J'espère que le bon évêque sera content de vous (2). » L'auteur sut bientôt du *bon évêque* lui-même que les espérances dont M<sup>sr</sup> de Ségur l'avait entretenu étaient devenues réalités. M<sup>sr</sup> Pie lui adressa en effet un charmant billet plein de finesse et de modestie : « Comme je suis en retard, cher Monsieur l'Abbé, pour vous dire mes remerciements ! Vous avez trop de foi sacerdotale pour avoir pris la peine de faire ce

(1) *Poitiers*. 14 mai (1866).

(2) 20 juin 1866. Laigle (Orne).



travail dans un autre intérêt que celui de la vérité, et pour n'avoir pas été guidé par un sentiment plus haut que celui de l'obligeance personnelle envers l'écrivain. Cependant cette disposition de bienveillance, je ne me le dissimule point, a beaucoup influé sur vos jugements : d'où vient pour moi, avec la confusion d'un éloge immérité, le devoir d'une gratitude que je tiens à vous exprimer (1). »

Une nouvelle édition de « l'excellentissime travail » fut faite l'année suivante dans les colonnes de *l'Univers*. L'étude parut, au mois de septembre 1867, en cinq articles (2), et présenta d'une façon complète l'œuvre et l'écrivain. Elle montra en M<sup>fr</sup> Pie le philosophe et le théologien, instruisant d'une façon solennelle et tout épiscopale ses prêtres réunis en synode, commentant familièrement dans d'exquises homélies quelques textes bien choisis de l'Écriture et finement appropriées aux circonstances. L'analyse des sources où l'éloquence de M<sup>fr</sup> Pie s'alimentait était d'une grande exactitude. « S'il pense beaucoup, l'Évêque de Poitiers ne lit pas moins; mais il lit plus volontiers les gros volumes d'autrefois que les petits livres d'aujourd'hui, parce qu'il n'ignore pas que la science théologique se trouve plus dans les

(1) 22 juillet 1866.

(2) Les 5, 20, 21 septembre, 3 et 4 octobre.

premiers que dans les seconds. On dirait qu'il a fait de saint Hilaire son Maître, de saint Augustin son Père, de saint Thomas son Docteur. » Ces expressions étaient heureuses et bien frappées. Attribuer l'exactitude doctrinale du prélat à la sûreté de son jugement, et surtout à la rectitude de ses idées philosophiques, c'était viser juste. Cette autre observation d'une portée générale venait bien d'un théologien appréciant parfaitement l'œuvre d'un autre théologien : « La physionomie, le caractère, le but des œuvres de M<sup>gr</sup> Pie, c'est le surnaturel dans sa réalité et dans tous ses droits. Oui, redisons-le ici, après l'avoir dit ailleurs, le surnaturel a trouvé dans l'Évêque de Poitiers un de ses défenseurs et un de ses vengeurs les plus illustres. S'il expose, c'est le surnaturel qu'il affirme; s'il combat, c'est le surnaturel qu'il défend. Proclame-t-il le Christ et sa divinité, c'est le surnaturel dans son principe qu'il célèbre; annonce-t-il la royauté du Christ sur les sociétés comme sur les individus, ce sont les droits du surnaturel qu'il met en évidence; vient-il à glorifier, à défendre l'Église, le Pape et Rome, c'est le surnaturel qu'il montre dans ses éclatantes manifestations; fait-il l'éloge des saints, c'est le surnaturel dans ses merveilleux effets qu'il loue et qu'il exalte; entretient-il son clergé, c'est le surnaturel dont il cherche à lui inspirer de plus en plus la connaissance et l'amour; distribue-t-il

la parole de vie à son peuple, c'est le surnaturel, sous une forme ou sous une autre. qu'il veut lui inculquer. » Cette idée du surnaturel donne bien en effet la synthèse de toute l'œuvre du cardinal. M<sup>gr</sup> Pie était l'homme d'un principe; mais quelle variété, quelle richesse dans les tons pour exprimer et inculquer ce grand principe du surnaturel qui s'impose à l'homme. « A côté de l'*Instruction* pleine de dignité et de force se trouve l'*Homélie* fraîche et gracieuse; à la *Lettre* incisive, spirituelle et logique, succède l'*Allocution* pieuse et suave; l'*Entretien* dont le style familier n'exclut ni l'élégance ni le bon goût, est suivi du *Discours* et de l'*Oraison funèbre* où l'éloquence sait briller sans éclipser la doctrine (1). » M<sup>gr</sup> Pie est en effet tout à la fois théologien et artiste; en passant sur ses lèvres la doctrine coule en flots harmonieux.

Les articles consacrés aux œuvres de l'évêque de Poitiers étaient-ils si laudatifs qu'aucune note de critique ne s'y fit entendre? Certes, le chanoine Sauvé aurait cru manquer tant à l'amitié qu'à la vérité en taisant certaines réflexions qu'il avait à l'esprit. « Notre admiration, ajoutait-il, ne nous aveugle pas au point de louer *tout*, de la même façon et sans restriction aucune. L'illustre Prélat est trop modeste et sait trop bien les détail-

(1) *L'Univers*, 5 septembre 1867.

lances des plus grands génies humains, pour ne pas être convaincu *a priori* qu'une critique sévère, même après celle qu'il a exercée sur ses œuvres, pourrait encore trouver çà et là quelques imperfections. » Plus tard, en 1872, l'écrivain revint encore sur ces dernières lignes écrites en 1867, et rendant compte du sixième volume des *Œuvres* qui venait de paraître : « Des aristarques pointilleux pourront trouver matière à quelques menues critiques dans les nombreux écrits de l'évêque de Poitiers ; telle ou telle expression leur semblera peut-être moins propre, telle explication d'un texte trop forcée, tel aperçu plus ingénieux que solide ; mais qu'est-ce que ces ombres, si ombre même il y a, au milieu de tant de clartés (1) ? » Dans cette seconde étude, l'écrivain ajoutait ces autres mots que l'on doit citer : « C'est la fortune et la force de l'évêque de Poitiers, ainsi qu'il le disait dernièrement lui-même, de n'avoir jamais à proférer une parole qui ne soit la reproduction et le développement de celle de ses devanciers inspirés. Le Saint-Esprit est le maître par excellence de M<sup>sr</sup> Pie (2). »

L'évêque de Poitiers écrivit à l'abbé Sauvé à propos de l'étude sur ses œuvres publiée en 1867 par *l'Univers* : « Je rentre de diverses courses et

(1) *Revue des sciences ecclésiastiques*, octobre 1872.

(2) *Id.*

j'ai hâte de vous remercier de vos nouvelles bontés pour moi. Si je ne suis pas entendu, ce ne sera pas faute d'un porte-voix puissant et bienveillant. Fasse le Seigneur que vos efforts donnent quelque vertu à ma faible parole ! » L'éminent évêque fit ensuite une importante communication à notre chanoine : « Nous persistons, M. l'abbé Gay et moi, dans notre désir de vous avoir pour aide dans les préparatifs de notre concile. Je vais d'abord en faire transcrire le programme et vous l'envoyer, pour vous seul. Puis si vous étiez libre de nous venir vers l'Avent, je vous hébergerais avec bonheur, et nous vous garderions jusqu'après le concile achevé. Monseigneur d'Angoulême ne devant amener qu'un chanoine et un théologien, vous prendrait, à ma demande, pour un de ses familiers du concile. — J'en écrirai à Monseigneur de Laval si vous le désirez. J'attends encore un peu, voulant savoir si le cardinal a parlé concile à Biarritz avec S. M. (1). » (Sa Majesté l'empereur Napoléon III.) Les désirs de M<sup>gr</sup> Pie se réalisèrent. M<sup>gr</sup> Cousseau présenta au cinquième concile provincial de Bordeaux (2) qui, en la solen-

(1) Poitiers. Le 10 octobre 1867.

(2) *Acta et Decreta Sacrorum Conciliorum recentiorum. Collectio Lacensis. Tomus IV, in-4°, col. 861-862 (Friburgi. Herder, 1873).* — La province de Bordeaux a tenu de 1850 à 1868 cinq conciles : à Bordeaux en 1850, à La Rochelle en 1853, à Périgueux en 1856, à Agen en 1859, enfin à Poitiers en 1868.

nité du quinzième centenaire de la mort de saint Hilaire, eut lieu à Poitiers, du 12 au 19 janvier 1868, comme ses théologiens, MM. Frédéric Saivet, chanoine archiprêtre de sa cathédrale, *Henry Sauvé, chanoine théologal de Laval*, et François Jarlit, chanoine honoraire de Poitiers. Le concile tint trois sessions et eut neuf séances générales. Le chanoine Sauvé fut placé parmi les membres de la congrégation *des études*, dont le président était M<sup>sr</sup> Thomas, évêque de La Rochelle et Saintes (1). Il rédigea plusieurs travaux en langue latine sur les études (*De studiis promovendis*), sur l'excellence et la sainteté du mariage (*De dignitate et sanctitate matrimonii*), sur le pouvoir temporel du Pape (*Observationes de civili R. Pontificis Principatu*), dont la pensée et l'expression même se trouvent reproduites exactement dans plusieurs passages du texte que la Sacrée Congrégation du Concile a approuvé

(1) Voici par ailleurs la composition de la commission des études : *Président*, M<sup>sr</sup> Thomas, évêque de La Rochelle et Saintes; *Vice-Présidents*, le R. P. Schwindenhammer, représentant de l'évêque de la Guadeloupe et vicaire général de La Martinique, et le P. Louis-Marie, provincial de l'ordre de Saint-Dominique; *Secrétaire*, M. Larrieu, supérieur du séminaire de Bordeaux; *Théologiens*, MM. Manec, vicaire général d'Agen, Cirot de la Ville, chanoine honoraire de Bordeaux, Flaget, supérieur du séminaire de La Rochelle, *Sauvé, chanoine de Laval*, R. P. Dorvau, professeur de théologie dogmatique au séminaire de Poitiers. — *Collectio Lacensis*. Tom. IV, col. 860-861.

en 1869 (1). Une autre étude qui, en langue française, traitait de la discipline monastique ou régulière, se trouva également reproduite en partie au chapitre vii<sup>e</sup> des décrets de ce cinquième concile provincial de Bordeaux (2).

La *Correspondance du cardinal Pie et de M<sup>sr</sup> Cousseau*, publiée en 1894, dit en plusieurs endroits (3) la part importante du chanoine Sauvé aux travaux conciliaires ainsi qu'à leur approbation en 1869 par Rome. Le théologal de Laval, à son départ de Poitiers, s'était rappelé avec une joie très vive les faits dont il avait été l'heureux témoin, et il n'eut rien, sitôt après son retour, de plus à cœur que d'exprimer à Monseigneur de Poitiers toutes ses impressions. L'évêque lui répondit ainsi dès le 26 janvier 1868 : « Cher Monsieur l'abbé, je partageais toute votre émotion à l'heure du départ. Le Bon Dieu nous a fait de grandes grâces pendant les semaines qui viennent

(1) Lettre du cardinal Caterini, préfet de la Congrégation du S. Concile de Trente. Rome. 31 mai 1869. - *Collectio Lacensis*, col. 796-797.

(2) *Collectio Lacensis*, col. 831-832. Je dois ici noter que le chanoine Sauvé, dix ans avant la tenue du concile de Bordeaux, à Poitiers, avait exercé les fonctions de secrétaire dans le premier synode diocésain de Laval qui eut lieu à la fin d'août 1859 dans l'église de Saint-Michel. Ses avis y furent très appréciés.

(3) Un vol. in-8°. Paris. Oudin. P. 467, 470, 471, 479, 480, 486.

de s'écouler. Comme il était sensible que Jésus-Christ tient sa parole et qu'il est parmi ses apôtres et disciples assemblés en son nom ! — J'en suis à la révision et correction des épreuves. J'ai besoin de vos notes sur le mariage et sur le Principat sacré : adressez-les moi, je vous prie. » Le chanoine Sauvé était aussi trop intimement lié depuis longtemps déjà avec le Nonce du Pape en France, M<sup>gr</sup> Chigi, archevêque de Myre, pour le laisser sans nouvelles de l'un de ces conciles qui avaient ses encouragements et ses vives sympathies. Son Excellence fit connaître bientôt ses intimes sentiments : « Le R. P. Schwindenhammer m'avait déjà donné des consolantes nouvelles du concile, et je vous laisse à penser si je l'avais questionné avec insistance et avec intérêt. De lui j'appris, et bien sans surprise, quoique avec une véritable joie d'ami, les précieux services que vous avez rendus à l'Église et à ceux parmi les Évêques qui se trouvaient réunis au concile de Poitiers, par vos lumières et votre science, et la *bella figura* que vous y fîtes, et le reste m'a déjà été dit hier par le vénérable évêque de Poitiers qui se trouve ici dans ce moment avec l'abbé Gay, qui va partir pour Rome. N'allez pas cependant vous attendre à ce que je vous écrive ici toute une page d'éloges et de louanges en votre honneur. Ce que je tiens à vous répéter, c'est que je vous aime et vous estime autant qu'il est possible d'aimer et d'esti-



mer dans ce bas monde (1). » Ces dernières paroles ne surprendront point quand on saura que dès 1866 le Nonce apostolique consultait ordinairement notre théologal de Laval sur les nominations d'Évêques en France (2).

Les joies ressenties par l'abbé Sauvé à Poitiers étaient le prélude de l'un des plus grands honneurs réservés à sa science théologique. En 1868, le 27 août (3), Son Excellence M<sup>sr</sup> Chigi annonçait à son digne ami que le Souverain-Pontife daignait le nommer consultant de l'une des commissions romaines préparatoires au concile du Vatican, convoqué dans la basilique de Saint-Pierre pour le 8 décembre 1869. Cet appel avait été préparé par M. Gay, déjà invité et rendu à Rome; le cardinal Caterini, dans une lettre du 16 août 1868 adressée au Nonce de Paris, avait prié le représentant du Saint-Père de transmettre cette invitation (4). Six théologiens français seulement devaient être honorés de cet appel : MM. Gay, de

(1) Paris, le 20 février 1868. Nonciature apostolique en France.

(2) Paris, le 12 février 1866. M<sup>sr</sup> Chigi répondait à une lettre du 12 janvier qui donnait les renseignements sollicités. Plusieurs ecclésiastiques désignés dans cette lettre ont obtenu les honneurs de l'épiscopat.

(3) Une deuxième lettre fut envoyée le 2 septembre 1868.

(4) *Histoire du concile du Vatican*, par M<sup>sr</sup> Cecconi. Traduction Bonhomme et Duvillard. Tom. 1, p. 368. Un vol. in-8°. Paris. Lecoffre, 1887.

Poitiers, Jacquenet, de Reims, Chesnel (1), de Quimper, Sauvé, de Laval, Gibert, de Moulins, Freppel, de Paris. En la personne du chanoine Sauvé tout le diocèse de Laval était honoré. M<sup>gr</sup> Wicart le reconnut ainsi : « Vous auriez fait, mon cher monsieur Sauvé, de toute manière le voyage de Rome à l'époque du concile. Mon intention très formelle était de vous inviter à m'y accompagner en qualité de théologien. Je risque maintenant d'être privé de ce plaisir. Mais l'honneur est bien plus grand pour vous et même pour moi et pour notre Chapitre, de vous voir directement appelé par le choix personnel du Souverain-Pontife. Je vous en félicite, mon cher ami, et je m'en réjouis de tout mon cœur (2). » Cette nomination fut aussi, on le pense bien, une vraie joie pour NN. SS. Pie, de Poitiers, et Fillion, du Mans. M<sup>gr</sup> Fillion se réjouissait à un titre spécial de voir reconnaître par la plus haute autorité qui existe en ce monde un mérite dont une vieille amitié lui avait révélé tout le prix. M<sup>gr</sup> Pie, en faisant part de sa joie, disait que chacun des consultants étrangers n'avait pas, pour sa part, une action sur tout l'ensemble des travaux, mais qu'il était énorme que chacun apportât une participation éclairée par la connaissance des lieux et par le

(1) M. Chesnel remplaçait M. Gillet, de Blois, et M. Le Hir, de Saint-Sulpice, qui ne purent aller à Rome.

(2) Lettre du 28 août 1868.

contact avec l'esprit des divers clergés et des divers peuples. Il terminait sa lettre par ces mots très aimables « Croyez, cher monsieur l'abbé, à mon très particulier dévouement et demandez à mademoiselle votre sœur de n'en pas trop vouloir aux complices du Pape qui vous enlève ainsi pour quelque temps à elle : vous reviendrez de Rome mieux portant, et avec des souvenirs qui seront le charme de tout le reste de votre vie (1). » *L'Univers*, numéro du 30 août, fit connaître l'heureuse impression que cette nomination avait produite dans le monde religieux et ecclésiastique.

Dans les derniers jours d'octobre 1868, le consultant que le Saint-Père avait choisi dans les rangs du clergé de Laval prit le chemin de la ville éternelle. Il eut soin de s'arrêter à Dijon, chez un des meilleurs amis de Lacordaire et de Montalembert dont il avait fait la connaissance en 1847 à Notre-Dame-de-Chalais, chez M. Foisset. Ce

(1) Lettre du 10 septembre 1868. — Le chanoine Giuseppe Prisco — aujourd'hui cardinal — félicita en ces termes son digne ami : « En lisant dans *la Civiltà cattolica* que vous aviez été élu comme un des membres de la commission de la discipline du futur concile, j'ai ressenti une grande joie : c'était un honneur dû à votre haute science et à votre profonde piété.... Maintenant que vous êtes au cœur de l'Italie et dans une ville si voisine de Naples, je regarde comme un devoir de vous renouveler mes sentiments de respect et d'amitié. Oh ! quel vif désir j'ai de vous revoir ! Aurai-je ce bonheur avant votre retour à Laval ? Que Dieu le permette ! » (Traduit de l'italien. Naples, 6 janvier 1869).

digne et très intelligent magistrat lui avait récemment manifesté le désir de l'entretenir à son passage, une heure de conversation valant mieux, disait-il, que dix lettres. Ainsi qu'il l'avait annoncé, l'entretien porta sur des sujets particulièrement intéressants : « Depuis quelques années — ce sont les paroles de M. Foisset — l'Église parait tout à fait déraisonnable à la grande majorité des fonctionnaires publics, dans notre pays, non seulement aux impies déclarés, mais à *la masse flottante*, à ceux qui n'ont pas de parti pris contre la religion, masse d'hommes considérable qui, en fait, depuis 80 ans, a toujours fait pencher la balance du côté où elle s'est portée. Cette masse flottante était très prononcée en faveur de l'autorité de l'Église (non par esprit de foi, mais par esprit de conservation), de 1848 à 1851. Elle devient de plus en plus anticléricale depuis la dernière Encyclique, et cela, je le repète, de très bonne foi, faute d'explications suffisantes, de la part de l'Église, à mon sens. Il y a là un péril sérieux pour le salut des âmes, et beaucoup de catholiques, des plus considérables, sont en péril également sous ce rapport, et par la même cause. J'ai entendu dire : Tant pis ! L'Église n'a pas besoin d'eux, elle n'a pas besoin des gens d'esprit. Qu'ils se damnent, c'est leur affaire et c'est leur faute !... Je réponds : L'Église est une mère, elle a des entrailles, elle ne demande pas mieux que de

« expliquer de manière à prévenir tout malentendu qui pourrait être pour ses fils une pierre d'achoppement; il ne s'agit point d'amoindrir la vérité, de la diminuer en quoi que ce soit; il s'agit de l'exposer avec assez de développement pour qu'elle ne puisse être mal comprise (1). » L'exposé fait dans cette lettre de l'état des esprits en France dénote évidemment une âme de bonne foi, mais qui appartenait à l'école du libéralisme. Toutefois la réponse à l'objection était juste et digne. M<sup>er</sup> Pie lui-même dans la lettre qu'il avait adressée à son ami le chanoine Sauvé pour le féliciter de sa nomination de consultant lui avait dit ces mots très caractéristiques : « Un peu de concert aurait très facilement donné au *Syllabus* une couleur bien plus acceptable sans préjudice d'aucune des vérités qui y sont affirmées. J'ai grande confiance que votre travail personnel sera utile et fécond (2). » M. Foisset avait aussi cette espérance : « Vous êtes de ceux, écrivait-il encore, que leur dévouement notoire à l'Église romaine recommande à la confiance du Souverain-Pontife et dont le témoignage doit être écouté à Rome en ce qui touche la France (3). »

Après cette visite à Dijon, visite qui lui fut

(1) 1868. In festo SS. martyrum Dionysii, Rustici et Eleutherii.

(2) Le Porteau, 10 septembre 1868.

(3) Lettre citée.

utile à plus d'un titre et au cours de laquelle il exposa certainement avec une très grande courtoisie des idées qui, sur plusieurs points, pouvaient bien ne pas cadrer avec celles de son distingué interlocuteur, il se rendit immédiatement à Rome, où il arriva vers le milieu de novembre. Une lettre du cardinal Caterini, en date du 24 de ce mois, le plaça parmi les consultants de la commission de la *Discipline ecclésiastique* (1). Dans cette commission dont le cardinal précédemment nommé était président, il se trouvait le seul théologien français à en faire partie et avait pour collègues, entre autres, NN. SS. Simeoni, Nina, Jacobini, Tarquini, Hergenroether, qui devinrent cardinaux, le célèbre canoniste De Angelis, M<sup>re</sup> Lucidi, les professeurs Feije, de l'Université de Louvain, Heuser, du séminaire de Cologne, Joseph de Torres, du séminaire de Séville. Les consultants tinrent cinquante séances avant l'ouverture du concile et présentèrent leurs différents travaux sur les prescriptions disciplinaires d'après l'ordre marqué en certaines éditions des canons et décrets

(1) Les commissions préparatoires au concile étaient au nombre de six : 1<sup>o</sup> Commission *politico-ecclésiastique*, dont faisaient partie MM. Chesnel et Gibert; 2<sup>o</sup> Commission *pour les églises et missions orientales*; 3<sup>o</sup> Commission *pour les réguliers*; 4<sup>o</sup> Commission de *théologie dogmatique*, MM. Jacquenet et Gay y avaient été nommés; 5<sup>o</sup> Commission *des cérémonies*; 6<sup>o</sup> Commission de la *discipline ecclésiastique*.

du concile de Trente. Les questions qui se rapportent à la réception des ordres mineurs et majeurs, à l'administration et à l'immunité des biens ecclésiastiques, aux charges de l'évêque et des chapitres, aux devoirs des curés, au sacrement de mariage, furent l'objet des travaux de ces éminents théologiens et canonistes. Ce fut aussi dans cette commission que l'on étudia la question des écoles et des pensionnats *mixtes* (ainsi appelés parce qu'on y reçoit des enfants appartenant à diverses religions en dehors de l'Église), et l'opportunité d'un petit catéchisme universel. Quand le concile s'ouvrit, les projets de la commission étaient presque tous rédigés; les consultants ne furent convoqués qu'une seule fois après l'ouverture. Le secret leur avait été demandé tant sur leurs travaux que sur les délibérations générales (1).

L'œuvre des consultants appelés à Rome par le Saint-Père ne se termina point à la préparation du futur concile; la Bulle *Multiplices inter.*, du 27 novembre 1869, régla que les diverses congrégations ou députations conciliaires, présidées par des cardinaux à la nomination du Pape, pourraient

(1) L'auteur de ce travail sur M<sup>gr</sup> Sauvé a eu l'honneur d'être reçu le lundi 1<sup>er</sup> juin 1896, par Son Excellence M<sup>gr</sup> Ferrata, nonce apostolique en France, et par M<sup>gr</sup> Celli, auditeur, pour la remise des *papiers secrets du concile* que le consultant avait conservés.

appeler un ou plusieurs des théologiens en consultation et dans la charge de secrétaire. Par le fait de ce règlement, les consultants devenaient théologiens pontificaux. Une tribune spéciale leur était réservée dans la basilique vaticane pour les sessions de la vénérable assemblée. Cet honneur devait être singulièrement apprécié. Les théologiens du Pape allaient vivre de la vie même des Pères du Concile, à leur suite toutefois et sans voix délibérative; ils allaient saisir comme sur le vif les manifestations sensibles de l'Esprit divin qui anime perpétuellement l'Église, et entrer dans une atmosphère quasi céleste ! Le chanoine Sauvé allait de plus en plus goûter ces joies qui devaient faire le charme de tout le reste de sa vie. Suivons-le dans Rome et autour du concile.

Le samedi 4 décembre, il rencontre M. de Riancey, avec lequel il engage une conversation fort intéressante au sujet de certaines revues et journaux français qui ont tenu, à l'occasion du concile, un langage aussi déplacé que déplorable. *Le Correspondant*, dit-il, a pris de l'ancien *Avenir* le libéralisme et rejeté l'ultramontanisme. Les journaux légitimistes en 1830, 1831 et dans les années suivantes, étaient antilibéraux et gallicans. Aujourd'hui, les légitimistes tendent à devenir ultramontains, mais qu'ils ne deviennent pas libéraux. Il vient à peine de quitter M. de Riancey, dont il a été content, qu'il rencontre Louis Veuil-



lot, tout récemment arrivé. Les deux amis du Pape, les deux défenseurs de ses droits et de ses prérogatives s'embrassent dans la rue sous une pluie battante. Orléans, dit le chanoine en faisant allusion au trop fameux *Acertissement*, vous a appelé *accusator fratrum*, c'est le nom du diable ; mais vous êtes assez bon diable. Durant toute la conversation Louis Veillot demeure très calme et très gai.

Le dimanche 5 décembre, l'abbé Sauvé va faire visite à son très cher et très vénéré directeur de Rennes, M<sup>gr</sup> Saint-Marc, qui sort du Vatican où il a versé 150.000 francs au Saint-Père, produit de la collecte de son diocèse. « L'archevêque de Rennes, a dit Pie IX, est l'aumônier du Pape. » Monseigneur embrasse avec effusion son dirigé. Notre chanoine se rend ensuite chez son digne évêque, M<sup>gr</sup> Wicart, et chez M<sup>gr</sup> Fillion. Il rencontre dans l'antichambre des appartements de Monseigneur du Mans, M<sup>gr</sup> Mermillod, M. Besson, futur évêque de Nimes, et le P. d'Alzon, supérieur des Assomptionistes et vicaire général de M<sup>gr</sup> Plantier. Du Mans il va à Montauban (on désignait ainsi les évêques par le nom de leur siège épiscopal). Le vieil évêque est sourd, mais il n'est pas muet. L'abbé Besson donne de consolantes nouvelles. M. de Montalembert a déconseillé Monseigneur d'Orléans autant qu'il l'a pu. L'illustre orateur est pour la définition de l'infailibilité, et

cela pour des motifs de liberté. D'autre part on apprend la bonne audience que le Pape a donnée à Veillot. Le Saint-Père lui a dit implicitement qu'il était content de lui *pour le fond et la forme*; il l'a béni lui et ses souscripteurs. Le cardinal Antonelli lui-même a présenté Veillot au Pape et est resté à l'audience. Veillot a lu au Pape une lettre de *Quimper* où l'on cite une lettre *curieuse* écrite par Monseigneur d'Orléans à M<sup>gr</sup> Le Graverand à la veille de la définition de l'*Immaculée Conception*. La journée est bonne et fait bien augurer du concile. Mais avant de prendre sommeil il faut aller chercher Veillot et le conduire à *Poitiers* et à *Angoulême*. La soirée se passe là. Veillot se montre étincelant d'esprit.

Le lundi 6 décembre, après souper, notre théologien conduit Monseigneur de Poitiers et M. Gay à *Tulle* qui vient d'arriver. Mgr Berteaud se revoit en famille. Quelle joie ! quels embrassements ! Sa Grandeur donne lecture de son mandement sur le concile. Les auditeurs sont ravis et émus. Ces esprits d'élite pouvaient-ils ne pas tressaillir en écoutant ces accents : « C'est au jour de l'*Immaculée Conception* de la sainte Vierge que s'ouvrira le concile, jour heureusement choisi pour un très noble travail. Il s'agit de déployer les gloires du Verbe. Ces gloires ont été traduites par le Verbe lui-même au moyen de la chair... Eh bien ! cette

chair si utile à Dieu, employée à tant de gloire, puisqu'elle est issue de Marie, la voyez-vous apparaître à l'heure de l'Immaculée Conception. Aussi cette heure est-elle appelée l'heure d'or : à partir de cette heure, la lumière commence, les ténèbres fuient, de cette heure splendide viennent les fêtes, les joies, les magnificences de nos mystères. Le Souverain Pontife avait le devoir de la prendre, il en avait comme le droit, puisque sous le souffle du Saint-Esprit il lui a été donné d'offrir à l'Église le dogme suave de l'Immaculée Conception. Oh ! mois de décembre, mois royal, n'envie pas à tes frères du printemps leurs roses et leurs lis, tu as mieux que ces branches frêles. C'est à travers ton cours qu'est conçue la tige par excellence, ce sera encore en l'un de tes jours qu'éclora la fleur incomparable, le Verbe incarné. L'Église te devait cet honneur de commencer son illustre travail en un de tes jours duquel datent de si grandes choses (1). »

Le surlendemain, mercredi 8 décembre, ouvre en effet le concile. Le temps est affreux ; la pluie est torrentielle ; cette journée de décembre, du « mois royal », n'est belle que sous le jour d'une foi vive et toute surnaturelle. Mais sous ce rapport quelles splendeurs ! Avide de saintes émotions,

(1) Lettre pastorale de Monseigneur l'Évêque de Tulle à l'occasion du prochain concile œcuménique. Brochure in-4°, p. 11 et 12.

l'abbé Sauvé s'est rendu dans la basilique vaticane et c'est dans la grande nef, à côté de M<sup>re</sup> Svegliati, qu'il voit la procession. Le Pape est à pied et nue tête à cause du Saint-Sacrement exposé sur l'autel de la Confession. La procession terminée, notre chanoine monte dans la tribune des théologiens et canonistes. De là le coup d'œil est admirable. Le Pape est au fond de l'hémicycle, entouré des Cardinaux, des Patriarches, des Primats, des Evêques, des Abbés mitrés, des Officiers du concile. Le cardinal-vicaire célèbre la messe qui est suivie du sermon par un évêque capucin, M<sup>re</sup> Louis de Trente. La Bulle du concile est déposée sur l'autel. Après l'obédience qui dure sept quarts d'heure, le Pape donne son discours d'assis, mais à la péroraison il se lève dans sa majesté. Le théologal de Laval est attentif aux moindres détails. Il était deux heures et demie — *l'heure des grandes choses* sonnait — quand Pie IX dit d'une voix forte : *Aperimus concilium*. Le concile du Vatican est donc ouvert. Dieu soit béni !

De ce moment, notre théologien pontifical redouble d'attention ; il ne perd aucun fait, aucun geste des Pères du concile. Logé au palais Simonetti dont le cardinal Sacconi occupe le premier étage, et dans le voisinage de Mgr Manning, archevêque de Westminster, il a l'occasion fréquente de voir ces éminents prélats, qui lui donnent leur

confiance et leur amitié (1). Très souvent il est invité par Laval, Le Mans, Angoulême, Poitiers, Tulle; là il prend le mot d'ordre et l'orientation; s'il ne suit pas la route qu'à des esprits distingués, pieux et de très bonne foi, l'esprit du siècle a d'avance tracée et de longue main — cet esprit que en vue du bien on croit devoir ménager — il a l'assurance de marcher dans la bonne voie, la voie romaine, papale, celle qui conduit à la cité de Dieu. Les idées émises par Tulle (M<sup>sr</sup> Berteaud) ont sur lui une action toute spéciale. Il note ainsi que l'Évêque de Tulle n'est pas persuadé que les conciles soient *de droit divin positif*. Notre-Seigneur qui est le Verbe, Parole efficace, emploie plusieurs *paroles*, revient *plusieurs* fois à Pierre. Combien Notre-Seigneur exalte saint Pierre et le munit de privilèges! La Monarchie est le gouvernement de Dieu sur tous les êtres créés. Un autre jour M<sup>sr</sup> Berteaud parle ainsi : Les anges attentifs au concile ont comme l'oreille penchée pour écouter l'Église *évolant* le mystère, le poème de l'Incarnation. Si un ange venait s'asseoir au concile

(1) M<sup>sr</sup> Manning consultait souvent l'abbé Sauvé dont il appréciait beaucoup le savoir; il l'appelait « Monsieur le théologien ». L'illustre archevêque de Westminster eut, on le sait, un grand rôle pendant le concile. On devra lire à ce sujet dans la *Vie du cardinal Manning*, par l'abbé Hemmer (Un vol. in-8° écu, Paris, Lethielleux, 1897), l'important chapitre IX : *Manning au concile du Vatican*, p. 197-223. — M<sup>sr</sup> Berteaud a maintenant son historien, M. G. Breton.

pour y prêcher une autre doctrine que celle du concile, les Pères *l'enverraient au large*.

Les instants sont trop courts dans ces circonstances ; à Rome, les jours coulent vite, surtout en temps de concile. La douleur fait retarder le temps, le bonheur au contraire donne de la rapidité à ses ailes. L'abbé Sauvé peut à peine transcrire ses heureuses impressions. Le 16 février 1870 il note toutefois un fait important : « J'étais dans la voiture de Monseigneur de Poitiers avec Monseigneur de Poitiers, l'évêque d'Angoulême et le P. Dorveau, dans une charmante route. Soudain notre cocher annonce : le Pape. Vite nous descendons et nous tombons à genoux. Le Pape s'incline vers nous, gracieux, et nous bénit. Mais, ô bonheur ! il donne ordre d'arrêter. Puis Sa Sainteté descend et engage les évêques à approcher. Nous suivons et nous nous précipitons aux pieds du Saint-Père. Je baise ses pieds avec amour. Sa Sainteté en m'apercevant dit : « Celui-là je le connais. » — « C'est M. Sauvé, dit Sa Grandeur M<sup>gr</sup> Pie. » — Théologien de Sa Sainteté, ajoutai-je. Une grande foule est accourue. On fait faire place pour laisser le Saint-Père se promener à pied. Sa Sainteté marche accompagnée de Sa Grandeur l'évêque d'Angoulême à gauche, de l'évêque de Poitiers à droite. Le P. Dorveau et moi suivions, au milieu des camériers. Je marchais sur les *traces* du Pape et je ne perdais pas de vue

ses mouvements. Malheureusement je n'ai pas entendu toutes ses paroles. Le Pape était charmant de grâce et de simplicité; il portait vaillamment ses 78 ans, il marchait d'un bon pas et avait de douces paroles pour l'un et pour l'autre qui se trouvaient sur son passage. Riches et pauvres, il parlait et bénissait; il faisait l'aumône. *Cognosco oves meas*, disait le Pape. Monseigneur d'Angoulême avait une canne à la main, il l'a offerte au Saint-Père qui lui a répondu : « En villégiature, j'ai aussi mon bâton, mais en ville je veux faire *bonne figure*. » On a parlé du concile : *Quod inopportunum dixerunt, fecerunt necessarium*, dit l'évêque d'Angoulême (1). *Ego*

(1) Quel personnage a le premier trouvé cette parole qui de bonne heure fit fortune, c'est une question difficile à résoudre d'une façon positive. Eugène Veillot (*L'Univers et le Monde*, numéro du lundi 13 décembre 1897) a écrit à propos d'un article de M. le chanoine Jaspar où il était fait allusion à cette maxime courante : « Je crois bien que ce mot, le premier qui l'a dit c'est Louis Veillot. Peu de temps après l'ouverture du concile, il exposait dans *L'Univers* (lettre du 28 janvier 1870) l'état des choses à Rome, les efforts des opposants ou inopportunistes, et ajoutait : « Ce qui était allégué contre l'opportunité a créé la nécessité. » Mais Louis Veillot à son tour n'a-t-il pas recueilli cette parole dont quelques jours plus tard, le 16 février 1870, M<sup>r</sup> Cousseau fit la traduction latine, de quelque évêque, de M<sup>r</sup> Sergent, évêque de Quimper, notamment ? Voici en effet ce qu'écrivait le 16 octobre 1875 M. l'abbé Chesnel, vicaire général de Quimper, à son ami M<sup>r</sup> Sauvé : « .... L'ancien évêque d'Angoulême emporte au tombeau l'honneur d'avoir inventé la formule : « *Quod inopportu-*

*puto non esse opportunum*, a ajouté l'évêque de Poitiers, *sed judico necessarium*. Nous avons marché près d'une demi-heure. Temps trop court ! Enfin il a fallu quitter le Saint-Père. Nous nous sommes jetés à ses pieds ; de nouveau j'ai baisé sa main et reçu sa bénédiction. Puis Sa Sainteté est remontée en voiture, et nous sommes rentrés à Rome ravis et émerveillés de tant de grâce et de bonté (1). »

Tout n'est pas cependant sujet de joie, à Rome, pour l'abbé Sauvé. Dans une visite faite à un évêque en compagnie de M<sup>gr</sup> Pie, il apprend une triste nouvelle qui le fait pleurer : « Un évêque a écrit à un autre évêque !... » Et Monseigneur de Poitiers également ému jusqu'aux larmes ajoute : « De la prudence, de la prudence pour ne pas nous compromettre devant nos diocèses.... » L'Église, même dans les jours de concile — *même* n'est peut-être pas le mot juste, c'est *surtout* qu'il faut dire — est toujours la barque que les vents et les flots attaquent avec fureur. Les orages et les tempêtes ne lui font pas défaut. Elle a ses ennemis qui, au dehors, l'assaillent sans cesse.

*num dixerunt....* » Mais cet honneur appartient à un autre. J'ai entendu de mes oreilles cette phrase au moins six fois avant que le bon évêque d'Angoulême ne l'eût prononcée pour la première fois. » Cet *autre* peut être aussi L. Veillot.

(1) *Notes sur Rome et le concile*. Manuscrit inédit et inachevé. Le fait cité est le dernier. L'auteur a ajouté ces mots : *Le reste manque*. C'est dommage !



Elle a aussi des fils qui la déconseillent et qui, inconscients des nouveaux périls, veulent émousser l'arme salutaire que le Christ a placée dans la main de son Chef. On le voit à cette heure. Les gouvernements issus de l'esprit révolutionnaire s'agitent; leurs diplomates multiplient les dépêches comminatoires. Ces pouvoirs terrestres, mal assis sur des trônes que protègent pourtant les engins de guerre les plus terribles et les mieux perfectionnés, peuvent-ils admettre une puissance dont l'infailibilité reconnue dans son chef montrera d'une part leur dépendance et leur infériorité, et d'autre part la supériorité de cette puissance *étrangère*? Des théologiens, des canonistes, des philosophes, se trouvent même pour amoindrir l'autorité du Chef de l'Église et flatter indirectement les basses jalousies de l'État. L'Allemagne produit un Doellinger. L'auteur du trop fameux « Janus » sait en imposer par l'étalage de son érudition et il en vient même à séduire des âmes belles, nobles, pieuses, qui auront la faiblesse de suivre quelque temps ses erreurs. C'est sous le coup de l'une de ces aberrations incompréhensibles — semble-t-il — qu'un Français qui par ailleurs a jusqu'alors bien mérité de l'Église et de la France chrétienne, le P. Gratry, professeur de philosophie à la Sorbonne, adresse en janvier à M<sup>gr</sup> Dechamps, archevêque de Malines, quatre lettres inspirées de l'auteur allemand et

que plusieurs évêques, celui de Strasbourg en particulier, condamnent formellement (1).

L'illustre bénédictin français Dom Guéranger fait bonne et prompte justice de ces quatre lettres dans des écrits qui portent bien leur titre sévèrement accusateur : *Défense de l'Église Romaine contre les accusations du R. P. Gratry*. Mais la *Défense* s'attache surtout à la réfutation des erreurs historiques. En fils vaillant de l'Église, qui veut aussi soutenir sa mère, l'abbé Sauvé écrit contre les thèses du professeur à la Sorbonne; mais le travail qu'il rédige se restreint à une question théologique toute spéciale, puisqu'il a pour but de venger la doctrine de saint Thomas, sur laquelle le P. Gratry s'est étrangement mépris. Son opuscule qui a pour titre : *Saint Thomas et le P. Gratry*, a pour but d'éclairer non seulement le Père, ses inspirateurs et ses adeptes, mais encore plusieurs esprits portés à croire que certains catholiques exagèrent aujourd'hui la puissance et les privilèges du Souverain Pontife. Il établit que si le pouvoir d'ordre est le même chez les évêques que chez le Pape, il n'en est pas ainsi du pouvoir de juridiction. L'auteur renvoie le P. Gratry à un opuscule que le savant cardinal dominicain Turrecremata a composé, au xv<sup>e</sup> siècle, sur la demande

(1) Après la définition de l'infaillibilité, le P. Gratry se rendant aux appels de M<sup>gr</sup> Dechamps et de M<sup>gr</sup> Pie s'est soumis absolument au décret.

du cardinal Julien, pour expliquer l'idée de saint Thomas par rapport à la puissance pontificale (1).

Le théologien du Pape est tout pénétré des arguments qu'il destine à la publicité, lorsque la veille même de la fête de saint Thomas, le 6 mars, il rencontre Louis Veuil'ot. Le maître écrivain goûte si fort et le consulteur et son œuvre, qu'il écrit de suite à Paris ces lignes mémorables : « J'ai rencontré ce matin un théologien du concile, un de ces « spéculatifs » dont M. Rey, du *Moniteur*, fait peu de cas. C'est véritablement un homme qui a remué plus d'idées qu'il n'a touché d'affaires, et l'on voit immédiatement qu'il a surtout évité de toucher aux siennes. Français sans ruban rouge, Romain sans liséré violet, il est *Monsieur l'abbé* tout simplement, il restera Monsieur l'abbé. Toute sa vie, il n'a fait que ramasser du latin, de l'histoire, du droit canon, de la philosophie et de la théologie ; jamais il ne ramassera autre chose que cela. c'est-à-dire des esprits et des âmes. De tels hommes restent à dix-huit cents francs de traitement, avec le paradis à la fin de leurs jours ; et ce qui achève de les avilir, ils sont contents de ce lot misérable. Spéculatifs, éternels objets du juste mépris des spéculateurs ! Mais, par

(1) *Solutio septuaginta trium questionum super potestate et auctoritate papali ex sententiis D. Thomæ*. Le cardinal Turrecremata est né à Valladolid en 1388. Il est mort à Rome le 26 septembre 1468.

exemple, lorsqu'il est question d'un concile, ce sont eux qui le préparent, et lorsqu'on spécule sur l'histoire, le droit canon, la philosophie et la théologie, on doit éviter de passer par leurs mains. Hélas! il y faut pourtant passer, et le moment n'est pas doux (1). » Veillot ne se contente pas de présenter sous son bel aspect notre théologal, il le fait aussi parler avec le même succès : « Notre théologien m'aborde, et sans autre formule : Leur Père Gratry, me dit-il, qui prétend s'appuyer de saint Thomas! J'avoue qu'il me fait rire. Je ne le connaissais pas; mais, d'après le bruit qu'ils en font, je l'aurais cru plus fort. Il veut montrer par saint Thomas que le Pape n'est pas à lui seul le dépositaire de la souveraineté, qu'il n'est pas plus souverain dans l'Église qu'il n'est, selon eux, infaillible sans l'épiscopat!... Où a-t-il vu que saint Thomas fasse de l'Église non plus une monarchie, mais — passez-moi le mot — une *dyarchie*, dans laquelle la tête ne commande plus qu'à demi, et le corps, restant sujet, devient demi-souverain?.. Deux faillibilités sacrées, opposées l'une à l'autre, et se combattant sans relâche, feront une infailibilité certaine, à laquelle la raison humaine se rendra sans combat! Comprenez-vous ce tripage? (2) »

(1) *Rome pendant le concile*. Tom. I, p. 318-319. Un vol. in-8°. Paris. Palmé, 1872.

(2) *Id.*, p. 320-321.

Le journaliste continue son article en donnant et les raisons et les citations de son théologien qui, comme en 1862, crie ses idées. Il dit en terminant : « S'il faut m'excuser d'avoir touché à la matière théologique, vous voudrez bien remarquer que c'est aujourd'hui la fête de saint Thomas, et que ce même jour a été distribué au concile le *schema* de l'infailibilité. Il est dans la nature de l'homme d'écrire son pauvre nom au pied des Pyramides (1). »

Cette œuvre dont Louis Veuillot s'est montré le parfait rapporteur dispense l'abbé Sauvé — M. l'abbé tout court pour le moment — de recourir à une autre publicité. Il n'en est pas de même lorsqu'il veut divulguer ses idées qui sont en opposition directe avec celles que M<sup>gr</sup> Dupanloup, évêque d'Orléans, a émises dans sa réponse à M<sup>gr</sup> Dechamps, archevêque de Malines. Sa brochure donne en peu de pages les raisons en faveur de la définition de l'infailibilité pontificale, la pensée des théologiens sur cette question et le mal fondé des périls que l'on craint de toutes parts, tant dans les gouvernements que dans les individus, si le concile proclame le dogme. Il est nécessaire que la définition ait lieu d'abord dans l'intérêt de la vérité, puis dans celui de l'Église et du concile, pour le salut de la société civile, pour le triomphe

(1) *Rome pendant le concile*. Tom. I, p. 327.

et la joie de tous les pieux et fervents fidèles qui la sollicitent et l'implorent. La discussion entière est d'une grande fermeté doctrinale; elle est aussi menée avec une grande courtoisie que certes les adversaires n'observent pas dans ce combat de principes. L'auteur n'oublie pas que celui qu'il critique est un évêque, que cet évêque a rendu de grands services à l'Église, et il se montre aussi fidèle observateur des lois de la charité que défenseur intrépide des droits de la vérité. On ne sent pas dans ses pages le bouillonnement de la passion qui irrite sans convaincre, mais bien la marche sûre et mesurée de la raison qui décide et entraîne. La brochure à peine parue à Turin obtient un légitime succès; on la traduit immédiatement en italien; une deuxième édition est faite à Laval. L. Veillot donne encore sa pensée sur ce travail dans un article du 10 juin : « Je vous dirai deux mots d'une autre brochure française (1), mais d'un genre tout différent, dont je viens de lire une seconde édition (2). L'auteur est M. le

(1) L'écrivain venait de parler d'un opusculé de M<sup>sr</sup> Salzano et d'un travail du R. P. Desjardins.

(2) Cette seconde édition a été faite à Laval chez Mary-Beauchêne. (*Imprimatur* du 12 mai 1870 donné par M. Vincent.) Elle porte le nom de son auteur. La première édition (Turin. Marietti) n'était pas signée. M<sup>sr</sup> Sauvé fut mécontent de certaines paroles que l'éditeur français crut pouvoir mettre dans la préface. Ces paroles lui semblaient trop agressives.

chanoine Sauvé, théologien pontifical, qui l'écrivit à propos de la réponse de *Monseigneur l'évêque d'Orléans à Monseigneur l'archevêque de Malines*. Elle n'a pas été emportée par le flot et elle contient des observations très modérées, mais très fortes, sur l'ensemble des objections que l'opposition a coutume de produire. Ces objections étant partout et toujours les mêmes, M. Sauvé se trouve avoir réfuté par avance la bizarre doctrine de l'unanimité, non encore munie, en ce temps-là, de sa brochure spéciale. La stratégie se tenait sur l'opportunité. Mais comme au fond l'inopportunité n'était que le sobriquet de l'infailibilité et le nom de passe sous lequel on jugeait plus prudent de la combattre, M. Sauvé, voyant très bien le vrai principe sous le faux nom, portait la défense où était en réalité l'attaque (1). »

On conçoit facilement l'intensité des désirs que nourrit notre théologal au sujet d'une bonne et prompte définition de l'infailibilité pontificale. Il applaudit au *Mémoire* que quarante évêques soumettent à la signature de leurs collègues du concile, le 13 janvier, pour l'introduction de cette cause si chère; ce *Mémoire* recueille en peu de jours cinq cents adhésions qui établissent une majorité importante. Mais malheureusement une opposition très vive se déclare tant à Rome qu'en

(1) *Rome pendant le concile*. Tom. II, p. 279.

dehors de la ville, et les procédés mis à son service, appels aux gouvernements en relation avec le Saint-Siège, révélation de propositions soumises à l'examen des Pères au mépris du secret ordonné, sans parler d'innombrables brochures remplies d'erreurs et d'irrévérences, procédés que repousse et condamne l'amour de la vérité, mettent la tristesse dans bien des cœurs et provoquent les sévérités de la juste histoire. C'est au milieu de cette levée de boucliers dont le bruit le trouble dans le calme et le sérieux de sa retraite (1), que M<sup>gr</sup> Wicart, évêque de Laval, écrit cette lettre fameuse (2), témoignage éclatant de sa foi robuste et d'une franchise qui ne veut pas de ménagement, testament d'une volonté inflexible. La lettre très vive qui fait connaître l'intime sentiment de son auteur au sujet de l'un des Pères du Concile, n'est destinée qu'au seul diocèse de Laval, mais sa nature même la contraint de sortir de ces étroites limites et partout elle obtient un retentissement considérable. Il ne faut pas dire, dans cette circonstance, que le bruit ne fait pas de

(1) « M<sup>gr</sup> Wicart adopta une vie retirée, dont il employait, comme les plus pieux prélats, la plus grande partie à la prière et à la visite des saintes basiliques.... Il se tenait en dehors des assemblées privées. » *Vie de M<sup>gr</sup> Wicart*, par M. Couanier de Launay. Un vol. in-8°, p. 483-484. Laval. Chailland, 1888.

(2) Lettre à M. Descars, directeur de *la Semaine religieuse de Laval*. Rome, 7 février 1870.



bien. Plus tard, le 20 décembre 1870, l'un des évêques qui, au concile, se fait remarquer par sa modération, M<sup>sr</sup> Pie, écrira au cher abbé Sauvé : « Mes meilleurs hommages à Monseigneur de Laval. Que son énergie nous a fait de bien à tous!... (1) Pour moi, qui ai eu de la patience extérieure pendant que tant de tristes choses se déroulaient à Rome, je sens à tout instant la colère alors contenue s'échapper de ma poitrine.... »

Malgré les oppositions humaines, la discussion s'engage au sein du concile, sur l'ordre du cardinal De Angelis, l'un des légats présidents, le 15 juin, et se poursuit dans onze séances jusqu'au 4 juillet. Le 13 juillet, un vote d'ensemble sur le *schemma* obtient quatre cent cinquante-un *placet*, quatre-vingt-huit *non placet* et soixante-deux suffrages conditionnels sur six cent un votants. Le jour solennel de la définition ne peut tarder. Le chanoine Sauvé, qui sait par expérience que le Souverain Pontife accueille avec joie l'expression des bons sentiments de la part même de ses plus humbles fils, envoie au Très Saint-Père une belle adresse : « Appelé par Votre Sainteté, dit-il, il y a bientôt deux ans, à prendre part comme théologien aux travaux préparatoires du concile, je ne suis pas retourné depuis lors dans mon diocèse. Sans qualité pour attester sa croyance, je puis

(1) Cette phrase n'a pas besoin de soulignement.

cependant témoigner des sentiments de la plupart de mes frères dans le sacerdoce et des fidèles avec lesquels j'étais en rapport les uns et les autres adhéraient d'esprit et de cœur au privilège de l'infailibilité dont il a plu au Seigneur de décorer les enseignements partis de votre Chaire, foyer resplendissant de vérité et d'amour.... Pour moi, Très Saint-Père, je m'estime heureux de faire en ce jour, aux pieds de Votre Sainteté, profession des doctrines romaines que j'ai pu, grâce au ciel, puiser ici dans toute leur pureté, à la lumière d'un enseignement qui ne connaît ni altération, ni défaillance, et je demande à Notre-Seigneur, dont vous êtes l'auguste Vicaire, la grâce de bientôt m'écrier, après tous les Pères du concile Je crois au Pape infailible, fondement inébranlable de la société chrétienne, Chef suprême de l'Église, soit unie soit dispersée, centre indéfectible de l'unité de foi et de gouvernement (1) ». Le lundi 18 juillet, la définition si ardemment sollicitée est rendue. Dans la tribune des théologiens du concile, où notre chanoine est de bonne heure monté, il assiste au triomphe du Pape et chaque *placet* (2)

(1) Adresse inédite.

(2) Les évêques qui avaient dit *non placet* s'éloignèrent tous, à l'exception de six sur quatre-vingt-huit, de cette séance. Tous les Pères qui avaient dit *placet juxta modum* y vinrent à l'exception de neuf. « Tous les Pères présents au nombre de cinq cent trente-cinq répondirent : *placet*. Deux prélats seulement firent exception et affirmèrent jus-

sortant et de l'esprit convaincu et des lèvres bénies des Pères du concile, en sons joyeux, trouve écho dans son cœur qui tressaille d'allégresse ; ses voisins, le professeur Giuseppe Pecci (frère de Léon XIII), et M. Bouvier, aujourd'hui évêque de Tarentaise, venu à Rome pour cette circonstance solennelle, ne peuvent modérer l'expression d'une joie qui éclate en nombreux *très bien*. Le lendemain 19 juillet, la guerre prévue depuis quelques jours et qui est déclarée officiellement entre la France et l'Allemagne, impose la suspension et la prorogation du concile. Cet événement sur lequel on comptait dans certaines sphères gouvernementales pour retarder et empêcher la définition de l'infailibilité pontificale (1), ne tardera pas de faire crouler un trône, mais ce trône ne sera pas celui du Pape, ce sera celui de Napoléon III qui commencera, dans une chute retentissante, à expier deux fautes sa complicité dans la guerre faite à Pie IX, monarque temporel ; son opposition à Pie IX, monarque spirituel et infailible.

Au lendemain de la suspension du concile, le théologien pontifical s'empresse de rentrer dans sa patrie, avec un amour de plus en plus vif pour le Chef auguste de l'Église et un désir très ardent de combattre les mauvaises idées, les pernicious

qu'au bout leur *non placet*.... D. Chamard. *Annales ecclésiastiques*, fascicule III, p. 374, in-8°. Paris. Gaume.

(1) *Vie de Mgr Pie*. par Mgr Baunard. Tom. II, p. 390.

principes qui, avant les hordes prussiennes, avaient fait en France leur invasion et occasionné des ravages. Le Nonce apostolique, M<sup>gr</sup> Chigi, mis au courant par une lettre de lui en date du 4 août, lettre qui donnait un peu tardivement — ce dont on se plaignait — des renseignements particuliers sur les discussions conciliaires, le fortifia dans ses desseins et lui communiqua ses impressions

« Quant à la joie que j'ai ressentie du grand acte du concile du Vatican, qui tue et enterre à tout jamais le gallicanisme, je ne vous en parle pas. Vous qui me connaissez, j'espère, mon cher abbé Sauvé, vous devez le comprendre. Il faut cependant, à mon avis, tirer parti, tout de suite, de cette belle victoire de l'Église et ne pas laisser le temps aux adversaires de travailler, sous main, comme quelques-uns le font déjà, à la manière des jansénistes, pour tâcher d'affaiblir la portée du grand coup qu'ils ont reçu. » Son Excellence ajoutait, en terminant sa lettre, un petit mot que l'on doit connaître : « Je vois avec plaisir qu'au fond vous avez été content de votre séjour à Rome et que vous l'aimez malgré que l'on ne vous y ait pas fait *cardinal*, comme à mon avis vous le mériteriez... (1). »

L'abbé Sauvé avait écrit à M<sup>gr</sup> Chigi sa lettre dernière du Pouliguen. Dès qu'il eut pris quel-

(1) Paris, le 16 août 1870.

ques jours d'un repos bien mérité sur les plages de l'Océan et sous le toit très hospitalier de M. le comte d'Esgrigny, un vrai romain et un homme de grand talent que nous connaissons déjà, il revint à Laval tout préparé à reprendre le bon combat. Vers l'époque de la Toussaint, Madame la Supérieure générale du Sacré-Cœur qui, comme on le sait, avait été obligée de quitter avec ses religieuses novices et professes la capitale que menaçaient les Prussiens, demanda au théologal de Laval de bien vouloir donner à ses religieuses quelques instructions spéciales. Elle-même proposa le sujet, la question du libéralisme; l'intelligente Supérieure qui connaissait à fond le monde et les idées qui le dirigeaient voulait, en proposant cette question fort opportune, préserver les siennes d'un virus pestilentiel habile à s'infiltrer même dans les meilleurs milieux, les former à la saine doctrine catholique et les rendre aptes à donner des conseils qu'elles sauraient avec un tact parfait faire comprendre, aimer et accepter. Nombreuses furent les conférences. Vaste aussi était la question à élucider. Dans l'idée du théologien le libéralisme se présentait comme l'immense réceptacle de toutes les erreurs modernes. Le libéralisme qu'il désignait comme l'ennemi capital était cette monstrueuse doctrine qui prétendait affranchir l'homme de tout ou partie des devoirs qui lui incombent à l'égard de Dieu consi-

déré soit en lui-même soit dans ceux qui le représentent, dont légitimement il relève soit dans l'ordre naturel soit dans l'ordre surnaturel. Le libéralisme est la diminution ou négation des droits de Dieu et l'exagération des droits de l'homme. Ainsi envisagé, le libéralisme apparaissait comme l'hydre à sept têtes ; imitateur d'Iolas, l'inséparable compagnon d'Hercule, notre combattant entendait bien mettre le feu au repaire du monstre et couper avec le glaive à deux tranchants de la parole théologique les têtes sans cesse renaissantes. Qu'il eût été heureux si comme Hercule il lui eût coupé sa dernière et enfoui dans le sol ! Certes, s'il avait pu ensuite également tremper ses flèches dans le sang du monstre pour les rendre mortelles, M<sup>er</sup> Berteaud, de Tulle, aurait bien reconnu son *beau sagittaire* et applaudi à ses nouveaux succès. Mais l'erreur est plus tenace que l'hydre. Et ce que Dieu demande à l'homme ce n'est pas le succès, mais le travail et la lutte. L'abbé Sauvé combattit.

Le théologien présenta l'erreur sous ces diverses formes : libéralisme athée, libéralisme déiste, libéralisme anticatholique. Il le montra faisant son œuvre néfaste dans la société conjugale, dans la société paternelle et dans la société hérile ou de services. Surtout il exposa le libéralisme d'État, en révolte contre l'Église, sécularisant les sciences, l'éducation, les établissements de charité,

réglant ou plutôt désordonnant la presse et les cultes. Le libéralisme spoliateur des immunités de l'Église, immunités personnelles, locales et réelles, ne fut pas oublié. Tout fut traité avec ampleur et une clarté très appréciable. La méthode scolastique qui consiste à exposer nettement la question, à donner la pensée orthodoxe et à ruiner par la base toutes les objections soulevées, y fut constamment suivie; mais le genre didactique n'empêcha pas l'éloquent conférencier de prendre son vol. Quelles belles et fortes leçons dans ce manuscrit dont les paroles n'ont été connues que d'un petit nombre d'auditeurs, réunis dans une petite chapelle! Ces conférences forment une véritable *Somme contre le libéralisme*, et il y aurait plus encore de profit à les lire actuellement qu'en 1870 et 1871. Le libéralisme alors n'avait point encore donné tous ses fruits; aujourd'hui son œuvre est faite et il est maître du champ; du libéralisme nous vivons, ou pour mieux dire nous mourons. Sont-ils aussi nombreux qu'ils devraient l'être les catholiques n'ayant aucune idée fautive sur les relations de l'Église et de l'État? Voici ce que notre conférencier leur dit pour les amener au point doctrinal « La puissance temporelle est l'œuvre de Dieu, elle doit avoir nécessairement pour fin suprême la fin que Dieu lui-même s'est proposée en établissant les États, c'est-à-dire sa propre gloire. La puissance temporelle est donc

dans les desseins de Dieu ordonnée à la religion comme le moyen à sa fin, comme le moins parfait au plus parfait. Donc celui qui préside à la religion ou à la fin spirituelle, c'est-à-dire le Pape, pourra et devra commander à la puissance temporelle *in ordine ad religionem*. Car celui-là qui est chargé de procurer la fin même et de veiller à ce qu'elle soit obtenue, est à plus forte raison chargé d'étendre sa sollicitude sur les moyens qui peuvent y conduire, et de diriger au besoin ceux-là qui sont proposés aux moyens. C'est ainsi que la santé étant la fin de la médecine, les *herbes*, les *sirops*, les remèdes, les préparations pharmaceutiques appartiennent à l'art de la médecine et sont subordonnés à sa direction (1). » Les arguments sont ainsi présentés simplement, mais clairement. Ils disent tout et ils disent bien sur les libertés de la presse et des cultes, sur les concordats, sur la puissance coercitive de l'Église, sur les immunités des clercs, sur le droit que l'Église a de posséder des biens et de les administrer elle-même. Les catholiques qui ne trouvent pas mal que les sectaires du libéralisme spoliateur soumettent en tout le prêtre au droit commun feront bien de méditer ces raisons : « Chez tous les peuples les prêtres ont été honorés et revêtus de

(1) Manuscrit inédit. *Du libéralisme jugé au point de vue de la raison et de la foi.*



grands privilèges, qui en faisaient une classe à part et les mettaient, sous plusieurs rapports, en dehors des lois qui atteignaient les autres citoyens. N'y a-t-il pas en cela un indice évident que la nature elle-même est inclinée d'elle-même à reconnaître, dans les ministres des autels, des hommes investis d'une puissance supérieure aux autres hommes, et par là-même ayant droit à des honneurs et des privilèges particuliers. Quoi de plus naturel en effet que ceux-là qui sont chargés des intérêts supérieurs de l'humanité soient déclarés et mis au-dessus des lois ordinaires et des législateurs qui les font. Le prêtre est un personnage à part aux yeux de tout esprit droit, et il faut être arrivé à notre époque qui est l'ennemie du prêtre, parce qu'elle est l'ennemie de Dieu, pour avoir de la peine à admettre que le prêtre jouisse de certaines immunités ou privilèges qui n'appartiennent à aucune autre classe de citoyens (1). » Qu'il traite de l'Inquisition ou de l'affaire de Galilée, le conférencier du couvent du Sacré-Cœur, à Laval, montre toujours son amour de la justice et de la vérité, non moins que son sens ecclésiastique très sûr et très développé.

Cette science profonde que le chanoine de Laval avait de toutes les matières du droit canon et de la théologie fut d'une très grande utilité lorsque

(1) Manuscrit cité.

M<sup>re</sup> Wicart dut établir une commission d'enquête au sujet de l'événement de Pontmain (17 janvier 1871). Le savant théologal, nommé rapporteur de la commission, présenta un travail fort remarquable sur cette apparition. Ayant procédé sur place à la plus minutieuse enquête, et s'étant muni des conseils les plus autorisés (qu'il suffise de nommer les PP. Tarquini (plus tard cardinal), Ballerini et Boero, de Rome, le professeur Feye, de Louvain, et le P. Rouard de Cart), il donna ses conclusions affirmatives sur trois points spéciaux. L'événement, c'est-à-dire l'apparition de Pontmain est-elle moralement certaine, au moins dans sa substance? Question philosophique. Est-elle constatée et prouvée juridiquement, de manière à ce que Monseigneur l'Évêque puisse porter une sentence canonique? Question de droit. L'apparition peut-elle être déclarée vraiment miraculeuse, c'est-à-dire opérée par une vertu divine? Question théologique. Ce dernier point a été exposé avec tous les développements qu'il comportait et a fourni la réponse aux objections qui pouvaient être présentées (1). L'apparition de la sainte Vierge à Pontmain, jugée vraie par un acte épiscopal qui frappa vivement et à bon droit l'opinion publique, n'aura rien à souffrir dans l'avenir des contrefaçons pernicieuses et diaboliques; elle

(1) Notes inédites sur le fait de Pontmain.

a pour elle les témoignages de la philosophie, du droit, de la théologie, et l'autorité diocésaine (1) de Laval pourra, au moment opportun, montrer que le triple lien formé par la main d'un maître est bien de la nature de ceux qu'on ne peut rompre.

Dans cette enquête, le chanoine Sauv   proc  da, pour sa part, avec une sage lenteur et une circonspection toute romaine. Les apparitions et pr  dictions sont des mati  res tr  s d  licates et fort difficiles   lucider : les vrais th  ologiens et canonistes mettent autant de r  serve    les accepter comme divines que certains esprits, d'ailleurs pieux et bien dispos  s, apportent d'enthousiasme    les recevoir. Quel temps fut plus fertile en proph  ties diverses que les ann  es qui suivirent les revers de la France ! Que de petits papiers circulant de main en main annon  aient, sans faire m  me les r  serves de droit (2), ces heureux   v  nements qui, par la gr  ce divine, allaient se passer dans le plus beau royaume apr  s celui du ciel ! Ah ! si tous ces pieux fid  les avaient lu avec ce soin les proph  ties

(1) Le manuscrit porte cette indication : « Ces notes devront   tre transmises *apr  s ma mort*    l'  v  ch   de Laval. »

(2) Le concile de Latran d  fend de *pr  cher* ou de *publier* comme authentiques les proph  ties non approuv  es par l'  glise. Il ne prohibe pas toutefois leur publication dans un journal ou dans un livre, pourvu qu'on ait soin d'avertir qu'on les donne *sous toutes r  serves*.

vraies, authentiques des Livres Saints, quelle science ils auraient eue et conséquemment quel intelligent amour de Jésus-Christ et de son Église ! A l'encontre de ce débordement de prophéties il fallait un article-tampon, et un des bons amis de notre chanoine Sauvé, le P. Bailly, lui réclama cet article pour *le Pèlerin* qui commençait ses saintes et très édifiantes pérégrinations.

Le canoniste, qui ne dévoila pas son nom, fit d'abord remarquer qu'aux époques troublées les esprits se tournent facilement vers l'avenir, désireux de pénétrer ses secrets afin d'y trouver espérance et consolation. Mais, suivant le cours ordinaire de sa providence, Dieu tient à laisser l'homme dans l'ignorance de l'avenir ; c'est là un dessein de sa sagesse. A certaines époques cependant Dieu se plaît à répandre dans une plus large mesure l'esprit de prophétie qui, du reste, souffle toujours dans l'Église. Des âmes éclairées d'une lumière divine spéciale peuvent être appelées à voir en eux-mêmes ou dans leurs causes certains événements futurs et à les annoncer au monde avec plus ou moins de retentissement. Mais le démon, qui singe les œuvres de Dieu, peut susciter aussi de son côté de faux prophètes qui discréditent les prophéties véritables. Le point capital consiste dans le discernement des prophéties divines et des prophéties diaboliques, des prédictions certaines et des prédictions fausses. Ce discernement est

parfois fort difficile. La réserve s'impose absolument tant que l'autorité ecclésiastique ne s'est pas prononcée. L'opinion a besoin d'être éclairée tout spécialement sur ce fait que les prophéties même divines et émanées de bouches saintes, inspirées, peuvent parfois ne pas se réaliser, ou du moins se réaliser d'une autre manière que celle qui semblait résulter du sens obvie et littéral des paroles du prophète.

L'écrivain anonyme du *Pèlerin* s'attacha à expliquer ce dernier point. Il distingua d'abord deux sortes de prophéties divines : les unes *absolues*, qui se réalisent toujours ; les autres *conditionnelles*, qui peuvent ne pas se réaliser, si la condition de laquelle dépend leur réalisation ne s'accomplit pas. Un vrai prophète peut ignorer lui-même si le fait qu'il annonce et que Dieu lui a fait connaître seulement dans ses causes se produira ou ne se produira pas, parce que ce fait peut dépendre d'une condition dont l'accomplissement lui reste caché. Les enseignements de l'Écriture et des maîtres de la mystique, de saint Jean de la Croix en particulier, établissent la vérité de cette doctrine. On doit aussi noter que des prophéties même véritables peuvent avoir des significations tout à fait différentes de celles que nous leur donnons. Il importe aussi de savoir que la lumière prophétique n'étant pas donnée par manière de qualité stable et permanente, il peut arriver qu'un

*vrai prophète* annonce — mais d'après son propre esprit sur lequel il lui est possible de s'illusionner en le confondant avec l'esprit prophétique — des choses qui ne sont pas vraies (1).

Si toutes les âmes pieuses avaient la pensée et la volonté de prendre conseil et de s'instruire de ces excellents principes, que d'alliage elles supprimerait dans leur vie devote, que de désenchantements ou de terreurs elles s'épargneraient au sujet de ces petites feuilles prophétiques, légères comme celles de la Sibylle !

Ce flair théologique avec lequel le chanoine de Laval discernait les bonnes des mauvaises idées et opinions, cet instinct très affiné qui lui faisait connaître la nature pernicieuse de certaines fleurs qui étalaient pourtant leurs belles corolles dans le champ même de l'Église, étaient connus et appréciés à Rome. Une communication, en date du 23 juin 1873, du cardinal Antonelli, secrétaire d'État de Pie IX, apprit au théologal de l'Église de Laval que Sa Sainteté l'avait admis parmi les consultants de la Sacrée-Congrégation de l'Index. Tous les amis de l'abbé Sauvé se réjouirent de cette nomination. Le nonce apostolique, M<sup>FR</sup> Chigi, écrivit ces mots : « Mille hommages et compli-

(1) Je dois à la bienveillance du P. Bailly la communication manuscrite de l'excellent article dont j'ai donné le résumé. Ces notes ont paru dans *le Pèlerin*, avril 1874, numéros 38 et 39.

ments au nouveau consultant de la Sacrée-Congrégation de l'Index. Cette distinction vous était due, et c'est à l'avantage de la Congrégation de l'Index qu'elle vous a été conférée (1). » M<sup>gr</sup> Pie congratula (2) son cher abbé en se félicitant du titre qui lui était conféré, et lui recommanda de signaler l'erreur opiniâtre là où il la trouvera chez nos écrivains.

Ce fut sur ces entrefaites que M<sup>gr</sup> de Ségur demanda à son vieil ami de Saint-Sulpice, de Rome et de Laval, de bien vouloir noter les corrections à faire à l'ouvrage qu'il préparait sur la *Grâce de Jésus*. Ce pieux travail devait remplacer celui qui, sous le titre de *Jésus vivant en nous*, avait été condamné en juin 1869 sur l'édition italienne (3). On sait quels beaux sentiments M<sup>gr</sup> de Ségur manifesta alors en annonçant le retrait du commerce de son ouvrage. Voulant ne point errer sur un sujet qu'il reprenait, il s'était adressé à plusieurs graves théologiens.

L'abbé Sauvé faisait attendre ses remarques ;

(1) Lettre du 7 juillet 1873. Paris.

(2) Lettre du 11 juillet 1873. Poitiers. — Plusieurs fois le secrétaire général de l'Index fit appel à la vigilance du consultant, notamment le P. Saccheri le 25 juillet 1875, à propos de deux ouvrages français déférés à l'Index mais non condamnés dans la suite.

(3) Ce décret du Saint-Office en date du 30 juin 1869 fut affiché le 8 décembre suivant. La traduction italienne avait été faite en 1867, à Milan, par un prêtre lombard.

le docte prélat le reprit gaiement : « Je vous tourmente, cher abbé, comme un vrai lavement. Pardonnez-moi. L'abbé Gay et l'abbé Chesnel ont déjà eu la bonté de me signaler mes *errata*; je n'attends plus que les vôtres auxquels j'attache l'importance que vous savez (1). » Notre correcteur renvoya au spirituel et pieux auteur ses épreuves portant en marge de nombreuses corrections qui formeraient elles seules tout un volume. Le vénéré prélat fut certes très surpris, mais cependant il fit droit à presque toutes ces observations, et quand il crut pouvoir n'en pas tenir compte il nota lui aussi ses réflexions. La lecture des épreuves corrigées, recorrectées, est des plus intéressantes. M<sup>gr</sup> de Ségur avait représenté, selon la belle et profonde pensée de sainte Catherine de Sienne, Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ comme un pont qui unit ensemble la rive de l'éternité et la rive du temps. Il ajoutait des observations très mystiques, mais qui cependant furent ainsi notées : « Est-ce le texte de sainte Catherine? » Réponse : « C'est l'idée, mais très exacte. Les développements sont de moi, et c'est pour cela sans doute qu'ils sont si admirables. Vous n'auriez pas trouvé cela, mon pauvre vieux. » — M<sup>gr</sup> de Ségur cite deux traits bien touchants de la vie de sainte Catherine de Sienne,

(1) 1<sup>er</sup> octobre 1873.



relatifs à la communion en esprit ; malgré leur caractère miraculeux, auquel notre misère ne saurait prétendre, nous y pouvons puiser un précieux encouragement. L'abbé Sauvé souligne *auquel notre misère ne saurait prétendre* et écrit en marge : *de-lendu*. « Pourquoi, reprend l'auteur ? Le P. Schrader ne dit rien. Est-ce que vous y prétendriez, par hasard, en qualité de chanoine ? » — Autres réflexions et nouvelles remarques. L'auteur, notant les dispositions pour communier dignement, cite ces paroles de Notre-Seigneur à sainte Marguerite de Cortone : « Du moment que tu me prépares *humblement et pieusement* un lieu de repos dans ton âme, n'hésite pas à me recevoir chaque jour. » Ceci est merveilleusement pratique. « *Humblement et pieusement*. Voilà la meilleure, la plus simple, la plus suave, la plus sûre de toutes les règles. » Réflexion du correcteur : « Tous les fidèles ne sont pas des saintes Marguerite de Cortone » ; puis répartie de l'auteur : « Hélas ! non. Mais je ne m'adresse ici à tous les fidèles. Je parle de la crème et non du lait, encore moins du petit lait. — M<sup>gr</sup> de Ségur écrit « le vénérable abbé Olier » ; mais « le titre de vénérable n'appartient pas canoniquement à M. Olier ». Réponse : « Vénérable avec un grand V ; *secus, non*. Vous aussi vous êtes un vénérable chanoine. Osez dire le contraire. »

Le correcteur avait surtout visé juste en sup-

primant des expressions impropres pour expliquer l'inhabitation du Saint-Esprit dans les âmes — thèse difficile — et l'union du chrétien avec Notre-Seigneur par la grâce. Sur ces points, M<sup>gr</sup> de Ségur envoya de grands mercis sans manquer de donner de loin un bon « *osculum sanctum* » sur les deux vieilles joues scolastiques de son directeur. Les scolastiques ! certes, ils sont méticuleux, mais combien sûrs (1) !

(1) Ce serait ici que l'on devrait parler d'une étude très importante du chanoine Sauvé sur l'œuvre magistrale de son ami M. Charles Gay, théologal de Poitiers : *De la vie et des vertus chrétiennes*. N'ayant pu me procurer le numéro de *la Revue des sciences ecclésiastiques* qui publiait cette étude (numéro de mars 1874) et ne possédant que quelques notes incomplètes, je suis obligé de ne pas parler de ce travail. Suivant la demande qui lui en avait été faite, M. Sauvé a donné sur l'ouvrage de M<sup>gr</sup> Gay ainsi que sur celui de M<sup>gr</sup> de Ségur ses annotations. Ces notes ont été rédigées en latin. Voici un exemple des *Animadversiones* : « p. 544, la grâce (dit M. Gay) est comme une extension de l'Incarnation du Fils de Dieu », *Eucharistia quidem dici potest quasi quædam Incarnationis extensio. Sed gratia cum opus sit totius Trinitatis potest ne etiam recte dici Incarnationis extensio ?* » — En 1890, M. Le Rebours, curé de la Madeleine, à Paris, demandera à M<sup>gr</sup> Sauvé de revoir et de corriger ses *Plans d'instructions*. Brochure in-8° (Paris. Poussielgue).

---

# LIVRE SIXIÈME

LE PRÉLAT DE LA MAISON DE SA SAINTETÉ,  
A ANGERS

1875-1882



## CHAPITRE PREMIER

### **Le Recteur des Facultés catholiques d'Angers.**

(1875-1882)

La loi de 1875 sur la liberté de l'enseignement supérieur. — Mgr Freppel. — L'Université catholique de l'Ouest. — Angers. — Mgr Sauvé, premier recteur. — Inauguration de la Faculté libre de droit. — Premières préoccupations. — La bulle d'érection canonique de l'Université. — Les statuts d'une Université catholique. — Mgr Sauvé professeur de droit naturel. — L'attachement au Saint-Siège. — Mort de Pie IX. — Election de Léon XIII. — Les doctrines de saint Thomas. — L'œuvre spirituelle. — Retraite et démission de Mgr Sauvé.

La loi du 12 juillet 1875 reconnaissait enfin à la France une liberté que l'Église tient de son divin fondateur, mais qui lui est très souvent refusée par les puissances humaines usurpatrices, une liberté aussi longtemps désirée que laborieusement conquise. En vertu de cette loi de justice votée à cinquante voix seulement de majorité, après plusieurs mois de délibération et sur les instances très éloquentes de M<sup>gr</sup> Dupanloup, de MM. Chesnelong et Lucien Brun, constamment

sur la brèche pour lutter contre les haines et les violences des sectaires, le libre exercice de l'enseignement supérieur était donné au pays. Aussitôt les catholiques s'empressèrent de bénéficier de la reconnaissance officielle de l'un de leurs droits les plus chers; ils s'efforcèrent de toutes parts de reconstruire sur les terrains que la Révolution avait particulièrement ravagés et de réédifier ces antiques Universités qui avaient été l'une des premières gloires des provinces et avaient prodigué dans tous les rangs de la société les bienfaits d'une éducation complète et brillante. L'Ouest de la France, qui s'était toujours placé au premier rang des défenseurs de la foi catholique et n'avait pas hésité, aux plus mauvais jours de notre histoire nationale, après une levée en masse, de verser généreusement son sang pour une cause religieuse avant tout, les droits de Dieu et la sauvegarde de l'autel, devait à sa bonne réputation de se signaler également dans ce grand travail de restauration intellectuelle. Dix mois avant l'ouverture, au Parlement, des débats sur la loi de la liberté de l'enseignement supérieur, le jeudi 19 février 1874, une réunion avait eu lieu à l'évêché d'Angers, en vue de la fondation d'une Université catholique dans l'Ouest. Les archevêques de Tours et de Rennes, les évêques du Mans et de Laval avaient envoyé des représentants; le chanoine Sauvé, délégué de M<sup>sr</sup> Wicart, évêque de

Laval, avait donné sur l'Université de Louvain, dont il avait été l'élève, des détails qui intéressèrent vivement l'auditoire. Cette assemblée préparatoire s'était séparée après avoir reconnu la nécessité de fonder une Université catholique dans l'Ouest et confié à des commissions spéciales l'étude des nombreuses questions en rapport avec ce projet. L'heure avait sonné où l'on devait avec ardeur et en toute hâte mettre les plans à exécution.

Sur le siège épiscopal d'Angers se trouvait un évêque qui, ayant reçu de Dieu les dons les plus heureux et les plus riches, était providentiellement désigné pour l'accomplissement de grandes œuvres et tout spécialement pour la fondation de la nouvelle Université catholique. Cet évêque était M<sup>gr</sup> Charles-Émile Freppel (1). Du patriote le Prélat avait à un haut degré le noble amour de la

(1) M<sup>gr</sup> Charles-Émile Freppel naquit à Obernai (Bas-Rhin), le 1<sup>er</sup> juin 1827. En 1852, il fut admis, après un brillant concours, chapelain de Sainte-Geneviève, à Paris. En 1855, il commença à la Sorbonne, en qualité de professeur d'éloquence sacrée, ses célèbres leçons sur les Pères de l'Église. En 1867, il fut élevé à la dignité de doyen de l'église Sainte-Geneviève. Sa nomination à l'évêché d'Angers fut faite le 27 décembre 1869, pendant les premiers mois de son séjour à Rome où le Pape l'avait appelé en qualité de consultant du concile. Le 6 juin 1880, les électeurs de Brest le choisirent pour leur député à une imposante majorité. Il est mort, à la suite d'une congestion cérébrale, dans son palais épiscopal d'Angers, le mardi 23 décembre 1891.

patrie; du soldat le tempérament et l'ardeur; du diplomate le coup d'œil avisé et la persévérance; de l'éducateur la connaissance et l'amour de la jeunesse; de l'évêque l'amour de son église et le dévouement à tous les intérêts de la catholicité. Tout pénétré des écrits des premiers Pères de l'Église, ayant vécu dans l'intimité de ces grandes figures des Ignace, des Irénée, des Cyprien, qui illustrèrent la société chrétienne par la splendeur de leur doctrine et la sainteté de leur vie, il continuait très bien la lignée de ces évêques qui avaient formé la France, comme l'abeille sa ruche. L'abeille du reste était venue se placer au centre de son blason, comme pour donner le plus expressif et le plus vrai des symboles. Dès le début de son épiscopat, M<sup>gr</sup> Freppel avait attiré la sympathie et l'estime générales. « J'ai une joie particulière, écrivait M<sup>gr</sup> Cousseau, évêque d'Angoulême, le 27 juillet 1870, à une diocésaine de M<sup>gr</sup> Freppel, de la belle position prise tout d'abord dans le concile par votre jeune et savant évêque. Vous pouvez en être fiers dans tout votre Anjou (1). » Un an plus tard, l'abbé Ch. Gay écrivait aussi à son ami Sauvé : « Voici l'évêque d'Angers qui s'engage dans de saintes et vaillantes batailles : son dernier *Avertissement* est admirable. Que

(1) *Correspondance du Cardinal Pie et de M<sup>gr</sup> Cousseau*.  
Op. cit., p. 504.



Notre-Seigneur l'assiste ! Si la race des grands évêques se perpétue chez nous, nous ne sommes pas un peuple abandonné de Dieu (1). »

Toute idée que l'esprit de M<sup>gr</sup> Freppel avait conçue passait vite dans l'ordre de l'exécution ; la volonté employait toutes ses ressources et ses énergies au prompt accomplissement des desseins formés. On le vit bien dans ce travail capital de la fondation de l'Université. Monseigneur d'Angers voulut arriver bon premier dans l'établissement d'une Université catholique tout court, sans épithète, et il y parvint. Tout désignait le siège de cette fondation : l'agrément des rapports avec la société angevine, la facilité des communications, la fidélité aux traditions historiques, ce culte d'un passé dont les droits, conséquences de nombreux services, survivent aux révolutions. Dans sa lettre pastorale du 15 août 1875, M<sup>gr</sup> Freppel fit allusion à tous ces titres et eut un plaisir particulier à rappeler cette antique Université d'Angers, plusieurs fois séculaire, célèbre dans le monde entier par l'intégrité de sa doctrine et son attachement au Siège apostolique, que le torrent révolutionnaire avait abattue, mais qui allait revivre dans un jeune et vigoureux rejeton. M<sup>gr</sup> Wicart, évêque de Laval, seconda puissamment son très aimé collègue dans son idée. M<sup>gr</sup> Brossais-Saint-Marc, archevêque de

(1) Poitiers, le 29 novembre 1871.

Rennes, comprit très bien également les raisons de ce choix et manifesta clairement son sentiment en des termes bien capables de faire tomber les préjugés et de calmer toutes les susceptibilités possibles. « En examinant la chose, écrivit l'archevêque à Monseigneur d'Angers, uniquement au point de vue du bien et du succès, nous n'avons pas tardé à être convaincu que la position d'Angers était bien préférable à la nôtre pour être le siège d'une Université régionale. Rennes, il faut bien le dire, est au bout du monde, et notre presque île armoricaine est bien la fin de la terre ; nous aurions donc été isolés, délaissés. Angers, au contraire, situé au centre d'une vaste circonscription à laquelle viennent aboutir la Bretagne, le Maine, la Touraine, l'Anjou, la Vendée et le Poitou, se trouve dans des conditions vraiment exceptionnelles pour une Université régionale de l'Ouest (1). »

A la question du siège de la nouvelle création succédait celle du choix d'un recteur ; question également délicate et de première importance. M<sup>gr</sup> Freppel, à qui ses vénérés collègues dans l'épiscopat reconnaissaient un esprit très heureux d'initiative, s'ouvrit sur ce sujet du futur recteur à M<sup>gr</sup> Mermillod, évêque d'Hébron, qui, dans le courant du mois d'août 1875, fut son hôte à l'évêché

(1) Lettre citée dans *Un homme d'œuvres. Ferdinand-Jacques Hervé-Bazin*, p. 70. Un vol. in-8°. (Paris. Palmé, 1891.)

d'Angers. Il lui soumit plusieurs noms. Sa Grandeur M<sup>gr</sup> Mermillod lui répondit : « Mais, Monseigneur, vous n'avez pas besoin d'aller chercher si loin ; vous avez mieux tout près de vous : le chanoine Sauvé. » Cette parole de l'évêque exilé est un témoignage bien flatteur pour notre théologal. Bien avant le concile du Vatican, M<sup>gr</sup> Mermillod avait connu le chanoine Sauvé ; il l'avait vu fréquemment dans ce petit cénacle que composaient à Paris, dans les appartements de M<sup>gr</sup> de Girardin, directeur de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, M<sup>gr</sup> de Ségur, l'abbé Ch. Gay, M. Gibert, vicaire général de Moulins, M. Le Rebours, décédé curé de Sainte-Madeleine. La variété de ses connaissances théologiques, la sûreté et la précision de sa doctrine l'avaient dès lors beaucoup frappé ; les années qui suivirent ne firent qu'augmenter l'estime et l'affection qu'il avait depuis longtemps déjà pour lui.

L'idée de M<sup>gr</sup> Mermillod parut excellente, et le 14 août 1875, Monseigneur d'Angers fit les premières ouvertures à l'abbé Sauvé qui se trouvait alors en villégiature chez M. le comte d'Esgrigny, au Pouliguen. M<sup>gr</sup> Freppel sollicitait une entrevue prochaine par ces mots soulignés à dessein : « *Il est absolument indispensable que je me trouve avec vous pendant vingt-quatre heures....* J'ai grandement besoin de vos bons conseils et de vos sages avis, ne connaissant personne de plus capable de m'en donner. C'est de notre entrevue que peut

dépendre la fondation de l'Université catholique de l'Ouest. Je vous demande ce léger sacrifice dans l'intérêt de l'Église. » Le 19 suivant, Monseigneur renouvela ses instances. Le 22 ou le 23 août, le chanoine Sauvé était à l'évêché d'Angers où il trouvait M<sup>fr</sup> Mermillod. Il hésita beaucoup avant de prendre la charge très honorable sans doute, mais, à cette heure surtout, vraiment redoutable, qu'on désirait lui donner, et il ne manqua point de révéler son incompétence absolue dans les questions d'ordre matériel et ses scrupules au sujet de la direction des consciences. Il eût fait certainement un aumônier très imparfait et ses délicatesses exagérées de conscience l'auraient crucifié lui-même bien plus encore que ses pénitents. Comme majordome ou économe, chargé des soins domestiques, de l'administration du temporel ou des mille prévoyances que réclame la vie matérielle, il eût été bien plus encore au-dessous de la tâche. Tous ses amis lui connaissaient bien sous ce rapport un tempérament absolument réfractaire. Un jour, l'une de ses bonnes connaissances, M. Rio, le célèbre écrivain-artiste de *l'Art chrétien*, eut recours à lui pour obtenir d'un négociant de la « bonne et belle ville de Laval » une provision de cidre pour deux ou trois mois dans quelques-unes de ces grandes bouteilles en grès, alors à la mode, ou dans un fût en bois contenant une demi-barrique. Mais quelles

précautions employa d'abord l'illustre écrivain avant d'oser formuler sa demande ! « Un grave personnage comme moi, lui disait-il (1), ne devrait avoir à demander à un plus grave personnage comme vous que des grâces spirituelles. Malheureusement je suis esprit et matière et plus malheureusement encore, mes deux compagnes participent au moins autant que moi de cette double nature. Il en résulte que nos besoins sont très diversifiés et que ces besoins matériels jouent un grand rôle dans l'équilibre de notre existence. Il me semble que ce préambule n'est pas trop mal et cependant j'éprouve encore un certain embarras à vous dire le fin mot. Les Pères du désert buvaient de l'eau, l'archevêque Turpin buvait du champagne et le savant Huet, évêque d'Avranches, buvait du cidre. Nous voudrions bien ressembler aux Pères du désert pour la sainteté, à l'archevêque Turpin pour la bravoure, mais nous aimons mieux imiter l'évêque d'Avranches dans le choix de sa boisson... Voilà, ce me semble, un second préambule non moins estimable que le premier. Rabelais a dit que le meilleur cidre était celui de Laval et que dans l'année 1473, l'évêque avait dû porter des peines canoniques contre ses chanoines qui en buvaient trop. Comme les choses ont changé depuis ! Je suis sûr que maintenant ils

(1) Lettre non datée.

n'en boivent pas assez, car rien n'engraisse comme le cidre et vous êtes maigre.... » L'invitation à s'occuper d'un point matériel était faite avec tant d'esprit et de bonne grâce que l'homme le moins apte aux fonctions de l'économat se fût senti la vocation.... au moins pour un instant. Encore ne sommes-nous pas sûr que pour ne point tromper son ami dans ses désirs l'abbé Sauvé ne se soit reposé sur la vigilance de son excellente sœur Adèle.

M<sup>sr</sup> Freppel, pour amener à ses fins notre chanoine, dut lui répéter que les intérêts matériels ne seraient nullement de son département, que, d'après l'avis du P. Chaignon, S. J., un jésuite serait donné comme aumônier; qu'enfin il se cantonnerait dans la surveillance des doctrines et la direction intellectuelle et morale. « M<sup>sr</sup> Mermilod, ajoutait-on, vous supplie d'accepter.... Monseigneur de Laval consent à se séparer pour trois ans de *son plus brillant sujet*. Je viens d'en écrire à Monseigneur de Rennes. Vous logerez avec moi dans mon palais et nous travaillerons de concert à cette grande œuvre. Ce n'est pas en vain que Dieu nous avait réunis à Rome pour le concile. »

Cette lettre était du 28 août 1875. Dans peu de jours, le chanoine Sauvé allait conduire aux pieds du Saint-Père le pèlerinage de Laval. Il attendait ce moment pour prendre au Vatican le mot d'ordre et donner, sur la parole du Pape qui,

pleine de bénédictions, centuplerait ses forces, une réponse définitive. Dès son arrivée à Rome, il s'empressa de faire remettre au Saint-Père, suivant la pressante communication qu'il avait reçue, la lettre dans laquelle M<sup>sr</sup> Freppel parlait de ses projets d'Université; à l'audience privée qui lui fut accordée le lundi 6 septembre, il ne manqua pas d'en entretenir Pie IX. Voici les détails qu'il transmettait, le 13 septembre, à l'évêque d'Angers : « Le Saint-Père connaissait déjà votre lettre.... Vous ne tarderez pas à recevoir une bonne réponse. On voit ici avec plaisir que les évêques français songent à organiser des Universités; c'est un des grands besoins de la France. Mais on comprend et l'on désire que ces *Universités* soient de vraies *universités*, érigées par l'autorité du Saint-Siège, et ayant toutes les facultés *tôt ou tard*, y compris la théologie qui est la reine des sciences. Une université sans théologie, c'est un corps sans tête, et une faculté de théologie sans les autres facultés, c'est une tête sans bras. Seulement on sent bien que tout ne se peut créer en un jour. J'ai vu M<sup>sr</sup> Mercurelli et un prélat polonais (1), secrétaire de la Congrégation des Études : le Saint-Père m'a dit de me mettre en rapport avec eux. J'en ai été très content. La conversation que

(1) M<sup>sr</sup> Wladimir Czacki, qui devint nonce apostolique en France, après M<sup>sr</sup> di Rende, et fut promu au cardinalat.

j'ai eue aussi avec le Cardinal Vicaire (1) a été très intéressante. Son Éminence a été enchantée d'apprendre les *ressources principales* dont vous pouviez disposer. Elle m'a encouragé à accepter les fonctions dont Votre Grandeur et les autres évêques *vos associés* voudront bien m'investir. Je me mets donc, Monseigneur, à votre disposition et à celle de vos vénérables collègues, en ne me dissimulant pas mon incapacité, mais en vous promettant mon bon vouloir. Le Saint-Siège sera heureux de voir Votre Grandeur recourir à lui, non seulement pour lui exposer vos projets, mais pour lui demander ses conseils et pour lui faire agréer (officieusement seulement) ma nomination de recteur. Ce sera d'un bon exemple pour les autres provinces.... »

La *bonne réponse* que cette lettre annonçait ne se fit pas attendre; le 16 septembre, Pie IX adressait à Monseigneur d'Angers un Bref; le Pape y louait Monseigneur de sa sollicitude pastorale et le félicitait de la pensée qu'il avait eue, ne pouvant encore ériger les chaires de la théologie, modératrice de toutes les autres sciences, de s'appliquer d'abord à former l'esprit des laïques, en le pénétrant d'une saine et solide connaissance des lois civiles et canoniques.

De retour en France, après son séjour à Rome

(1) Le cardinal Patrizzi.



et sa visite au congrès des catholiques italiens à Florence, vers la fin de septembre, le chanoine Sauvé était officiellement promu au rectorat de l'Université d'Angers. Sa nomination fut admirablement accueillie. M<sup>er</sup> Freppel lui écrivit à ce sujet le 4 octobre : « Je ne saurais vous dire avec quel *enthousiasme* votre nomination a été acclamée par les évêques et accueillie par le clergé et les laïques. » La presse catholique (1) en effet applaudit à ce choix; des religieux de différents ordres et congrégations, Dom Couturier, abbé de Solesmes, le Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit et de l'Immaculé-Cœur de Marie, le P. Schwindenhammer (2), le P. Esbach (3),

(1) *L'Univers* du lundi 4 octobre 1875 a reproduit l'article de la *Semaine religieuse d'Angers*. Cet article contenait des inexactitudes que l'abbé Sauvé a rayées lui-même par des traits de plume sur son numéro. Notre chanoine n'a pas fait à Rennes ses études de médecine. Il n'a pris aucun grade à Louvain où il a passé non pas trois mais deux années. Il n'avait pas le titre de docteur en philosophie. Enfin à la Sapience il n'a pris que le grade de docteur *in utroque jure*. Il n'était docteur en théologie d'aucune Université. La plupart des biographes de M<sup>er</sup> Sauvé ont transcrit ces inexactitudes.

(2) « .... Je m'en réjouis surtout parce que, connaissant tout votre zèle pour les bonnes et saines doctrines, tout votre dévouement pour le Saint-Siège, je regarde votre nomination comme le plus sûr garant de l'esprit vraiment catholique qui doit animer l'Université d'Angers. » Lettre du 1<sup>er</sup> novembre 1875. Paris.

(3) Toulon, le 10 octobre 1875. « Je m'empresse de vous envoyer comme en courant mes félicitations les plus cor-

supérieur du Séminaire Français à Rome, le P. Chaignon, S. J. (1), en résidence à Angers, furent des premiers à manifester leur vive satisfaction. M<sup>FR</sup> d'Outremont, évêque du Mans, exprima en termes très heureux la cause de cette satisfaction générale « Cher et vénéré Recteur, — cette lettre est du 13 octobre 1875 — c'est nous qui devons vous exprimer notre reconnaissance pour le dévouement avec lequel vous acceptez la direction de l'Université d'Angers. Vivifiée par les sentiments et les doctrines de son recteur, elle rendra le son assuré de la vérité qui, je l'espère, la délivrera de tout danger, *veritas liberabit vos* (2). » Le chanoine Sauvé était bien

diales et de vous dire combien grande a été ma joie et de quelle inquiétude je me suis senti soulagé à cette bénie nouvelle. La question des Universités a bien des côtés délicats, mais sans contredit la nomination du recteur est de tous les points le plus capital. C'est l'âme qui informe le corps. C'est le recteur qui est la forme substantielle d'une Université.... Avec vous l'Université d'Angers sera franchement et loyalement catholique. Puisse-t-il en être de même de toutes les autres qui sont en fondation ! »

(1) Lettre du 4 octobre 1875. De Bordeaux. « Je bénis la Providence qui vous ouvre une carrière où votre dévouement pour l'Église s'exercera si utilement; croyez bien que nous seconderons les vues de votre zèle autant que nous le pourrons. »

(2) Ainsi que Monseigneur l'évêque du Mans, M<sup>FR</sup> Sebaux, évêque d'Angoulême, avait tenu à féliciter le nouveau recteur. Sa Grandeur écrivait le 7 octobre 1875 : « Les journaux nous ont appris que vous avez été choisi pour être le Recteur de la prochaine Université libre d'Angers. Je m'en

l'homme providentiel que Dieu destinait à la grande œuvre d'Angers et pour laquelle il l'avait préparé de longue main, le conduisant dans des sentiers divers et assez mystérieux. Les connaissances variées qu'il possédait en médecine, en droit civil et canonique, en discipline ecclésiastique, en philosophie et en théologie, le soin qu'il avait mis à cultiver les belles-lettres, le zèle qui l'animait dans la prédication et la défense de la foi intégrale, faisaient de lui comme une Université vivante, marquée au coin du plus pur esprit romain. Sa fréquentation des écoles les plus célèbres, ses études comparées des systèmes et des méthodes d'enseignement, ses relations suivies avec les savants et les professeurs les plus renommés le plaçaient dans un rang tout à fait supérieur, que M<sup>gr</sup> Mermillod avait bien compris, et le rendaient très apte à donner même aux meilleurs esprits, appelés à collaborer à son œuvre, des conseils et des ordres très autorisés.

La prélatrice romaine fut sollicitée pour parfaire la *bella figura* du recteur; M<sup>gr</sup> Wicart s'empessa d'apostiller la demande que M<sup>gr</sup> Freppel, agissant tant en son désir personnel qu'au nom du conseil des évêques fondateurs, adressa en cour de Rome :

réjouis en toute manière, persuadé que nul ne pourra mieux donner à ces hautes études une vive et toujours sûre impulsion, ni avoir avec les jeunes gens de plus aimables rapports.... »

*avec frénésie*, écrivit-il. Et lorsque la nomination de Prélat domestique de Sa Sainteté, nomination communiquée par le cardinal Antonelli, secrétaire d'État, le 10 octobre 1875, eut paru, lorsque le Bref pontifical de Pie IX (1) (5 novembre 1875) pour cette prélature et le port des insignes fut connu, l'évêque de Laval envoya cet excellent billet : « Mon cher Monsieur Sauvé, — Pardon, je devrais dire et je remplace M. Sauvé, par mon très cher Seigneur. Mais vous voyez que ma plume marche comme mes jambes, c'est-à-dire fort mal. Mais mon cœur, sans être aussi bon qu'il devrait l'être, marche beaucoup moins mal, c'est-à-dire qu'il sait vous aimer, vous aimer et être tout à vous (2). »

Les sentiments si chaudement exprimés par M<sup>gr</sup> Wicart étaient ceux aussi de tous les membres du Chapitre de la cathédrale de Laval, dont depuis vingt années, c'est-à-dire depuis sa fondation,

(1) Le Bref pontifical pour la prélature mentionne spécialement la science du théologal de Laval, son zèle pour les études et la défense du Saint-Siège : « *Ecclesiasticos viros ingenio, virtutibus doctrinæque laudibus spectatos, qui præclara sui in rem sacram studii, sui que erga Sanctam Sedem fidei et obsequii singularis ediderit argumenta, inter Pontificalis Aulæ Nostræ Præsules libenti animo allegimus, ut suorum meritorum præmium habeant, Nostræque in eos propensæ voluntatis testimonium. Atqui quum de hisce laudibus conspicuum noverimus, ita tecum agere constituimus....* » F. Card. Asquinius.

(2) Laval. Sans date.

M<sup>sr</sup> Sauvé faisait partie. Si Messieurs les chanoines n'avaient consulté que leur amitié, la vie et les joies intimes de leur famille capitulaire, la gloire de la chaire de la cathédrale et l'intérêt de ceux qui l'entourent aux grandes fêtes, ils auraient dit à leur collègue de ne pas s'éloigner, de ne pas les quitter. Mais ils sentaient que c'était un devoir pour eux, comme pour lui, d'élever leurs vues plus haut, et de se soumettre aux desseins manifestes de la Providence. S'ils étaient fiers et heureux qu'un de leurs collègues eût reçu de Dieu les talents, les connaissances, le dévouement nécessaires pour une œuvre grande, difficile, éminemment utile à l'Église et à la société, ils ne pouvaient certes pas demander qu'il renonçât pour eux à en faire usage, qu'il résistât aux désirs des évêques, et refusât un concours précieux, indispensable peut-être à celui qui avait eu le courage d'affronter cette entreprise. M<sup>sr</sup> Sauvé, ayant, du reste, obtenu une dispense temporaire pour les charges inhérentes à son canonicat, demeura encore deux années membre officiel du Chapitre; et quand, en 1877, il fit généreusement le sacrifice de son poste et de son office de théologal, il ne cessa pas de leur être uni par les liens d'une amitié à laquelle les années ajoutaient toujours plus de douceur et de force.

Au mois d'octobre 1875, M<sup>sr</sup> Sauvé quittait donc Laval pour Angers; il allait dans cette autre pro-

vinée donner ses soins et ses travaux à la nouvelle vigne que la Providence voulait planter dans son sol riche et fécond. Là aussi, de précieuses amitiés, qui lui faciliteraient la tâche, l'attendaient. « Ayez donc courage, lui avait dit M<sup>sr</sup> Pie, et mettez-vous à l'œuvre *corde magno et animo volenti* (1). » L'approche de la soixantaine et les nombreux combats livrés pour l'Église n'avaient pas diminué son ardeur. D'ailleurs, il comptait sur la prière et l'aide de Dieu, et tout de suite il montra qu'il ne s'était pas donné à demi.

Grâce à la générosité des catholiques de l'Ouest, qui s'affirma partout avec délicatesse et magnificence, M<sup>sr</sup> Freppel put, dès le 1<sup>er</sup> octobre 1875, faire la déclaration légale en vue de la prochaine ouverture de la faculté libre de Droit. Le Droit devait être la première des branches du bel arbre de l'Université catholique d'Angers. N'était-ce pas sur ce terrain de l'enseignement juridique, cruellement ravagé depuis plus d'un siècle par des novateurs, des utopistes, des esprits faux et pervers, que les bons ouvriers de la restauration catholique devaient porter leurs premiers labours ? Le principe du mal en France avait été dans la corruption du droit ; par suite, du renouvellement du droit dépendait l'éclosion du germe du bien. Paris, Lyon et Lille le comprirent comme

(1) Poitiers, le 6 octobre 1875.

Angers. Mais tandis que les facultés des autres provinces se bornaient, à l'origine, au programme universitaire de l'État, celle d'Angers annonçait déjà un cours de droit canonique et un cours de droit naturel (1). Sur ces deux points, M<sup>sr</sup> Sauvé avait depuis longtemps des idées très nettes et très arrêtées. Il savait aussi que nombre de laïques instruits et intelligents se prononçaient fermement sur la question spéciale de l'étude des saints Canons. L'un de ses bons amis d'Orléans, M. le vicomte Gabriel de Chaulnes, lui avait adressé à ce sujet son précieux témoignage : « En fait de réforme je demande la création d'une chaire de droit canonique devant redresser les doctrines lamentables que l'on enseigne en troisième année dans les cours de droit administratif sur les rapports de l'Église et de l'État. C'est là où le gallicanisme s'étale dans toute sa nudité, on inculque aux jeunes gens le particularisme, sous prétexte de favoriser leur patriotisme, car aux yeux de certains professeurs, c'est être bon patriote que se mettre du côté de l'État lorsqu'il est en divergence

(1) Le personnel des nouvelles facultés catholiques de droit est donné par *la Revue catholique des Institutions et du Droit*, décembre 1875, p. 6-8. Le droit canonique (3<sup>e</sup> année) ne figure point dans l'annonce complète des cours à Lille, à Lyon, à Paris. Pour le cours de doctorat, Paris mentionne le *Droit des gens*, sans désigner le professeur. Mais à Lille et à Lyon il n'est point alors question de cours de droit naturel.

d'opinions avec l'Église.... En France, vous le savez mieux que moi, on ne sait pas le droit canon, on le méprise, pas un laïque n'en connaît les éléments; de là les épouvantables divergences manifestées dans la presse au moment du concile. J'en dirais presque autant des ecclésiastiques. Celui qu'on enseigne au Grand-Séminaire, au moins dans certains diocèses, est très élémentaire. J'en ai eu la preuve dernièrement (1). » A Angers, le professeur de droit canonique était M. le chanoine Pouan, du diocèse de Tours. M<sup>gr</sup> Sauvé se chargeait de l'exposition du droit naturel. Le doyen de la Faculté était M. Gavouyères, avocat à Rennes, qui se chargeait d'un cours. Le P. Chaignon avait écrit au recteur au sujet de l'un de ses professeurs : « Je me hâte de vous recommander votre professeur de droit romain, qui m'est parfaitement connu. C'est un homme d'une valeur hors ligne sous le rapport de l'esprit et du cœur (2). »

(1) 4 octobre 1875. Château de l'Émerillon, par Cléry (Loiret).

(2) Bordeaux. Le 4 octobre 1875. — D'éminents professeurs complétaient le corps professoral. C'étaient MM. Henry (code civil, 1<sup>re</sup> année), de la Bigne-Villeneuve (code civil, 2<sup>e</sup> année), Aubry (droit romain, 2<sup>e</sup> année), Hervé-Bazin (procédure civile, 2<sup>e</sup> année), Du Rieu de Marsaguet (droit criminel, 2<sup>e</sup> année), Perrin (code civil, 3<sup>e</sup> année), Buston (droit commercial, 3<sup>e</sup> année), de Richecourt (droit administratif, 3<sup>e</sup> année). Les professeurs des facultés, pour le doctorat, devaient donner des conférences sur le Droit



L'inauguration solennelle de l'Université d'Angers eut lieu le lundi 15 novembre, à la cathédrale Saint-Maurice. Son Éminence le cardinal Brossais-Saint-Marc, archevêque de Rennes, M<sup>gr</sup> Wicart, évêque de Laval, M<sup>gr</sup> d'Outremont, évêque du Mans, les délégués de Monseigneur l'archevêque de Tours et de Monseigneur l'évêque de Luçon, plus de quatre cents prêtres assistèrent à la cérémonie. Monseigneur l'évêque du Mans célébra la messe du Saint-Esprit. Le recteur et les professeurs, après le chant magnifique du *Credo*, vinrent devant les évêques qui, montés à l'autel, faisaient face à la foule des prêtres et des fidèles ; à genoux sur le dernier degré de l'autel, ils récitèrent ensemble la profession de foi très explicite et détaillée de Pie IV, puis chacun d'eux, mettant la main sur les saints Évangiles, jura de conformer son enseignement aux règles et aux doctrines de l'Église. De cet acte grandiose dans sa simplicité, tous les assistants gardèrent une vive impression : ils n'avaient jamais mieux compris l'importance et la grandeur de l'enseignement catholique (1).

des gens, l'Histoire du Droit, le Droit coutumier. — Monseigneur d'Angers aurait voulu associer à ces premiers professeurs de la Faculté libre de droit, le frère du recteur, M. Léon Sauvé, avoué et juge suppléant au tribunal civil de Château-Gontier.

(1) M<sup>gr</sup> Czacki, secrétaire de la Sacrée-Congrégation des Études; adressa à M<sup>gr</sup> Freppel, le 20 novembre 1875, une

A l'évangile, M<sup>sr</sup> Freppel prononça le discours ; dans cette belle langue classique, toute de clarté, de grandeur et de précision, qu'il s'était faite par l'étude des grands maîtres du xvii<sup>e</sup> siècle, et tout particulièrement de Bossuet et de Pascal, il exposa ce que c'était qu'une Université catholique et ce que devrait être spécialement l'Université d'Angers. S'adressant aux professeurs de la première Faculté, il leur dit : « Vous éclairerez les sommets du droit en même temps que vous pénétrerez jusqu'à ses fondements, demandant à l'histoire et à la philosophie leurs lumières réunies, afin de ramener la pratique à la théorie, et de suivre les principes dans leur application. — Mais quelle que soit l'importance de cet enseignement, ce n'est pourtant là qu'une branche de la science ; et si nous posons aujourd'hui l'une des pierres angulaires de l'édifice, ce ne saurait être qu'une pierre d'attente pour l'avenir. L'idée du juste est assurément l'une des assises de la conscience humaine ; mais elle se rattache à d'autres idées

lettre dans laquelle il lui disait que le Souverain Pontife avait appris avec une très grande joie que le recteur et les professeurs avaient récité la profession de foi prescrite par Pie IV. L'année suivante, M<sup>sr</sup> Czacki écrivait encore : « Relativement à la question que vous me posez, si le personnel de la future faculté doit chaque année renouveler la profession de foi de Pie IV, je vous réponds affirmativement, c'étant l'usage dans toutes les Universités soumises à l'autorité suprême du Pape. » (Lettre du 14 septembre 1876.)

qui la fortifient et la complètent. A côté où au-dessus du juste, il y a le beau, l'utile, le vrai, le bien : magnifique ensemble où tout se lie, tout s'enchaîne, tout se coordonne ! Le beau dans la littérature et les arts ; l'utile dans les sciences naturelles et physiques ; le vrai et le bien dans la philosophie et la théologie. A l'exemple de nos devanciers et suivant la marche qu'ils nous ont tracée, nous reprendrons l'une après l'autre toutes les parties de ce vaste programme, allant de chaque matière à celle qui s'en rapproche davantage, du droit aux lettres, des lettres aux sciences, des sciences à la médecine, et de toutes ces disciplines unies entre elles, à la science reine et maîtresse, la théologie, sans nous arrêter devant aucun sacrifice ni devant aucun obstacle, jusqu'à ce que l'Université catholique de l'Ouest sorte de là, une et complète, pourvue de tous les organes qui lui permettront de vivre et de durer (1). » Telles furent les justes et très importantes réflexions de l'éloquent évêque dans cette mémorable journée du 15 novembre 1875, dont la date doit être particulièrement chère aux catholiques de France, puisqu'elle marque l'inauguration de leur première Université (2) dans leur chère

(1) *Œuvres de M<sup>r</sup> Freppel*. Tom V, p. 56 et 57. Un vol. in-8° (Paris. Roger et Chernoviz. 1877).

(2) La Faculté de Droit de Paris fut inaugurée le mercredi 17 novembre ; celle de Lille le jeudi 18 novembre, de Lyon

patrie, depuis les lugubres et sanglants événements de la fin du siècle dernier. Le premier, M<sup>gr</sup> Sauvé porta le titre de recteur d'Université catholique, bien qu'en droit et aux yeux de l'État le nom d'Université libre, et par suite celui de recteur, ne dût être officiellement donné qu'à un établissement ayant trois facultés (1).

Honneur oblige. Déjà pendant les six semaines qui s'étaient écoulées depuis sa nomination de recteur jusqu'à la solennité de l'inauguration, M<sup>gr</sup> Sauvé s'était ardemment employé, suivant les pressantes recommandations de M<sup>gr</sup> Freppel, à trouver et des étudiants en droit — Monseigneur d'Angers en voulait cinquante dès le début — et des ressources pécuniaires près des familles généreuses de sa connaissance. Ce n'était là que le premier pas dans une voie très belle sans doute mais difficile et longue à parcourir. Les grandes œuvres n'atteignent point leur perfection en un jour; elles ne prospèrent qu'au prix de nombreux sacrifices; pour croître, se développer, s'affermir, elles réclament du temps, et surtout du travail et du dévouement. Ce n'est qu'après bien des années que le chêne présente, dans la forêt dont il est le roi incontesté, une tête ma-

à la même époque. L'inauguration de l'Institut catholique de Toulouse n'eut lieu que le 15 novembre 1877.

(1) Art. 3 de la loi du 12 juillet 1875. L'article 9 de la loi du 18 mars 1880 a abrogé cet article.

gnifiquement ornée et des branches solides et vigoureuses.

Rendre populaire, au bon sens du mot, la nouvelle Université catholique d'Angers, faire toucher du doigt par les chrétiennes populations de l'Ouest les biens singulièrement appréciables qui devaient *en résulter pour elles*, voilà ce que voulut d'abord M<sup>sr</sup> Sauvé. Il avait compris que, dans les circonstances actuelles, il ne devait pas être simplement recteur, se contentant soit de la surveillance intérieure générale, soit de son enseignement particulier, soit aussi de la prière au pied de son crucifix, mais missionnaire et apôtre, faisant rayonner son action au dehors et au loin. Il devait y avoir dans le recteur actuel du Moïse qui prie sur la montagne et du Josué qui combat dans la plaine. La cause de l'enseignement supérieur était juridiquement gagnée, mais il fallait achever son triomphe en la faisant passer du code de nos lois dans le sentiment national, des hauteurs où par sa nature même elle risquait, à son détriment, de rester cantonnée jusque dans la plaine et dans les chemins battus. N'était-il pas nécessaire de bien expliquer à la foule des fidèles que cet enseignement supérieur donné aux membres des classes aisées, voués ordinairement aux carrières libérales, ne profite pas uniquement à ceux qui le reçoivent, mais aux ouvriers des villes et des campagnes, aux in-

dustriels, aux pauvres comme aux riches, à toute la société.

A l'occasion d'une quête ordonnée par M<sup>sr</sup> Wicart, le jeudi 25 mai 1876, fête de l'Ascension, dans les églises de son diocèse de Laval, en faveur de l'Université catholique d'Angers, M<sup>sr</sup> Sauvé écrivit au directeur de *la Semaine religieuse* une lettre très claire et fort persuasive. Le Prélat rappela à ses compatriotes la nécessité de l'enseignement chrétien, le caractère propre, la nature d'une université catholique, le devoir qui incombe au fidèle de contribuer par sa charité à la fondation ou à l'entretien de ces grands établissements, foyers de lumière et de vie. « Est-il un catholique, je le demande, dit-il, qui ne doive être animé du désir de voir se multiplier les magistrats intègres et vertueux, dociles à la voix de la religion et de la justice; les jurisconsultes, les avocats qui connaissent et respectent non seulement les droits de l'Etat, mais encore ceux de l'Église; les notaires consciencieux qui s'inspirent des principes de la foi quand ils sont consultés par leurs clients; les médecins habiles, chastes et religieux, qui prodiguent à leurs malades les soins corporels en songeant à leurs intérêts spirituels; les littérateurs qui allient à la culture des lettres celle de la morale et de la religion; les savants qui consacrent leurs études à faire fleurir la science au profit de la foi? Or, où se formeront

tous ces hommes, sinon surtout dans les universités appartenant à l'Église? (1) » Cette lettre fut justement remarquée et reproduite par plusieurs journaux religieux dans la Mayenne et dans les départements limitrophes (2).

En même temps qu'il exposait devant le public chrétien les graves raisons qui devaient le rendre sympathique à la nouvelle Université, Monseigneur le recteur s'efforçait de gagner à cette grande œuvre les chefs spirituels des chrétiennes populations de l'Ouest, les évêques, et de leur faire contracter avec elle une alliance dont il savait tout le prix. A l'archevêque de Rennes et aux évêques du Mans et de Laval qui, dès le début, avaient répondu avec empressement aux avances de Monseigneur d'Angers, le nouvel archevêque de Tours, M<sup>gr</sup> Collet, qui, un moment, avait opté pour Paris, ne tarda pas de s'adjoindre. Ce fut sur l'intervention de M<sup>gr</sup> Wicart, évêque de Laval,

(1) *Semaine religieuse du diocèse de Laval*, numéro du 20 mai 1876, p. 505-507.

(2) V. *Semaine religieuse d'Angers*, numéro du 11 juin 1876, p. 386-389. On lit dans ce numéro, p. 385 : « La quête qui vient d'être faite dans le diocèse de Laval en faveur de l'Université d'Angers a obtenu un résultat qui témoigne magnifiquement de la sympathie et de la générosité de nos voisins pour l'œuvre commune. On nous dit que dans certaines églises des offrandes considérables de 500, 1.000 francs, ont été déposées dans le plateau du quêteur. Le diocèse d'Angers ne voudra pas rester en arrière, en voyant un si beau mouvement. »

qui, au témoignage même de M<sup>gr</sup> Freppel (1), lui écrivit une lettre très ferme, que le métropolitain revint sur sa première décision. M<sup>gr</sup> Sauvé était assez heureux du côté d'Angoulême; il fit la conquête de M<sup>gr</sup> Sebaux, son ami de vieille date tant au Mans qu'à Laval, qui envoya son adhésion le 26 janvier 1876. Par l'entremise gracieuse des Pères Jésuites de Périgueux, il avait aussi gagné beaucoup de sympathies dans ce diocèse et obtenu de l'administration ecclésiastique plus que des promesses (2). Malheureusement d'autres influences se mirent en travers et finirent par détacher Périgueux d'Angers, vers la fin d'août 1877. M<sup>gr</sup> Freppel fut particulièrement affecté de cette détermination; on le voit dans cette lettre à son recteur, lettre dont le trait final ressemble bien au dard de l'abeille, *ægre spicula* : « J'ai écrit à Monseigneur de Périgueux pour lui témoigner toute ma peine et réfuter toutes ses raisons. Il n'est pas vrai que son clergé soit contre nous : la résistance se réduit à une cabale infime. Je nie d'ailleurs que Toulouse soit un centre d'attraction pour les fa-

(1) Lettre de M<sup>gr</sup> Freppel au chanoine Sauvé, 19 août 1875.

(2) Extrait d'une lettre de M<sup>gr</sup> Freppel à M<sup>gr</sup> Sauvé. 21 septembre 1876 : « Dès mon retour d'Alsace, il y a dix jours déjà, je voulais vous écrire pour vous féliciter de votre succès à Périgueux. M<sup>gr</sup> Dabert m'a envoyé son adhésion. Quant à Monseigneur de Tulle, je ne comprends guère qu'il adhère à une Université qui n'existe pas encore et qui peut-être n'existera jamais. »



milles de la zone au-dessus de Bordeaux : c'est cette dernière ville qui serait un centre pour le Périgord et non pas Toulouse. Les familles montent vers le Nord, bien loin de descendre vers le Midi et d'y faire gasconner leurs enfants... (1). » L'évêque de Luçon, en Vendée, M<sup>gr</sup> Lecoq, se donna facilement à Angers ; au décès de M<sup>gr</sup> Fournier, évêque de Nantes, il fut nommé, sur les instances de M<sup>gr</sup> Freppel, à ce siège important et eut la joie d'amener son beau et riche diocèse à la nouvelle Université de l'Ouest. Lorsque M<sup>gr</sup> Wicart dut remettre en raison de ses infirmités sa démission d'évêque de Laval, M<sup>gr</sup> Freppel s'empressa également de lui faire donner un successeur animé de son zèle et de sa générosité. « Je dois vous informer, mon cher Recteur, écrivit-il le 25 mai 1876 à M<sup>gr</sup> Sauvé, que j'ai réussi à faire nommer évêque de Laval M. l'abbé Le Hardy du Marais. Sa nomination est agréée par le Saint-Père et par le gouvernement. M. Dufaure aura voulu me faire oublier l'indigne conduite de son prédécesseur envers moi dans l'affaire de Segré. »

Deux diocèses seulement sur les cinq qui forment la province ecclésiastique de Rennes s'étaient rendus à Angers. Tandis que Rennes et Nantes favorisaient — suivant toutes les raisons naturelles — l'établissement de l'Ouest, Saint-Brieuc,

(1) Lettre du 21 août 1877.

Quimper et Vannes ou avaient donné des assurances à Paris, ou même s'y étaient déjà rendus. Le cardinal Chigi, ancien nonce apostolique en France, avait fait part (1) à son ami Sauvé de la peine que lui avait causée ce qu'il appelait la désertion de M<sup>sr</sup> David, de Saint-Brieuc. En 1875, M<sup>sr</sup> Sauvé avait sondé, par son ami Chesnel, vicaire général de Quimper, les intentions de M<sup>sr</sup> Nouvel. Plus tard, en 1877, il parla directement à Monseigneur de Quimper, qui lui répondit le 15 février : « L'Université catholique d'Angers ne pouvait pas avoir un avocat plus aimable et plus éloquent que vous, et je lui sais bon gré de m'avoir procuré le plaisir de vous voir. » Ce début fort gracieux ne fut point suivi de la réponse attendue : M<sup>sr</sup> Nouvel réserva sa liberté et finalement opta pour Paris (2).

Il y avait donc, comme dans toutes les œuvres humaines, quelques ombres nullement nécessaires au tableau ; néanmoins, favorisée par des

(1) Lettre du 15 octobre 1875.

(2) Au sujet de la réunion des trois diocèses bretons de Vannes, de Quimper et de Saint-Brieuc aux autres diocèses de l'Ouest qui protègent les Facultés catholiques d'Angers, il faut lire la belle lettre de S. S. Léon XIII à M<sup>sr</sup> Labouré, archevêque de Rennes, en date du 30 septembre 1893. Espérons que dans peu d'années, toutes les difficultés pendantes ayant disparu, les désirs du Souverain Pontife obtiendront satisfaction. Cette lettre a été insérée dans *la Semaine religieuse de Laval*, p. 70 et 71, numéro du 11 novembre 1893.

secours très généreux, fréquemment fortifiée par les conseils de la Congrégation des Études, très paternellement bénie par Pie IX et par Léon XIII, l'Université catholique continua sa marche en avant et vers le but désiré d'un pas sûr et rapide. Au début de sa seconde année d'existence, le 4 décembre 1876, elle s'enrichit d'une nouvelle branche, la faculté des lettres; la troisième année, un autre rejeton apparut sur son tronc jeune et vigoureux; c'était le 8 décembre 1877; avec cette faculté naissante des sciences qui s'unissait à ses deux sœurs, le grand établissement d'Angers recevait le titre officiel d'*Université libre* et bénéficiait du *jury mixte*. Une autre faveur bien plus précieuse lui fut alors accordée bien que la faculté de théologie n'existât point encore. Sur la demande des évêques fondateurs, Pie IX donna à l'Université d'Angers l'érection canonique avec tous les privilèges qu'elle comportait. La Bulle apostolique *Multiplices inter* fut signée à Rome le 19 des calendes de septembre 1877; elle arriva à Angers le 2 octobre. *L'Osservatore Romano* publia cette Bulle immédiatement, ce qui contraria fort Monseigneur d'Angers qui craignait, en ces jours, de ne point avoir son personnel complet de professeurs pour la faculté des sciences. D'autres motifs très sérieux lui firent en outre regretter cette publication. Le 12 octobre; M<sup>er</sup> Freppel en écrivait encore à son recteur : « Je regrette de

plus en plus la publication intempestive de la Bulle pontificale et je suis bien résolu de ne pas bouger, fussent tous les journaux du monde la publier. Nous ne sommes pas responsables de *l'Osservatore Romano*. »

Enfin, deux années plus tard, le 14 décembre 1879, la faculté de théologie, qui était l'objet des constantes préoccupations de M<sup>sr</sup> Sauvé, put être inaugurée.

Dans sa première allocution à ses collègues de la faculté de droit, à l'ouverture de l'Université, Monseigneur le recteur avait dit : « Ne croyez pas, Messieurs, qu'il puisse y avoir d'université, dans le vrai sens du mot, sans faculté de théologie, sans cette science qui, suivant la belle et forte expression de Pie IX dans son Bref à l'évêque d'Angers, *cæterarum omnium (disciplinarum) est moderatrix*, comme aussi, remarquez-le bien, il ne peut y avoir d'université proprement dite sans les autres sciences qui sont à la théologie ce que sont les bras à la tête, comme la théologie est à ces mêmes sciences ce qu'est la tête au corps. — Tôt ou tard, Messieurs, l'Université d'Angers aura sa tête, encore qu'elle n'ait aujourd'hui qu'un de ses bras, mais, disons-le, ce bras c'est le *bras droit*, soit dit sans jeu de mots. Car vous n'ignorez pas, Messieurs, que la faculté de *droit* est la première faculté après celle de théologie, la faculté qui s'en rappro-

che le plus surtout par le droit canonique (1). »

En 1879, c'est-à-dire au commencement de sa cinquième année d'existence, l'Université catholique d'Angers était riche de quatre facultés ; une seule lui manquait et actuellement lui manque encore, la faculté de médecine. Elle possédait trois internats pour les étudiants : Saint-Maurice, Saint-Martin, Saint-Clair. Un splendide palais académique, vraiment digne des plus nobles études, avait été construit dans les vastes jardins de M. Leroy, pépiniériste. La bénédiction en avait été faite le 9 décembre 1878. Ces beaux résultats dûs à la grande générosité des catholiques de l'Ouest étaient éga-

(1) Extrait d'une allocution *inédite*. On lira avec intérêt et plaisir ces lignes écrites à M<sup>sr</sup> Sauvé, le 14 septembre 1876, par M<sup>sr</sup> Czacki, secrétaire de la Congrégation des Études : « Je n'ai pas manqué de porter à la connaissance de Sa Sainteté les détails que vous me donnez relativement au succès qu'a obtenu la future faculté de droit d'Angers dans la première année de son exercice. Le Saint-Père a été heureux d'apprendre que tout le personnel dirigeant dont vous êtes le très digne (*sic*) recteur, que les élèves qui l'ont fréquenté ont donné les plus éclatantes preuves de leur attachement à notre sainte Mère l'Église, de dévotion et de soumission envers le Siège apostolique et l'auguste personne de Sa Sainteté. Le Souverain Pontife a daigné m'autoriser à vous transmettre l'expression de sa satisfaction à ce sujet.... » Dans une autre lettre du 15 octobre 1876, M<sup>sr</sup> Czacki ajoutait : « Je vous dirai que l'intérêt que je porte à votre future Université fait que je ne voudrais pas la voir en arrière d'aucune sorte sous le rapport de ses relations avec le Saint-Siège dont évidemment dépendent son prestige et sa force. »

lement tout à l'honneur du génie d'organisation de M<sup>gr</sup> Freppel, chancelier de l'Université libre (1), et de l'intelligence vive et sûre du premier recteur. Mais tandis que l'esprit de dévouement opérait à ciel ouvert des merveilles, l'esprit du siècle s'apprêtait aussi à exécuter les regrettables projets que la jalousie lui avait dictés. L'article premier de la loi du 18 mars 1880 supprima le jury *mixte* et lui substitua le jury d'*État* pur et simple; l'article quatrième de cette même loi défendit aux établissements libres d'enseignement supérieur de prendre le titre d'*Université* qu'il était plus facile de rayer du code juridique que de l'usage ordinaire; l'article troisième, qui établissait la gratuité des inscriptions dans les facultés de l'État, atteignait malicieusement bien qu'indirectement les facultés libres qui, créées et soutenues par la charité privée, ne pouvaient sans gêne véritable adopter une mesure démocratique que les fonds du Trésor public constamment alimentés par les contribuables rendaient facile. M<sup>gr</sup> Freppel vit sans grande peine la disparition du jury mixte qui ne lui avait jamais beaucoup souri; dès 1877 il avait donné sa pensée à ce sujet : « Que nous

(1) M<sup>gr</sup> Freppel reçut de Rome, le 15 septembre 1877, le bref du Pape le nommant chancelier de l'Université d'Angers. Le 3 juillet 1880, Monseigneur d'Angers fit savoir au recteur qu'en sa qualité de chancelier il était le représentant du Saint-Siège auprès de l'Université.

importe le résultat des élections. Personne ne songe à supprimer les universités libres. Tout au plus supprimerait-on le jury mixte, et où serait le mal? Nous reculerons pour mieux sauter. Je crains que cette institution hybride, en se prolongeant, n'empêche la revendication complète, la seule vraie. Nous aurons un regain de popularité (1). » Ces lignes qui manifestaient un très grand optimisme étaient écrites avant les élections du 14 octobre 1877 (2). Bientôt il en fallut rabattre et le chancelier de l'Université libre écrivit à son recteur : « Les élections sont déplorables, quoiqu'en disent les officieux du gouvernement qui continuent leur triste politique en dissimulant les périls de la situation. Mais il ne faut pas se décourager pour cela (3). » La Chambre, en effet, que formèrent ces élections fut une des plus néfastes qui aient légiféré en France dans ce siècle et il ne tint pas à elle que la liberté de l'enseignement supérieur ne succombât tout à fait.

En ce qui concerna la nouvelle dénomination légale imposée par la loi du 18 mars 1880, M<sup>sr</sup>. Freppel fit savoir à M<sup>sr</sup> Sauvé que les mots

(1) Lettre du 11 octobre 1877.

(2) MM. Bailleux et Martin, dans leur intéressante *Histoire de France*, assignent (p. 125) aux élections générales la date du 14 décembre; c'est octobre qu'il faut lire. Mais c'est bien le 14 décembre que le ministère Dufaure remplaça le ministère de Broglie.

(3) Lettre du 18 octobre 1877.

*Institut, Athénée, etc.*, lui déplaisaient souverainement. « Ce que nous devons nous borner à faire, c'est de prendre un sous-titre qui n'affirme ni ne nie le premier. Nous nous appellerons donc *Facultés catholiques d'Angers*, et chaque Faculté prendra le titre de *Faculté libre de...* (1). » Dans cette même lettre, Monseigneur d'Angers formula ses vifs regrets qu'à Lille on ait eu hâte de renoncer au *principe* du paiement de l'inscription. A son sens, c'était du socialisme tout pur, et de là à faire élever tout le monde aux frais de la nation, il n'y avait qu'un pas. « Que l'on abaisse tant qu'on voudra le taux de l'inscription; mais de grâce que l'on ne suive pas nos adversaires sur le terrain des *principes* révolutionnaires. »

En même temps qu'ils s'efforçaient de créer au plus tôt les diverses facultés nécessaires à la constitution régulière de leur Université, en se procurant des ressources pécuniaires, des alliances nécessaires, d'éminents professeurs et le plus grand nombre possible d'étudiants, M<sup>gr</sup> Freppel et Monseigneur le recteur travaillaient avec activité à donner à leur établissement d'enseignement supérieur des principes solides et vivifiants, qui fussent pour lui ce que sont les rouages perfectionnés à un instrument de précision, la sève à l'arbre, l'âme au corps, sa garantie, sa splendeur

(1) Lettre du 1<sup>er</sup> avril 1880.



et sa vie. Si noble et si élevé était le but qu'ils voulaient atteindre ! Ce n'était pas simplement des diplômés, des bacheliers, des licenciés et des docteurs qu'ils désiraient former en vue des sciences à cultiver, et des études à diriger dans les maisons d'enseignement secondaire ou dans les séminaires ; ils voulaient créer de vrais savants catholiques, des maîtres ayant d'excellents principes, capables d'imprimer une direction sérieuse et de faire honorer l'Église par leur vie et leurs travaux. Dès le 11 décembre 1876, Monseigneur d'Angers écrivait à son cher recteur : « L'institution canonique de l'Université de Lille est plus près d'arriver que je ne le supposais. Il faut donc de toute nécessité que nous obtenions la même faveur cette année ; sinon, nous serions dans un état d'infériorité préjudiciable.... Remarquez bien que les cinq facultés de Lille n'existent pas plus réellement que les nôtres. C'est donc l'avenir que Rome consacre, et non pas le présent. Nous avons absolument les mêmes droits que les Lillois. Veuillez donc, toute affaire cessante, rédiger : 1° Un projet de statuts pour l'Université en général ; 2° un projet de statuts pour la faculté de théologie en particulier..., tout cela en latin. Vous avez les statuts de Louvain (sinon les faire venir) ; prenez dans la bibliothèque les anciens statuts d'Angers ; dans ma bibliothèque personnelle le livre de Nina sur les concordats, pour voir ce qui

regarde les facultés de théologie érigées aux termes du concordat autrichien. De tout cela il faut former une résultante. » L'évêque d'Angers indiquait ensuite les bases principales ; il ajoutait : « De mon côté je prépare un plan de statuts, mais ne vous en préoccupez pas, il faut travailler parallèlement. »

M<sup>gr</sup> Sauvé se mit immédiatement à l'œuvre avec toute l'ardeur qu'on lui connaît et tout le soin que réclamait un travail de cette importance. Sa rédaction faite [dans un latin remarquable fut très goûtée de M<sup>gr</sup> Freppel qui n'apporta que de légères modifications. Le travail imprimé en grand format par MM. Lachèse, Belleuvre et Dolbeau, imprimeurs de l'Université d'Angers, fut tiré à un très petit nombre d'exemplaires, dont une vingtaine furent envoyés à M<sup>gr</sup> Czacki pour la Congrégation des Études.

*Le Projet de Statuts de l'Université d'Angers* (1) est certainement, tant au point de vue des principes que de la forme, une des œuvres les plus remarquables que nous ayons sur cette matière. Il comprend une préface et deux grandes parties. L'Université d'Angers, y est-il dit, tient, dès la première heure de son existence, à offrir au Dieu tout-puissant les hommages de sa piété et de sa reconnaissance ; elle se consacre au Cœur de

(1) *Statutorum Universitatis studiorum Andegavensis delineata ratio*. In-4° de 54 pages. Sans date et non dans le commerce.

Jésus, source de tout bien, et choisit pour sa patronne principale Marie Immaculée qui, ayant terrassé toutes les hérésies, maintiendra dans l'intégrité de la foi et dans la pureté des mœurs maîtres et élèves. Les yeux constamment fixés sur la Sainte Église romaine, elle promet et jure obéissance à Pierre, vicaire du Christ, et à ses légitimes successeurs, n'ayant d'autre volonté que de se rendre aux désirs du Siège apostolique. Pour atteindre son but avec facilité et assurance, elle choisit comme patron secondaire le prince des théologiens et des philosophes, saint Thomas d'Aquin; son culte pour le grand Docteur viendra de l'intelligence comme du cœur, de l'intelligence qui s'attachera à lire et à saisir ses œuvres, armes puissantes contre les erreurs modernes. Elle comprendra cinq facultés (facultés de théologie, de droit, de médecine et de chirurgie, des sciences, des lettres). Placée sous la suprême juridiction du Souverain Pontife, elle est administrée par les évêques fondateurs. L'un d'entre eux est nommé chancelier; outre le chancelier elle a son recteur. Telles sont les idées générales développées dans la préface.

La première partie se compose de dix-huit titres et donne tous les détails sur l'organisation générale. Le conseil des évêques, le chancelier, le recteur, le vice-recteur, les doyens, les professeurs, les secrétaires reçoivent là leurs propres instruc-

tions. De nombreux articles sont consacrés au choix des étudiants et à leur règlement, à la collation des grades canoniques, aux examens de l'année, aux devoirs de religion et de piété, aux vacances, à l'administration temporelle.

La deuxième partie qui en vingt titres donne les règlements que devront suivre les cinq facultés est aussi instructive qu'intéressante. M<sup>er</sup> Sauvé, théologien et philosophe éminent, parle d'abord avec sa haute compétence des diverses chaires qui formeront la faculté de théologie et de la méthode que devront suivre les professeurs. Le maître en philosophie (1) ne doit pas s'écarter de la révélation et de l'autorité de l'Église; il lui faut s'attacher aux enseignements des Pères et des Docteurs de l'Église, à ceux premièrement de saint Thomas. Qu'il marche prudemment au milieu des écueils du traditionalisme et du rationalisme! Qu'il veille aux dangers de l'ontologisme qui, sous l'apparence du beau, a séduit tant d'intelligences! Le maître d'Écriture sainte doit être d'abord un vrai théologien. Son texte est celui de la Vulgate, mais afin de mieux saisir encore le sens de l'Écriture, il lui est bien permis de se servir du texte hébraïque, de la version des Septante et du texte grec du Nouveau Testament. Ce qu'il doit scruter d'abord, c'est le sens littéral, mais il ne négligera pas ce-

(1) Ce cours est de deux années.

pendant d'expliquer, à l'occasion, le sens spirituel. Les définitions des papes et des conciles, l'interprétation unanime des Pères sont des règles inviolables. Les études exégétiques et critiques des modernes ne peuvent être mises de côté; en les suivant, il faut toujours se rappeler que l'Écriture n'est pas une œuvre humaine, mais divine, ayant l'Esprit-Saint pour inspirateur.

Le professeur de théologie fondamentale doit être très érudit, afin de pouvoir démontrer par tous les moyens à sa disposition la vérité de la religion catholique. Le maître de théologie spéculative a pour texte de ses leçons la *Somme théologique*; il a aussi recours aux arguments que les docteurs de la meilleure marque (*optimæ notæ*) lui fournissent. Le professeur de théologie positive est très versé dans la connaissance des saintes Lettres et de la patristique; il emprunte principalement pour la défense de ses thèses les preuves d'autorité, toutefois il ne doit point se taire sur les raisons théologiques et les arguments de convenance. Tous ces professeurs ont pour la théologie, reine des sciences, autant d'amour que d'estime; ils ont l'obligation spéciale d'étudier et de faire étudier la doctrine et les canons du concile du Vatican, et les décrets récents du Saint-Siège.

Le maître d'histoire ecclésiastique doit toujours avoir présent à l'esprit ce mot de Bossuet pour en

faire sa règle de conduite : « Relation de toutes choses à l'Église, et de l'Église à toutes choses. » (*Pensées chrétiennes et morales*, v.) Il ne peut désapprouver la manière d'agir de l'Église dans les siècles passés; il s'efforcera de montrer l'Église sainte et bienfaisante, à chaque époque et en tout lieu. — Le professeur d'éloquence sacrée a ses règles très sages. Il persuadera ses élèves que ce qui profite à l'art de la prédication, c'est l'étude et la méditation des divines Écritures et des travaux des Pères bien plus que la lecture des rhéteurs, des *sermonnaires*. Ce qu'il faut prêcher, c'est Jésus-Christ et les grandes vérités, spécialement l'éternité des peines. — Le titulaire de la chaire de liturgie sacrée met tous ses soins à exciter dans l'esprit de ses élèves l'estime d'une science dont l'efficacité est très grande pour instruire les fidèles sur les mystères de la foi et leur en inspirer le vif amour. L'histoire et la pratique de la liturgie, l'étude comparée des diverses liturgies avec la liturgie romaine, dont il ne faut pas hésiter à proclamer la supériorité, la dignité unie à une simplicité vraiment noble, sont de sa compétence et rentrent dans son cours. — Tous les professeurs de la faculté de théologie, à l'exception de ceux qui enseignent l'éloquence sacrée, la *Patrologie* et l'*Histoire ecclésiastique*, ne se servent que de la langue latine qui l'emporte sur toutes les autres langues, pour exposer et défendre

les doctrines de l'Église avec précision, clarté et profondeur (1).

M<sup>gr</sup> Sauvé ne se contenta pas d'exposer les

(1) La faculté de théologie, qui avait suspendu ses cours peu après le départ de M<sup>gr</sup> Sauvé, les a repris en novembre 1897. Cette faculté-maitresse possède actuellement cinq chaires. *Dogme* (professeurs les RR. PP. Hyvernat, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, Antoine, S. J.); *Écriture sainte* (M<sup>gr</sup> de Kernaëret); *Archéologie biblique et langues sémitiques* (M. l'abbé Legendre); *Histoire ecclésiastique* (M<sup>gr</sup> Maricourt); *Apologétique* (le R. P. Fontaine, S. J.). La faculté de théologie a pour doyen M<sup>gr</sup> de Kernaëret, et pour secrétaire M. l'abbé J.-M. Delahaye, secrétaire général de l'Université. Le secrétaire de la Congrégation des Études, M<sup>gr</sup> Czacki, avait écrit de Rome à M<sup>gr</sup> Sauvé, le 14 septembre 1876 « Le Souverain Pontife espère que l'Université d'Angers sera bientôt complétée par la fondation des facultés qui lui manquent encore, et il est heureux de voir que vous comprenez que la faculté de théologie étant la principale, ses supérieurs songent à la fonder au plus tôt possible. Je dois même vous engager à y appliquer tous vos soins, car en dehors des avantages très nombreux qui en résulteront et qui tiennent à la nature même des Universités catholiques, vous en retirerez celui que personne ne pensera plus dans le voisinage à fonder d'autres facultés théologiques, dès que celle d'Angers sera fondée. » M<sup>gr</sup> Czacki fait allusion à la faculté de théologie de Poitiers (qui n'existe plus). A la même époque, M<sup>gr</sup> Pic écrivait au recteur d'Angers « Notre petite Université romaine va son modeste train. Ce qui ne nous empêche point de faire bien des vœux pour le succès des autres, et spécialement pour la vôtre, croyez-le bien, mon cher Seigneur. » Sur l'érection de la faculté de théologie de Poitiers, M<sup>gr</sup> Freppel a émis cette opinion très nette : « Sans cette malencontreuse faculté de théologie, l'Université d'Angers eût été acceptée de toute la province de Bordeaux.... » (Lettre à M<sup>gr</sup> Sauvé, 21 septembre 1876.)

règlements généraux de l'Université et les statuts particuliers de la faculté de théologie. Il fit un travail complet et donna aux quatre autres facultés leurs assises vraiment catholiques. Aux quinze chaires dont la faculté libre de droit devait être pourvue il assigna leurs règles. Le droit naturel qu'on ne peut séparer de la philosophie morale et de la religion révélée, le droit canonique dont la haute sagesse est si remarquable, le droit public ecclésiastique dont l'oubli a été si préjudiciable aux catholiques de France, sont mis en un juste relief. Les titulaires de ces chaires se garderont bien d'enlever au droit civil l'honneur particulier qui lui est dû. Certains décrets pontificaux sont empruntés presque à la lettre à des lois civiles. De leur côté les professeurs de droit civil, soit romain, soit français, seront loin de se montrer hostiles au droit canonique; ils rappelleront au besoin les corrections que les saints canons ont apportées au droit romain et signaleront en les blâmant les dispositions du droit français qui seraient contraires tant au droit naturel qu'au droit canonique. Recommandation est faite à tous les professeurs de la faculté de droit de signaler les périls que le libéralisme cause aux diverses autorités légitimes de Dieu, de l'Église, de la société et de la famille.

Le nombre des chaires pour la Faculté de médecine et de chirurgie est le même dans l'Université



libre d'Angers que dans celle de l'État (1). Tout professeur enclin au matérialisme ou peu affirmatif sur la question de la spiritualité de l'âme humaine, ne peut enseigner. Les titulaires seront bien instruits des principes du Docteur Angélique et à sa suite, tenant un juste milieu entre un certain spiritualisme exagéré d'une part et un sensualisme dangereux de l'autre, ils regarderont l'homme comme un composé de corps et d'âme conjointement unis naturellement et substantiellement et enseigneront que l'âme humaine est la forme substantielle du corps qui lui est uni. Dans la pratique de leur art, les médecins et les chirurgiens songeront qu'ils ont devant eux non seulement des corps en souffrance, mais des corps animés par une âme immortelle; dans leurs maladies ils verront des chrétiens.

La Faculté des sciences a non seulement, comme dans l'État, tous ses cours spéciaux, mais en plus deux chaires dont l'une se rapporte à l'industrie et à l'agriculture, l'autre aux mines de charbon et aux ardoisières. Les professeurs doivent procéder avec sagacité et prudence dans leurs expériences et veiller soigneusement à ne rien

(1) Notons simplement ici la *Lettre adressée à M<sup>r</sup> Freppel, concernant la création d'une Faculté de médecine à Laval*. Paris, le 10 septembre 1875. Brochure in-12. (Laval, Jamin, 1875.)

avancer qui ne soit certain. Beaucoup d'opinions sont loin d'être des axiomes scientifiques (1).

La faculté des lettres et des arts compte au moins sept chaires. On recommande au professeur d'histoire de faire un bon usage de la numismatique, de l'archéologie, de la paléographie et de la linguistique. Les professeurs des belles-lettres estiment les écrits des saints Pères. Au jugement de tous les humanistes, plusieurs auteurs profanes sont des maîtres dans l'art d'écrire; ils ne peuvent être, après correction, éloignés des études. La littérature grecque, immortalisée par les œuvres de Platon et d'Aristote, contient certaines vérités, qui ont comme préparé la voie à la religion catholique. Le professeur agira bien en faisant goûter les plus belles pages de ces auteurs, dont il se servira pour honorer le Christ, type et source de la beauté et de la sagesse. On ne peut oublier un grand nombre d'écrits des Pères grecs, dont l'éloquence d'or brille aux yeux des savants.

Cet exposé des statuts d'Angers nous révèle un admirable traité des hautes études, fait de main de maître; sur chaque sujet les règles catholiques sont présentées avec une précision, une sûreté remarquables, qui s'allient à un grand esprit de sagesse et de modération. Chaque article

(1) Une chaire de philosophie est créée à la faculté des sciences. Le professeur enseigne en français la philosophie scolastique.

est à étudier, à méditer; et de cette étude on emporte ce sentiment de vif contentement et de joie exquise que donnent les belles et grandes œuvres. Les statuts d'Angers furent dès leur remise à la Congrégation des Études justement appréciés et le nouveau secrétaire de cette Congrégation, M<sup>er</sup> Louis Pallotti (1) — qui devint cardinal — écrivit à M<sup>er</sup> Sauvé, le 23 juin 1877 : « Je m'empresse de vous féliciter pour l'esprit et la forme de vos *statuts* (2). »

Avant de tracer d'une main si sûre ces règles

(1) M<sup>er</sup> Pallotti remplaçait M<sup>er</sup> Czacki, appelé à présider la Congrégation des Études.

(2) Diverses raisons d'un ordre délicat — entre autres celle de la collation des grades canoniques : « Hier a commencé la discussion sur le projet de vos statuts : Les Pères E<sup>m</sup>s de la Sacrée-Congrégation ont soulevé des doutes au sujet des *grades canoniques* », écrivait à M<sup>er</sup> Sauvé M<sup>er</sup> Pallotti, le 31 juillet 1877 — étrangères à la rédaction des statuts de l'Université d'Angers, retardèrent l'approbation à Rome de ces *statuts*. M<sup>er</sup> Freppel souffrit beaucoup de ce long retard. Au moment où nous écrivons ces lignes, les facultés catholiques d'Angers n'ont point encore leurs *statuts* définitifs. Voici pourtant ce que M<sup>er</sup> Louis Pallotti écrivait, le 27 juin 1878, à M<sup>er</sup> Sauvé : « Vous et Monseigneur Freppel, vous avez parfaitement raison sur la prompte expédition de votre affaire. Mais je vous prie de porter à connaissance de Sa Grandeur, que la vraie cause n'ont pas été (*sic*) des difficultés propres de votre affaire, qui n'existent pas, mais l'idée de la Sacrée-Congrégation d'attendre des autres *affaires* semblables, pour l'unité de système et de direction. Cependant, j'ai la satisfaction de vous annoncer que dans le mois prochain, votre cause aussi bien que quelque autre de la même nature, sera discutée en voie définitive. »

d'Université catholique, M<sup>gr</sup> Sauvé les avait déjà pratiquées et enseignées par son exemple. Le professeur avait en lui précédé le législateur et si le code de ses lois avait une telle perfection, c'est que la leçon avait été auparavant excellente. « Il a été vraiment notre maître », — disait de M<sup>gr</sup> Sauvé, en 1896, un des premiers professeurs de droit. — « Dans ses cours de droit naturel et de droit canonique, il nous a ouvert des horizons tout nouveaux et, si nous avons des traditions, c'est lui qui nous les a léguées (1). » Ces paroles sont à retenir, et elles font du premier recteur des Facultés catholiques d'Angers le plus juste et le plus complet éloge.

A la surveillance générale qui pouvait bien occuper ses jours, Monseigneur le recteur unit encore, suivant le désir de M<sup>gr</sup> Freppel, un cours de droit naturel. Pendant ses sept années de rectorat, de novembre 1875 à avril 1882, il enseigna la loi naturelle aux étudiants de la faculté de droit, auxquels s'adjoignirent, à la rentrée de 1879, les élèves de la faculté de théologie. L'œuvre manuscrite qu'il a laissée sur cet objet est l'une des plus considérables assurément de sa vie scientifique ; livrée à l'impression, ainsi qu'elle le mériterait à

(1) Cité par M. Delahaye, secrétaire général des Facultés catholiques de l'Ouest, dans son intéressante brochure *Notice sur la vie et les œuvres de M<sup>gr</sup> Henry Sauvé*, p. 8 et 9. (Angers. Lachèse et C<sup>ie</sup>, 1896.)

coup sûr, elle formerait plusieurs magnifiques *in-octavo*, qui ne seraient pas déplacés à côté du grand ouvrage du savant jésuite Tapparelli. Plusieurs conférences — M<sup>sr</sup> Freppel assista à la première — traitèrent de l'importance du droit naturel et de la méthode à suivre dans cette étude ; elles formèrent l'introduction au cours. Le professeur, après avoir distingué et caractérisé les diverses sortes de lois, étudia avec tous les développements que désirent les intelligences avides de s'instruire, l'existence, la nature, les propriétés, les effets, la connaissance, la sanction de la loi naturelle. Divers cours furent également ensuite très remarquables, les cours dans lesquels l'éminent professeur parla des rapports que le droit des gens et la loi civile possèdent avec la loi naturelle. L'ordre de l'étude appelait l'exposition de la morale individuelle et de la morale sociale. M<sup>sr</sup> Sauvé attachait une importance particulière à l'étude des droits *innés* et des droits *acquis* que l'homme possède en vertu de la morale individuelle. On comprend tout l'intérêt et aussi tout le soin que le professeur mit à traiter les questions de religion envers Dieu, de respect envers soi-même et autrui, des droits que l'homme revendique au nom de ses intérêts, des droits de propriété et d'association, des contrats, des successions et de la prescription. Il parla plus tard du droit social et fit alors une étude complète du mariage. La grave question de

la souveraineté politique fut abordée avec sa nature, ses propriétés et ses parties. Les professeurs plus encore que les élèves — ces derniers n'étaient peut-être pas tous préparés suffisamment à l'étude difficile de ces hauts problèmes — retiraient beaucoup de profit de ces doctes leçons.

Avant donc d'établir les règles de l'enseignement du droit naturel, Monseigneur le recteur les avait pour son compte très bien appliquées. Il en fut ainsi sur tous les points de sa compétence. Un triple amour était inscrit en tête du code de l'Université : l'amour de Marie-Immaculée, celui du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre et celui de saint Thomas d'Aquin. M<sup>re</sup> Sauvé donna l'exemple de la soumission à ces douces lois. Chaque année, la fête de l'Immaculée-Conception était, par ses soins, célébrée avec une grande solennité. Le recteur était heureux aussi de pouvoir conduire MM. les doyens, les professeurs et les étudiants, en pèlerinage à quelque sanctuaire privilégié de Marie. Ces pieux voyages avaient lieu ordinairement vers la fête de saint Henri (15 juillet), patron du recteur ; les couronnes que la piété filiale tressait en l'honneur de Marie, siège de la sagesse, s'unissaient bien aux fleurs que la reconnaissance avait par ailleurs offertes. En 1877, le 15 juillet même, qui cette année tombait un dimanche, le rendez-vous de l'Université était au sanctuaire célèbre de Notre-Dame-du-Chêne, diocèse du

**Mans.** La proximité du grand monastère bénédictin de Solesmes permit aux professeurs et aux étudiants de l'Université de se rendre dans cette belle et antique demeure de la science et de la piété, et de déposer leurs religieux hommages sur la tombe trop tôt ouverte du vrai savant, du valeureux champion des droits et des libertés saintes de l'Église, de l'illustre restaurateur en France de l'ordre de saint Benoît, Dom Guéranger. En 1879, les pèlerins s'étaient acheminés vers Notre-Dame-du-Marillais et dans un jour bien choisi — c'était le 2 juillet — ils faisaient visite à Marie, en ce lieu de pèlerinage angevin, riche des précieux souvenirs de saint Maurille et de Charlemagne. Après le banquet fraternel, ils s'éloignaient de la chapelle — une pauvre mesure tapissée de lierre que la Loire inonde fréquemment — et allaient à Saint-Florent, situé dans un joli site ; là eut lieu la première bataille vendéenne ; Bonchamp a dans l'église abbatiale une merveilleuse statue, Cathelineau y possède un humble sépulcre ; d'autres héros vendéens moins célèbres, mais non moins braves, reposent sous l'herbe de la prairie. La vaillante jeunesse catholique pouvait-elle ne pas envoyer son salut d'admiration à ces martyrs du devoir, de l'honneur et de la religion ?

M<sup>sr</sup> Sauvé, en inscrivant dans les statuts de l'Université le devoir de la religion envers le Saint-Siège et le Pape, avait suivi les penchants de son

cœur et obéi au sentiment qui était comme l'âme de son zèle apostolique. Quelle douleur l'affligea lorsque le 8 février 1878 l'annonce de la mort de Pie IX, qui s'était produite la veille à cinq heures quarante-cinq de l'après-midi, se fit dans toute la catholicité ! Aussitôt il se dirigea vers Rome afin de rendre ses suprêmes hommages personnels et ceux de l'Université au bien-aimé Pie IX, vicaire de Jésus-Christ sur la terre, *dilectissimo Pio PP. IX, vicario Christi in terris* (1), disent les statuts. Dieu ne permit pas qu'il arrivât à temps pour contempler une dernière fois le visage de celui qui souvent lui avait doucement souri, pour regarder une dernière fois ce front d'airain qui n'avait jamais tremblé, mais qui avait fait trembler ses ennemis, pour baiser une dernière fois cette main qui l'avait béni, pour coller une dernière fois ses lèvres tremblantes sur ces pieds qui s'étaient toujours tenus dans la ligne droite. Il ne lui restait plus qu'à se mettre à genoux devant sa tombe déjà scellée, mais d'où s'échappait comme une odeur de vie.

La Papauté ne meurt pas ; et le conclave donna sous peu un successeur à Pie IX : l'illustre cardinal Pecci fut élu et prit le nom de Léon XIII. On pense quelle fut la joie du recteur d'Angers à cette nouvelle dont il eut confirmation de la bouche

(1) *Proœmium*, numéro 4, p. 2.



même de l'un des frères de Sa Sainteté. Vite il courut à Saint-Pierre pour acclamer avec la foule celui qu'il avait bien connu et visité en 1873, à Pérouse, avec lequel il était depuis resté en relation et dont il appréciait la science et les mérites à leur grande valeur, et maintenant Souverain Pontife, pour recevoir sa première bénédiction donnée *Urbi et Orbi* de la *Loggia* de la basilique vaticane. Ce qui augmenta encore son bonheur et le rendit tout exubérant, ce fut la parole que lui donna, le jour même de l'élection, son ami le professeur Joseph Pecci, frère du nouveau pape : « *Sara force un bene per santo Tomaso, ce sera peut être un bien pour saint Thomas.* » Un religieux dominicain qu'il rencontra sur la place Saint-Pierre lui dit aussi : « *C'è un tomista anche un vecchio, c'est un thomiste et même de vieille date.* » Tout était pour le mieux.

Le jeudi 28 février, huit jours après l'élection, M<sup>sr</sup> Sauvé fut admis avec M<sup>sr</sup> de Ségur en audience particulière par Léon XIII. « Écrivez, lui dit le Saint-Père, à l'évêque d'Angers, et dites-lui que Léon XIII lui envoie sa bénédiction à lui et à son diocèse. » M<sup>sr</sup> Sauvé reçut aussi une bénédiction pour l'Université et pour sa famille. « Je me retirais, dit-il dans une allocution prononcée à son retour de Rome, le cœur ému et je lui dis : Très Saint-Père, j'ai encore une dernière bénédiction à vous demander pour ma sœur religieuse

qui est très malade. — Eh bien, me dit-il, je la bénis et que cette bénédiction lui serve comme de.... (je ne me rappelle pas bien les termes), mais je crus comprendre et je craignais de comprendre trop, *que cette bénédiction lui facilite le passage à l'éternité* (1).... » Le dimanche 3 mars il assista à la cérémonie du couronnement et eut le bonheur de tenir une des hampes du baldaquin. Une autre joie lui fut réservée dans une dernière audience, quand, présentant les délégués des Universités catholiques de France, il donna lecture en leur nom d'une adresse au Pape (2). Léon XIII loua hautement dans sa réponse l'élan des catholiques français et dit qu'il regardait leurs Universités naissantes comme l'aurore du relèvement de la patrie. Il ajouta en s'adressant au P. Ramière qui lui avait demandé pour Monseigneur l'archevêque de Toulouse la faveur d'une bénédiction papale en la fête prochaine de saint Thomas : « J'acquiesce à cette pieuse demande d'autant plus volontiers, que je professe moi-même le culte le plus dévoué à l'égard de saint Thomas et de sa doctrine. *Demandez à M<sup>gr</sup> Sauvè* ce que j'ai fait dans ma ville épiscopale de Pérouse pour la

(1) *Notes sur un voyage à Rome, 1878*. Manuscrit inédit.

(2) Je tiens du fidèle serviteur de M<sup>sr</sup> de Ségur, Jean Methol, que, à cette audience, M<sup>sr</sup> Sauvè alla avec le rochet et la *mantelletta* de M<sup>sr</sup> de Ségur, et que le Saint-Père lui fit l'accueil le plus aimable et le plus cordial. (Lettre du 16 septembre 1896).

philosophie *scolastique* (1). » Le recteur avait rempli sa mission, il revint dès lors en France. Ce fut à cette époque que le Saint-Siège lui donna une nouvelle marque de son estime et de sa bienveillance en le nommant *Référendaire de Signature de la Justice papale* (2). La prestation du serment eut lieu le 4 mars 1878, comme l'atteste la pièce officielle donnée par le cardinal Mertel, Préfet de la *Signature de Justice*. Notre prélat ne revint à Rome, présenter ses hommages au Saint-Père et traiter de ses affaires d'Université soit à la Congrégation des Études, soit à la Pénitencerie (au sujet de la visite par l'inspecteur laïque des facultés de théologie), qu'au mois d'avril 1881. Durant ce dernier séjour, le 22 avril, il fut reçu membre de la célèbre *Académie des Arcades* que la reine Christine de Suède avait instituée en 1656 ou 1690 pour l'honneur et le culte de la poésie (3).

(1) *Semaine religieuse de Laval*, numéro du 23 mars 1878, p. 360.

(2) La *Signature de Justice* est un tribunal suprême, la *cour de cassation* des États pontificaux. Elle est présidée par un cardinal et composée de sept *prélats rotants*, d'un prélat auditeur et d'un avocat auditeur. Tous les tribunaux en relèvent, même la *Rote* et la *Chambre Apostolique*. Les *prélats rapporteurs* des causes portent le nom de *référendaires de signature*; ils font connaître le recours des appelants; ils n'ont voix consultative que dans les œuvres dont ils sont chargés.

(3) L'Académie des Arcades, qui a l'honneur de compter

S'il ne pouvait chaque année, comme il en aurait eu le désir, se rendre dans la Ville éternelle et prendre sur place et de vive voix les conseils nécessaires pour la bonne direction des études et le maintien de l'excellent esprit qui animait l'Université, le recteur était cependant toujours comme véritablement présent à Rome par l'esprit et par le cœur. Pour fortifier de plus en plus les liens qui unissaient le corps académique au Saint-Père, il avait soin très souvent de faire parvenir à Léon XIII de magnifiques adresses toutes pleines d'effusion filiale ; il montrait par là que la grande voix du Vatican avait un écho parfait à l'Université d'Angers et que les sentiments, les désirs, les volontés du Pape étaient de suite les sentiments, les désirs, les volontés du recteur, des doyens et des professeurs des facultés. C'était tantôt à l'occasion du joyeux anniversaire du couronnement du Souverain Pontife, tantôt en réponse d'une mémorable Encyclique ou de quelque autre grand acte émanant du Saint-Siège, qu'il rédigeait avec une application spéciale ces belles adresses latines ou françaises. Sa Sainteté daigna plusieurs fois

Léon XIII parmi ses membres, avait alors pour custode général Agesandro Tesporide. (Tous les membres reçoivent un nom à tournure pastorale, en souvenir des bergers d'Arcadie.) M<sup>r</sup> Sauvé reçut le nom de *Poligane Maralonio* : il fut présenté à l'académie par *Doritcho Pitonio* et *Floridoro Treccio*, ses parrains. Les séances solennelles se tiennent aux bois *Parrasio*, sur les pentes du Janicule.

envoyer des Brefs qui témoignaient de sa satisfaction et de sa sollicitude; ainsi dès la seconde année de son Pontificat, le 21 avril 1879, il disait dans son Bref *Sensus obsequii* au recteur et aux professeurs d'Angers : « .... Nous vous félicitons encore de ce que vous avez résolu de suivre le Docteur Angélique, sous la conduite duquel vous pourrez, avec une marche sûre et un grand profit pour les étudiants, exposer les plus hautes sciences et réfuter les erreurs qui se répandent; car on trouve en lui pour les écraser toute l'armure des forts. Une pareille éducation de la jeunesse produira certainement des fruits abondants, pour vous-même, pour la religion et pour votre patrie. »

Les paroles du Saint-Père faisaient bien prévoir ses actes prochains en faveur de saint Thomas et de sa doctrine, actes qui allaient justifier le mot de son illustre frère : « *Sara force un bene per santo Tomaso.* » Le 4 août 1879 paraissait l'Encyclique *Æterni Patris* sur l'étude de la philosophie de saint Thomas, et l'année suivante 1880, à cette même date du 4 août, étaient données les Lettres apostoliques en forme de Bref *Cum hoc sit* qui établissaient saint Thomas patron des études. A-t-on assez remarqué le sentiment délicat qui a porté Léon XIII à choisir le jour où l'Église célèbre saint Dominique pour donner au monde chrétien les grands actes qui glorifient le plus illustre de ses enfants ?

On pense la joie très vive de Monseigneur le recteur à l'apparition de ces mémorables documents. M<sup>sr</sup> Sauv  crivit    L  on XIII une longue lettre au sujet de l'Encyclique *  terni Patris*, o  , rappelant les motifs qui le faisaient tressaillir de bonheur, il disait : « ... Re  u il y a quelques ann  es dans votre palais   piscopal de P  rouse, o   il m'a   t   donn   d'assister    une s  ance de l'acad  mie de Saint-Thomas, fond  e par vos soins, et d'entrer ainsi en rapport avec les membres distingu  s du clerg   qui en faisaient partie; recteur aujourd'hui de l'Universit   catholique d'Angers o  , sous la puissante direction de son vaillant chancelier, je m'efforce de r  pondre aux d  sirs de Votre Saintet   en inculquant aux ma  tres et aux   tudiants le culte de l'Ange de l'  cole et de ses doctrines, pouvais-je ne pas tressaillir d'une vive all  gresse en lisant l'Acte pontifical qui glorifie    un si haut degr   le Ma  tre ch  ri dont les enseignements m'ont   t   si utiles et si doux? Ah! Tr  s Saint-P  re, ma plume est impuissante    vous redire tout ce que mon c  ur   prouve. Soyez mille fois b  ni!... Puisse votre r  gne se prolonger assez pour que vous sanctionniez par votre autorit   souveraine la nouvelle   dition de saint Thomas! Puissez-vous voir de vos propres yeux la restauration compl  te de sa philosophie dans les   coles, les s  minaires et les universit  s!... » L'  re des grands actes pontificaux   tait loin, gr  ce    Dieu, d'  tre

terminée. M<sup>gr</sup> Pie avait écrit à M<sup>gr</sup> Sauvé le 11 décembre 1878 : « J'espère beaucoup de ce Pontificat si Dieu lui donne de la durée. » Le cardinal de Poitiers ne vit, hélas ! que les débuts d'un règne si bienfaisant ; il mourut en effet le 18 mai 1880 presque subitement chez son ami M<sup>gr</sup> Sebaux, évêque d'Angoulême. Plus heureux fut M<sup>gr</sup> Sauvé qui apprécia, en tout ordre de choses, les bienfaits magnifiques promis par de si belles espérances.

Suivant ce qu'il en avait écrit au Pape, Monseigneur le recteur s'efforçait en effet d'inculquer aux maîtres et aux étudiants de l'Université d'Angers l'amour de l'Angélique Docteur et de ses œuvres. Chaque année, même avant les Lettres pontificales, il faisait célébrer en grande pompe la fête de saint Thomas qui a lieu le 7 mars (1). Les lettres, les sciences et les beaux-arts s'unissaient pour glorifier et chanter dignement l'ancien étudiant de l'Université de Paris, au moyen âge, l'*archimandrite de la théologie*, le grand Docteur

(1) *Semaine religieuse du diocèse d'Angers*, numéros du 10 mars 1877, du 13 mars 1881, etc.... En 1881, M<sup>gr</sup> Sauvé eut l'idée de conduire les Universités catholiques de France en pèlerinage au tombeau de saint Thomas d'Aquin, à Toulouse. Ce projet auquel avaient souscrit plusieurs professeurs des diverses facultés catholiques de France, au nombre desquels était M. Jules Didiot, de la faculté de théologie de Lille (lettre du 22 mars 1881), ne s'est point réalisé.

et le grand saint. En cette solennité, soit à la chapelle, soit dans le local des séances académiques, M<sup>FR</sup> Sauvé ne manquait pas de donner la bonne parole, celle qui éclaire et fortifie. « Avec saint Thomas, disait-il un jour, on nage sûrement en pleines eaux dans une mer qui n'a ni fond, ni rives. Un avocat apprendra dans saint Thomas quelle est la noblesse et quels sont les devoirs de son état. Un juge puisera dans les écrits du saint Docteur une haute idée de ses fonctions et des notions exactes sur la manière dont il doit rendre la justice. Un législateur y apprendra ses *droits* et ses *devoirs*, jusqu'à quel point et dans quelle mesure il doit urger la pratique du bien ou tolérer le mal (1). »

M<sup>FR</sup> Sauvé aimait aussi, dans d'autres circonstances, à adresser la parole à ceux qui étaient confiés à sa vigilante direction. Ses allocutions rectorales étaient fréquentes ; aux grandes fêtes de l'Église, au moment de la communion solennelle de Pâques, à l'ouverture des cours, il ne laissait à aucun autre le soin d'annoncer l'évangile. Sa charge ne consistait pas uniquement à fixer dans le vrai les intelligences, mais à établir aussi les cœurs dans le bien. Quel soin il mettait à donner aux étudiants le goût de la piété ! Dans ce but, il leur procurait chaque année les bienfaits de

(1) Instruction inédite.



la retraite et appelait à prêcher ces saints exercices des religieux zélés et expérimentés, qui édifiaient par leurs exemples et leur piété. Dans ses instructions particulières, il leur rappelait souvent le culte du beau, de la vertu, de l'angélique vertu principalement. Aux yeux de M<sup>er</sup> Sauvé, la gloire de l'Université c'était, en effet, une jeunesse vertueuse et savante, vertueuse autant que savante, et suivant en tout, dans sa vie comme dans sa doctrine, l'Angélique Docteur. Il recommandait la confrérie du cordon de saint Thomas et en même temps qu'il entourait ses jeunes et courageux étudiants de cette garde puissante, il mettait sur leurs lèvres la prière efficace du P. Zucchi. Voici ce qu'un jour, en leur rappelant la mort pieuse de deux de leurs camarades, il leur disait : « Montez, montez dans les sentiers de la grâce et de la vertu, pas d'arrêt, pas de descente surtout ; ne penchez pas vos cœurs vers des créatures indignes de vous, ne les emprisonnez pas dans la nuit des passions, mais élevez-les vers les clartés éternelles. Ne soyez pas des hommes d'en-bas ; soyez des hommes d'en-haut. Ne vous tournez pas vers ce qui passe, attachez-vous à ce qui demeure (1). »

Et de même que saint Vincent de Paul, en

(1) *Notes inédites pour allocution rectorale sur deux étudiants.* L'un de ces deux étudiants morts d'une façon exemplaire, à la fleur de l'âge, appartenait par sa famille à l'Artois, le second était du Poitou.

envoyant ses chères religieuses dans un monde plein de dangers, leur disait : « Je mets votre chasteté sous la garde de votre charité », ainsi notre recteur montrait à ses étudiants le travail comme un des meilleurs garants de la vertu. « Voulez-vous prendre, leur ajoutait-il, votre nom d'étudiants au sérieux? Voulez-vous le réaliser, le mettre en pratique? Étudiez, étudiez encore, étudiez toujours. Soyez étudiants au participe présent, *studentes*.... L'étudiant qui n'étudie pas, qui se promène, qui s'amuse, qui ne songe qu'à se divertir, n'est pas digne du nom d'étudiant; c'est profaner ce beau nom que de le lui appliquer; il n'est qu'un fantôme d'étudiant.... Un grand personnage a dit ces paroles que je livre à votre méditation : « J'étudierai comme devant toujours vivre, et je vivrai comme devant toujours mourir. »

La jeunesse sérieuse et studieuse est sensible à l'affection, elle se donne à qui l'aime et se dévoue pour elle. Les étudiants de l'Université étaient vivement attachés à un recteur qui vivait pour eux et qui leur prodiguait en toutes circonstances les trésors de sa science et de sa piété. De temps à autre ils composaient à son adresse de petits quatrains qui, en poétisant les sentiments dont ils étaient animés, les revêtaient d'une nouvelle grâce :

Votre nom, Monseigneur, n'est-il pas un symbole ?  
Dans vos savants écrits lorsque l'on a trouvé  
Le pur enseignement de l'Ange de l'Ecole,  
Des pièges de l'erreur, on dit, je suis sauvé.

Saint Thomas et Bossuet sur vos lèvres renaissent :  
Si tous deux ont conquis votre esprit, votre cœur,  
Pour leur fidèle écho tous deux vous reconnaissent  
Et nous pouvons en vous les aimer, Monseigneur.

Tant que ses forces le lui permirent, M<sup>sr</sup> Sauvé se consacra à cette belle et bonne jeunesse de l'Université d'Angers. Mais le jour vint trop tôt où le dur labeur qu'il avait embrassé à un âge auquel un grand nombre d'hommes prennent une légitime retraite, fut au-dessus de son énergie et de sa bonne volonté. C'était au mois d'avril 1882; il avait alors soixante-six ans et son rectorat durait depuis sept années. Il songea alors à remettre définitivement (1) sa démission de recteur aux évêques fondateurs de cette Université, à laquelle il avait attaché son nom et dont, au témoignage particulièrement précieux de M<sup>sr</sup> Freppel, il était la pierre angulaire (2). Le jeudi 20 avril, Monsei-

(1) En 1877, M<sup>sr</sup> Sauvé avait pensé à sa retraite. M<sup>sr</sup> Freppel lui écrivit le 12 septembre : « Votre nom est indissolublement lié à celui de l'Université catholique d'Angers. Partez bien de ce principe qui a pour moi la valeur d'un axiome. »

(2) Lettre du 4 octobre 1825. M<sup>sr</sup> Freppel, dans sa correspondance avec M<sup>sr</sup> Sauvé, revient souvent sur cette pensée.

gneur le chancelier réunit dans la salle de la bibliothèque de l'Université MM. les doyens, professeurs et étudiants des quatre facultés et leur annonça que le conseil des évêques avait accepté la démission de M<sup>gr</sup> Sauvé, démission motivée par l'âge et les fatigues du vénérable Prélat (1). Sa Grandeur fit connaître cette nouvelle en termes émus. Bien des fois par ailleurs M<sup>gr</sup> Freppel avait manifesté à son cher recteur son estime et son affection particulières. Le 6 janvier 1877, voulant attacher à son église cathédrale un Prélat qui méritait si bien de l'Université et du diocèse d'Angers, il l'avait nommé chanoine d'honneur et placé ainsi au rang des évêques inscrits en tête du Chapitre. Juste appréciateur de sa science théologique, il lui demandait souvent de revoir ses *Instructions pastorales*, et de lui signaler ce qui, au point de vue de la doctrine, pouvait paraître moins parfait ou moins exact (2). Ce n'est pas qu'il

(1) Sur la proposition de M<sup>gr</sup> Freppel, le conseil des évêques désigna comme nouveau recteur M<sup>gr</sup> Maricourt. (Lettre de Monseigneur d'Angers à M<sup>gr</sup> Sauvé, 3 avril 1882.)

(2) M<sup>gr</sup> Freppel écrit le 29 novembre 1879 à son cher recteur : « Voudriez-vous me rendre le service d'examiner au point de vue de la doctrine mon Instruction pastorale sur l'Immaculée-Conception, et me présenter vos observations dans la journée. Ces matières sont délicates, et il importe de ne rien dire qui puisse affaiblir ou excéder la vérité. » Les grands écrivains — au contraire des petits — appellent la critique et quand la critique ne vient pas, ils se jugent sévèrement eux-mêmes. Ainsi M<sup>gr</sup> Freppel parlait de son

adoptât toutes les idées de son ami et commensal. Ainsi, sur la question des droits de l'État en matière d'éducation, M<sup>gr</sup> Freppel était d'une rigueur presque radicale et ne concédait aux gouvernements que les examens *professionnels*. M<sup>gr</sup> Sauvé allait beaucoup moins loin et reconnaissait à l'État, moyennant les conditions de droit, la faculté d'enseigner et d'ériger des écoles, au sens général du mot.

La détermination de M<sup>gr</sup> Sauvé causa partout d'unanimes regrets (1). A Angers, les professeurs des facultés virent avec peine s'éloigner celui qui avait toujours été pour eux un maître plein de bienveillance et de courtoisie, respectueux de leurs opinions libres et sachant écouter avec politesse l'exposition d'idées qui pouvaient bien ne pas cadrer avec les siennes, un causeur charmant et inépuisable, avec lequel, au sortir des cours,

Oraison funèbre du général de La Moricière : « Je ne suis pas content de mon discours sur La Moricière. Dans les circonstances actuelles, j'y trouve des difficultés qui me gênent énormément. Je serai maigre par force et de propos délibéré. » (Lettre du 18 octobre 1879.) La presse catholique fut à bon droit moins sévère dans l'appréciation de ce discours prononcé à la cathédrale de Nantes, le 29 octobre 1879.

(1) Le cardinal Chigi écrivit d'Ariceia, près Albano, le 24 octobre 1882, à M<sup>gr</sup> Sauvé : « J'ignorais, cher Monseigneur, que vous aviez renoncé à votre rectorat *magnifique* de l'Université d'Angers. Je le regrette pour l'Université et pour M<sup>gr</sup> Freppel... »

ils traitaient à bâtons rompus, dans les couloirs du palais, des choses de la théologie, du droit, de la politique et de la piété, surtout un ami sincère, dont le cœur partageait délicatement leurs joies ou leurs deuils. *L'Étoile* d'Angers (numéro du samedi 22 avril 1882) proclamait que « l'œuvre propre de M<sup>sr</sup> Sauvé dans cette œuvre collective de l'Université, la mission pour laquelle il était spécialement doué et dans laquelle il réussit merveilleusement, fut de faire régner entre les diverses facultés et entre les membres de chacune d'elles une union parfaite, que le temps a cimentée, mais qui fut d'abord l'œuvre d'un homme ». Cette union qui fait la force des œuvres ne fut pas le seul grand résultat de la direction rectorale de M<sup>sr</sup> Sauvé. L'esprit éminemment ecclésiastique et romain du premier recteur pénétra chacune des quatre facultés qui composaient l'Université, et leur donna cette forme catholique nécessaire à leur perfection. M<sup>sr</sup> Sauvé — ce fut là son principal mérite, ce qui caractérisa avant tout sa mission — créa ou, pour parler plus justement, reprit en leur donnant une nouvelle vigueur les anciennes traditions de l'antique Université d'Angers ; il enseigna et fit pratiquer à la fille les vertus d'une mère qu'elle n'avait pas connue ; il la forma à son image en lui infusant son zèle pour l'intégrité de la foi et son attachement au Siège apostolique. Par ses soins, la fille reproduisit ainsi les

nobles traits de sa mère et montra cette pure ressemblance qui faisait sa beauté et son honneur. Telle fut l'œuvre de M<sup>gr</sup> Sauvé à Angers; elle est de celles que la juste histoire se plaît à enregistrer et à reconnaître et qui doivent assurer au premier recteur des Facultés catholiques de l'Ouest une perpétuelle reconnaissance (1).

(1) M<sup>gr</sup> Pasquier, recteur des Facultés catholiques d'Angers, a prononcé un touchant et éloquent éloge funèbre de son prédécesseur, le 5 mai 1896, dans la chapelle des Internats. Voici ce que l'orateur rapporte de la retraite de M<sup>gr</sup> Sauvé : « Les fatigues de l'âge imposèrent la retraite à notre recteur. Mais il ne cessa point de vivre, par l'esprit et par le cœur, avec les professeurs dont il avait été le chef. Il s'intéressait à la fortune de nos Facultés. Quand notre nouveau chancelier fit son entrée dans sa ville épiscopale, M<sup>gr</sup> Sauvé vint partager avec nous la joie de recevoir ses premières bénédictions. Il voulait être des premiers à remercier M<sup>gr</sup> Mathieu de sa vaillante ardeur à soutenir et à défendre les œuvres de M<sup>gr</sup> Freppel et en particulier la plus grande de toutes, celle de notre Université. Il tressaillait de joie à la pensée qu'un évêque docteur nous venait de Lorraine, pour continuer les grands desseins de l'évêque alsacien. Cette nouvelle alliance de l'Anjou et de la Lorraine lui semblait de favorable augure. » *M<sup>gr</sup> Henry Sauvé*, brochure in-8°, p. 17-18 (Angers. Lachèse et C<sup>ie</sup>, 1896). — Quand, en 1892, M<sup>gr</sup> Cléret, évêque de Laval, institua deux comités (l'un de Messieurs, l'autre de Dames patronnesses) pour favoriser dans son diocèse l'œuvre des Facultés catholiques d'Angers, il en confia la présidence d'honneur à M<sup>gr</sup> Sauvé. Notre Prélat donna toujours à son Université autant de dévouement que d'amour.

---

## CHAPITRE II

### **Pendant le Rectorat.**

(1875-1882)

Trois discours académiques, à Château-Gontier, à Saint-Louis de Saumur, à Beaupréau. — Le débat philosophique au sujet du Bref de Pie IX au docteur Travaglini et de la lettre de Mgr Czacki au recteur de l'Université catholique de Lille. — Une lettre du cardinal Pecci à Sa Sainteté Léon XIII. — Réponse de Mgr Sauvé au P. Botalla, S. J. — Effet de cette réponse. — Le cardinal Mazzella. — Le cardinal Zigliara. — Affection du cardinal Zigliara pour Mgr Sauvé.

M<sup>gr</sup> Sauvé, en faisant de l'Université catholique d'Angers, où tout était à créer, à organiser, l'objet de sa vigilante sollicitude et de ses persévérants efforts, accomplissait les devoirs de sa charge de premier recteur. A elle seule, cette œuvre immense des Facultés libres de l'Ouest pouvait bien absorber tous les instants, non seulement d'une vie, mais de plusieurs vies d'hommes. Toutefois tant était puissante l'intensité de sa vie intellectuelle, vif et entreprenant son amour du bien, que notre recteur était capable, sans s'exempter d'aucun de



ses premiers devoirs, de répondre à plusieurs appels et de rendre, en dehors de l'Université, d'appréciables services. Demander à M<sup>sr</sup> Sauvé qu'il sacrifiât à sa charge de recteur son amour de la prédication, son culte des choses de la philosophie, de la théologie, voire même de la politique *sacrée*, comme l'entendait Bossuet, — toutes choses qui formaient en lui comme une seconde nature, — n'eût-ce pas été l'exigence de l'impossible? La haute situation qu'il occupait et qui était comme la consécration officielle de ses talents, de ses mérites acquis dans une longue et laborieuse carrière, marquait sa valeur personnelle et mettait en un saisissant relief des idées, des théories qui ne s'imposent pas toujours en raison de leur autorité intrinsèque. Les hommes qui ont de la volonté, qui vivent pour le triomphe de leurs principes, ont garde de mépriser un avantage si précieux.

Au cours de sa première année de rectorat, M<sup>sr</sup> Sauvé fut invité à présider trois distributions solennelles des prix et à prononcer les discours académiques d'usage, au collège de Château-Gontier (diocèse de Laval), à l'institution libre Saint-Louis de Saumur et au Petit-Séminaire de Beau-préau (diocèse d'Angers). En allant dans ces établissements d'enseignement secondaire, qui étaient comme le vestibule de l'Université d'Angers, M<sup>sr</sup> Sauvé demeurait sur son terrain.

Notre Prélat se trouvait à Château-Gontier le

31 juillet 1876. Il eut une joie très vive à revoir ce vieux collègue où, à une époque assez éloignée, de 1842 à 1844, il avait enseigné — philosophiquement, on se le rappelle — les grammaires française, latine et grecque, cette petite classe où des amis surprenaient ses accents enflammés, cette statue de la Vierge placée au milieu des fleurs, des buissons toujours verts, dont il avait salué l'érection aux premiers jours du printemps, par des paroles belles et poétiques comme la saison nouvelle. Son discours académique, bien qu'il rappelât dans une grande partie l'histoire des années passées, mentionna à peine ces purs souvenirs personnels et s'arrêta, après le récit de l'origine du collège, à retracer le portrait de ces grands éducateurs, MM. Marais et Horeau, dont les noms survivent aux malheurs des temps. M<sup>re</sup> Sauvé se fit l'historien laudatif des vieux âges, *laudator temporis acti*. Quand on arrive à la soixantaine, on traduit ou l'on imite Horace; c'est la règle, dit-on, et les vieux professeurs l'observent comme les vieux magistrats : plaisir bien légitime de *dilettante*. Avant toutefois d'écrire en termes émus cette page d'histoire, l'orateur avait fait œuvre d'éducateur et proclamé qu'à la culture de l'esprit par la science, la culture de la volonté par l'exercice des vertus devait s'adjoindre. « Et ici, ajouta-t-il, je sens le besoin de protester de toute la force de mon âme contre cette étrange et déplo-

rable erreur partagée, hélas ! par plusieurs de nos contemporains, à savoir que l'enseignement donné dans les écoles ne doit s'adresser qu'à l'intelligence, et qu'il suffit de viser à faire des élèves instruits, sans s'occuper de faire des élèves vertueux. Eh quoi ! ils ignorent donc les hommes dont je parle, qu'au progrès dans l'ordre intellectuel, s'il n'est pas accompagné du progrès dans l'ordre moral et religieux, peut s'allier une affreuse corruption « A Rome, a dit un célèbre écrivain, du temps des Fabius, des Scipion, des Paul Emile, on croyait à la divinité, aux devoirs, aux lois de la patrie : et, sous Auguste, on se moquait de tout cela : quel était le siècle des lumières ? vous hésitez : eh bien ! quel était le siècle de la vertu ? (1) »

Cette idée du collège chrétien que M<sup>sr</sup> Sauvé avait brièvement exposée dans ce discours fut reprise par lui et développée, quelques jours plus tard, à l'institution libre de Saint-Louis, à Saurmur. La définition oratoire qu'il donna du collège chrétien et catholique — ces deux expressions se confondent — fut complète et brillante. L'orateur envisagea la question sous ses faces

(1) *Discours prononcé par M<sup>sr</sup> Henry Sauvé à la distribution solennelle des prix du collège de Château-Gontier*, p. 5. Brochure in-12. (Laval. Mary-Beauchêne.) Ce discours a été imprimé dans *la Semaine religieuse du diocèse de Laval*, numéro du 12 août 1876,

multiples : principes, enseignement, méthodes, discipline, surveillance, contrôle, rapports de maîtres à élèves et des élèves entre eux, tout fut montré d'après l'idéal que donne l'Église. Un collège catholique est celui où règne Jésus-Christ, le Dieu des sciences, où le Christ est proclamé le roi des intelligences et des cœurs, est affirmé dans son intégrité totale, sans diminution, sans retranchement, sans mutilation aucune, où tous ses droits et ceux de l'Église son épouse sont reconnus, aimés, acclamés. « Un collège chrétien — ces paroles textuelles de l'orateur demandent à être bien écoutées — est un collège où les maîtres, soit ecclésiastiques soit laïques, et les élèves ne rougissent point de professer et de pratiquer la religion catholique comme la seule vraie religion voulue par Dieu et obligatoire pour tous, comme la religion qui remonte aux origines du monde, qui a persisté jusqu'ici malgré tant d'obstacles et qui demeurera jusqu'à la consommation des siècles. Un collège chrétien est un collège où les maîtres se croient obligés non seulement à éclairer, mais à édifier, à sanctifier leurs élèves par le conseil et par l'exemple, où les élèves à leur tour répondent aux soins attentifs de leurs maîtres, les respectent, les aiment et ne forment avec eux qu'une même famille (1). »

(1) *Notes pour une allocution prononcée à la distribution des prix de Saint-Louis de Saumur. Manuscrit inédit.*

Le discours que, dans ces mêmes premiers jours d'août 1876, en remplacement de Monseigneur l'évêque d'Angers, M<sup>sr</sup> Sauvé tint au Petit-Séminaire de Beaupréau, eut pour objet spécial la philosophie; c'était son sujet de prédilection. Se mettant à la portée de son jeune auditoire, et tout heureux de pouvoir donner à ces élèves intelligents qui, en raison de la nécessité des programmes universitaires, n'attendaient pas le grand séminaire pour se livrer à l'étude spacieuse de la philosophie, des conseils très autorisés et même faisant loi, il intéressa vivement par un exposé vivant et plein de verve des avantages de la philosophie, par une critique nerveuse de la mauvaise philosophie et l'éloge de la métaphysique de saint Thomas. D'une main vigoureuse, le défenseur de la vraie philosophie, de celle qui mérite le nom de sagesse, flagella les faux philosophes : « Le nom de philosophie est un noble nom exprimant un noble concept. Mais, hélas ! ce beau nom a été souvent profané, et il s'est rencontré à diverses époques de l'histoire, des hommes qui, ennemis acharnés de la sagesse, n'ont pas craint de se proclamer ses amis, et qui, semblables à des loups cachés sous des peaux de brebis, ont pris le manteau et le nom de philosophes, se disant même les seuls vrais sages, alors qu'ils n'étaient, suivant une énergique expression, que des *ami-*

*maux de gloire* et des insensés (1). » Il ne faut ni philosophie hostile à la foi, ni philosophie séparée d'elle. Quelle est donc cette philosophie à laquelle il faut s'attacher? « C'est celle qui, tout en gardant sa liberté légitime dans les limites que la raison lui assigne, tout en ayant ses principes, ses méthodes, ses conclusions, tient compte de la révélation chrétienne, accepte avec joie et sans crainte de déroger les enseignements de la foi, sûre de trouver en elle une lumière, un guide, un appui, une force, et qui se glorifie de dépendre de l'autorité supérieure de l'Église en tout ce qui a trait à la religion et aux mœurs. » Voilà une de ces déclarations nettes qui plaisent aux jeunes gens, à tous ceux qui comprennent la nécessité d'une direction sûre et franche à des heures précieuses et dans des études qui gouvernent la vie.

M<sup>FR</sup> Sauvé, s'adressant à des littérateurs, fit ces réflexions qui ne manquaient pas d'à-propos : « On peut, il est vrai, ignorer la philosophie et aligner quelques phrases avec un certain art, lancer même quelques tirades d'éloquence, mais on ne sera ni écrivain parfait, ni orateur complet, qu'à la condition d'avoir puisé dans l'étude de cette science des idées justes et saines, avec la manière de les ordonner et de les faire valoir.

(1) *Discours prononcé au Petit-Séminaire de Beaupréau, deuxième partie. Manuscrit inédit (?)*.

C'est pourquoi à la vue du discrédit où, depuis quelques années surtout, est tombée cette noble étude qui a toujours excité la passion des esprits élevés, je ne suis point étonné de voir chaque jour diminuer le nombre des sages littérateurs, des poètes penseurs et des orateurs armés d'une puissante logique. Permettez-moi d'exprimer ici un regret, c'est que, dans la plupart des collèges, même catholiques, par suite de la triste nécessité où les professeurs sont de se plier aux programmes universitaires, il arrive que tout le temps des études est consacré aux langues, à l'histoire, à la géographie, aux sciences mathématiques et aux sciences physiques ou naturelles, et que la science humaine par excellence, c'est-à-dire la philosophie, est presque entièrement négligée, ou du moins insuffisamment enseignée. D'où il suit que trop de jeunes gens, même parmi ceux qui ont été élevés dans des institutions catholiques, ornés d'ailleurs de connaissances littéraires, se trouvent désarmés sur le terrain philosophique contre les attaques de l'erreur, et ne peuvent démasquer ou combattre victorieusement les sophismes qu'on leur oppose, parce qu'ils ne sont ni assez bons logiciens, ni assez profonds métaphysiciens (1). »

Ces excellents conseils donnés aux jeunes séminaristes de Beaupréau étaient le fruit d'une lon-

(1) Discours. Manuscrit cité.

gue observation et d'une expérience personnelle. M<sup>sr</sup> Sauvé, en fidèle ami de la métaphysique, prêchait aussi d'exemple; il ne cessait d'exercer son esprit très affiné dans les hautes études métaphysiques, y trouvant toujours, avec une vive jouissance intellectuelle, profit pour la défense et l'exposition de la vérité, avantage pour le redressement des erreurs ou des faux systèmes. La vraie scolastique lui était une arche sainte près de laquelle, sentinelle vigilante, il demeurait dans une garde constante, toujours sous les armes et prêt à repousser les assaillants et les profanes. Une lettre de M<sup>sr</sup> Czacki, secrétaire de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, lui fournit une nouvelle occasion de manifester son zèle pour les doctrines thomistes. Cette lettre, écrite le 5 juin 1877, au nom du Souverain Pontife Pie IX, était adressée à M<sup>sr</sup> Hautcœur, recteur de l'Université catholique de Lille; elle blâmait tous ceux qui prétendaient trouver dans un Bref du 25 juillet 1874 au docteur Travaglini, la condamnation des systèmes philosophiques sur la matière première et la forme substantielle des corps opposés à celui que, à la suite de son président et fondateur, soutenait l'académie philosophico-médicale de Saint-Thomas-d'Aquin. M<sup>sr</sup> Czacki ajoutait que ces divers systèmes avaient chacun leurs partisans, très doctes, non seulement en dehors de Rome, mais dans la ville même



et dans plusieurs écoles pontificales. Les amis du docteur Travaglini avaient pu réellement forcer, au point de les falsifier, les paroles de Pie IX à l'occasion de la fondation de l'académie; ils avaient obtenu du Saint-Siège une préférence pour les systèmes de saint Thomas sur l'union de l'âme intellectuelle avec le corps humain, ainsi que sur la matière première et sur la forme substantielle des corps, mais nullement une exclusion ni, à plus forte raison, une condamnation. Leur triomphe prématuré et tout subjectif eut son revers de médaille. Des opposants qui n'avaient point vu sans jalousie ce qui était bien formellement dans le Bref mémorable — savoir les sentiments d'estime particulière du Saint-Siège pour une doctrine libre qu'ils ne professaient pas — s'empressèrent de tourner à leur avantage certaines expressions de la lettre officielle de M<sup>sr</sup> Czacki et d'y voir comme une sorte de rétractation du Bref au docteur Travaglini. De ce côté des métaphysiciens récalcitrants, la levée en masse des boucliers fut plus tapageuse que brillante : on remit en cours les vieux arguments et on donna, en fait de nouveautés, des versions françaises du document latin qui ne se signalaient pas précisément par la fidélité (1). Mais tout n'était pas

(1) M. l'abbé Picherit, en divers endroits de son opuscule *Une discussion de textes à propos de la brochure du*

anodin dans le débat; la nouvelle interprétation fantaisiste de la lettre de M<sup>sr</sup> Czacki pouvait amener un choc en retour dont la scolastique de la bonne école, que le Saint-Siège favorisait, aurait beaucoup souffert.

Au premier coup d'œil, M<sup>sr</sup> Sauvé vit quels pièges ces grecs, peu amis d'Aristote, tendaient à la doctrine thomiste. Il fit part de ses craintes au cardinal Joachim Pecci, aujourd'hui notre glorieux Léon XIII, qui venait d'être appelé par Pie IX au poste éminent de camerlingue de la Sainte Église romaine, laissé vacant par la mort du cardinal de Angelis (1). Voici la lettre *in extenso*, lettre écrite en français, que le cardinal camerlingue daigna envoyer à M<sup>sr</sup> Sauvé, vingt jours après sa nomination, en réponse à celle qu'il avait reçue. On remarquera, en la lisant, la haute sagesse, la modération de celui qui, quelques mois plus tard, devait ceindre la tiare pontificale, et cette exquise politesse qui se montre bien ici la vertu des grands :

*P. Bottalla* (Angers. Burdin, 1878), a bien fait ressortir les inexactitudes de traduction. V. p. 21 et 22, 25.

(1) Ce fut au consistoire du 21 septembre 1877, que le cardinal Pecci, archevêque de Pérouse, fut nommé camerlingue. Cette charge donnée à un cardinal qui doit habiter Rome est tout spécialement importante à la mort du Pape et pendant la vacance du Siège apostolique.

« MONSEIGNEUR LE RECTEUR,

» Je suis très sensible aux félicitations que vous voulez bien m'adresser au sujet de ma nomination par le Saint-Père de camerlingue de la sainte Église romaine ; je sais combien elles sont sincères, et par suite j'y attache un prix spécial. Merci donc, et de tout cœur.

» Je vois avec plaisir que vous avez conservé bon souvenir de ma chère Académie de Pérouse ; elle aussi, que vous avez bien voulu présider un jour, se rappelle de vous avec bonheur. Vous serez heureux d'apprendre que l'Académie fleurit, et que même, dans le courant du mois, elle se propose de publier un recueil de travaux choisis, qui ont été traités dans ses séances selon l'esprit et la méthode de l'Ange de l'École : je m'empresserai de vous l'envoyer. Que vous dirai-je de la lettre de M<sup>gr</sup> Czacki ? Les uns l'approuvent ; d'autres craignent que l'on n'en abuse dans le sens que vous indiquez. Mais il ne faut pas se décourager : la Sacrée-Congrégation ne tardera pas, j'espère, à publier le décret proclamant saint Thomas patron des Universités catholiques ; et, pour ma part, j'en hâterai le moment dans la mesure du possible.

» Inutile de vous dire que mon frère est bien touché de ce que votre lettre contient de gracieux

à son égard; et vous voudrez bien recevoir aussi l'expression de ses meilleurs sentiments.

» Agréé, je vous prie, Monseigneur le recteur, avec mes vœux les plus ardents pour la prospérité de l'Université que vous dirigez si dignement, l'hommage du parfait dévouement avec lequel je me dis

» Très dévoué serviteur,

» J. Card. PECCI, *Évêque de Pérouse,*  
*Camer....*

» Rome, 9 octobre 1877.

» A Son Ex. M<sup>gr</sup> Henry Sauvé,  
» Recteur de l'Université catholique d'Angers.  
» Angers. »

M<sup>gr</sup> Sauvé, comme l'indique cette lettre si honorable et qu'il conservait avec le plus grand soin, était du nombre de ceux qui craignaient que l'on n'abusât de la lettre de M<sup>gr</sup> Czacki dans un sens préjudiciable aux doctrines fondamentales du thomisme pur. Pour dissiper tout malentendu, il composa un opuscule intitulé *Le Bref de Notre Saint-Père le Pape au docteur Travaglini et la Lettre de M<sup>gr</sup> Czacki* (1), mais sans donner son nom d'auteur. Dans cet opuscule, publié à Angers le 9 novembre 1877, Monseigneur le recteur s'ef-

(1) Brochure in-12. Angers. Briand et Hervé, 1877.

força de mettre toutes choses au point en analysant les deux documents, en montrant ce qui s'y trouvait nettement enseigné, en opposant aux libres commentaires le texte même des lettres. Le Bref au docteur Travaglini loue certaines doctrines que l'académie médico-chirurgicale soutient avec ardeur, mais ne désapprouve pas les systèmes différents qui, sur ces mêmes matières, sont défendus par d'autres écoles. La lettre de M<sup>er</sup> Czacki blâme des exagérations commises, mais n'improove en rien des doctrines qui précédemment ont obtenu les faveurs du Saint-Siège. Au sujet de la matière première et de la forme substantielle des corps, la diversité des opinions règne sous les yeux mêmes du Pape. Les documents cités (1) par M<sup>g</sup> Czacki et rappelés par lui comme des règles établissent *l'unité substantielle de la nature humaine*. Ce principe est fécond; il s'ensuit que le corps uni à l'âme n'a pas d'autre être substantiel que celui qui lui est communiqué par l'âme, et que le corps humain n'est point par lui-même, indépendamment de l'âme à laquelle il est uni, une substance complète, ou un agrégat de substances complètes (2).

(1) Lettres de Pie IX aux archevêques de Cologne et de Breslau. La lettre au cardinal Geissel, archevêque de Cologne, est de 1857; elle réfute les erreurs de Günther. Celle qui fut envoyée le 30 avril 1860 à l'archevêque de Breslau condamne les fausses doctrines de Baltzer.

(2) Brochure citée, p. 16. C'est sans doute à propos de

Ces brèves considérations, exposées dans un modeste opuscule, furent loin de passer inaperçues; elles troublèrent particulièrement, dans sa quiétude professorale, un distingué professeur de la faculté de théologie de Poitiers, le P. Bottalla, S. J., qui avait récemment traité de *La composition des corps d'après les deux principaux systèmes qui divisent les écoles catholiques* (1), non pas à la manière de ses illustres confrères d'Italie, les PP. Liberatore et Cornoldi, mais à celle du P. Ramière et du docteur Frédault. Craignant l'effet produit par cette humble brochure, qui pourtant venait de présenter sous leur vrai jour et dans leur franchise les documents du Saint-Siège, le P. Bottalla accourut promptement sur ses positions menacées et fit face à l'adversaire. Ses batteries philosophiques lancèrent tous leurs arguments contre l'écrivain anonyme qu'il accusait d'en appeler aux *censures pontificales* à défaut d'*arguments*, et de

ces déductions que le P. Bottalla reproche à Mgr Sauvé de contredire les intentions de Mgr Czacki. Mgr Sauvé fait remarquer qu'il ne s'agit point de savoir quelle a été ou dû être la pensée personnelle de Mgr Czacki, mais seulement de se rendre compte du sens naturel et précis des termes qu'il a employés. Peu importe même que l'illustre prélat ait vu ou n'ait pas vu toutes les conséquences de ses paroles: il suffit que celles que l'on en tire soient légitimes.

(1) Poitiers. Oudin, 1877. — Le R. P. Vincent de Pascal a donné une réfutation péremptoire de cet ouvrage: *Saint Thomas et le R. P. Bottalla, S. J.* Brochure in-8°. (Paris. Baltenweck, 1878.)

regarder comme *contraires à des doctrines proposées par l'Église comme objet de foi*, des thèses romaines qui portaient l'imprimatur du Maître du Sacré-Palais. Devant l'auteur de cette vive brochure *La lettre de M<sup>sr</sup> Czacki et le Thomisme, réponse à un récent opuscule, — et les Constitutions de la Compagnie de Jésus et le Thomisme* (1), l'adversaire se dévoila et entreprit une discussion en règle, qui parut bientôt sous ce titre : *De l'union substantielle de l'âme et du corps. Réponse au R. P. Bottalla par Henry Sauvé, Prélat de la Maison de Sa Sainteté* (2). Le recteur-philosophe n'eut pas de peine à montrer l'inanité d'accusations qui n'avaient aucun fondement; mais comme le bouillant professeur de Poitiers demandait des raisons et des preuves, raisons et preuves il lui donna. Contre cet opposant, M<sup>sr</sup> Sauvé prétendit que l'unité de *personne* et l'unité de *nature* dans l'homme, ce qu'admettait le P. Bottalla, — supposaient en chacun de nous l'unité de *substance*, — ce qu'il rejetait. Les Pères, les con-

(1) Poitiers. Oudin. — M<sup>sr</sup> Sauvé ne suivit pas le P. Bottalla dans la seconde partie de son opuscule. Il avait dit sa pensée sur ce sujet en argumentant, en 1864, contre le P. Ramière. On peut lire, à ce propos, la brochure du P. Berthier, O. P., « *Maître Thomas* » et saint Ignace. *Réplique au R. P. Brucker, S. J.* (Louvain, imprimerie des Trois-Rois, 1896.) Le P. Berthier a reproduit le fameux Bref de Léon XIII à la Compagnie de Jésus, en date du 30 décembre 1892, *Gravissime Nos.* V. p. 39 et seq.

(2) Un vol. in-8°. Paris. Berche et Bralin, 1878.

ciles, les Papes, les théologiens déposèrent tour à tour en sa faveur. Il montra que le concile de Vienne, en déclarant que l'âme humaine est la forme du corps, a entendu dire qu'elle est sa forme *substantielle*. Quand il eut développé la belle doctrine de saint Thomas sur l'être de l'âme informant la matière, devenant l'être de la matière mais d'une matière élevée par l'âme à un ordre supérieur, il réfuta l'objection faite au saint Docteur de prêter flanc au matérialisme, objection déjà rejetée par lui victorieusement. Oui, l'âme et le corps s'unissent en une seule substance composée, mais ils s'unissent en restant distincts et non confondus. Non seulement notre auteur examina une à une toutes les objections philosophiques et historiques qu'on lui opposait, les faisant tomber tour à tour, mais après avoir paré les coups de son adversaire, il lui porta à son tour avec vigueur des coups droits du meilleur effet.

M<sup>sr</sup> Sauvé, mena cette discussion assez aride avec un art consommé, et pour soutenir l'attention de ses lecteurs que les subtilités de la métaphysique pouvaient aisément fatiguer, il varia ses arguments, leur donna une forme vive et piquante et présenta des considérations élevées qui montraient l'importance du débat : « L'âme est la forme substantielle du corps ; donc le chrétien doit tenir compte de son corps et non seulement de son âme, pour qui le corps n'est pas une prison



et une charge, mais au contraire un secours et un complément. L'âme est la forme substantielle du corps; donc il importe dans les exercices de la vie chrétienne, dans l'oraison, par exemple, de ne pas s'élever inconsidérément à des spéculations purement spirituelles, mais de s'aider des *sens* et de l'imagination, comme le recommande saint Ignace (1). » Au sujet de l'analyse des corps, l'auteur fit remarquer à propos que la question de substance est une question métaphysique; par elle-même la substance est quelque chose d'impalpable et d'intangible; la physique et la chimie, dotées pourtant d'instruments d'une merveilleuse précision, n'atteignent et n'atteindront jamais que les propriétés des êtres sensibles (2).

Cette réplique au P. Bottalla qui ne contenait aucune vaine parole — point capital dans une controverse de ce genre où rien ne devait flotter et distraire — était un filet où l'on aurait inutilement cherché la maille rompue. Elle eut un retentissement considérable en France, en Italie, en Suisse (3). De toutes parts. M<sup>gr</sup> Sauvé reçut les

(1) *Op. cit.*, p. 33.

(2) *Op. cit.*, p. 37.

(3) M<sup>sr</sup> Mermillod, évêque d'Hébron, vicaire apostolique de Genève, écrivit de l'archevêché de Lyon : « Je vous félicite d'être si fidèle à saint Thomas. C'est là qu'est le salut de la science et la résurrection de la théologie. » (Lettre du 7 janvier 1879.) NN. SS. de la Bouillerie, Rosset, etc., donnèrent leur adhésion motivée. M<sup>gr</sup> Rosset, évêque

témoignages les plus flatteurs. Le P. Mazzella, S. J., alors professeur de théologie au Collège Romain et aujourd'hui cardinal, lui écrivit une lettre importante dont nous devons citer quelques passages : « Je vous suis très reconnaissant, Monseigneur, pour votre aimable lettre et pour le gracieux présent qui l'accompagnait. Ma gratitude est d'autant plus grande que, après le travail que vous avez publié vous-même sur l'unité substantielle de l'homme, j'avais cru que l'on pouvait se dispenser de lire le peu que j'en ai écrit dans mon traité « *De Deo creante* ». Il est vraiment consolant de voir ce grand retour aux doctrines de saint Thomas; et maintenant que le Très Saint-Père s'est prononcé d'une manière si claire (1), il est à espérer que ce mouvement deviendra uni-

de Saint-Jean-de-Maurienne, écrivait au sujet de la traduction du travail du P. Mazzella : « Cet écrit est aussi fort de doctrine que remarquable par la modération de la forme. Il m'a procuré le bonheur de savoir que le P. Mazzella est un disciple de saint Thomas. » (Lettre du 7 décembre 1879.)

(1) Le P. Camille Mazzella fait allusion ici non seulement aux actes généraux de Léon XIII, mais au Bref particulier qui lui fut adressé ainsi qu'au P. Emile de Augustinis, le 27 septembre 1878. Les deux savants jésuites enseignaient alors la théologie au collège de Woodstock, aux États-Unis d'Amérique. Le Pape les appela à Rome pour les cours du Collège Romain. Dans sa lettre, Léon XIII rappelle les prescriptions de saint Ignace à ses Pères au sujet de la théologie scolastique qu'ils doivent enseigner en suivant en tout la doctrine de saint Thomas : « *Sequantur omnino in scholastica theologia doctrinam S. Thomæ.*

versel (1).... » Les sentiments du savant professeur étaient partagés par les PP. Liberatore et Cornoldi.

Au premier rang de ces témoignages précieux qui lui venaient de Rome, il faut placer celui du P. Zigliara, le célèbre dominicain, régent du collège théologique de la Minerve. Nul n'applaudit avec plus de bonheur aux travaux et aux succès d'un Prélat dont il savait longtemps avant de le voir et de l'entretenir autrement que par correspondance, le zèle pour les bonnes doctrines de saint Thomas. Sa lettre du 18 octobre 1877 lui communiquait sa pensée sur le document Czacki, pensée qui se conformait pleinement au sentiment exprimé par le recteur d'Angers, et annonçait l'envoi d'un opuscule philosophique dont il espérait quelque bien. M<sup>sr</sup> Sauvé tira un bon parti, dans la rédaction de son travail, de l'écrit gracieusement envoyé et qui traitait justement *De la pensée du concile de Vienne en la définition dogmatique de l'union de l'âme humaine avec le corps* (2). Son ouvrage fut vivement approuvé par

(1) Lettre du 27 décembre 1879, collège germanique. M<sup>sr</sup> Sauvé avait engagé M. l'abbé Picherit à traduire en français la thèse du P. Mazzella. Il fit les frais de la publication et écrivit la préface. *De l'Unité substantielle de la nature humaine d'après le R. P. Mazzella, S. J.* Brochure in-8° de 120 pages. (Angers. Burdin et C<sup>ie</sup>, 1879.) M<sup>sr</sup> Sauvé avait envoyé au P. Mazzella un certain nombre d'exemplaires de la traduction libre française.

(2) *De mente concilii Viennensis in definiendo dogmate*

l'éminent professeur de la Minerve qui retrouvait dans ces pages nettes et fortes un écho fidèle de ses convictions en même temps qu'une similitude de sa méthode d'enseignement. Avant cette controverse, le P. Zigliara, plein de confiance dans la science du recteur d'Angers, avait fait appel, par l'entremise de ses élèves, du P. Coconnier spécialement, à des conseils, à des observations qu'il savait très autorisées. C'est ainsi qu'il le consulta à propos de sa *Somme philosophique*, cette perfection de manuel classique, ce vrai chef-d'œuvre d'exposition, qui, attendue depuis longtemps, eut dès son apparition un succès immense et fut admise comme le *vade mecum* des élèves de philosophie en un grand nombre de séminaires, au séminaire de Pérouse notamment sur l'ordre du cardinal Pecci, archevêque. Le cardinalat honora bientôt (1) le religieux dont l'humilité égalait la haute science; l'archevêque de Pérouse, devenu Léon XIII, créa prince de l'Église le religieux qu'il avait ordonné prêtre, et employa à sa grande entreprise de la restauration des études philosophiques celui que l'on regardait unanimement comme l'un des plus sûrs interprètes de l'Angélique Docteur. Le cardinal Zigliara fut nommé successivement membre de la commission cardinalice pour

*unionis animæ humanæ cum corpore.* (Rome, imprimerie de la Propagande, 1878.)

(1) Consistoire du 12 mai 1879.

la publication des œuvres complètes de saint Thomas d'Aquin, président de l'Académie romaine érigée par ordre du Pape sous le vocable du Patron des Universités et Écoles, préfet de la Congrégation des Études. Au consistoire du 16 janvier 1893, il fut nommé évêque suburbicain de Frascati.

La bienveillance du nouveau prince de l'Église à l'endroit de M<sup>gr</sup> Sauvé se manifesta souvent de la manière la plus délicate. S'unissant à son collègue du Sacré-Collège, le cardinal Joseph Pecci, l'É<sup>mc</sup> Zigliara proposa à l'Académie romaine de Saint-Thomas d'admettre le recteur d'Angers au nombre des dix membres étrangers que l'Académie pouvait s'adjoindre en dehors de Rome et de l'Italie. M<sup>gr</sup> Salvatore Talamo, de l'école napolitaine, agissant au nom du Conseil directif de l'Académie, fit connaître à M<sup>gr</sup> Sauvé la distinction flatteuse dont il était l'objet. Sa lettre était du 3 juin 1880; l'Académie avait été inaugurée le 8 mai précédent au palais de la chancellerie; Monseigneur le recteur d'Angers fut donc compris dans les premiers académiciens. Le cardinal Zigliara eut plaisir à converser avec M<sup>gr</sup> Sauvé, lors de ses deux voyages à Rome, en 1878 et en 1881, et il le charma par la facilité de ses relations non moins que par la distinction de son esprit; et, pour se dédommager des rigueurs d'un long éloignement, il s'efforça de prodiguer ses

soins et ses conseils affectueux aux jeunes amis que M<sup>sr</sup> Sauv   avait   Rome ; dans les disciples il revoyait le ma tre, et c' tait une d licate mani re d'aimer un absent. Que de fois les jeunes eccl siastiques de Laval envoy s   Rome appr ci rent les bienfaits d'une excellente recommandation ! Avec quelle joie ils prenaient le chemin de l  demeure du cardinal qui, le sourire sur les l vres, les accueillait avec un c ur de p re, leur donnait ses bons avis et mettait   leur port e, suivant l'exemple de son grand Docteur, les richesses de sa science. Il semblait que sa carri re n' tait pas remplie lorsque pourtant la mort l'emporta le 10 mai 1893 ; la religion et la science firent ce jour-l  une grande perte, et la France, dont par origine il  tait le fils, eut un ami de moins   Rome (1).

(1)   l' poque de la guerre franco-allemande, le P. Zigliara pr cha   Saint-Louis-des-Fran ais en faveur des victimes de la guerre. Le P re, corse de naissance,  tait donc de la grande patrie fran aise. Quand il reparut dans le d partement m diterran en, avec sa dignit  de prince de l' glise, il fut re u, d'apr s les ordres du gouvernement de la R publique, avec tous les honneurs d s aux cardinaux fran ais. Le cardinal Thomas-Marie Zigliara  tait n  le 29 octobre 1833,   Bonifacio. En 1851,  g  de 18 ans, il prit l'habit de saint Dominique, au couvent d'Anagni, dans les  tats Romains. Il fit ses  tudes au couvent de P rouse, durant l' piscopat du cardinal Pecci, qui l'aimait comme un fils de pr dilection. En 1870 il professa le dogme   la Minerve, et fut ensuite ma tre des novices, puis r gent des  tudes. On lira avec int r t l'*Oraison fun bre du cardinal*

A ces approbations de haut lieu qui étaient données au travail scientifique de M<sup>gr</sup> Sauvé, nulle contradiction notable ne mêla sa note discordante. Un moment Monseigneur le recteur craignit, en discutant avec un professeur de la faculté de théologie de Poitiers, de mécontenter M<sup>gr</sup> Pie. Il fut bientôt rassuré et par M<sup>gr</sup> Gay, évêque d'Anthédon depuis une année, et par l'évêque de Poitiers lui-même. M<sup>gr</sup> Pie lui écrivit : « Vous sembliez douter de mes dispositions envers vous, cher seigneur, par suite de votre brochure. Appréhension bien gratuite. Je ne demande sur cette matière que la modération et la liberté qui tient aux opinions et aux systèmes même les plus autorisés (1) ». Or, notre controversiste avait apporté dans sa discussion autant d'amour pour la charité que de zèle pour ce qu'il pensait être la vérité. M<sup>gr</sup> Gay, qui partageait les convictions philosophiques de son ami sur ce point, lui avait dit : « Vous m'avez, il y a longtemps, adressé votre très intéressant opuscule ; je partais alors pour mes vacances et je l'emportais pour le lire ; ce que j'ai fait avec profit et plaisir. Vous vous jouiez dans ces questions ardues comme le poisson dans l'eau. Votre écrit, en

*prononcée le 30 mai 1893, dans l'église Saint-Dominique de Bonifacio, par le P. Roland, prieur des dominicains de Corbara. Brochure in-8°. (Bastia. Ollagnier, 1893.) L'article inséré dans la Semaine religieuse de Laval (numéro du 20 mai 1893) a des dates inexactes.*

(1) Lettre du 10 décembre 1878.

somme, m'a paru très bien fait et la thèse y est vaillamment soutenue (1). » A Angers, M<sup>sr</sup> Frep-pel, que ses études n'avaient pas préparé à l'amour vif de ces questions, se montra toutefois satisfait; pourtant il avait dit, le 6 septembre 1877, à son recteur, avec son franc parler : « Laissez de côté pour le moment Bottalla, Cornoldi et tout ce qui s'ensuit. » Mais les théories du P. Ramière et de ses amis n'avaient pas ses faveurs. « Je suis effrayé, écrivait-il le 10 septembre 1877, des hardiesses du P. Carbonelle dans la *Revue des questions scientifiques* de Bruxelles. » (Suit une appréciation vive et d'une portée générale que nous supprimons.) M<sup>seigneur</sup> ajoute : « L'atomisme exagéré de ce Père présente de grands dangers. Je n'ai pas dissimulé au P. Ramière que la discussion du P. Bottalla laisse à désirer; si le P. Carbonelle continue, je lui écrirai également, mais *caritative*. » L'évêque d'Angers, comme on le voit, avait l'instinct sûr en matière de doctrines philosophiques et souvent, avec sa belle ardeur, il ne dédaignait pas de rompre une lance en faveur de saint Thomas. Le fait lui arriva avec un grand succès, à l'évêché du Mans, le 6 août 1877; sa verve fut intarissable, et certes le téméraire qui aurait osé relever le gant y eût été pour ses frais. M<sup>sr</sup> d'Outremont fut enchanté

(1) Lettre du 31 octobre 1878.



et il remercia vivement son hôte et collègue de ce service.

M<sup>sr</sup> d'Outremont, esprit élevé, digne continuateur des œuvres de M<sup>kr</sup> Fillion, son prédécesseur sur le siège épiscopal du Mans, travaillait à faire aimer de ses jeunes clercs saint Thomas et ses doctrines. Pour être secondé complètement dans son dessein, il avait placé à la tête de son grand séminaire l'un des plus chers disciples de M<sup>sr</sup> Sauvé, M. Gouin, qui, depuis de longues années, était rompu aux thèses et à la méthode de la scolastique, et, à une époque où le thomisme était regardé comme une antiquité du moyen âge, comme une arme démodée, impuissante à vaincre les erreurs modernes, avait vaillamment relevé le drapeau de la métaphysique, à la fois ancienne et nouvelle, et groupé autour de lui une phalange de jeunes gens avides d'acquérir de hautes connaissances. Monseigneur l'évêque du Mans et le supérieur de son grand séminaire faisaient souvent appel, à l'époque principalement de la fête du saint Docteur, vers le 7 mars, à la science et à l'éloquence de M<sup>sr</sup> Sauvé. Le recteur d'Angers répondait toujours avec empressement à leur demande, et arrivait au Mans, accompagné de son digne ami M<sup>sr</sup> Bourquart, qui professait avec une grande distinction le cours de philosophie à la Faculté libre des Lettres. Au Mans il se sentait renaître ; il trouvait le repos dans ces exercices d'argumen-

tation où tant d'autres ne rencontrent que fatigues, et il sortait de ces discussions ardentes et nobles comme d'un bain rafraichissant, avec une jeunesse et des forces renouvelées. En mars 1882, à la veille même d'abandonner son rectorat, il exposait éloquemment devant ses jeunes auditeurs qui le recevaient et l'entendaient toujours avec joie, le mouvement de retour s'opérant de tous côtés en faveur des doctrines de saint Thomas; il parlait ensuite de l'origine, des causes et des effets de ce mouvement, il s'efforçait de montrer que le mouvement thomiste dû en partie au besoin d'une unité plus grande qui se manifeste chez les catholiques, aurait pour résultat de satisfaire plus amplement ce besoin. Ne dirait-on pas que Dieu veut procurer à son Église une plus grande unité doctrinale en saint Thomas et avec saint Thomas, pour nouer plus fortement les intelligences, les discipliner plus savamment et rendre plus fructueux leurs efforts dans les combats de l'avenir?

Ayant rendu compte au Souverain Pontife de l'une de ces séances académiques, M<sup>er</sup> Sauvé reçut bientôt de Sa Sainteté un Bref fort important, en date du 24 avril 1880. Ce Bref (1), dont le Grand-Séminaire du Mans a le droit d'être très fier, puisque Léon XIII y loue ses fortes et bienfai-

(1) Le texte latin est aux *Appendices*.

santes études, et le donne en exemple aux autres séminaires de France, obtient ici, par l'obligeance de M. le chanoine Gouin, sa première publication :

### « LÉON XIII, PAPE

» CHER FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

» Ce que vous Nous avez appris par votre lettre du 12 de ce mois au sujet des argumentations philosophiques et théologiques, soutenues par les élèves du Séminaire du Mans, argumentations présidées par Notre Vénérable Frère l'Évêque du Mans et auxquelles vous assistiez vous-même, a beaucoup contribué à Nous réjouir. Nous nous réjouissons, cher Fils, de ce que dans les matières de la philosophie et de la théologie, cette méthode que Nous avons eu l'idée de recommander fortement, est en vigueur splendidement dans ce séminaire et de ce que les élèves montrent, comme vous l'écrivez, cet amour de la science qui porte entièrement en lui les fruits admirables de cette méthode.

» Cette chose ne Nous réjouit pas seulement parce qu'elle est un splendide témoignage de l'observance par laquelle le clergé manceau, à la suite de son pasteur, répond aux exhortations et aux avis de ce Siège apostolique, mais encore parce qu'elle Nous fait espérer que le clergé de

France, dès que cette même ardeur règnera dans tous les diocèses, muni des armes puissantes de la doctrine, sera très puissant pour assurer la paix et le salut à votre illustre nation, qui souffre de grands maux par suite des erreurs du siècle. En louant, cher Fils, votre zèle pour faire connaître l'œuvre que Nous avons recommandée dans Notre récente Encyclique, Nous vous chargeons d'informer, comme il convient, Notre Vénérable Frère l'Évêque du Mans, du contentement que Nous avons pris dans vos informations, et en vous souhaitant la récompense des grâces célestes, Nous vous donnons de tout cœur dans le Seigneur, comme gage de Notre affection, la Bénédiction apostolique.

» Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 24 avril 1880, le troisième an de Notre pontificat.

» LÉON XIII, PAPE. »

Le chevalier et l'apôtre de la scolastique aimait à développer ces idées devant les ecclésiastiques qui ont grâce d'état pour les comprendre et les goûter. Il avait soin également d'agrandir son auditoire et de parler, par l'organe d'une presse puissante, à ces milliers de lecteurs qui, chaque jour, attendent impatiemment leur journal. De temps à autre, *l'Univers* que l'on trouve toujours disposé à favoriser et à soutenir

toutes les vues pontificales, donnait ses colonnes au recteur d'Angers qui en profitait pour tenir au courant les lecteurs studieux des travaux de l'Académie Romaine de Saint-Thomas-d'Aquin (1), des ouvrages que certains médecins français, les docteurs Regnault, de Rennes, et Jousset, de Paris, livraient au public (2) et dans lesquels ces célèbres praticiens enseignaient la doctrine thomiste sur l'union substantielle de l'âme et du corps. M<sup>sr</sup> Sauvé encourageait aussi ses amis à donner des traductions françaises des meilleurs ouvrages de philosophie composés en italien; il se chargeait d'écrire de substantielles préfaces qui présentaient ces ouvrages à un public qui pouvait bien en ignorer les qualités et mérites. Le *Manuel de philosophie* du chanoine Prisco (aujourd'hui cardinal), l'*Aristotélisme de la scolastique*, par M<sup>sr</sup> Talamo, plusieurs ouvrages du P. Liberatore sont passés dans notre langue sous ses auspices.

(1) *L'Univers* du 1<sup>er</sup> août 1881, n<sup>o</sup> 5018.

(2) *L'Univers* du 23 janvier 1882, 5180. — Les ouvrages dont parle M<sup>sr</sup> Sauvé sont intitulés *Aperçu de la Constitution de l'homme*, par M. le docteur Regnault (Rennes, Oberthur). — *Éléments de pathologie et de thérapeutique générales*, par M. le docteur Jousset (Paris, J.-B. Baillière).

---

## CHAPITRE III

### **Pendant le Rectorat (suite).**

(1873-1882)

Articles dans *l'Univers* sur les *Lettres* de Mgr Guilbert, évêque de Gap. — Travail sur la *Liberté d'enseignement*. — Discours à Angers. — Discours à l'abbaye de Solesmes, les 4, 5 et 6 avril 1880 : *Le XIV<sup>e</sup> centenaire de saint Benoît* — Allocution funèbre sur Mgr de Ségur.

A ces travaux de philosophie, le recteur d'Angers unissait parfois des études de politique générale. Ressemblant peu à ces excellents curés de campagne qui laissent à d'autres la grande culture, les savantes méthodes, et bêchent tout humblement, sans regarder au delà, le petit coin de la « vigne du Seigneur » confié à leurs soins — travail très méritoire où il n'eût réussi que médiocrement — M<sup>gr</sup> Sauvé s'occupait volontiers des grandes questions de l'ancien régime et de la société moderne, de la République et de la Monarchie, de l'Église et de l'État, du Pape et du gou-

vernement, des députés et des évêques (1). Les philosophes ont ces goûts, ces ambitions. Loin de se combattre, la politique et la philosophie se rapprochent; les idées qu'étudie le savant mènent la société qui est du domaine de l'homme politique; les bons principes solidifient les gouvernements et les mauvais les ruinent. Les maîtres en philosophie sont d'ordinaire des hommes d'État accomplis; leur cabinet de travail est un bon observatoire d'où l'on annonce les tempêtes qui vont sévir, la pression plus ou moins élevée des partis et la direction des courants politiques. Non seulement les philosophes observent, mais ils guident. De leur temps, Platon et Aristote traitaient de la *Politique*; à son époque, saint Thomas composait à l'usage des gouvernements un *De regimine principum*. Et ces deux grands philosophes, dont l'un, Joseph de Maistre, a brillé à l'aurore de notre temps, dont l'autre, Léon XIII, se montre comme le trait d'union entre deux périodes, comme le messager, le coureur providentiel qui portera dans l'autre siècle le flambeau toujours allumé de la doctrine

(1) L. Teste a fait paraître dans *le Gaulois* du 18 juin 1897 un article intitulé « le Bon Curé »; le portrait de l'ancien curé de Lourdes, M<sup>sr</sup> Peyramale, y est fait de main de maître. Il serait intéressant d'établir les dissemblances de caractère entre M<sup>sr</sup> Peyramale et M<sup>sr</sup> Sauvé, ces deux prélats qui ont eu un même zèle pour la religion.

*Et quasi cursores vitai lampada tradunt (1),*

ne sont-ils pas d'éminents politiques ?

Les lettres fameuses que M<sup>gr</sup> Guilbert, évêque de Gap, écrivit en 1876 à son clergé sur l'abstention du prêtre en matière politique et sur les imprudences des journalistes catholiques, déterminèrent M<sup>gr</sup> Sauvé à dire son mot dans ces questions qui étaient plus encore théologiques que philosophiques. Les observations du vénérable évêque qui avaient pour l'une de leurs fins principales de dégager le prêtre comme prêtre des compromissions politiques, en le mettant au-dessus des partis, étaient présentées à un moment où l'alliance du trône et de l'autel paraissait à beaucoup d'esprits naturelle et nécessaire, où les espérances de restauration monarchique demeuraient encore vivaces malgré de récents échecs. Les monarchistes affaiblis par leurs divisions et leurs discussions puériles, mis par suite dans l'impuissance de rétablir la royauté, avaient doté la France d'une constitution révisable mais républicaine (2). Dans leur pensée, la République,

(1) Lucrèce.

(2) M. Thiers, qui avait été nommé président de la République le 31 août 1871, demanda en novembre 1872 l'établissement définitif de la République. Les légitimistes, les orléanistes, les bonapartistes qui formaient la majorité de l'Assemblée Nationale s'unirent contre lui et le renversèrent le 24 mai 1873. Le septennat de Mac-Mahon, qu'on avait élu à la place de Thiers, fut voté le 19 novembre 1873.



créée et organisée par leurs soins, était une sorte de vestibule pour la Monarchie, une tente dressée sur la place de la Concorde pour abriter les divers partis. Une tente n'est pas une demeure permanente; on ne se fixe pas sur une place, et de la Concorde au Louvre, à l'antique demeure des rois, il y a si peu loin ! La lettre de Monseigneur de Gap trouva les monarchistes occupés par ces beaux rêves; elle fit plus que les troubler, elle les irrita (1). Par ailleurs, certains journaux républicains n'accueillirent même qu'avec un médiocre empressement et une confiance douteuse les avances qui leur étaient faites. Le pays n'était pas préparé à entendre ce langage.

Certaines théories — celle par exemple de l'indifférence de l'Église pour les formes politiques de gouvernement et d'autres encore — n'avaient pas été présentées avec les explications nécessaires. Les théologiens s'émurent. M<sup>sr</sup> Freppel, évêque d'Angers, écrivit à son collègue une lettre vive et très développée, dont nous connais-

Durant toute cette période, il fut impossible de ramener le comte de Chambord sur le trône de ses ancêtres. Après une dernière discussion, les lois constitutionnelles de la République française furent votées par 425 voix contre 254 opposants.

(1) Peu de mois avant la lettre de Monseigneur de Gap, le chant du *Domine salvam fac Rempublicam*, accordé par Rome sur la demande de M. Wallon, ministre, trouva une vive opposition dans le parti des monarchistes.

sons maintenant le texte (1). Le rôle de M<sup>sr</sup> Sauvé en cette affaire devait être plus modeste; il fut aussi plus modéré. Monseigneur le Recteur publia sur ce sujet trois articles dans *l'Univers* (2); les notes qu'il donna, sans leur apposer sa signature autorisée, furent toutefois remarquées et Dom Chamard, le savant bénédictin de Solesmes, a bien fait de les citer mot à mot (3), dans ses *Annales ecclésiastiques*, pour exprimer nettement le sens vrai des questions. Ces trois articles très clairs, très précis, révélaient en M<sup>sr</sup> Sauvé un homme qui savait mettre au-dessus de ses opinions politiques personnelles ses convictions catholiques, et qui était capable, au jour marqué par la Providence, d'imposer silence à ses sentiments de mo-

(1) *Monseigneur Freppel*, par le P. Cornut, S. J., p. 210-220. Un vol. in-8°. (Paris. V. Retaux, 1893). La lettre est du 26 septembre 1876.

(2) Numéros du 14, du 25 novembre et du 4 décembre 1876. M<sup>sr</sup> Sauvé a mis son nom sur les trois numéros de *l'Univers* qu'il avait conservés.

(3) *Annales ecclésiastiques*. Fasc. III, 1876, p. 439. Un vol. in-4° (Paris, Gaume). Les deux paragraphes sur la forme de gouvernement, sur les rapports de l'Église avec les gouvernements de fait, sont empruntés textuellement à l'article de *l'Univers* du lundi 4 décembre 1876, notes 3, 4 et 5. *l'Univers* n'est pas cité. Une note de Dom Chamard ferait croire que les explications qu'il donne sont empruntées à un article de Dom Guéranger sur la *Prière pour le Roi*. En réalité D. Chamard n'a transcrit que quelques lignes de son illustre Père. (V. *Mélanges de Liturgie, d'Histoire et de Théologie*. Un vol. in-8°, p. 116 (Solesmes, imprimerie Saint-Pierre).

narchiste pour se placer, dans l'intérêt supérieur de la religion, sur le terrain des lois constitutionnelles de la République.

Répondant à Monseigneur de Gap, le recteur d'Angers communiquait certaines réflexions que les lettres pastorales sous-entendaient, mais dont l'énoncé lui paraissait nécessaire, afin d'éviter toute fausse interprétation de doctrine. Dans sa lettre du 29 septembre au *Monde*, M<sup>gr</sup> Guilbert avait dit ne trouver aucunement mauvais que chaque parti ait ses journaux pour défendre *avant tout* ses opinions. M<sup>gr</sup> Sauvé fit remarquer que, dans ce passage, M<sup>gr</sup> Guilbert n'avait pas voulu dire que ces partis puissent licitement mettre leurs opinions *avant tout*, même avant les intérêts de la religion; il entendait seulement parler de ces journaux qui ont un caractère plus politique que religieux. Il avoua ensuite que rien ne s'opposait toutefois à ce qu'un journal catholique *avant tout*, c'est-à-dire voué *principalement* à la défense des vérités religieuses, ne se consacrat aussi secondairement à la défense des vérités politiques, surtout de celles qui sont liées à des questions morales ou religieuses.

Il semblait aussi au recteur d'Angers que Monseigneur de Gap n'avait pas assez bien précisé *quelles formes de gouvernement* laissent l'Église ou indifférente ou étrangère; il peut exister en effet des formes de gouvernement injustes dans

leur origine ou dans leur exercice que l'Église a le droit d'apprécier et de juger (1). Parlant ensuite des rapports de l'Église avec les gouvernements *de fait*, il disait que la puissance spirituelle, en les reconnaissant, n'entendait point décider la question de légitimité, ni nuire aux droits des tiers ; on n'est pas obligé de regarder comme légitime tout gouvernement reconnu par le Saint-Siège (2).

M<sup>sr</sup> Sauvé revint sur ces questions politico-ecclésiastiques, à l'occasion des élections générales de 1881, dans de nouveaux articles que *l'Univers* publia encore. Le programme des revendications religieuses allait s'unir dans un grand nombre de professions de foi électorale au programme de la revendication des droits de la Monarchie, et de toutes parts on ne parlait que de la levée de boucliers des royalistes, et l'on prétendait que l'Église n'avait rien à dire devant cet acte. Le gallicanisme qui, à sa guise et suivant son intérêt, tantôt unit, tantôt sépare l'Église de l'État, était toujours sous roche, prêt à agir. Dès cette époque, M<sup>sr</sup> Sauvé affirmait courageusement le devoir qu'ont les catholiques de taire leurs préférences politiques sur une parole de l'Église. « Encore, écrivait-il le 18 juin 1881, que, comme autorité, l'Église se

(1) *L'Univers* du 14 novembre 1876.

(2) *L'Univers* du 4 décembre 1876.

distingue des fidèles qui sont ses membres et qui font partie de telle ou telle société civile, il n'en est pas moins vrai que les catholiques, en étant citoyens, ne laissent pas d'appartenir à l'Église et d'être soumis à sa direction dans l'accomplissement de tous leurs devoirs moraux, y compris ceux de citoyens. » C'était combattre directement la thèse gallicane, qui proclame le pouvoir civil indépendant de l'Église dans les choses temporelles considérées par rapport à la fin spirituelle qui est la fin propre et directe de l'Église. L'écrivain disait même que si la *levée de boucliers* semblait à l'Église contredire une règle de morale ou créer un danger pour la religion, l'Église aurait le droit d'intervenir. Car, si elle plane dans une sphère bien au-dessus de la politique, elle n'y est pas renfermée tellement qu'elle ne puisse intervenir dans les questions politiques, non, il est vrai, pour un but politique, mais lorsque sa fin y est intéressée. Royalistes, soyons soumis, même dans nos actes de royalistes, à l'autorité de l'Église (1). Ces remarquables paroles étaient écrites en 1881, plus de dix années avant la célèbre Encyclique de Léon XIII aux Français. Ceux qui accusèrent plus tard M<sup>gr</sup> Sauvé d'être infidèle à ses traditions, à ses principes, parce qu'il ensei-

(1) *L'Univers* du 18 juin 1881. Cet article ne porte pas de signature. La rédaction du journal parle d'un *savant théologien*. Sur son exemplaire, M<sup>gr</sup> Sauvé a mis son nom.

gnait la soumission aux directions pontificales, connaissaient-ils bien celui qu'ils attaquaient, ses traditions anciennes et ses principes catholiques *avant tout*?... Le recteur d'Angers, avec son bon sens de théologien et de philosophe, voyait bien que la division des catholiques sur le terrain électoral, la volonté que beaucoup d'entre eux avaient de faire triompher *avant tout* leurs préférences politiques, causaient leur impuissance en présence des ennemis de la religion et provoquaient de la part de ces derniers, maîtres absolus de la place, des représailles dont souffrait de plus en plus la religion de la majorité des Français. A la veille des élections de 1881, le 15 août, il suggérait un bon conseil aux catholiques divisés en politique, le conseil même qui a été transformé en ordre par Léon XIII : « Laissons de côté pour le moment la question de forme gouvernementale, et réservons-la pour plus tard; en attendant, unissons-nous sur le terrain de la défense religieuse pour choisir les candidats les plus utiles à la cause de l'Église et ayant le plus de chances de succès (1). »

(1) *L'Univers* du 15 août 1881. Ce conseil bien suivi aurait, en effet, simplifié la question. M<sup>r</sup> Sauvé, prévoyant la persistance des catholiques dans leur désunion politique, donnait ensuite aux catholiques monarchistes, aux catholiques impérialistes, aux catholiques républicains, une direction sûre de conscience pour le vote électoral. — L'article du *savant théologien* a pour titre *Devoirs des catholiques français dans les prochaines élections*.

Ces pensées étaient d'un esprit juste et clairvoyant ; mais malheureusement, dans les affaires politiques, la passion l'emporte souvent sur la sagesse. Ici ce fut le cas ; les élections d'août 1881 furent plus désastreuses encore que celles d'octobre 1877 ; il y avait plus loin qu'on ne le pensait du vestibule à la salle du trône, de la Concorde républicaine au Louvre royal, et la religion toujours vivante dans le pays allait encore payer pour la Monarchie absente.

Les douloureux événements qu'une législation hostile à l'Église imposait à la France affligeaient profondément M<sup>r</sup> Sauvé, mais n'abattaient pas son courage. « Dieu, écrivait-il, n'exige pas des siens la victoire, mais seulement le bon combat, c'est-à-dire la défense de la vérité. » Cette phrase se trouvait dans la vaillante *Revue catholique des Institutions et du Droit*, fondée en 1873, à Grenoble, par une société de jurisconsultes (1) ; Monseigneur le Recteur avait donné à cette Revue un savant article sur la *liberté d'enseignement*, qui fut publié dans le numéro de décembre 1879. Ainsi, notre Prélat, plein d'un zèle éclairé et infatigable, se servait des différents organes de la presse catholique pour éclairer l'opinion et instruire les hommes qui ont le goût des sérieuses études ; aux électeurs, par l'organe de *l'Univers*,

(1) Revue citée, p. 365. Décembre 1879.

il donnait les conseils d'une saine et salubre politique, aux prêtres et aux laïques studieux, il exposait les principes de la question de la liberté d'enseignement qui était perpétuellement à l'ordre du jour.

Le travail envoyé à la *Revue de Grenoble* devait donner, sur la liberté d'enseignement, les vrais principes et les vrais moyens de défense; l'auteur se proposait donc de traiter et la question théorique et la question pratique. Le premier article rappelait les droits primordiaux de l'Église et ceux des pères de famille. Aux esprits superficiels qui conseillaient à l'Église de se contenter, en matière d'instruction et d'éducation comme sur d'autres points, de la liberté assurée par quelques législations modernes aux associations civiles, du *droit commun*, M<sup>sr</sup> Sauvé faisait observer que « la liberté dont peuvent se contenter ces sortes d'associations, liberté concédée, mesurée, contrôlée par l'État, n'est pas la liberté à laquelle l'Église a des droits imprescriptibles et que le Christ lui a acquise par son sang. Une liberté dépendante de l'État, soumise à l'État, mais c'est la servitude pour l'Église; et le *droit commun*, c'est-à-dire le droit de jouir, sous le contrôle de l'État, des avantages dont jouissent les associations purement humaines, ce droit ne serait qu'une déchéance, une oppression. L'Église peut subir un tel régime; y applaudir, jamais ». Tous



les catholiques pensant catholiquement étaient unanimes à reconnaître la vérité de ces paroles. Ils reconnaissaient aussi avec l'auteur que l'Eglise a seule le droit propre d'enseigner la doctrine catholique, c'est-à-dire les vérités révélées dont il a plu au Christ de lui confier le dépôt, l'interprétation et la défense; que, par suite, elle a le droit d'enseigner les sciences et les lettres, puisque les sciences et les lettres sont ou nécessaires ou utiles à la connaissance et à la pratique de la doctrine catholique. Même unanimité de sentiments sur le droit qu'ont les parents d'être les premiers instituteurs, soit par eux-mêmes, soit par des maîtres de leur choix.

M<sup>sr</sup> Sauvé, qui ne traitait dans cet article que du droit général d'enseigner, du droit de l'Eglise et de celui des parents, se réservait de parler ensuite des droits et des pouvoirs de l'État. Mais déjà il avait dit que l'enseignement des sciences et des lettres profanes n'appartenait pas *exclusivement* à l'Eglise; en outre il avait déclaré que le droit paternel des parents n'était point un droit absolu, mais le droit de communiquer des connaissances licites, droit soumis d'ailleurs au contrôle de l'autorité religieuse et de l'autorité civile dans la sphère de leurs attributions. Il annonçait à la fin de son article que s'il est absurde qu'un État indifférent, libre-penseur, partisan de la liberté des cultes et de celle de la presse, se réserve le *mo-*

*nopole* de l'enseignement, il est d'un autre côté raisonnable qu'un État catholique appuyé sur une autorité infaillible puisse avoir une religion d'État, un enseignement d'État, une presse d'État.

M<sup>gr</sup> Sauvé, à qui l'on reprochait parfois de ne pas conclure, concluait déjà ici beaucoup trop au jugement d'un grand nombre de catholiques qui, dans leur lutte ardente contre des gouvernements tyranniques, en étaient arrivés à professer des doctrines presque radicales. Les directeurs de la Revue de Grenoble, dont la manière de penser en matière d'enseignement d'État se conformait aux idées de M<sup>gr</sup> Freppel (1), de plusieurs rédacteurs

(1) Les manuscrits inédits de M<sup>gr</sup> Sauvé contiennent un travail inachevé intitulé *Quelques notes sur M<sup>gr</sup> Freppel*. Voici ce qu'on y lit par rapport aux idées de Monseigneur l'Évêque d'Angers sur l'enseignement d'État : « Un point important sur lequel je me suis trouvé en désaccord avec M<sup>gr</sup> Freppel est sur le rôle de l'État en fait d'enseignement. M<sup>gr</sup> Freppel n'admettait pas, ou du moins ne semblait pas admettre que l'État ait aucun droit d'enseigner; il se fondait sur ce fait que l'État n'a pas de doctrines. A diverses reprises il est revenu sur ce point, et j'ai peine à comprendre comment un homme si capable ait pu refuser à l'État un droit que lui ont reconnu les plus grands philosophes, les plus illustres théologiens, et entre autres saint Thomas, que l'Église catholique ne lui a jamais contesté, que le Saint-Siège lui-même a reconnu, comme je l'ai établi dans mon livre des *Questions religieuses et sociales de notre temps*. Si M<sup>gr</sup> Freppel n'a voulu dénier qu'à l'État indifférent, comme l'est aujourd'hui l'État en France, le droit d'enseigner, je me permettrais de faire observer à l'illustre Prélat, que l'État français, bon gré mal gré, a certainement plus d'une *doctrine* qu'il professe ne fût-ce-

de *l'Univers*, d'Auguste Roussel entre autres, et de plusieurs orateurs de congrès catholiques, firent à l'écrivain leurs réflexions. « Vous ne doutez pas, Monseigneur, lui fut-il écrit le 25 février 1880, du désir que nous avons de publier vos savantes études, et j'ai la confiance que vous voudrez bien excuser nos observations sur certains points. Ce sujet de l'enseignement nous paraît si important pour l'avenir que nous ne pouvons trop éclairer notre marche. Le point qui est l'objet de notre respectueuse discussion est tout à fait dominant. Il s'agit de savoir si nous conseillons à un bon gouvernement qui peut survenir avec la grâce de Dieu, de conserver un enseignement de l'État en l'améliorant, ou si nous lui conseillons au contraire de laisser là sa prétention d'enseigner, tout en étendant, dans certaines limites, sa surveillance sur l'enseignement, protégeant ce qui est bon et travaillant à guérir ou à réprimer ce qui ne l'est pas. C'est, vous le savez, une grosse question et qui ne nous laisse pas sans inquiétudes.... Lorsque je vous disais dans une de mes précédentes lettres, que nous reconnaissons à l'État le droit de faire élever des

que dans les lois qu'il édicte et qui sont un enseignement (*lex lux*) comme par exemple la loi qui prohibe le vol, la loi qui règle les successions, les testaments, etc.... On ne saurait même concevoir un État qui n'aurait aucune doctrine, dès lors que toute loi est un enseignement officiel. »

écoles lorsqu'elles manquent, nous n'avons pas l'intention de dire que dans ce cas même l'État *sera enseignant*. Il pourvoit simplement à ce qu'il y ait des écoles, à ce qu'il y ait des instituteurs ; mais ces instituteurs ne sont pas le moins du monde ses représentants. Il pourvoit à ce qu'il y en ait, voilà tout ; mais il n'a pas un corps d'instituteurs formé à son image (1). »

Pour être formulé très respectueusement, le désaccord sur un point que M<sup>sr</sup> Sauvé regardait également d'une haute importance, n'en était pas moins radical. Monseigneur le Recteur garda, pour la publier plus tard dans un ouvrage dont il sera parlé au chapitre suivant, l'exposition complète d'une thèse qui lui paraissait vraie et qu'il étaya de nombreuses et fortes preuves (2). Les enseignements de M<sup>sr</sup> Sauvé, qui ne purent paraître dans la Revue de Grenoble, ne différaient pas de ceux du cardinal Zigliara, de Cavagnis et des savants jésuites Costa-Rosetti et de Hammerstein ; c'est dire qu'ils ne pouvaient porter aucun préjudice aux droits de l'Église et de la famille. N'étaient-ils pas même plus aptes à procurer le bien de toute la société que ceux d'une autre école, dont beaucoup d'auteurs, tant anciens que modernes, n'admettent même pas la probabilité ?

(1) Lettre de M. J. Sambin. 25 février 1880.

(2) *Questions religieuses et sociales de notre temps*. Un vol. in-12, 2<sup>e</sup> édition, p. 236-322. (Paris. Palmé, 1888.)

La non publication par la Revue des articles annoncés fut un fait regrettable; ainsi en jugea M<sup>gr</sup> Gay qui écrivit à son ami le 14 janvier 1880 : « Je reçois, moi aussi, la Revue de Grenoble et j'ai lu avec grand intérêt votre travail sur le droit d'enseignement. Comme toujours vous dites *vrai* et exposez les bons principes. Était-ce bien un danger de continuer cette publication? Je vois qu'on craint beaucoup, mais je vois moins bien ce qu'on gagne à tant craindre. Ceux qui en ces derniers temps, ont dit la vérité entière à commencer par notre admirable et de plus en plus regretté Pie IX, ont gagné bien des esprits séduits par l'erreur. Nos principaux défenseurs laïques ont dû à ces affirmations de mieux étudier les points débattus et de rompre avec le libéralisme qui reste la peste de notre temps. Quant aux *ennemis*, il n'y a point à espérer de les gagner par des compromis; ils savent le fond de nos doctrines et sont les premiers à nous jeter à la face que nous les dissimulons. La vraie prudence, c'est la franchise jusqu'au courage, et si dans l'ordre pratique, c'est-à-dire dans les affaires et les relations, les tempéraments sont de mise, ils n'ont point de raison d'être dans l'enseignement écrit ou parlé.... »

Le zèle de M<sup>gr</sup> Sauvé qui n'obtenait pas toujours, comme on vient de le voir, les succès auxquels il avait cependant quelque droit, était plus favorisé

sur le terrain de la prédication et de l'éloquence. Le recteur d'Angers était toujours disposé, malgré ses nombreuses charges, à se rendre aux pressantes invitations qu'il recevait d'expliquer la parole divine. En 1876, il donnait, à la cathédrale d'Angers, les instructions de l'Avent; ses vacances, il les sanctifiait soit en conduisant à Lourdes, aux pieds de l'Immaculée Vierge, dont la statue, en souvenir de l'une des grandes manifestations du ciel à la terre, sourit aux pèlerins comme la douce vision du modèle lui-même, le grand pèlerinage annuel du diocèse d'Angers, soit en prêchant aux solennités de l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, du Rosaire, pour la bénédiction d'une croix de cimetière dans un humble village. Chef du neuvième pèlerinage angevin au pays de Bernadette, les 10 et 11 septembre 1879, il ajoute par les grâces de sa parole de nouveaux sujets de ferveur à la prière et à la piété (1). Quelques semaines plus tard, le 5 octobre, il célèbre à Laval, dans le béni sanctuaire d'Avénières, les gloires et les victoires de ce Rosaire que Marie aime au point d'en faire comme un des principaux ornements de ses bienfaisantes apparitions. Dans d'autres vacances, les 3 et 4 septembre 1876, il invitait les fidèles de son ancienne paroisse de Saint-Véné-

(1) Au mois d'août 1891, M<sup>gr</sup> Sauvé accompagna M<sup>gr</sup> Frepel dans un pèlerinage particulier à Notre-Dame de Lourdes.

rand de Laval, à l'occasion de l'adoration perpétuelle, à donner les marques extérieures du culte dû au Très Saint-Sacrement, et exposait les règles de l'Église concernant la gémulation. En cette même année 1876, au mois d'octobre, il exaltait, dans le cimetière de La Templierie donné par sa famille, les louanges de la croix, de cette croix qui est non seulement placée au centre du lieu béni, mais qui marque encore la tombe où repose le plus humble chrétien. Les œuvres d'Angers bénéficiaient aussi souvent et à toute époque de son dévouement apostolique. L'œuvre du R. P. Ludovic, capucin, la *Société protectrice du travail et de la vertu*, n'a pas oublié la belle allocution que le recteur de l'Université prononça le 7 mai 1876. L'orateur fit briller aux yeux des jeunes et pieuses ouvrières la vertu parée de tous ses charmes et il dit à l'adresse des classes diverses mais non opposées : « Il faut que les riches secourent les ouvriers chrétiens en les faisant travailler et en leur facilitant la pratique de la religion. Il faut que les ouvriers, à leur tour, aident les riches par leur vie de labeur, de vertu et de prières. L'ouvrier a son fardeau, qui est le travail ; le riche a aussi le sien, qui sont les richesses. Eh bien ! que le riche se décharge de son fardeau au profit de l'ouvrier, et que celui-ci consente à associer celui-là aux avantages spirituels que peut lui procurer le travail sous le poids duquel il

gémit (1). » Nobles paroles que beaucoup ont souvent entendues, mais qui, hélas ! trouvent si peu de pratique !

Ces prédications diverses ne sortaient pas du cercle ordinaire des idées oratoires de M<sup>sr</sup> Sauvé. Mais en 1880 il fut invité à donner les trois grands discours qu'à l'occasion du XIV<sup>e</sup> centenaire de la naissance de leur Père saint Benoît, les moines de l'abbaye de Solesmes désiraient pour leurs fêtes (2). Dom Couturier avait d'abord sollicité la parole de M<sup>sr</sup> Freppel qui déjà avait retenti en magnifiques accents à propos de Dom Guéranger et de l'ordre monastique. Le 4 mars, le Révérendissime Abbé était encore en instance près de Monseigneur d'Angers ; le temps pressait, les cérémonies devant avoir lieu les 4, 5 et 6 avril. Quinze jours seulement avant cette date du 4 avril, Monseigneur d'Angers fit savoir qu'il lui serait impossible de répondre à la demande présentée et qu'il ne voyait pour le remplacer actuellement que le recteur de l'Université. M<sup>sr</sup> Sauvé aimait beaucoup Solesmes ; il accepta ce périlleux honneur dans lequel il ne vit jamais une charge et il se mit à l'étude, au travail avec ce soin et ce zèle

(1) *Annuaire de la Société protectrice du travail et de la vertu*, p. 55. Un petit volume. (Angers. Lachèse, 1876.)

(2) Par les soins des bénédictins de Solesmes, les trois discours prononcés les 4, 5 et 6 avril 1880 ont été publiés en un bel in-8° d'Edmond Monnoyer, typographe au Mans. *Le XIV<sup>e</sup> centenaire de saint Benoît.*



qui caractérisent les hommes de cœur et les hommes de Dieu. Souvent, sans doute, durant ces heures de préparation, sa pensée se porta avec une grande tristesse sur les sinistres projets qu'à l'endroit des congrégations religieuses formaient les ennemis de l'Église, et qui devaient aboutir à ces fameux décrets du 30 mars 1880. Dès lors il voulut témoigner à ceux qu'une législation libéricide allait trapper un amour plus grand et plus fort que toute cette haine. Ses discours s'achevaient à l'heure des décrets; le 4 avril et les deux jours suivants il exposait, en trois discours, la vie, la règle et l'ordre de saint Benoît. La prudence mit sans doute une digue à ses lèvres, mais elle laissa passer les eaux pures de l'éloquence et ne comprima aucun élan du cœur.

Le nom du grand patriarche saint Benoît fut la trame des trois discours; M<sup>gr</sup> Sauvé montra, dans le récit de sa vie, dans l'étude de sa règle et de son ordre, saint Benoît béni et bénissant. Le panégyrique de saint Benoît fut fait dans ce style large et abondant qui convient au récit des grands actes de l'histoire et à l'éloge des plus sublimes vertus. Au tableau de l'Europe à la fin du v<sup>e</sup> siècle, succéda celui de l'heure présente; de vives couleurs retracèrent les maux anciens de l'arianisme, les invasions des barbares; puis les périls, les alarmes et les angoisses de l'époque contemporaine. Sur ce sombre tableau, la pure figure de

saint Benoît se détacha fort bien avec ce céleste éclat dont Dieu entoure les saints qui sont ses bénis de la terre. L'orateur fit aimer saint Benoît avec une affection nouvelle, et dire qu'il enflamma encore davantage le cœur des fils pour leur Père, c'est faire de son discours le plus bel éloge.

Le deuxième jour des fêtes du centenaire, le 5 avril, M<sup>sr</sup> Sauvé exposa dans la splendide chapelle des bénédictines de Sainte-Cécile, la règle de saint Benoît, règle bénie en elle-même et source de bénédictions. Cette règle, qui devint le code ou la charte de la vie monastique en Occident, établit avant tout une école du service divin. « Dans cette œuvre magistrale, dit excellemment M<sup>sr</sup> Sauvé, éclatent à un haut degré le sens pratique, l'esprit de mesure, la sagesse, la prudence, et, pour tout dire, le génie législatif et gouvernemental de cette race romaine, dont le droit a été le culte, l'ornement et la force, et dont Dieu s'est servi et se sert encore habituellement, comme d'un instrument dès longtemps préparé pour le *gouvernement général de l'Église* (1). » Le prédicateur fournit ensuite d'intéressants détails sur la détermination des rapports de l'état religieux avec le clergé paroissial et le clergé séculier; il analysa avec un véritable esprit de fine observation les trois éléments de la règle, *la conversion des*

(1) Deuxième discours, p. 45.

*mœurs, l'obéissance et la stabilité.* Au lendemain de ce discours, le 6 avril, l'abbesse de Solesmes, M<sup>me</sup> Cécile J. Bruyère, écrivit à l'orateur ces lignes caractéristiques : « .... Ce n'est pas sans une joie profonde, Monseigneur, que nous vous avons entendu apprécier avec une si parfaite justesse et une sympathie si éclairée le code immortel qui fait la richesse de tout l'ordre monastique. Nous, enfants de saint Benoît, qui vivons de ces pages, comme elles ont fait vivre déjà tant de générations illustres, nous ne sommes cependant pas accoutumés à les voir comprises et goûtées par les palais modernes tant leur simplicité, leur modération et leur largeur sont loin des mœurs de ce siècle et déroutent leur idéal. » Après ces lignes il est inutile d'insister.

L'ordre de saint Benoît, grand par sa doctrine et sa sainteté, précieux instrument dont Dieu s'est servi pour sa gloire, pour le bien de l'Église et pour celui de la société civile, fit l'objet du troisième discours, prononcé le 6 avril dans l'église abbatiale Saint-Pierre.

La gloire de l'ordre de saint Benoît, qui compte tant de Papes et de saints, est comme la gloire même de l'Église. On dirait que ce qu'il y a de plus beau, de plus pur, de plus grand dans l'Église, lui vient toujours de l'ordre de saint Benoît, qui est un océan de puissance et de merveille. Les excellences de l'ordre viennent du nombre, de

la science, de la sainteté, qui forment la triple bénédiction dont Dieu l'a enrichi. Ces moines bénis de Dieu ont, pour leur part, prodigué leurs bienfaits, leurs bénédictions au monde. Ce siècle du matérialisme devrait au moins reconnaître que ce sont les bénédictins qui ont peuplé les déserts, défriché les terres incultes et remis l'agriculture en honneur. Si la cloche du monastère qui appelle à la prière liturgique ne dit rien ou tinte mal aux oreilles de ceux qui ne comprennent rien aux choses de Dieu, est-ce que ces champs devenus fertiles, ces déserts embellis, ces collines couvertes de verdure ne leur parleront point de la bienfaisante action des moines bénédictins? « Le travail des mains, dit l'orateur, prescrit par la règle de saint Benoit et pratiqué par ses fils, a donc fertilisé le sol, engraisé la terre et produit d'immenses richesses agricoles, tombées plus tard aux mains d'hommes qui ne rougissent pas de maudire ceux que leurs pères ont dépouillés. » Le dernier trait, vigoureusement lancé, clouait justement au pilori quantité d'ennemis de la religion. Finalement, l'orateur ajouta : « Ah! je voudrais que ma voix perçât à travers les murs de cette enceinte et pénétrât jusqu'au cœur de tous ceux qui se défient des moines et qui craignent que l'État n'ait à souffrir de leur influence, comme si une institution qui a le Christ pour auteur, l'Église pour mère et tutrice, et qui ne compte ses années de vie depuis son ori-

gine que par des bienfaits pour l'humanité, pouvait offrir un danger quelconque au point de vue civil et social (1). »

Les vifs accents de l'orateur eurent-ils leurs échos dans quelques consciences qu'il visait ? C'est le secret de Dieu. Mais nous savons que dans le bon milieu des enfants de l'Église, ils firent beaucoup de bien. Le vieil ami de M<sup>gr</sup> Sauvé, M. Steinmetz, qui, là-bas, dans sa bonne ville de Bruges, eut connaissance de ces discours, raconta avec autant de joie que d'esprit ses impressions : « J'ai lu avec *enthousiasme* vos trois sermons, car quand on parle de la gloire de l'Église, j'y suis, comme le dernier tambour du 107<sup>e</sup>, lisant sur le drapeau du régiment *les Pyramides, Austerlitz, Léna*, etc., dit : « Oui, *nous* étions là » ; aussi, quand on parle de l'Église, je sens toujours le bonheur de pouvoir dire *nous*, bien qu'un infime membre et bien moins que le tambour du 107<sup>e</sup> qui pouvait au moins faire du bruit. Oui, mon cher ami, un sentiment qui ne me quitte jamais, c'est le bonheur, je dirai même l'honneur d'être un membre vivant de cette société spirituelle qui se trouve répandue sur toute la terre et qui est en même temps (ce qui est bien plus important) un corps mystique, mais *réel et vivant*, dont Jésus-Christ est la tête. Cela me console, malgré l'isolement où je me trouve

(1) Troisième discours, p. 103.

par suite de mon grand âge (85 ans), mes infirmités (surtout une surdité presque totale) et la perte de tous mes amis.... (1) ». Ce fut la dernière lettre que M<sup>sr</sup> Sauvé reçut de son excellent ami; elle le fit pleurer de bonheur. Ne sont-ils pas visiblement et dès ici-bas bénis par Dieu les orateurs qui, dans l'âme d'un seul vrai catholique, réveillent de pareils sentiments?

En 1881, le recteur d'Angers ajouta à la table de ses nombreuses œuvres oratoires un discours d'un genre qu'il n'avait point encore traité. Le 9 juin 1881, son excellent ami, M<sup>sr</sup> de Ségur, avait rendu à Dieu sa belle âme; et cette mort, qui avait été si édifiante, n'avait que mieux montré quelle perte il venait de faire. Au digne Prélat dont la dépouille mortelle allait recevoir en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, sa paroisse, les honneurs funèbres avant de reposer, loin de Paris, à Pluneret près Sainte-Anne-d'Auray — en ce lieu où l'on prie si bien pour les morts, — M<sup>sr</sup> Sauvé apportait l'hommage de ses larmes et de ses prières. On lui demanda de donner en outre les pieux accents de sa parole (2). Monseigneur le Recteur écrivit sous

(1) Lettre du 20 janvier 1881.

(2) *Manuscrit inédit.* « *Alleluia!* C'est par ce mot sorti de son cœur qui allait bientôt cesser de battre, et murmuré par ses lèvres expirantes que le vaillant et illustre Prélat, dont la dépouille mortelle est ici présente, a clos sa vie qui depuis longtemps était un *Alleluia* perpétuel. *Alleluia!* c'est par ce mot que je commence non point un discours

la dictée de son cœur et tout d'un jet quelques pages qui devaient être prononcées à la cérémonie des funérailles mais qui ne le furent pas, pour une raison inconnue. L'hommage rendu à la mémoire de M<sup>gr</sup> de Ségur était des plus délicats. Le cercueil du vénéré Prélat faisait moins penser à la tombe qui devait le recevoir qu'au ciel où les vaillants serviteurs du Christ et de l'Église auront leur belle place; l'orateur ne voulut pas commenter le *De profundis*, le *Requiem æternam* qui sont les prières ordinaires des morts, mais bien le cantique de l'allégresse, l'*Alleluia. Alleluia*, c'était d'ailleurs le mot que M<sup>gr</sup> de Ségur, agonisant, avait dit la veille de sa mort, le 8 juin, « d'une voix distincte, vivante, avec un accent indéfinissable (1) »; c'était le mot qui donnait le caractère de sa vie. « Oui, la louange de Dieu, écrivit M<sup>gr</sup> Sauvé, était la passion du jeune de Ségur. Louer Dieu en lui-même et dans ses mystères qu'il étudiait à la lumière de la théologie; louer Dieu en Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec Notre-Seigneur

(j'en suis incapable), mais cette allocution funèbre qu'on m'a prié de vous adresser, mes bien-aimés frères, et qui sera loin de répondre à mes désirs et à votre attente. Puisse-t-elle du moins apporter quelque consolation aux parents de notre cher défunt qui ont fait appel plus à mon cœur qu'à mon éloquence! » Cette allocution funèbre a été écrite sur des feuilles détachées de papier à lettres. M<sup>gr</sup> Sauvé n'avait pas autre chose alors sous la main.

(1) *M<sup>gr</sup> de Ségur. Souvenirs et Récit d'un Frère*. 2<sup>e</sup> volume. p. 297. Edit. in-18. (Paris. Bray et Retaux, 1883.)

Jésus-Christ et par Notre-Seigneur Jésus-Christ ; louer Dieu en la très sainte Vierge qu'il vénérât avec une tendresse filiale ; louer Dieu dans ses anges et dans ses saints qu'il honorait d'une piété si simple et si confiante ; louer Dieu dans son Église pour laquelle il ressentait un amour si particulier ; louer Dieu dans son Vicaire sur la terre dont les privilèges lui étaient si chers et pour quelques-uns desquels il savait lutter avec tant de vaillance et d'art ; louer Dieu en toutes ses œuvres naturelles et surtout dans ses œuvres surnaturelles qui ravissaient son âme, convaincue avec saint Thomas (1) que le bien d'une seule grâce l'emporte sur tous les biens de la nature : telle était la grande occupation de notre ami. » M<sup>sr</sup> Sauvé ajouta cette belle idée : « Ah ! cher et bien-aimé Prélat, que l'on était heureux quand l'on pouvait approcher de vous et que l'on contemplait sans se lasser votre visage illuminé, j'allais dire, votre regard illuminateur, car votre vue intérieure semblait parfois percer à travers votre œil éteint ! » S'adressant aux fidèles accourus près du cercueil de M<sup>sr</sup> de Ségur, l'orateur disait : « Chrétiens, prions pour ce cher défunt. Il demande plutôt nos prières que nos larmes, il demande surtout que nous remplissions très fidè-

(1) M<sup>sr</sup> de Ségur avait légué à M<sup>sr</sup> Sauvé sa belle statuette de l'Angélique Docteur. Monseigneur lui donna dans son salon de réception une place d'honneur.



lement nos devoirs, et si en ce moment sa voix pouvait se faire entendre en cette enceinte, au *De profundis* que nous allons chanter, elle ajouterait le chant de l'*Alleluia* : « Louange à Dieu, dirait-elle ! » Oui, mes frères, louons Dieu dans le temps, afin de le louer dans l'éternité, et afin de chanter en compagnie de notre ami l'éternel *Alleluia* ! (1) » Cette allocution funèbre était courte pour se conformer aux exigences de la cérémonie ; mais elle jetait autour du catafalque et dans la nuit de la mort ces douces lumières que seuls les cœurs vraiment chrétiens, les âmes saintement affectueuses savent faire briller.

(1) *Manuscrit inédit.*

---



# **LIVRE SEPTIÈME**

**LE PRÉLAT DE LA MAISON DE SA SAINTETÉ,  
A LAVAL**

**(1882-1896)**



## CHAPITRE PREMIER

### Après le Rectorat.

(1882-1896)

Retour à Laval. — Prédications à la Cathédrale et au Grand-Séminaire de Laval : *Le Rosaire. La bonne tenue d'un ecclésiastique.* — Discours au pensionnat d'Évron, tenu par les Frères des Ecoles chrétiennes, au collège des Eudistes, à Redon. — Discours du 17 juin 1883 à Sainte-Anne-d'Auray. — Le triduum pour la translation des reliques des SS. Firmin et Martinien, martyrs, à Saint-Remi de Château-Gontier. — Panégyrique du B. Balducci, S. J. — Entretiens philosophiques aux Grands-Séminaires de Laval et du Mans, aux deux premiers congrès scientifiques des catholiques à Paris. — Travail sur le *Libéralisme* demandé à Rome. — Conférences sur l'Encyclique *Immortale Dei.* — *Les questions religieuses et sociales de notre temps.* — *Le Pape et le concile du Vatican.* — *Qu'est-ce qu'un Nonce?* — Projet de lettre à Eugène Veuillot. — *L'action catholique* et Mgr d'Hulst. — *L'Encyclique aux catholiques de France.* — *Orientons-nous sur Rome.*

Lorsqu'au mois d'avril 1882 il eut remis entre les mains de M<sup>gr</sup> Freppel et des autres évêques fondateurs sa démission de recteur des Facultés catholiques, M<sup>gr</sup> Sauvé, accompagné de sa digne sœur, M<sup>lle</sup> Adèle, dont l'affectueux dévouement devait lui être de plus en plus précieux, vint établir à Laval, près de cette chaire

de la cathédrale dont il était toujours l'honneur, son lieu de retraite. Là, à quelques pas du vieux collège royal, transformé en lycée, il devait vivre encore quatorze années environ, entouré du respect, de l'affection générale. En rentrant au milieu de tous ses amis qui le reçurent avec une joie très vive, Monseigneur avait l'idée de profiter des années que la Providence lui réservait pour publier certains ouvrages qu'il tenait en réserve dans ses précieux cartons. Assidu dans son cabinet de travail, penché sur les vieux in-folio des Pères et des Docteurs, ou la plume à la main, dans une main toujours vive malgré l'âge, malgré aussi les faiblesses d'un tempérament très délicat, il voulait vivre en bénédictin. Le temps qu'il n'emploierait pas à l'étude, il pensait le donner principalement à la prière et aux exercices de piété. Etude et oraison, telle allait être de plus en plus la règle de sa vie. Ces quelques années qu'il lui restait encore à parcourir avant l'achèvement de sa tâche et la fin de sa carrière, le virent fidèle au mot d'ordre qu'il s'était donné. Tantôt il faisait monter vers l'adorable Trinité, que par dévotion et reconnaissance il avait rappelée et figurée dans ses armes de Prélat, les ardentes prières de son âme, et il lui disait ces mots inspirés : « *Adjuvame et salvus ero. Venez à mon secours et je serai sauvé* » ; tantôt, ramenant ses regards vers la terre, il considérait dans ses luttes, dans ses souf-

frances l'Église militante, et ne songeait qu'aux moyens à prendre pour la mieux servir; surtout il ne perdait pas de vue le pilote qui guide la barque du Christ et prenait garde de laisser sans écho la plus petite parole du successeur de Pierre. Dans la nuit qui enveloppait cette fin de siècle, il n'y avait plus pour lui, sur terre, d'autre phare lumineux que celui du Vatican, et la Papauté, si splendidement incarnée dans Léon XIII, se montrait à ses yeux comme la *Liberté*, la liberté chrétienne, qui, en plein océan et entre deux mondes, projette de tous côtés ses feux bienfaisants.

M<sup>gr</sup> Sauvé désirait donc pour lui-même une existence bénédictine; il lui fut bientôt demandé de ne pas oublier par ailleurs sa vocation de missionnaire apostolique, et de prouver qu'il y avait toujours en lui l'étoffe d'un excellent frère-prêcher. Les désirs qui lui furent exprimés ne tardèrent pas à être entendus. L'inviter à prendre la parole n'était-ce pas le saisir par son faible? « Je mourrai, disait-il agréablement et spirituellement, avec la concupiscence de la.... *chaire*. » L'orateur, avec ses soixante-cinq ans, sa nature très chétive, ses longs et durs travaux accomplis pour le bien de l'Église qui avaient nécessairement diminué ses forces, n'était plus, il est vrai, l'orateur d'avant le rectorat. Ni la voix n'était aussi vibrante, ni l'imagination si fraîche, ni la pensée aussi fortement rendue qu'autrefois. Cependant

l'éloquence l'animait toujours, parce que chez lui le cœur n'avait pas cessé d'être bon et généreux. Le brillant passé du prédicateur, son autorité de philosophe et de théologien universellement reconnue, son expérience des hommes et des choses et, avant tout, ce caractère de parfait ecclésiastique qui le distinguait, donnaient à sa parole un grand poids. Quelque chose de nouveau embellissait par ailleurs ses paroles : ce bon vieillard, aux cheveux blancs, à la figure expressive, au regard vif, n'en était plus à penser à la mort avec les réserves de la jeunesse, il la considérait comme une messagère qui bientôt allait frapper à sa porte. Cette pensée de l'éternité rendait plus sensibles à son esprit les bontés ou les rigueurs divines, l'importance du salut, la fidélité à suivre sa vocation, elle l'engageait à toutes les délicatesses à l'endroit des pécheurs qu'il faut convertir (1)

(1) Dans les dernières années de sa vie, Monseigneur revenait souvent sur *Marie, refuge des pécheurs*, et ajoutait de nouvelles considérations à ce sujet qu'il avait traité plusieurs fois. Son instruction *inédite* (*Notes sur Marie, refuge des pécheurs*) est pleine d'une forte doctrine et de sollicitations touchantes. L'orateur y montre qu'après Dieu, en second ordre, Marie a été établie comme un asile, comme un abri, comme un refuge pour les pécheurs. Sous trois rapports, le pécheur a besoin de trouver un refuge : 1) refuge contre la justice vindicative de Dieu, 2) refuge contre le démon, 3) refuge contre ses propres passions. Tout en étant le refuge de Marie (refuge *préservatif* du péché originel, refuge *confirmatif* en grâce), Jésus-Christ a voulu associer sa Mère à sa qualité ou à son titre de re-



et répandait sa douce et comme mélancolique lueur sur toutes ses paroles. Les derniers beaux jours de la nature ont un charme si pénétrant pour l'âme attentive ! Plus touchants encore sont les accents de l'orateur qui a devant lui la perspective rapprochée de l'au delà, et dont les accents vont bientôt disparaître dans la mort.

Notre cher Prélat exposait alors ses idées plus volontiers dans de simples entretiens qu'en des

fuge. Marie a toutes les qualités d'un parfait refuge, refuge universel, refuge particulier aux pécheurs, beau, doux, bon, fortifié, puissant. C'est dans cette instruction donnée d'abord à Javron (Mayenne), que Monseigneur fit cette confession : « Ah ! Vierge sainte, je le confesse à votre gloire, sans vous, sans vous, je n'évangéliserais pas ce bon peuple de Javron et je serais un révolté contre mon Seigneur et mon Dieu !... » Dans l'exorde de son discours, l'orateur parla de l'archiconfrérie célèbre de Notre-Dame des Victoires, à Paris, établie en 1836 pour la conversion des pécheurs, et raconta les merveilles de piété qu'il avait vues dans les réunions dominicales de cette œuvre : « L'émotion allait en croissant, lorsque des milliers de voix ardentes, pleines de foi et de confiance, chantaient de concert avec l'orgue et le chœur des chantres, les *Litanies de la très sainte Vierge*. Ah ! comme l'*ora pro nobis* sortait doux et fort de toutes ces poitrines et de toutes ces lèvres humaines. Puis venait l'invocation trois fois répétée à genoux par l'assistance, *Refugium peccatorum*. Ces paroles donnaient des frissons, faisaient couler des larmes et agitaient les cœurs de mille façons. Oh ! doux et pieux souvenirs de Notre-Dame des Victoires ! » M<sup>r</sup> Sauvé a redit ces paroles à la cathédrale de Laval, après son retour d'Angers, et à Notre-Dame des Cordeliers, où existe la confrérie du *Saint et Immaculé Cœur de Marie*, affiliée à l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires.

discours composés d'après les règles oratoires. Les longues stations quadragésimales étaient au-dessus de ses forces. Mais il ne refusait pas la prédication des retraites et des triduums. A la Visitation du Mans, les 10, 11 et 12 juin 1885, il exposait les salutaires enseignements de l'Église sur le Sacré-Cœur. Pour la première fois depuis son retour d'Angers, il remontait, le 25 décembre 1882, dans son ancienne chaire de la cathédrale de Laval, sur la demande de M<sup>gr</sup> Le Hardy du Marais qui, fier de posséder le très éloquent Prélat, le nommait, le 23 janvier suivant, son vicaire général honoraire. A deux reprises, en 1883 et en 1888, au mois de février, il prêchait à ces mêmes paroissiens de la cathédrale, heureux d'entendre de nouveau sa voix, les exercices des quarante heures (1). Ce fut dans cette église qu'en 1883, les 28, 29 et 30 octobre, entrant dans les vues de Léon XIII qui venait de rappeler au monde chrétien les bienfaits du Rosaire, il donna trois instructions sur les excellences de cette prière qui honore si bien Marie (2). Deux ou trois

(1) Parmi les prédications eucharistiques datant de cette époque, il faut placer deux sermons donnés les 28 et 29 juin 1887 dans une église d'Alençon, à Saint-Pierre-de-Montsort.

(2) Première instruction. Le Rosaire est comme un arbre de vie planté par saint Dominique au sein de l'Église et qui étend au loin ses rameaux. Ces rameaux sont une source d'honneur a) pour Dieu, b) pour la sainte Vierge. On ar-

ans avant sa mort, il eut le projet de donner *trente* instructions sur le Rosaire au cours de ce mois d'octobre qui, grâce aux prescriptions de Léon XIII, chaque année offre aux regards de la Reine des cieux les fruits de la plus tendre piété. Mais le projet était bien au-dessus de ses forces et il dut être abandonné. Le Rosaire était le sujet de prédication que M<sup>er</sup> Sauvé aimait à traiter; l'esprit de l'Église qui l'animait et le guidait en tout lui avait montré les préférences que les âges de foi avaient données à cette prière traditionnelle et l'avait engagé à ranimer dans le peuple chrétien une dévotion si autorisée. Ce n'était pas simplement devant les fidèles qui entourent la chaire des églises paroissiales, mais en présence des religieux et des religieuses qu'il parlait du Rosaire,

rive à connaître cette vérité en étudiant l'origine, la nature et la fin du Rosaire. Deuxième instruction. Le Rosaire est une *source de grâces*, a) pour l'Église universelle, b) pour les sociétés civiles elles-mêmes et en particulier pour la France, c) pour les fidèles qui récitent dévotement le rosaire et en particulier pour ceux qui sont agrégés à la confrérie. — Dans la troisième instruction, l'orateur développe des idées qu'il n'avait que sommairement exposées dans l'instruction précédente : Le Rosaire est un grand moyen a) de sanctification, b) de perfection pour tous les fidèles. — Un ancien manuscrit de M<sup>er</sup> Sauvé montre que le pieux Prélat a prêché ces instructions premièrement à Rennes, dans une œuvre dont le R. P. Cartier, supérieur des missionnaires diocésains, était directeur. Le P. Cartier était un des bons amis de M<sup>er</sup> Sauvé; il l'appela plusieurs fois à prêcher dans sa chapelle et pour sa communauté des retraites et des sermons de circonstances.

imitant ainsi son digne ami M<sup>sr</sup> Gay. Longtemps avant les belles Encycliques pontificales de Léon XIII qui, chaque année, depuis 1883, font de nouvelles et pressantes instances dans le monde chrétien, il avait entretenu de ce beau sujet les Pères missionnaires diocésains, établis à Rennes sous le vocable de l'Immaculée-Conception. Les directions du Pape l'engagèrent à persévérer dans cette voie; ce qu'il fit en commentant les enseignements doctrinaux du Saint-Père. Que de fois, par exemple, les religieuses de l'Hôpital Saint-Julien de Laval l'entendirent, à la grille de leur communauté, commenter l'*Ave Maria* en le rapportant aux mystères du Rosaire! Aux clercs du Grand-Séminaire de Laval, il montra, en la fête de l'Immaculée-Conception, le 8 décembre 1883, le très saint Rosaire source de sanctification. « Vous avez, Messieurs, leur dit-il, le bréviaire entre les mains; mais après le bréviaire et la sainte messe, soyez dévots au très saint Rosaire; vous trouverez dans cette dévotion de puissants secours pour bien assister à la sainte messe, pour réciter dignement, attentivement et dévotement, l'office divin. Le Rosaire vous aidera à supporter les fatigues de votre ministère, à vous consoler dans vos épreuves, à résister aux tentations dont vous ne serez pas exempts, à pratiquer les vertus sacerdotales. Le Rosaire sera pour vous, si vous méditez avec foi et piété les admirables mystères

de Jésus et de Marie, comme une bibliothèque sacrée de théologie divine et humaine (1). » A l'autorité de ces enseignements, M<sup>sr</sup> Sauvé ajoutait sur ce point, comme sur tous les autres d'ailleurs, la force de l'exemple, car il était un pratiquant, un fervent du Rosaire; chaque jour il le disait en entier et ne prenait jamais son repos — ordinairement à une heure assez avancée de la nuit — avant d'avoir rempli cette pratique habituelle de piété.

Un sujet ayant un caractère plus général était aussi fréquemment exposé par Monseigneur dans ses instructions aux séminaristes de Laval : *Quelle doit être la tenue d'un ecclésiastique*. Monseigneur considérait l'ecclésiastique à l'église, en classe, dans sa chambre, au réfectoire, en récréation, au parloir, dans le monde, dans sa démarche, dans son costume. Ces notes simples, familières, étaient écoutées avec beaucoup d'attention; reproduisant les purs enseignements de l'Église, tels qu'ils se montrent dans les saints canons, elles formaient comme un traité complet des convenances ecclésiastiques. Le défaut de mémoire qui était venu avec l'âge obligeait quelquefois leur auteur à en faire simplement la lecture; Monseigneur était tout peiné de ne pouvoir user que de

(1) *Notes sur le Rosaire prêchées au Séminaire de Laval.* Manuscrit inédit.

ce moyen inférieur de communication et il disait à ses jeunes auditeurs, très reconnaissants de ses efforts, le mot du P. Lacordaire : « Tenez, Messieurs, entre un discours lu et un discours débité, il y a cette différence que l'on trouve entre un poulet froid et un poulet chaud. » Quoi qu'il en soit de cette parole, tous les séminaristes se savaient bien à un festin et recevaient avec grand profit les morceaux qui leur étaient servis. Parfois le savant lecteur, tout désireux d'animer son récit, donnait un tour de main trop vif à ses pages qui s'envolaient pour retomber à ses pieds : alors il ne retenait pas toujours la pensée qui lui venait subitement : « Voilà mes feuilles parties comme celles de la Sybille ! » L'on souriait en relevant ces pages fort intéressantes, mais qui ne présentaient d'autre mystère que celui de leur écriture. L'écriture, il faut l'avouer, qui n'avait jamais été très bonne, devenait de plus en plus énigmatique...

Mais que de bonnes choses sous cette rugueuse et épineuse enveloppe ! « Ne vous imaginez pas, Messieurs — c'est Monseigneur qui parle — que les gens du monde tout vains et légers qu'ils sont, préfèrent en réalité les prêtres qui ont une tenue plus mondaine qu'ecclésiastique, aux prêtres dont le maintien est grave, dont les paroles sont réservées, dont l'extérieur réservé et affable à la fois sait imprimer un noble respect et inspirer une sainte affection. Le monde veut que le prêtre soit

prêtre, prêtre dans sa tenue et dans son intérieur, prêtre dans tout l'ensemble de sa conduite. Et il est impitoyable, sachez-le bien Messieurs, à l'égard de ces ecclésiastiques qui ressemblent à des laïques habillés en prêtres.... » Les conseils que Monseigneur donne sur différents détails de la vie cléricale ont parfois une expression pittoresque qui a son charme : « A l'église, pour les cérémonies, tenue simple, modeste. Rien de gêné, rien de guindé, de par trop composé. Il faut avoir une certaine aisance, que l'on acquiert surtout par l'habitude et par la connaissance exacte du cérémonial. Il ne faut pas mettre la même gravité, avoir le même air de respect et de piété, etc..., à porter un chandelier par exemple qu'à porter le Saint-Sacrement. » L'attention est l'une des premières qualités de la tenue d'un ecclésiastique qui suit les cours de ses professeurs. Monseigneur en donne cette raison : « La parole parlée d'un maître a une influence immense sur nous. Elle nous fait remarquer, observer mille choses, mille nuances qu'une lecture même réfléchie et répétée ne nous eût jamais fait apercevoir. » Notre excellent Prélat, dont la vertu est très aimable, recommande à ses séminaristes, pour la récréation. le jeu et la conversation gaie, élevée, spirituelle. « C'est au jeu que les caractères se montrent le mieux. Tâchez d'y apporter de la modération, de la douceur, une gaieté de bon aloi. Soyez toujours

ecclésiastiques même dans vos jeux. » L'avis sur la tenue pendant la conversation est présenté d'une façon candide mais très à propos : « Bien entendu des séminaristes se promènent sans se donner le bras comme font les compagnons. Ils se promènent sans s'agiter les bras comme les anciens télégraphes. Converser agréablement est quelque chose de tout à fait français.... Le Français a pour ainsi parler le génie de la conversation. » Monseigneur regrette que la conversation ait perdu de ses charmes en France et tende à les perdre de plus en plus. Il est sévère pour le tutoiement : « Le *vous* est un porte-respect. Le *vous* arrêtera une insulte que le *tu* pourrait amener. » Les conversations seront vraiment ecclésiastiques, c'est-à-dire intéressantes, utiles et saintes. « Les objets d'études peuvent être un bon sujet de conversation. Quand des séminaristes aiment le travail et prennent goût à la philosophie, à la théologie, ils aiment à s'entretenir en récréation des questions qui les ont intéressés en classe. Une des preuves qu'il y a de l'entrain pour l'étude dans une maison, c'est de voir, d'entendre les séminaristes s'entretenir en récréation des questions qui ont été agitées en classe, s'éclairant les uns les autres, s'interrogeant et se répondant sans esprit de dispute et de contention. On peut dire qu'un séminaire est comme *mort* pour l'étude, quand les récréations sont complètement vides de ces sortes



de conversations, comme on peut dire qu'il y est comme mort pour la piété, quand on n'y parle jamais en récréation de choses pieuses et que les conversations sont vaines et futiles.... (1) »

Tels étaient les conseils que M<sup>gr</sup> Sauvé, avec une affection toute paternelle, livrait aux clercs

(1) *Notes sur la bonne tenue d'un ecclésiastique*. Manuscrit inédit. — Les œuvres oratoires de M<sup>gr</sup> Sauvé contiennent deux autres manuscrits inédits sur cet important sujet. I. *Notes pour une allocution aux ecclésiastiques nouvellement ordonnés du diocèse de Laval* (3 juin 1882). Dans ce discours, M<sup>gr</sup> Sauvé traite de l'état ecclésiastique, de la collation des ordres. « Tous ceux qui ont reçu un ordre quelconque ont acquis une dignité nouvelle, qui encore qu'elle ne paraisse pas à l'extérieur, n'en est pas moins réelle et certaine, dignité qui les honore, dignité qui les oblige. » II. *Notes sur la cléricature*. (Séminaire de Laval, 21 novembre 1882.) Le clerc est l'homme de Dieu. Sa dignité comme homme de Dieu; ses devoirs comme homme de Dieu. L'orateur terminait son discours par ces vibrantes paroles. « Lorsque la maladie nous tiendra cloués sur un lit de douleur, lorsque les signes précurseurs de la mort commenceront à apparaître, lorsque les derniers sacrements nous auront munis, fortifiés, nous nous rappellerons, Dieu aidant, à ces dernières heures de notre vie, le jour où, rayonnant de jeunesse et de grâce, nous primes le Seigneur pour portion de notre héritage et de notre calice, et nous répéterons une dernière fois, sinon de nos lèvres expirantes, du moins du fond de notre cœur qui bientôt cessera de battre, ces paroles qui retentirent autrefois sur nos vaillantes lèvres et qui remuèrent si profondément nos jeunes cœurs : *Dominus pars hereditatis mee et calicis mei*. Oui, Seigneur, je vous choisis une dernière fois pour ma possession, pour mon héritage. C'est vous que je veux posséder à jamais, c'est vous à l'héritage duquel j'aspire de tout mon être : Soyez le Dieu de mon cœur et mon partage pour l'éternité ! »

du Séminaire de Laval. Notre Prélat avait toujours aimé la jeunesse cléricale; sur la fin de ses jours, il se sentait attiré vers elle davantage. La rencontre de la vieillesse et de la jeunesse, de ces deux âges qui sont contraires, est un fait qui se reproduit fréquemment. Souvent les extrêmes se touchent et il n'est certes pas de courbe plus gracieuse que celles que font pour s'unir, pour rapprocher leurs voix et leurs cœurs, les anciens, d'une part, et les jeunes, de l'autre. M<sup>sr</sup> Sauvé aimait dans ces débutants de la carrière cléricale leur entrain, leurs bonnes dispositions, toute leur vie riche d'espérances, et les jeunes ecclésiastiques vénéraient en M<sup>sr</sup> Sauvé une haute vertu qui s'unissait à une science vaste et sûre. Et n'était-ce pas un rapprochement délicat, très bon à voir, que celui qui était préparé par l'affabilité de l'un et la confiance des autres?

La tendresse de M<sup>sr</sup> Sauvé s'épanchait aussi sur tous les jeunes gens des écoles et collèges: il en donna des preuves à certaines distributions de prix, au pensionnat tenu, à Évron (Mayenne), par les Frères des Écoles chrétiennes, en 1883, ainsi qu'au collège que les Eudistes dirigent à Redon (Ille-et-Vilaine), en 1888 (1). A Évron,

(1) En 1883, le lundi 31 juillet, M<sup>sr</sup> Sauvé, sur l'invitation de M<sup>sr</sup> Le Hardy du Marais, évêque de Laval, adressa la parole aux élèves du Petit-Séminaire de Mayenne, après la distribution des récompenses. Monseigneur dit quelques

Monseigneur fit ressortir les avantages de l'école chrétienne; sa péroraison fut très émouvante; il se montra encore l'orateur aimé et admiré dans ses meilleurs jours d'autrefois : « Chers enfants, je vous conjure de respecter, d'aimer de plus en plus ces *chers frères*, qui sont vos pères parce qu'ils sont vos maîtres et qui n'ont d'autre but en vous instruisant que d'accomplir les desseins de Dieu sur vous et sur eux. Je vous supplie, par les entrailles de la miséricorde divine, de vous attacher d'autant plus à Jésus-Christ, qu'on veut l'éloigner, le chasser de partout, des lois, lui qui est le suprême législateur, des tribunaux, lui qui est le juge souverain des vivants et des morts, des écoles, lui en qui sont cachés tous les trésors de la science et de la sagesse, des hôpitaux, lui qui est le suprême consolateur des créatures, lui qui est la résurrection et la vie... (1). » Quand on a la

mots substantiels sur la loi générale du travail, et rendit hommage aux prêtres zélés qui avaient déjà honoré cette maison de leurs exemples et de leurs vertus. — Plusieurs fois, à Précigné (Petit-Séminaire du diocèse du Mans), M<sup>gr</sup> Sauvé donna d'excellents avis, notamment à la réunion des anciens élèves, le 20 juin 1888.

(1) *Notes pour allocution à la distribution des prix des Frères d'Évron*. 1883. Manuscrit inédit. Le 25 novembre 1886, M<sup>gr</sup> Sauvé rédigea un projet de lettre à M<sup>gr</sup> Freppel pour le féliciter de sa lettre pastorale relative au *Denier des écoles chrétiennes* et pour lui annoncer l'envoi de son offrande, de son *denier*. On y lisait : « Or, sous l'empire des lois actuelles, le Dieu de la crèche, du calvaire et de l'autel, le Seigneur Jésus dont le nom si doux

passion du bien, du vrai et du juste, on ne peut contempler sans frémir les attentats commis contre eux, et pour les faire apprécier et condamner on trouve dans son cœur les accents d'une éloquence justement vengeresse. En 1888, notre Prélat parla dans la chapelle du beau collège de Redon, la veille de la distribution des prix. Après avoir rappelé la mémoire du P. Gaudaire et dit ses souvenirs qui dataient de trente ans environ — époque à laquelle il avait prêché la retraite — il montra ce que c'était qu'un collège chrétien, catholique, et fit valoir les principaux articles du programme de l'éducation telle que les excellents fils du vénérable P. Eudes la pratiquent dans leurs collèges. « Par cela même qu'ils seront

revient tôt ou tard sur les lèvres de ceux-là même qui l'auraient oublié, le Seigneur Jésus, dis-je, ne devra plus recevoir aucun culte dans les écoles publiques, laïcisées quant aux *doctrines* et quant aux *personnes*. Les maîtres de ces écoles, fussent-ils personnellement chrétiens, seront obligés de refouler dans leur âme les sentiments qui les animent et ne pourront, *de par la loi*, enseigner à leurs élèves qu'une morale *banale, incomplète, séparée* (si elle n'est pas formellement *opposée* à la foi chrétienne), et dépourvue de sa véritable sanction. Ah! si les parents catholiques comprenaient l'étendue des ravages qu'un enseignement *neutre* peut exercer sur l'âme de leurs enfants, ils sauraient s'imposer des sacrifices suffisants pour avoir à leur disposition des écoles chrétiennes dans lesquelles leurs fils et leurs filles continueraient de recevoir les leçons religieuses du foyer domestique, leçons si puissantes pour assurer la rectitude de l'esprit et l'intégrité des mœurs.... »

chrétiennement élevés, dit le prédicateur, les jeunes gens, au lieu de décheoir et de s'amoinrir, monteront et grandiront en science et en vertu. Les lumières surnaturelles fortifient, développent et perfectionnent les lumières naturelles.... *Vivo in hac luce*, je vis dans cette lumière, disait Cicéron, si je ne me trompe, à un de ses amis, en se félicitant d'être à Rome où la lumière physique est si pure et si belle. Et vous aussi, en remerciant Dieu de vous avoir fait vivre dans l'atmosphère lumineuse d'un collège chrétien, dites et redites avec une sainte joie : *Vivo in hac luce*. C'est à la lumière de la foi que je veux désormais orienter ma vie, c'est le vrai, le bien, le grand et le beau auquel je veux tendre et que je veux autant que possible réaliser, avec le secours de Dieu, décidé à mourir plutôt qu'à souiller mon âme, suivant cette fière devise bretonne : *Potius mori quam fœdari* (1). »

Cet attachement à la foi catholique qui a toujours honoré la Bretagne, M<sup>er</sup> Sauvé l'avait proclamé bien des fois et devant les plus magnifiques auditoires ; à deux reprises, en 1883 et en 1886, à l'époque du grand pèlerinage à Sainte-Anne-d'Auray, et au lieu même où l'illustre patronne des Bretons est glorifiée depuis des siècles nombreux,

(1) *Notes pour une allocution prononcée dans la chapelle du collège de Redon, à l'occasion de la distribution des prix. Année 1888. Manuscrit inédit.*

il avait engagé tous les pèlerins à veiller sur le trésor de leur foi, à faire près de lui bonne garde comme les chevaliers leurs ancêtres, et à le défendre courageusement jusqu'à la mort. En cette belle et grande province si foncièrement chrétienne, dont la capitale avait abrité sa jeunesse et dont quelques-unes de ses paroisses avaient été le théâtre de ses premières armes dans la prédication évangélique, il fit entendre des accents nobles, vibrants, qui illustraient la fin de sa carrière. Sur les côtes de l'Atlantique, près de cet océan où le soleil semble cacher sa splendeur, l'orateur chrétien vint lancer comme les derniers feux de son éloquence. Ses paroles furent singulièrement émouvantes au pèlerinage des 16 et 17 juin 1883 qui réunit auprès de NN. SS. Bécél, évêque de Vannes, et Nouvel, évêque de Quimper, de vingt à trente mille fidèles. Entrant dans l'esprit qui animait ce splendide auditoire, il se proposa, après avoir signalé les dangers actuels qui menaçaient la foi, d'appeler l'attention sur les motifs qui devaient porter à en demander instamment la conservation et sur quelques-uns des moyens à prendre pour obtenir un si important résultat. La foi sera maintenue dans son intégrité et dans sa puissance par la prière et les bonnes œuvres. « La prière partant, suivant Tertulien que commenta ici l'orateur, d'une chair pudique, d'une âme innocente et de l'Esprit-Saint est

le plus efficace de tous les moyens. Vous l'entendez, chrétiens; voulez-vous conserver votre foi, priez, mais que votre prière ne sorte pas d'une bouche impure, d'un corps livré aux passions, et respirant la luxure par son attitude, ses vêtements ou plutôt par l'indécence de sa mise; il faut que votre prière sorte d'un corps et d'une âme lavés, purifiés de toute souillure criminelle, il faut que votre prière soit formée en vous par l'Esprit-Saint qui n'habite que dans les âmes en état de grâce. » M<sup>GR</sup> Sauvé recommanda instamment comme un des meilleurs moyens de maintenir la foi, l'union de tous, sans distinction d'aucune sorte, sur le terrain catholique, sous l'autorité des Évêques et du Pape pour défendre la cause sacrée de l'Église. « Cette union catholique, veuillez le remarquer, ne saurait exclure les unions d'un ordre inférieur, basées sur l'honnêteté et sur la justice naturelles; mais ces unions doivent rester à leur place *suo loco*, et être subordonnées aux droits et aux intérêts surnaturels qui priment tous les autres (1). » Ainsi, dans ce milieu choisi, qui comptait les plus illustres représentants des antiques familles de la Bretagne, l'esprit clairvoyant du prédicateur donnait par anticipation les salutaires et nécessaires enseignements de Léon XIII dont l'opportunité, même alors, n'était pas discutable.

(1) *Notes pour pèlerinage de Sainte-Anne. Manuscrit inédit.*

*Le Morbihannais*, organe des catholiques, souhaita, le 20 juin 1883, la publication de ce magistral discours; et M<sup>sr</sup> Bécél, évêque de Vannes, pour donner à l'orateur une marque publique de sa satisfaction et de sa reconnaissance, le créa, séance tenante, ce dimanche 17 juin, chanoine d'honneur de sa cathédrale (1). Les acclamations de l'assistance saluèrent cette nomination.

Dans l'année qui avait précédé ces mémorables fêtes, en 1882, M<sup>sr</sup> Sauvé avait également remporté de magnifiques succès oratoires dans cette ville de Château-Gontier qui lui était devenue plus chère encore depuis que deux de ses frères très aimés y avaient fixé leur résidence. Au mois d'octobre 1882, la belle église de Saint-Remi de Château-Gontier, qui, dans un bel emplacement, apparaît comme un magnifique reliquaire de style gothique, s'enrichit des ornements sacrés de deux martyrs de nom propre, saint Firmin et saint Martinien. Saint-Remi devait à sa bonne renommée de célébrer très dignement l'entrée en possession de ces pieux trésors. Rien en effet ne manqua à la fête qui eut lieu le dimanche 1<sup>er</sup> octobre. Un tri-duum de prédications accompagna les belles cérémonies; M<sup>sr</sup> Sauvé le donna. Dans sa prédication

(1) La feuille de nomination est datée du 17 juin 1883. M<sup>sr</sup> Bécél signale en M<sup>sr</sup> Sauvé les vertus et les mérites qui l'ont établi dans l'Église *tanquam lucerna ardens et lucens*.



du vendredi 29 septembre, l'orateur traita des martyrs en général, des conditions du martyr (la mort subie ou au moins une blessure mortelle, la mort volontairement acceptée, la mort endurée pour la vérité et la confession de la foi, ou pour un autre acte de vertu rapporté à Dieu), ensuite des saints martyrs Firmin et Martinien ; le corps de saint Firmin avait été extrait de la catacombe romaine de Saint-Prétextat, celui de saint Martinien — un enfant martyr — du cimetière de Sainte-Priscille. Le lendemain samedi, il parla des catacombes et fit une exposition complète et fort intéressante de ce catholique sujet (1). Les données de l'histoire des premiers âges du christianisme furent retracées avec les couleurs vives de l'éloquence. L'orateur aimait tant cette Rome souterraine où les chrétiens venaient ensevelir leurs morts et célébrer près d'eux les saints mystères ! « Quel doux et touchant spectacle, disait-il, offriraient aux anges du ciel ces premiers chrétiens, venant prier côte à côte avec leurs morts ou endormis dans ces beaux souterrains éclairés par quelques lampes, églises de *vivants* et de *morts*, devenues les modèles des églises des temps postérieurs et des cimetières qui les entouraient. La vie

(1) Voici le plan du discours : 1<sup>o</sup> Signification du mot *catacombe* ; 2<sup>o</sup> nombre, étendue, nom des diverses catacombes ; 3<sup>o</sup> origine des catacombes ; 4<sup>o</sup> leur forme ou leur figuration ; 5<sup>o</sup> leur destination.

à côté de la mort, mais d'une mort qui devait rendre un jour ses victimes (1). »

Ces accents étaient bien ceux d'un *vrai ami de Rome*; d'autres les suivirent qui manifestaient le même sentiment; car M<sup>er</sup> Sauvé ne négligea pas de montrer dans ces reliques venues de la Ville éternelle un nouveau lien établi entre la paroisse de Saint-Remi et le Pape qui est tout Rome. Un appel très pratique à la conversion des pécheurs fut habilement adressé: « Voulez-vous, mon frère, apprendre comment vous pouvez, dès à présent, subir le martyre? Montez au tribunal de votre raison et de votre foi. Demandez-vous ce que vous faites pour ce Dieu qui vous a créé, qui vous a racheté? Le servez-vous comme vous devriez le servir? Ne servez-vous pas plutôt vos passions, vos caprices, vos goûts dépravés, et ne rougisseriez-vous pas vous-même dans le secret de vos péchés sans nombre et peut-être sans nom? Ah! frère bien-aimé que je voudrais arracher à ce funeste état, rentrez en vous-même; que votre pensée vous accuse, que votre esprit vous juge, que votre conscience fasse la fonction d'exécuteur et frappe, qu'un torrent de larmes s'ouvre et coule de vos yeux. Tombez à genoux aux pieds du prêtre, faites-lui l'aveu de vos fautes. C'est un martyre, direz-vous. Eh bien, soit! c'est un martyre, mais

(1) *Seconde instruction. Manuscrit inédit.*

un martyr qui vous apportera des joies et des consolations inexprimables, mais un martyr qui vous ouvrira le ciel. (1). » Le dimanche 1<sup>er</sup> octobre, jour de la translation solennelle des restes des saints Firmin et Martinien, le sermon porta sur le culte des reliques (2), et en finissant l'orateur demanda aux fidèles de la paroisse d'imiter les deux glorieux martyrs pour devenir ainsi leurs images et leurs statues vivantes.

Douze années plus tard, au mois d'avril 1894, M<sup>sr</sup> Sauvé, malgré la faiblesse de sa santé et les fatigues de l'âge — soixante-dix-sept ans — reparut encore en chaire pour donner lecture de deux entretiens composés en l'honneur du bienheureux Antoine Baldinucci. Ces deux discours furent prononcés les mardi et mercredi, 3 et 4 avril, dans la chapelle de l'Orphelinat de Laval (3). L'orateur fit, dans une première instruction, l'éloge de la vie religieuse, et dans une seconde, le panégyrique du nouveau bienheureux glorifié par Léon XIII. Commentant le Bref de béatification,

(1) *Seconde instruction*. Manuscrit inédit.

(2) Texte de ce troisième discours également inédit : *Exultabunt Domino ossa humiliata* (Ps. L). Plan . 1<sup>o</sup> Légitimité du culte des reliques des saints; 2<sup>o</sup> motifs de ce culte; 3<sup>o</sup> pratique de ce culte.

(3) *La Semaine religieuse du diocèse de Laval* (numéro du 7 avril 1894, p. 405 et 406) a inséré un compte rendu intéressant du *Triduum solennel de béatification des PP. Antoine Baldinucci, confesseur, Rodolphe d'Acquaviva et de ses compagnons, martyrs, de la Compagnie de Jésus*.

il montra par l'exemple du bienheureux Baldinucci comment Dieu était toujours admirable dans ses saints. Ces discours marquèrent la fin de sa carrière de prédicateur, et la marquèrent très délicatement. Par ce travail, M<sup>er</sup> Sauvé avait voulu donner une marque de ses bons sentiments à l'endroit de la Compagnie de Jésus. « En acceptant une tâche peut-être au-dessus de mes forces, j'ai voulu, dit-il, donner une preuve de ma reconnaissance et de ma profonde sympathie pour une Compagnie qui, à toutes ses excellences et ses illustrations, joint la gloire d'avoir bien mérité de l'Église, en travaillant avec ardeur pour elle, et en ayant eu l'honneur d'être associée largement à ses combats et à ses épreuves (1). » Et n'était-ce pas clore magnifiquement par ailleurs une longue vie de prédicateur, que de la terminer en louant un apôtre de la divine parole qui, dans l'espace de dix-huit années, de 1700 à 1717, donna 448 missions, sans compter les carêmes et d'autres travaux apostoliques? « Où est notre zèle, s'écriait-il en contemplant ces merveilles, notre amour, où sont nos efforts, nos travaux pour le salut des âmes? Parlons-nous quand il faudrait parler, consultons-nous quand il faudrait consulter, et donnons-nous le bon exemple par une vie vraiment chrétienne; prions-nous aussi assez

(1) *Notes et entretiens sur le P. Antonio Baldinucci.* Manuscrit inédit.

pour les âmes et pour la conversion des pécheurs ? O bienheureux Antonio, obtenez-nous du ciel la grâce de travailler à votre exemple au salut de nos frères, en même temps qu'à notre propre salut, et que Dieu un jour nous introduise dans les splendeurs de sa gloire où nous serons précédés par les âmes de ceux dont nous aurons procuré le salut éternel. C'est la grâce que je vous souhaite ainsi qu'à moi-même (1). » Tels furent les suprêmes accents du prédicateur ; le zèle le plus pur et l'humilité la plus touchante mirent leur empreinte sur cette grande œuvre oratoire qui se déroula pendant plus d'un demi-siècle. Était-il possible de lui apposer deux plus nobles cachets?...

Dialecticien infatigable, M<sup>gr</sup> Sauvé ne connut point également de limite d'âge. Autrefois il combattait — avec quelle ardeur on se le rappelle — pour dissiper les préjugés amoncelés sur la scolastique et pour ramener sur son trône légitime, dans les écoles catholiques, la philosophie de saint Thomas. Et maintenant, jouissant d'un triomphe que pour sa bonne part il avait de longue main préparé en France, et que les grands actes de Pie IX et de Léon XIII avaient finalement assuré, il travaillait à tirer les avantages de cette victoire. Très souvent, dans les Grands-Séminaires

(1) Manuscrit cit<sup>é</sup>.

du Mans et de Laval, il venait se rendre compte de l'état et de la valeur des jeunes troupes, il encourageait leurs argumentations publiques et ne dédaignait pas de faire avec ces vaillantes recrues quelques belles passes d'armes ; en voyant, en entendant cet illustre champion de la philosophie chrétienne qui s'était signalé dans de nombreuses campagnes, on évoquait le souvenir de quelque brave général d'armée qui s'abaisse vers les simples soldats, leur apprend lui-même à faire un parfait usage de leurs armes, afin qu'un jour, marchant sur ses traces, ils puissent vaincre et devenir glorieux. M<sup>er</sup> Sauvé ne ressentait aucune fatigue quand il s'agissait de défendre ou d'exposer les maximes théologiques et les axiomes philosophiques de saint Thomas. Les conclusions de l'Angélique Docteur étaient ses immortels principes pour lesquels il voulait combattre jusqu'à la mort.

A l'argumentation solennelle qui eut lieu le mercredi 28 mars 1883, dans le grand cours de théologie du Séminaire de Laval, sous la présidence de M<sup>er</sup> Le Hardy du Marais, M<sup>er</sup> Sauvé prit la parole sur la thèse du motif de l'Incarnation et défendit le sentiment de saint Thomas, d'après lequel le péché originel a été la cause déterminante du fait de l'Incarnation, de telle sorte que, si ce péché n'avait pas été produit, cette Incarnation — bien que toujours possible —

ne se serait pas accomplie. L'année suivante, le mercredi 16 avril 1884, il voulut prendre encore part à la discussion donnée par les jeunes théologiens de Laval. A plusieurs reprises, le valeureux chevalier de saint Thomas se rendit également au Grand-Séminaire du Mans que M. l'abbé Gouin, vicaire général, dirigeait avec ce zèle et ce soin qui lui avaient valu le Bref si honorable de Léon XIII, dont on a vu le texte dans le chapitre précédent. Le Grand-Séminaire du Mans avait son Académie de Saint-Thomas (1) et c'était devant ses jeunes membres que M<sup>er</sup> Sauvé désirait surtout exposer les bons principes, ce qui ne l'empêchait pas de prononcer d'importants discours aux séances solennelles et publiques. En 1883, le savant Prélat donna une allocution sur saint Thomas considéré comme guide en philosophie; en 1891, s'inspirant des nouvelles leçons du Bréviaire romain pour la

(1) M<sup>er</sup> Sauvé parlait ainsi de l'Académie à Sa Grandeur M<sup>er</sup> d'Outremont, évêque du Mans : « Cette Académie, Monseigneur, instituée seulement depuis quelques mois, va donner un nouveau lustre à votre séminaire, et, j'oserais dire, lui insuffler une nouvelle vie, lui communiquer une nouvelle ardeur. Saint Thomas, qui déjà règne en maître en cette maison et dont la royauté doctrinale est acceptée et bénie de tous, y étendra désormais de plus en plus son empire, dès là que viendront se ranger sous son sceptre magistral des sujets d'élite qui, s'attachant plus intimement à ses doctrines et les pénétrant davantage, en retireront pour eux et pour les autres des fruits plus abondants. » *Notes pour allocution sur saint Thomas. Séminaire du Mans, 1883.* Manuscrit inédit.

fête du 7 mars, il prouva que la doctrine de l'Ange de l'École est très apte à réfuter les erreurs de tous les temps et à favoriser les progrès des sciences (1). Léon XIII et saint Thomas, ce fut le sujet qu'il traita en 1894. M<sup>gr</sup> Sauvé, sur tous ces points, était inépuisable; de saint Thomas on ne

(1) Cette allocution inédite est l'une des œuvres de propagande philosophique les plus importantes qu'ait composées M<sup>gr</sup> Sauvé. Voici un court extrait : « Ne croyez pas, Messieurs, que saint Thomas, s'il était aujourd'hui vivant, voulût au nom et en vertu de la métaphysique, s'opposer aux légitimes conquêtes opérées depuis sa mort, dans les diverses branches du savoir humain. La vraie métaphysique a un caractère tellement absolu qu'elle ne peut varier dans ses principes et conclusions logiques, et les sciences qui lui sont inférieures ne peuvent jamais, quels que soient leurs progrès véritables, ébranler aucune vérité constatée par la métaphysique. En d'autres termes, une vérité soit géométrique, soit physique, soit chimique, ne saurait contredire une vérité *métaphysique* : et vous pouvez être sûrs d'avance que si telle ou telle assertion émise au nom de telle ou telle science est en opposition avec une vérité certaine en métaphysique, c'est que cette assertion n'est pas fondée en raison; un examen plus attentif, un raisonnement plus serré, plus exact, pourra tôt ou tard le constater. » *Notes pour discours sur saint Thomas. Le Mans, 1894.* Dans ce discours, M<sup>gr</sup> Sauvé cita un long passage d'un article que, durant son séjour à Rome, à l'époque des travaux préparatoires du concile, il publia dans *la Correspondance de Rome*, numéro du 6 mars 1869, p. 119, 120 et 121. Cet article a pour titre *saint Thomas d'Aquin et les erreurs modernes*. L'auteur n'a pas signé. On lit en tête de l'article : « L'Église célèbre demain la fête de saint Thomas d'Aquin. Un ecclésiastique, à qui nous sommes déjà redevables de plusieurs articles très remarquables, veut bien nous adresser à cette occasion le travail que l'on va lire. »



parlera jamais assez, *De Divo Thomâ numquam satis*, disait-il souvent en donnant à cette parole célèbre un nouvel objet. La doctrine de saint Thomas, suivant l'une de ses maximes, était vaste et profonde comme l'océan, ou mieux, était un océan sans fond ni rives. Sa main expérimentée allait y trouver ces perles précieuses qu'il mettait au grand jour et dont il savait parfaitement faire ressortir l'éclat et le prix.

Dans l'une de ses dernières allocutions au Grand-Séminaire du Mans, le Prélat avait rapporté ce souvenir de voyage : « Il y a quelque temps, j'ai rencontré à l'Université de Louvain, où, sur le désir de S. S. Léon XIII, l'épiscopat belge a fondé une chaire de philosophie de saint Thomas — vous savez quelle importance le Pape attache à des chaires semblables, — j'ai rencontré, dis-je, un professeur de physique qui suivait comme élève le cours de philosophie thomiste, et qui m'exprimait son contentement d'avoir pu ainsi se mettre au courant de la philosophie de saint Thomas. Plus tard, dit-il, je publierai un livre dans lequel je démontrerai non seulement qu'il n'y a pas d'opposition, mais qu'il existe une parfaite harmonie entre certaines vérités admises aujourd'hui par tous les physiciens et les grands principes qui servent de bases à la physique de saint Thomas (1). »

(1) *Notes pour discours sur saint Thomas. Le Mans,*

M<sup>gr</sup> Sauv   avait   t   tr  s heureux de recueillir cet hommage rendu par un savant    saint Thomas   t    la v  rit  . A cette excellente constatation qu'il avait faite, en mai 1834, croyons-nous, lorsqu'il se rendit au cinquantenaire de la c  l  bre Universit   de Louvain, dont il se glorifiait d'avoir   t   l'  l  ve, il en joignit bient  t plusieurs autres qui lui furent procur  es par les deux premiers congr  s scientifiques internationaux des catholiques. L'ancien recteur de l'Universit   d'Angers avait   t   l'un des premiers    souscrire    l'id  e de ces r  unions savantes tenues p  riodiquement et qui   taient dues    l'initiative de M<sup>gr</sup> d'Hulst, l'un de ses amis et conseillers. Il voyait en ces r  unions o   le champ d'exploration, bien d  limit   dans le Bref de L  on XIII du 20 mai 1887,   tait cependant vaste et tr  s vari   d'aspect, un moyen puissant pour l'  change des id  es, une noble   mulation pour le travail et une tr  s grande facilit   d'acqu  rir de nouvelles connaissances, de se mettre promptement au courant des progr  s scientifiques.

Lorsque le premier de ces congr  s se tint    Paris, du 8 au 13 avril 1888, sous la pr  sidence de M<sup>gr</sup> Perraud,   v  que d'Autun et membre de l'Acad  mie fran  aise, il fut l'un des premiers   

1891. — *La Semaine du Fid  le* (dioc  se du Mans) a ins  r   dans son num  ro du 14 mars 1891 un compte rendu sur la f  te de saint Thomas d'Aquin au Grand-S  minaire.

accourir aux séances et prit une part très active, dans la section des sciences philosophiques, aux deux délibérations des 9 et 12 avril. Les observations du Prélat portèrent sur certaines expressions qui, employées dans l'exposition de la théorie scolastique de la *Matière et de la Forme*, n'avaient pas à son sens une précision suffisante (1). A cette occasion, M<sup>gr</sup> Sauvé fit la connaissance de M. de Lapparent, l'un des plus célèbres géologues de l'époque, de M. l'abbé Farges et du P. Bulliot, mariste, deux savants philosophes. Au deuxième congrès qui eut lieu également à Paris, en 1891, du 1<sup>er</sup> au 6 avril, Monseigneur s'empressa de nouveau de se rendre et présenta des notes très opportunes sur *l'être* qui est un caractère de l'objet et sur la *réalité de l'objet* qui est une ressemblance de l'idée divine. Ces observations furent faites à propos d'un docte mémoire présenté par M. Domet de Vorges *sur l'idée d'être et d'intelligence* (2). Notre Prélat fut empêché d'assister au

(1) *Congrès scientifique international des catholiques*. Deux vol. in-8°. (Paris, bureau des *Annales de Philosophie chrétienne*. 1889.) Tom. I, p. 409, 410 et 435, 440, 442 et 443.

(2) *Compte rendu du Congrès scientifique international des catholiques. Troisième section. Sciences philosophiques*. Un vol. in-8°, p. 281-283. (Paris. Picard, 1891.) Le savant évêque de Nancy, M<sup>gr</sup> Turinaz, était à la réunion du samedi 4 avril 1891. A la séance du lundi 6 avril (*section des sciences juridiques et économiques*), M<sup>gr</sup> Sauvé présenta par extraits une étude sur *la notion de la loi*. P. 280 du compte rendu spécial à cette quatrième section.

troisième congrès scientifique international qui tint ses assises à Bruxelles, du 3 au 8 septembre 1894. Mais, par l'expérience qu'il avait acquise précédemment, il constatait avec beaucoup de joie que le mouvement philosophique, suivant les vues et les ordonnances de Léon XIII, était en pleine vigueur et que, de toutes parts, des savants, dont il appréciait les connaissances et le tact dans les discussions, levaient leurs mains pour tenir haut et ferme ce drapeau des saines doctrines qu'il avait porté longtemps et auquel il avait montré le chemin de la victoire.

Avec ces divers travaux philosophiques et ces nombreuses prédications, M<sup>FR</sup> Sauvé menait de front d'autres ouvrages d'une importance capitale et qui, dans sa retraite à Laval, étaient l'objet premier de ses constantes et longues préoccupations. L'ancien recteur d'Angers, qui était un fin observateur des hommes et des choses, avait jugé avec raison que tous les débats qui s'agitaient dans l'Église et autour d'elle, depuis la Révolution, portaient sur la question du libéralisme et sur celle plus vaste encore des rapports de l'Église et de l'État. Diplomates, ministres, théologiens, philosophes, publicistes, tenaient à dire leur mot dans ces discussions d'une gravité exceptionnelle. Livres et brochures, articles de revues et de journaux s'entassaient les uns sur les autres. Plût à Dieu qu'au milieu de cette mêlée il y eût plus

de lumières sûres que de clameurs étourdissantes ! Mais à côté de vérités mises en évidence par des voix autorisées, que de malentendus professés, de préjugés répandus, et, parfois, d'erreurs enseignées ! M<sup>gr</sup> Sauv e eut la pens e de mettre au point les questions si diversement et souvent tr s peu charitablement expos es et d battues. Sa doctrine, sa pratique de la th ologie, ses rapports avec les princes de la science eccl siastique, son esprit de mesure lui permettaient de tenter cette difficile entreprise.

Dans les premiers mois de l'ann e 1885 il r digea un travail auquel il donna ce titre : *Aper u sur le lib ralisme. Erreurs lib rales et Id es qui s'en distinguent*. Lorsque vers la fin du mois d'ao t il eut achev  sa r daction, il eut l'occasion de recevoir l'avis d'une haute personnalit  eccl siastique. Le 8 septembre il  crivait   M<sup>gr</sup> Boccali (1), auditeur de Sa Saintet  L on XIII, au

(1) M<sup>gr</sup> Boccali appartenait comme M<sup>gr</sup> Rotelli au dioc se de P rouse. Le cardinal Pecci devenu L on XIII, qui l'appr ciait beaucoup, l'appela pr s de lui, au Vatican. M<sup>gr</sup> Boccali occupait la haute charge d'auditeur de Sa Saintet , qui est un poste cardinalice. C'est   l'auditeur qu'est r serv  l'examen des informations et des proc s canoniques relatifs aux nominations des  v ques. M<sup>gr</sup> Boccali  tait en outre consultant du Saint-Office et de la S. Congr gation des Rites. Il est mort, au Vatican, le mardi 13 f vrier 1892. Sa perte a  t  particuli rement sensible   L on XIII, qui pleura beaucoup son cher auditeur. Le jour du d c s, le Pape, apr s avoir dit pour le

Vatican, dont, à maintes reprises déjà, depuis qu'il avait fait sa connaissance à Pérouse, il avait demandé les conseils et admiré la justesse des observations. Il lui disait en lui transmettant le manuscrit qui avait été sollicité (1) : « .... Je vous prie, Monseigneur, d'excuser l'écriture ou plutôt les écritures (2) de tout mon manuscrit, tant pour la forme que pour le fond. C'est un *abrégé incomplet*, dépourvu de preuves et d'explications, peut-être même inexact sur certains points, sans parler des fautes de copie; je compte sur votre science et sur votre franchise amicale pour me signaler les endroits défectueux. » Ainsi M<sup>sr</sup> Sauvé, avant de construire voulait se rendre compte de la solidité de ses matériaux. Le 28 février suivant (1886), M<sup>sr</sup> Boccali répondit du Vatican : « J'ai lu votre manuscrit, je l'ai trouvé bon et je m'empresse de vous le renvoyer par la Nunciature.... Votre travail sur le *libéralisme* sera très utile.... Vous

repos de son âme la messe de *Requiem*, suspendit toutes ses audiences et voulut rester seul avec sa douleur. Le Pape avait porté lui-même au mourant sa bénédiction, et lui avait dit en lui montrant le ciel cette parole touchante : « *Esigo il ricambio. J'exige l'échange.* »

(1) Du Vatican, le 5 juillet 1885 : « Monsignor Boccali serait bien obligé à M<sup>sr</sup> Sauvé s'il avait la bonté de lui donner l'idée ou aperçu de son travail sur le libéralisme. »  
*Écrit sur une carte de visite.*

(2) L'auteur de cette vie de M<sup>sr</sup> Sauvé transcrivit à l'usage de M<sup>sr</sup> Boccali une grande partie du travail annoncé.

touchez à des questions très pratiques et bien délicates; mais je n'ose pas me prononcer sur toutes les solutions que vous en donnez, ne les ayant pas pu approfondir par une étude assez sérieuse. Mais je puis dire que votre travail est consciencieux, clair, appuyé toujours par des arguments solides tirés de la bonne doctrine. »

Dans cet intervalle de temps qui s'était écoulé du 8 septembre 1885 au 28 février 1886, l'Encyclique de Léon XIII *Immortale Dei* sur la constitution chrétienne des États avait paru, le 1<sup>er</sup> novembre 1885, et proclamé d'une façon magistrale la doctrine catholique sur l'Église et sur l'État, sur l'origine et la fin de chacune d'elles, sur leurs mutuels rapports. Cette merveilleuse Encyclique fut un événement et un grand bienfait. M<sup>sr</sup> Sauvé alla s'éclairer à ce foyer lumineux qui projetait ses vives lueurs sur beaucoup de points objets de ses études. M<sup>sr</sup> Boccali lui en avait du reste donné le conseil : « Après l'Encyclique *Immortale*, il vous faut revenir sur plusieurs points et les éclaircir par les enseignements qu'elle renferme (1). » Notre Prélat s'empressa de se mettre à l'œuvre et pour donner à ses études un but plus prochain que celui qu'il voulait atteindre par le livre, il fit pendant plusieurs semaines, au couvent du Sacré-Cœur de Laval, en avril et en mai 1886, une série

(1) Lettre citée. Du Vatican, le 28 février 1886.

de conférences sur la mémorable Encyclique. Dans le but de faciliter l'intelligence de son exposition, il fit imprimer un programme de ses entretiens (1). Ce modeste travail, qui résumait un ouvrage très volumineux (2), indiquait les trois parties que le conférencier, pour suivre Léon XIII, voulait traiter : d'abord la société sous l'empire de la philosophie chrétienne, secondement la société sous l'empire du droit nouveau, troisièmement les devoirs des catholiques.

Après cette consciencieuse étude et cette scrupuleuse préparation, M<sup>FR</sup> Sauvé publia, en juillet 1887, sous ce titre *Questions religieuses et sociales de notre temps (Vérités, Erreurs, Opinions libres)* (3), l'ensemble de ses doctrines sur le libéralisme et sur les rapports de l'Église et de l'État, sur la France actuelle, sur la Révolution.

Ce livre, fruit de laborieuses études, de retouches multipliées, d'application minutieuse, que l'on peut considérer comme le testament scientifique de l'auteur, s'imposa immédiatement à l'opinion. Toutes les questions brûlantes qui avaient tourmenté le XIX<sup>e</sup> siècle, passionné la presse, suscité les plus mémorables débats parle-

(1) *Programme de Conférences ou Entretiens sur l'Encyclique Immortale Dei*. Brochure in-8° de 30 pages. (Laval. Chailland, 1886.)

(2) *Les notes inédites sur l'Encyclique Immortale Dei* forment un manuscrit de 364 pages in-folio.

(3) Un vol. in-8°. (Laval. Chailland, 1887.)



mentaires, provoqué même des révolutions, se trouvaient exposées dans ce livre. En peu de temps la première édition fut épuisée et l'auteur dut en donner immédiatement une seconde (1). Rien cependant de ce qui d'ordinaire assure le succès des publications n'apparaissait en cet ouvrage. Le style n'avait d'autre ambition que de reproduire dans sa rigoureuse exactitude l'idée théologique; au point de vue strictement littéraire il n'était certes pas impeccable; mais dans son expression la pensée de l'auteur se dégagait nettement. Nulle trace de passion en ces pages; chacune d'elles respirait le calme et la mesure. Des raisonnements assez difficiles à suivre, portant parfois sur une casuistique toute de nuance et que seuls peuvent saisir des esprits exercés : voilà ce qui remplissait les chapitres. Et pourtant le livre eut du succès; il fit du bien; il en fera encore, car il restera. M<sup>gr</sup> Labouré, alors évêque du Mans, aujourd'hui cardinal et archevêque de Rennes, écrivit à l'auteur : « Je suis persuadé, Monseigneur, que votre talent si haut et si apprécié aura fait de ce volume le « *vade mecum* de ceux qui s'intéressent » aux questions religieuses et sociales de notre » temps ». A ce titre il sera utile aux Évêques, surtout à l'Évêque du Mans (2). » L'explication du

(1) Un vol. in-18. (Paris, Palmé, 1888.)

(2) Le Mans, le 11 août 1887. Les paroles mises entre

succès était donnée : le livre avait une utilité générale. Les hommes d'études qui sont encore nombreux en France jugent un ouvrage surtout par sa valeur intrinsèque et doctrinale et ne s'arrêtent pas à sa superficie plus ou moins brillante (1).

guillemets par Sa Grandeur sont extraites d'un remarquable article publié par *le Courrier de Genève*.

(1) Un jeune séminariste de Bayeux qui avait connu les *Questions actuelles* par l'analyse très remarquable faite par le P. Coconnier, O. P., dans *la Science catholique* (numéro du 15 novembre 1887, p. 770-776), écrivit à M<sup>sr</sup> Sauvé une excellente lettre qui lui fit un très sensible plaisir. Voici quelques passages de cette lettre : « Par une circonstance extraordinaire la Providence me mit, il y a trois jours, entre les mains le dernier numéro de *la Science catholique*. Le R. P. Coconnier, des Frères-Prêcheurs, y résumait votre ouvrage. Je lus ces rapports à mes confrères et l'effet produit fut merveilleux. Tous admirèrent la précision de ce travail et tous en ont réellement profité. Le simple communiqué changea l'aspect de la conférence : ce n'étaient plus les bruits incohérents de la mer agitée, c'était plutôt le doux murmure des flots expirant sans effort sur la grève. Chacun louait à sa manière la clarté des définitions, la netteté des conclusions, et sur toutes les lèvres revenait cette formule qui, dans la circonstance, n'avait certes rien de banal : « Nous savons maintenant à quoi nous en tenir. » .... Votre désir, Monseigneur (je ne puis dire « votre ambition », comme vous l'auriez écrit dans votre préface), de voir votre livre lu et médité par les séminaristes sera certainement exaucé. Il a la précision qu'ils souhaitaient et qu'ils n'avaient rencontrée nulle part jusque-là dans ces questions. Je suis heureux, Monseigneur, en vous remerciant en mon nom personnel, d'être des premiers à vous offrir l'expression de la reconnaissance vive et sincère des séminaristes de France dont vous avez bien voulu vous souvenir. C'est d'ailleurs le fait d'un vrai fils de l'Église, de ménager à sa mère si persécutée, pour

La presse catholique cependant, la presse française en particulier, ne fut pas unanime à accepter toutes les doctrines émises par l'auteur. Beaucoup — même parmi ses amis — le trouvèrent trop modéré, trop bienveillant pour certains esprits, trop ami de l'Etat, concluant peu ou point sur certaines questions. Modéré, M<sup>sr</sup> Sauvé voulait l'être de parti pris; il reconnaissait qu'après examen et mûre réflexion il était devenu moins absolu qu'autrefois. L'Encyclique *Immortale Dei* lui disait de respecter les personnes. Envers l'État il était juste. Là où le Saint-Siège ne décidait pas il mettait un point d'interrogation. Toute son ambition était de suivre Rome parfaitement, et il y réussissait. Les enseignements pontificaux donnés dans la précédente Encyclique sur la constitution chrétienne des Etats trouvaient en son ouvrage un écho fidèle et on put lui dire bientôt, à l'apparition de l'Encyclique *Libertas*, du 20 juin 1888, sur la liberté humaine, qu'il l'avait commentée d'avance. Et s'il avait prévu, en 1887, l'Encyclique aux Français de 1892, il aurait modifié ce passage de son livre : « Les catholiques peuvent donc, ils doivent donc au besoin s'unir sur le terrain religieux, sous la conduite du Pape et des

les jours où la glace des ans commandera le repos à ses membres fatigués, d'autres fils, d'autres défenseurs sinon aussi puissants, au moins aussi dévoués. » Bayeux, Grand-Séminaire, 26 novembre 1887. (L., diacre.)

évêques, et sous l'étendard de la croix, sans abandonner leurs *convictions* politiques suffisamment fondées, et sans cesser d'agir à *leur profit*, mais en dehors du terrain catholique... (1); il aurait certainement supprimé ce membre de phrase : « sans cesser d'agir à *leur profit*.... »

Les plus hautes personnalités ecclésiastiques ne tardèrent pas, au reste, d'édifier l'auteur sur son ouvrage. Le Nonce apostolique en France, M<sup>sr</sup> Rotelli, écrivit à M<sup>sr</sup> Sauvé dont il n'avait point perdu le souvenir depuis le séjour à Pérouse, en 1873 : « Je me réjouis avec vous de ce que vous avez traité avec tant de zèle, de prudence et d'habileté, les questions actuelles les plus graves ; vous vous montrez toujours de plus en plus le défenseur de la vérité et de l'ordre (2). » En décembre 1887, M<sup>sr</sup> Besson, évêque de Nîmes, envoya une lettre importante et fortement motivée : « .... J'aime vos solutions. Vous défendez la thèse

(1) Seconde édition, 1888, p. 439.

(2) Nonciature apostolique de France, Paris, le 23 août 1887. M<sup>sr</sup> Rotelli, du diocèse de Pérouse, régent des études au grand séminaire, était un théologien et un philosophe éminent. Il fut élevé par Léon XIII à la dignité épiscopale et promu évêque de Montefiascone, le 15 juillet 1878. Au consistoire du 22 décembre 1882, il fut nommé archevêque de Pharsale et envoyé à Constantinople en qualité de délégué apostolique. En 1887, Léon XIII le créa Nonce apostolique en France, en remplacement de M<sup>sr</sup> di Rende. Il est mort à Rome le 16 septembre 1891, trois mois environ après son élévation au cardinalat.

comme il convient aux tenants des vrais principes; mais vous supportez l'hypothèse comme il convient aux hommes de leur siècle et de leur pays, aux hommes pratiques.... Il est d'expérience que beaucoup de gens très fougueux sur le papier sont plus que modérés dans leurs rapports pratiques avec les ennemis de l'Église. Arrangez tout cela, je ne me pique pas, pour moi, d'arranger rien du tout. Je remercie Dieu d'avoir toujours vu, adoré, embrassé la vérité, sans l'amoindrir en l'enseignant, mais aussi sans accuser ceux qui ne semblaient pas la voir comme moi. On m'a accusé de ne croire qu'au symbole, on a bien raison. C'est assez d'être prêt à signer de son sang les douze articles, jusqu'à ce qu'on ait rédigé le treizième. qui, soyez-en sûr, ne le sera pas avant le jugement dernier; ce treizième article, c'est l'amour-propre de celui-ci, la rancune de celui-là, c'est l'article auquel on tient le plus, et ceux qui n'y croient pas sont réputés ne pas avoir la foi (1). » La lettre n'est pas banale et elle fait honneur tant à l'auteur qu'au destinataire.

Ce livre des *Questions religieuses et sociales de notre temps*, dont on peut dire, sans être grand

(1) Nîmes, le 14 octobre 1887. — Son Éminence le cardinal Perraud dit de ce travail qu'il est « une grande étude doctrinale ». (Lettre à M<sup>sr</sup> Sauvé. Autun, le 22 novembre 1888.) Monseigneur le duc d'Alençon fit savoir à notre savant théologien le vif intérêt qu'il avait pris à la lecture de sa lumineuse exposition. (Paris. Le 5 mai 1889.)

prophète, qu'il sera toujours le *vade mecum* de tous ceux qui voudront connaître les données de la théologie, du droit public ecclésiastique sur des questions qui demeureront perpétuellement actuelles, qui tiendront à parler de ces choses délicates — libertés modernes en général et en particulier, liberté de pensée, liberté de presse, d'enseignement, d'association, souveraineté du peuple, religion et politique — avec autant de raison théologique que d'esprit philosophique, ce livre, disons-nous, fut suivi d'un autre ouvrage, ayant pour titre : *Le Pape et le Concile du Vatican* (1). Ce travail, composé d'après d'anciennes

(1) Un vol. in-8°. (Laval. Chailland, 1890.) — M<sup>r</sup> Popiel, archevêque de Varsovie (Pologne) — un ami et un condisciple de M<sup>r</sup> Sauvé à l'Université de Louvain, — écrivit une très belle lettre à l'occasion de ce travail. Nous relevons dans cette lettre datée du 27 septembre 1895 (Varsovie), ces lignes touchantes au sujet de l'attachement à la France et à la Papauté : « L'attachement que nous portions tous à la France a résisté jusqu'à présent à toutes les vicissitudes que son gouvernement a fait subir à l'Église catholique.... C'est pour la première fois que j'ai eu le bonheur cette année-ci de voir Léon XIII après trente-deux ans de mon épiscopat. Me voir aux pieds du chef de l'Église, c'est un bonheur dont je n'espérais pas la réalisation. Et pourtant Dieu m'a permis de pouvoir remercier personnellement le Saint-Père pour cette belle Encyclique qu'il nous a adressée. La conversation était longue et abondante; les immenses qualités de cœur et d'intelligence du Saint-Père ont été absorbées par le prestige de la Papauté : *cui par nihil et nihil secundum*. Le voir dans une position tellement humiliante dans ces vastes salons du Vatican, était vraiment un encouragement pour

notes qui restèrent longtemps entre les mains du cardinal Pie, et qui furent remises, après le décès de l'illustre évêque de Poitiers, à leur auteur, sans avoir l'originalité de bon aloi de celui qui l'avait précédé, sans être également d'une utilité aussi pressante, était une œuvre doctrinale de premier ordre; il sortait également de la main d'un maître. C'eût été grand dommage pour la théologie qu'un manuscrit si important, si nécessaire même, n'eût pas vu le jour. La souveraineté ecclésiastique, l'infailibilité de l'Église, celle du Pape, avec toutes ses preuves, avec la solution de toutes les objections formulées par le gallicanisme, l'exposition de la constitution *Pastor æternus* et des deux dogmes qu'elle promulgue, y étaient étudiées avec un soin que tous les théologiens apprécieraient. La préface avec tous ses intéressants souvenirs pris sur place même par un théologien pontifical qu'à l'époque du concile, les Pie, les Manning, les Mermillod s'empressaient de consulter, les notes et éclaircissements qui, à la fin du volume, formaient des appendices qu'on aurait eu tort de ne pas vouloir connaître, donnaient à ce travail un aspect particulier et lui ajoutaient des documents de premier ordre

supporter les luttes inséparables de ma position; dans ce moment-là les grandes paroles de saint Paul me venaient en mémoire « *per quem mihi mundus crucifixus est et ego mundo* ».

qu'on aurait cherché vainement ailleurs, même dans les ouvrages officiels. Le *Pape et le Concile du Vatican* eut ce bonheur très appréciable de tout dire, tant sur les hommes que sur les doctrines, avec justesse et vérité, et de tout dire sans susciter aucune polémique. Le cardinal Place (1) était heureux autant que M<sup>sr</sup> Gay, à qui cet écrit avait été dédié; tous les hommes compétents s'accordaient pour reconnaître que l'auteur, exposant la vérité dans une vive lumière et la défendant avec un ardent amour, avait fait triompher le vrai dans la paix. M. l'abbé Lemaître, vicaire capitulaire du diocèse de Laval, qui avait examiné avec une scrupuleuse attention le manuscrit de M<sup>sr</sup> Sauvé, donna en quelques mots un éloge du livre qui devait expliquer son succès : « Une juste et rare mesure dans l'appréciation des faits et des opinions s'y allie au pur amour de la vérité et au dévouement le plus ardent pour les divines prérogatives du Pape (2). »

C'était bien en effet le dévouement à l'auguste

(1) Lettre de M. Richard, vicaire général de Rennes, 13 juillet 1890.

(2) Lettre pour concession de l'*Imprimatur*. Laval, 29 janvier 1890. Dans cette lettre M. le vicaire capitulaire avait constaté justement deux faits : « La solidité de la doctrine, la clarté et la précision qui, dans la discussion des matières les plus délicates, ont valu à l'éminent auteur des *Questions religieuses et sociales* de si honorables suffrages, brillent, à mon humble avis, avec non moins d'éclat dans ce nouvel ouvrage. »



personne du Souverain Pontife, qui inspirait tous les travaux de notre Prélat dans sa retraite. Inspiré par ce filial amour il exposa en janvier 1884, dans *la Revue des Sciences ecclésiastiques*, les principes du droit canon sur les représentants du Pontife romain dans une province ou dans un État quelconque, sur les Nonces. Dire l'origine et les droits des Nonces, traiter brièvement de leur légitime institution, montrer leur importance et leur utilité, répondre aux objections contre les nonciatures et exposer les devoirs que les Nonces ont le droit d'attendre, voilà ce qu'il se proposa pour but dans l'opuscule : *Qu'est-ce qu'un Nonce?* Ce modeste travail aux yeux de plusieurs publicistes n'offrait pas, paraît-il, un caractère d'actualité; le rédacteur d'un grand journal catholique écrivait que « ce travail n'était pas né de circonstances (1) ». Sans doute cette étude historique excluait toute pensée de polémique, mais son auteur avait été amené à l'écrire par suite des fougueuses attaques dirigées contre M<sup>sr</sup> Czacki, Nonce apostolique en France, et pour empêcher le retour, au moins dans le camp des catholiques, de ces scandales. Une presse qui aurait dû connaître la puissance du Nonce, puissance qui lui est donnée par le Pape et l'élève bien au-dessus des ambassadeurs ordina-

(1) Article reproduit dans *l'Ami des Livres*.

res, se rappeler que le Nonce agit au nom du Pape ou du Secrétaire d'État, tenir compte, dans un pays agité comme la France par les passions révolutionnaires, des difficultés de la situation, et enseigner le respect du représentant du Pape à ses lecteurs, ne versait-elle pas les dernières injures sur la personne de M<sup>sr</sup> Czacki? Et quel était donc le grand crime dont l'éminent diplomate s'était rendu coupable? « Il avait rêvé — c'est le journal *le Pays* qui le déclare — un accord impossible avec la République.... Il avait été le patron de cette théorie étrange qu'il faut s'estimer heureux du moindre mal, et que le clergé peut et doit vivre avec toute forme de gouvernement, en s'accommodant tout aussi bien de la République que de la Monarchie. » On consentait bien à admettre en lui une certaine bonne foi; mais « il trompait Rome inconsciemment ». Les conversations ordinaires du Nonce avec les gouvernants et les hommes politiques influents étaient appelées coquetteries publiques, et ces *fameux* théologiens de la presse qui, on l'a vu depuis, étaient de taille à faire la leçon au Pape lui-même, protestaient au nom de la *dignité morale des croyances!*... Voilà ce que l'on écrivait dans *le Pays*, à la date du lundi 12 juin 1882 (1).

(1) M. de Grandlieu était mieux inspiré quand il disait dans son article du *Figaro* (3 octobre 1882) *Trois ans de Nonciature* : « Il faut bénir le Saint-Siège de la politique

Était-il possible de garder le silence sur ces lamentables théories que des écrivains faisant profession de catholicisme servaient à leurs lecteurs? M<sup>gr</sup> Sauvé ne le pensa pas et ce fut dans l'intention d'empêcher l'ivraie de pousser près du bon grain, ou pour le moins de circonscrire le mal qu'il rappela opportunément les principes. Il savait depuis 1875, époque à laquelle il fit sa connaissance, la distinction rare, le profond savoir et la haute vertu de M<sup>gr</sup> Wladimir Czacki, et les rapports qui suivirent le confirmèrent dans ses premiers sentiments (1). Aussi souffrait-il de voir méconnu, pour ne pas dire méprisé, un homme de cette valeur et un serviteur si dévoué de l'Église. Mais ce qui l'affligeait avant tout, c'était le manque absolu du plus élémentaire res-

prudente et modérée qui nous a préservés de désastres peut-être irréparables. »

(1) M. le comte E. Soderini a donné au *Correspondant* (n° du 25 avril 1888) une étude sur le cardinal Wladimir Czacki, mort à Rome le 9 mars 1888. Cette remarquable esquisse venge noblement la mémoire du cardinal qui avait autant de piété que d'esprit. « Quand on a l'Eucharistie, on n'a besoin de rien d'autre que de vivre avec elle, par elle et pour elle », écrivait-il le 22 novembre 1887. Voilà pour la piété. Voici maintenant pour l'esprit : « C'était à Paris; le Nonce avait à sa droite le président de la Chambre, M. Gambetta. Ce dernier se plaignait de sa santé : « Qu'avez-vous donc ? lui demanda Czacki. — Monseigneur, je souffre beaucoup du côté droit. — Vous êtes bien heureux, lui riposta le Nonce; moi, depuis que je suis ici, je souffre terriblement du côté gauche ! » *Correspondant*, p. 258, 259.

pect qui outrageait le Pape dans son représentant officiel.

La première rédaction de l'opuscule offrait la défense de M<sup>gr</sup> Czacki ; elle fut envoyée à M<sup>gr</sup> d'Hulst peu après le retour à Rome du Nonce apostolique, qui reçut au Consistoire du 25 septembre 1882 la pourpre cardinalice (1). Le savant recteur de l'Institut catholique répondit le 18 octobre 1882 : « Ne pourrait-on pas remanier un peu l'ouvrage : supprimer la partie qui traite du cardinal Czacki nommément ; faire passer dans le reste de l'écrit les principes excellents que vous invoquez pour faire son apologie ; enfin donner à tout l'ensemble un tour plus vif, plus conforme aux allures d'un ouvrage d'actualité, moins empreint de la marque de l'école ? » M<sup>gr</sup> Sauvé suivit ponctuellement les conseils qui lui étaient ainsi donnés ; il refit totalement son travail qui ne put paraître qu'un an

(1) Au mois d'août 1882, M<sup>gr</sup> Sauvé avait envoyé son manuscrit à M<sup>gr</sup> Ferrata, alors auditeur de la Nonciature de Paris et aujourd'hui cardinal. Monseigneur l'auditeur n'ayant pu, en raison de la maladie de M<sup>gr</sup> Czacki, faire cette lecture, écrit à M<sup>gr</sup> Sauvé : « Je me trouve à mon grand regret dans l'impossibilité absolue de lire votre écrit avant qu'il soit imprimé.... Du reste, je vous suis très reconnaissant de cette marque d'amitié et de confiance et je suis plus que certain *a priori* que votre travail sera on ne peut plus parfait et digne de la doctrine si pure, de la science si profonde, de l'érudition si vaste et j'ajouterai encore du dévouement vers le Saint-Siège et du cœur de son auteur. » Nonciature apostolique de France. Paris, le 9 septembre 1882.

après, et dans la revue que M<sup>gr</sup> d'Hulst avait pris soin d'indiquer (1). M<sup>gr</sup> Czacki ne fut pas nommé, et c'est ainsi que le rédacteur dont nous avons parlé put dire que ce travail « n'était pas né des circonstances ». Cet écrivain montra les avantages que tous les lecteurs peuvent trouver dans cette œuvre de science et de doctrine. Les catholiques voyant ordinairement dans le Nonce, comme le dit l'auteur, un cardinal en fleur, et quelquefois un Pape *en herbe* (2), — c'est le cas de Léon XIII — saluent une haute personnalité éminemment respectable. Et « outrager, mépriser un Nonce, c'est outrager et mépriser le Vicaire du Christ, dont le Nonce remplit certaines fonctions (3) ». La brochure fut remarquée comme elle devait l'être; l'ancien secrétaire de M<sup>gr</sup> Czacki à Paris, M<sup>gr</sup> Tonti, devenu auditeur de la Nonciature de Lisbonne, dit qu'il l'avait parcourue avec le plus vif intérêt et trouvée splendide (4). Son

(1) *Revue des Sciences ecclésiastiques*. Janvier 1884. Une nouvelle édition de la brochure *Qu'est-ce qu'un Nonce?* a été faite pour la propagande, à Rennes, en 1884 également. (Librairie Chevallier.) On doit consulter sur la question des *Nonces* la dépêche officielle de S. E. le cardinal Jacobini, secrétaire d'État de Sa Sainteté, à Son Ex. le Nonce apostolique à Madrid, en date du 15 avril 1885. Cette dépêche, très importante, a été insérée dans *la Semaine religieuse du diocèse de Laval*, numéro du 2 mai 1885.

(2) Travail cité, p. 24.

(3) Id., p. 32.

(4) Lisbonne, le 23 juillet 1884. Cette brochure *Qu'est-ce qu'un Nonce* n'a rien perdu de son actualité. Certains

Éminence le cardinal Giuseppe Pecci dit à un ecclésiastique (M. l'abbé Le Normand, décédé professeur au Grand-Séminaire de Laval) qui étudiait à Rome : « Vous êtes de Laval. Vous connaissez donc M<sup>gr</sup> Sauvé. Il vient de publier un bon travail sur les Nonces. Voilà au moins l'œuvre d'un théologien. »

L'hostilité que manifestaient certains catholiques à l'endroit de M<sup>gr</sup> Czacki, qui exerçait les charges de la nonciature en France à une des époques de notre *histoire nationale contemporaine* les plus périlleuses pour l'Église, venait surtout, on l'a vu, de ce que le représentant officiel de Léon XIII ne mettait pas son influence au service des partis opposés au gouvernement près duquel il était accrédité. Certains politiques à courte vue attendaient du Nonce une action, sinon publique, au moins privée, mais nullement mystérieuse, en faveur de partis unis par eux indissolublement à l'autel. On oubliait que le Nonce, accrédité sans doute près de gouvernants dont les desseins étaient manifestement contraires à l'Église, mais obligé à tirer le meilleur parti d'une situation difficile et à préparer un avenir meilleur,

catholiques français qui, dans une correspondance hebdomadaire, donnent le ton à des périodiques de province, auraient bien fait de s'inspirer de ces principes avant d'apprécier, comme ils l'ont fait, l'œuvre de M<sup>gr</sup> Ferrata, Nonce en France après le cardinal Rotelli.

n'avait pas le droit ni les pouvoirs spéciaux pour se faire l'agent d'affaires d'un prétendant quelconque, ce prétendant eût-il même en sa faveur des droits certains. Chez plusieurs publicistes il y avait de la mauvaise foi, dans l'esprit de beaucoup de catholiques de nombreuses illusions, dans la pensée des conservateurs des idées plus belles que réalisables. Telle était la situation générale des esprits pendant la période de la nonciature de M<sup>gr</sup> Czacki et durant les années suivantes.

Au milieu de ce chaos les bonnes volontés des catholiques de France s'épuisaient dans des programmes très chimériques. Tous voulaient — on parle ici des catholiques sincères et d'une valeur éprouvée — servir utilement l'Église leur mère, comme il convient à de bons fils. Beaucoup, et des meilleurs, pensaient que le premier moyen pour arriver à opposer une digue puissante au torrent du radicalisme consistait à revenir à la Monarchie chrétienne, suivant le programme net et pur de tout alliage, de M. le comte de Chambord. Il fallait donc grouper sur ce terrain du gouvernement chrétien, représenté par le digne et vertueux fils de saint Louis, Henri de France, duc de Bordeaux, comte de Chambord, tous les catholiques : telle était en particulier la thèse du premier des organes catholiques de France, *l'Univers*. M<sup>gr</sup> Sauvé, qui suivait avec un intérêt tout spécial la direction imprimée aux catholiques de

France par un organe qui n'avait cessé de bien mériter de l'Église et de la Patrie, vit quelques difficultés à cet important mouvement et, comme il se savait *persona grata* près du rédacteur en chef et de ses distingués collaborateurs, il donna son avis motivé, et fortement motivé sur les tendances annoncées. Nous ne savons quelle réponse fut faite à cette lettre très remarquable. Peut-être même cette lettre n'a-t-elle pas été envoyée (1). En tout cas elle mérite d'être connue. « Votre lettre à M. le comte de Chambord, disait M<sup>sr</sup> Sauvé en 1883, a attiré mon attention et excité mon intérêt. Comme vous, comme votre bien-aimé frère, j'admets la réalité des droits de M. le comte de Chambord à la couronne de France; comme vous et lui, je crois que la restauration de la Monarchie chrétienne, en la personne de l'héritier de nos rois, serait une source de grands avantages pour l'Église, et je désire cette restauration aussi vivement que vous pouvez le désirer. »

Ainsi M<sup>sr</sup> Sauvé affirmait ses convictions monarchistes. Partisan du comte de Chambord, il l'était de vieille date et, se trouvant à Rome en 1873 avec l'Évêque de Poitiers, il s'enthousiasmait pour toutes les nouvelles que M<sup>sr</sup> Pie lui communiquait de première source au sujet de la

(1) Le manuscrit de cette lettre porte comme inscription : *Projet de lettre à M. Eugène Veuillot. 1883.*



cause royale. M. de Vansay était alors à Rome et communiquait à M<sup>gr</sup> Pie les lettres importantes que le comte de Chambord recevait de France. « M. de Vansay, écrit M<sup>gr</sup> Sauvé le dimanche 2 mars 1873, nous a montré les lettres de M<sup>gr</sup> D.... (Dupanloup) au comte de Chambord. La première est celle à laquelle a répondu *publiquement* le comte. Elle est curieuse. L'Évêque d'Orléans dit que nous courons à l'abîme, que l'Assemblée n'en a plus que pour quelques mois, etc., etc.... Les princes d'Orléans ont fait un premier pas le 21 janvier. Au comte de Chambord de leur tendre la main. Dans une autre lettre, l'Évêque d'Orléans *dicte* au comte de Chambord la lettre qu'il doit écrire à ses cousins. *Vous avez prié avec moi le 21 janvier. Venez me voir* (1). » Onze ans plus tard, en mai 1884, M<sup>gr</sup> Sauvé étant à Louvain pour la célébration des fêtes du cinquantenaire de l'Université, se montrait toujours publiquement fidèle à la royauté et espérait même le prochain triomphe de la Monarchie traditionnelle. M<sup>gr</sup> Haine, son savant et vieil ami de Rome depuis 1854, dont il partageait avec le docteur Heuser, du chapitre de Cologne, l'aimable hospitalité, a rappelé ce curieux souvenir : « La politique (dans nos conversations) ne fut pas oubliée. Mon ami n'aimait pas la République; il désirait voir venir

(1) *Notes sur Rome. Carême 1873.*

la Monarchie; et, dans la certitude qu'elle ne tarderait pas, il avait déjà préparé toute une constitution chrétienne, dont il nous lut plusieurs pages. Le docteur Heuser et moi nous en riâmes beaucoup, disant qu'il allait beaucoup trop vite (1). »

Ainsi les sentiments de M<sup>er</sup> Sauvé en matière d'opinion politique personnelle étaient loin d'être cachés. Mais dès cette époque notre docte Prélat était de ces catholiques à direction sûre qui, dans l'intérêt de l'Église, savent mettre de côté leurs préférences. « Est-il nécessaire, ajoutait-il à E. Vuillot, est-il opportun que *l'Univers*, journal catholique avant tout, se proclame carrément royaliste et défende ouvertement les droits et le drapeau du Roi? » A cette question Monseigneur répondait négativement; et il ajoutait ces paroles très remarquables — n'oublions pas cette date de 1883, neuf années même avant la célèbre Encyclique de Léon XIII : — « Vous pouvez très bien faire ce que vous avez fait autrefois, mettre de côté la question du gouvernement de droit, accepter ou subir le gouvernement actuel comme gouvernement de fait, et lutter pour l'Église en combattant toutes les mesures légales ou non qui peuvent lui être nuisibles : vous avez là un champ assez large d'action. Laissez aux journaux monar-

(1) Lettre du 27 avril 1896.

chistes le soin de défendre la cause de la Monarchie, applaudissez en secret à leurs efforts; en dehors de votre journal, agissez, travaillez pour le Roi; mais quand vous écrivez dans les colonnes de *l'Univers*, quand vous montez si je puis dire dans cette grande tribune catholique, contentez-vous de vous dire hommes de l'Église et ne mettez pas en avant votre titre d'hommes du Roi.... Combattez, vous dirai-je, combattez vaillamment tout ce que la République aura ou fera d'hostile aux intérêts religieux, mais abstenez-vous de publier dans votre journal qu'elle est un gouvernement *usurpateur*, sans dire toutefois qu'elle est un gouvernement *légitime*. Imitiez l'Église en cela, et soyez persuadés qu'en vous attachant uniquement à sa cause sacrée, vous ne préjudiciez à aucune autre cause noble et juste; au contraire, vous servez indirectement toutes les causes justes dont l'Église est nécessairement, et implicitement du moins, l'amie et la protectrice (1). » Ces conseils qui établissaient nettement la distinction entre la législation et le pouvoir législatif, plaçaient le journal *catholique avant tout* sur son vrai terrain de manœuvres, n'étaient-ils pas singulièrement sages? Et celui qui les donnait était royaliste. C'est le champ d'action où *l'Univers* opère aujourd'hui avec un zèle inébranlable.

(1) *Projet de lettre à M. Eugène Veuillot.*

Dès 1883 un philosophe doublé d'un tacticien remarquable le lui avait marqué en ami ; cette constatation fait trop honneur à M<sup>er</sup> Sauvé pour être gardée sous silence. Notre clairvoyant Prélat était pour *l'Univers* un ami ancien et très connu. Plusieurs fois il servit le grand journal — le *bon* journal — des catholiques français en cour de Rome, à certains jours difficiles et dans des occasions meilleures. En 1886 il envoya à M<sup>er</sup> Mermillod des notes ainsi sollicitées : « Ne pourriez-vous pas m'envoyer quelques notes doctrinales sur la mission du journalisme dans l'Église et pour l'Église, ses droits, sa nécessité et ses devoirs. Il y a à discipliner une force nécessaire sans en faire l'Église enseignante et sans décourager les vaillants *domesticos fidei*.... Je vous dirai qu'au Vatican on est bienveillant pour l'attitude actuelle de *l'Univers* ; je cultive ses dispositions en insistant qu'il y a là des serviteurs *dévoués*, sûrs et dociles (1).... » Nous ne possédons point le texte même de la réponse ; mais en se reportant à ce qui a été dit soit dans la lettre à Eugène Veillot, le doyen du journalisme français et l'un de ses maîtres les plus écoutés, soit dans les réflexions faites à propos des lettres de Monseigneur de Gap, il est facile de supposer quel en dut être le sens.

M<sup>er</sup> Sauvé voulait donc en France, pour la dé-

(1) Rome, 8, via S. Basilio. 9 février 1886.

fense des droits sacrés de l'Église, une *action catholique* avant tout, dégagée des préoccupations de parti. En 1885 il rédigea des notes sur cette question particulière, notes qu'il communiqua à M<sup>gr</sup> d'Hulst. « J'ai été ravi, lui répondit le recteur de l'Institut catholique de Paris (9 novembre 1885), de la connaissance étendue de la question, du sentiment des nuances, de la finesse avec laquelle vous tenez compte de tous les éléments d'une question si complexe. Je voudrais voir paraître cela en opuscule. » Le savant recteur joignait à sa lettre des observations sur les propositions qui lui avaient été soumises. M<sup>gr</sup> Sauvé avait écrit dans son programme : « Le but de *l'action* ou *union catholique* doit être la défense générale de l'Église et de ses droits, et en particulier la défense des droits les plus attaqués, les plus menacés. On pourrait spécifier quelques-uns de ses droits ; mais il importe ici de ne pas s'écarter des intentions du Saint-Siège qui, pour de hauts motifs, peut vouloir que *tels* ou *tels droits* ne soient pas *hic et nunc* revendiqués ou défendus, et que les droits, dont il désire la revendication, soient défendus dans une certaine mesure et avec une sage prudence. En un mot, l'action catholique devra être subordonnée, *dans son but comme dans ses moyens*, à l'agrément tacite ou exprès du Saint-Siège. Il n'est pas nécessaire que le Saint-Siège fasse toujours *connaître* sa volonté, ce qui pourrait être

sujet à de graves inconvénients ; il suffit que *l'action catholique* ne se produise jamais contre la volonté du Pape. » Voici la réflexion de M<sup>gr</sup> d'Hulst : « Parfait et trop oublié de nos *zelanti*. » Précédemment M<sup>gr</sup> Sauvé avait dit que *l'action catholique* devait être avant tout subordonnée au contrôle et à la surveillance de l'autorité ecclésiastique compétente, c'est-à-dire des Ordinaires et de l'Ordinaire des Ordinaires, du Pape ; sur quoi M<sup>gr</sup> d'Hulst fit cette réflexion : « Très important. Les œuvres qui durent sont celles qui se forment lentement par l'action sacerdotale combinée sur place avec celle des laïques dévoués, à la manière de saint Vincent de Paul, et non pas celles qu'un bureau laïque décrète et administre à force de paperasses, comme l'œuvre des cercles. » Sur ce point : L'action catholique devrait-elle s'abstenir de mettre en avant le programme d'un gouvernement chrétien ? M<sup>gr</sup> Sauvé n'osait résoudre cette question délicate ; mais M<sup>gr</sup> d'Hulst était plus affirmatif : « La discussion sur le *gouvernement chrétien* me paraît prématurée. *L'ours n'est pas encore à terre.* » Hélas ! non, et malgré les avis contraires donnés chaque matin, l'ours montrait qu'il avait la peau dure.

Contrairement aux désirs de M<sup>gr</sup> d'Hulst, les notes sur *l'action* ou *l'association* catholique ne furent point publiées. Cependant quelques fragments parurent en différents journaux et revues,

dans les heures ténébreuses où, pour ne pas s'égarer et se perdre, les catholiques avaient besoin d'une bienfaisante lumière. En 1889, la division s'accroissant entre les catholiques français au sujet de la formation d'un *parti catholique*, M<sup>sr</sup> Sauvé rappela opportunément dans *la Semaine religieuse de Laval* (1) les conseils généraux donnés par Léon XIII aux évêques d'Espagne le 8 décembre 1882. Le 7 janvier 1891, il écrivit dans *l'Univers* : « Vous me connaissez : *catholique avec le Pape, royaliste avec le Roi*, c'est-à-dire avec le comte de Paris, je ne crois pas être en désaccord ni avec l'un ni avec l'autre en me soumettant à la République actuelle comme à un *gouvernement de fait* et en obéissant à ses lois justes, *propter bonum publicum*, sans pourtant regarder cette République comme le *gouvernement légitime* de la France et sans renoncer à faire valoir, *comme citoyen et sur le terrain politique*, mes idées monarchiques. » Et il ajoutait ces mots qu'il faut retenir : « Que si le Pape, intervenant au point de vue religieux, me prescrit, en cela comme en tout, une ligne de conduite à suivre, je me soumettrai volontiers au Pape, dont *l'autorité*, ne l'oublions pas, s'étend plus loin que l'infaillibilité et suffit pour nous obliger. *Pauca intelligenti* (2). » Le 9 janvier 1892, dans *la Semaine*

(1) Numéro du 9 novembre 1889.

(2) *L'Univers* n'avait pas besoin de mettre de signature

*religieuse de Laval*, il donna sept propositions qui résumaient les *droits du Pape* et les *devoirs des catholiques*, propositions qui n'eurent pas le don de plaire à un rédacteur qui devait bientôt quitter un journal célèbre et voulant être *catholique avant tout*. « En ce qui concerne spécialement l'autorité des Nonces, il me semble que votre note à la *Semaine religieuse de Laval*, disait cet écrivain, aggrave encore la thèse de votre brochure *Qu'est-ce qu'un Nonce?* que tous nous avons trouvée alors déjà bien excessive.... » Ces paroles étaient écrites le 26 janvier 1892. Peu après, le 16 février 1892, paraissait la célèbre Encyclique de Léon XIII aux catholiques de France. Le 12 novembre 1890, sur la terre d'Afrique, le cardinal Lavignerie recevant l'escadre française avait demandé, dans un toast fameux, l'adhésion *sans arrière-pensée* à la République gouvernementale. Sa parole ne fut pas seulement retentissante comme le clairon strident, elle s'élança rapide comme l'éclair. Bientôt la voix du Pape se fit entendre à son tour et du Vatican comme d'un nouveau Sinaï proclama les devoirs des catholiques français dans la situation actuelle (1). Cette

pour laisser connaître l'auteur « un dignitaire ecclésiastique, lequel compte parmi nos théologiens ».

(1) L'ouvrage intitulé *Du Toast à l'Encyclique* abonde en curieux renseignements. Un vol. in-18°. (Paris. Lecoffre, 1892.) Sur cette question si intéressante pour l'histoire contemporaine en France, on lira avec intérêt le chapi-



Encyclique, qui, en termes admirables, donna la philosophie de l'histoire, éclaira les Français sur la vérité de leur situation politique, les conjura par des accents touchants de s'unir pour le bien de la religion et dans les vues pontificales, régla qu'accepter le nouveau gouvernement représentant l'immuable pouvoir divin, n'était pas simplement permis, mais réclamé, voire même imposé par la nécessité du bien social qui l'a fait et le maintient. Léon XIII ne parlait que du gouvernement *de fait*; il faisait la distinction entre la législation et le pouvoir législatif et indiquait que le meilleur moyen à suivre pour arriver au changement des lois hostiles était de se placer sur le terrain constitutionnel.

La parole du Pape, qui avait retenti dans cette circonstance solennelle et devait être pour la République française une force incomparable tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du pays, fut reçue avec soumission et reconnaissance par les âmes sincères, humbles, de bonne foi, sans parti pris, qui forment l'immense majorité de la nation. Elle rencontra malheureusement des réfractaires qui n'auraient pas dû employer à une opposition plus ou moins ouverte leurs talents remarquables et leur influence. Leurs discours et leurs journaux

tre XIX du second volume de l'ouvrage de M<sup>r</sup> Baunard : *Le Cardinal Lavignerie*, p. 552-595. 2 vol. in-8°. (Paris, Poussielgue, 1896.)

ne manquèrent pas, dès le début, de détourner de leur vrai sens certaines paroles de l'Encyclique, et d'empêcher ainsi le bon effet de la direction pontificale. L'esprit de parti et un vieux levain de gallicanisme venaient d'engendrer de nouveaux réfractaires. Pour obvier, dans la mesure de ses forces, à ce malheur, M<sup>gr</sup> Sauvé écrivit un opuscule qu'il intitula *l'Encyclique aux catholiques de France. Objections et Réponses* (1). Ce travail, composé rapidement, parut en avril 1892, et fut l'un des premiers écrits, pour ne pas dire le premier, publiés sur cette question. Léon XIII récompensa l'auteur en lui envoyant, le 25 avril 1892, par le cardinal Rampolla, secrétaire d'État, ses remerciements et sa bénédiction apostolique. M<sup>gr</sup> Sauvé s'attacha dans son opuscule à déterminer la vraie pensée de Léon XIII et à dissiper tous les malentendus. Il n'offrit pas simplement de bons conseils, il montra en effet un bel exemple. Royaliste convaincu, il ne cessa pas dans son for intérieur de demeurer royaliste, mais se soumettant au Pape il accepta de faire

(1) Vol. in-18. Laval. Chailland, 1892. — M<sup>gr</sup> Bourret, évêque de Rodez et de Vabres, écrivit à M<sup>gr</sup> Sauvé : « Je connaissais, cher Monseigneur, votre lumineux travail sur *l'Encyclique aux catholiques de France*. Je vous remercie d'avoir bien voulu me l'adresser. Il fait une belle suite aux autres publications qui font l'honneur de votre vie ecclésiastique, et ont rendu aux fidèles des services si appréciés. » (Sans date.)

trêve à ses revendications et de se placer nettement sur le terrain constitutionnel. « Je déclare, dit-il, adhérer à la République établie par les lois constitutionnelles de 1875, comme à un gouvernement constitué auquel *raisonnablement et religieusement* sont rendues en conscience la soumission et l'obéissance dans les choses honnêtes et permises.... Je déclare en outre m'abstenir, dans un but religieux et pour me conformer à la demande du Pape, de toute action ou revendication politique (même légale), tendant au remplacement actuel de la forme républicaine par la forme monarchique, en me réservant toutefois le droit et le devoir de combattre les lois passées, présentes et futures, émanées de la République, contre lesquelles ont protesté, protestent et protesteraient le Pape et les évêques français (1). »

(1) Op. p. xvii. — Les manuscrits inédits contiennent une étude théologique sur les *Documents pontificaux relatifs à la République française et nos devoirs envers elle*. L'écrivain fait précéder son étude d'une exposition des droits du Pape, droits qu'il a reçus de Dieu pour exercer ses grandes et sublimes fonctions, droits malheureusement ignorés de plusieurs au grand détriment de la vérité et du bien, et dont la connaissance exacte aurait prévenu et préviendrait les oppositions qu'ont rencontrées les actes pontificaux de ces derniers temps. On parle avec respect et admiration du Pape; et avec cela on désobéit en fait au Pape parce qu'on méconnaît ses droits et qu'on ne lui rend pas les honneurs qui en résultent. — On sait que les réfractaires, dès le début de leur campagne, se sont efforcés de ranger à leur opinion M<sup>r</sup> Freppel. M<sup>r</sup> Sauvé a vengé

Ce testament politique lui fut facilité par son esprit de soumission complète au Souverain Pontife. « Orientons-nous sur Rome », c'était sa devise à laquelle il voulait jusqu'à la mort demeurer fidèle et le conseil que fréquemment, depuis le 9 mai 1885, date à laquelle il le publia dans *la Semaine religieuse de Laval*, il donnait à ses amis (1). Rome, parlant par le Pape ou par les représentants du Pape, le guidait sur tous les points, tant sur la question du chant liturgique qu'il voulait conformément aux prescriptions de la Congrégation des Rites (2), que sur celles des fabriques (3) et des lois fiscales. En ce qui concernait l'attitude des congrégations religieuses

la mémoire de l'illustre évêque d'Angers dans un article intitulé *le Pape et M<sup>r</sup> Freppel* et qu'a publié, le 11 juin 1892, *la Semaine religieuse de Laval*.

(1) « Le vicaire de Jésus-Christ a la charge de résoudre et les questions *théoriques, générales*, et les cas de conscience *pratiques, individuels*. Il a grâce pour parler, grâce pour se taire, grâce pour signaler les défaillances, grâce pour réprimer les trop vives ardeurs. S'il sait *aller de l'avant* quand il le faut, et demander qu'on le suive, il peut aussi vouloir *s'arrêter* et défendre qu'on le précède. » *Semaine religieuse de Laval*, 9 mai 1885, p. 465.

(2) Études sur le *Décret de la Sacrée-Congrégation des Rites du 27 avril 1883 au sujet du chant liturgique*, dans *la Semaine religieuse de Laval*, numéro du 4 août 1883.

(3) Circulaire confidentielle de M<sup>r</sup> Ferrata, nonce apostolique, aux évêques de France. Cette lettre, qui a provoqué un débat à la Chambre des députés, a été insérée dans *l'Univers* du dimanche 13 mai 1894, après qu'elle eût été donnée par d'autres journaux.

autorisées ou non autorisées en face des lois fiscales, il s'en tenait aux déclarations du cardinal Rampolla et comprenait peu les directions que, pour établir une unité d'action presque impossible, donnaient des religieux remarquables cependant par leur soumission au Saint-Siège, au risque de créer d'énormes difficultés. Les manuscrits nombreux qu'il a laissés sur cette question témoignent de l'importance capitale qu'il y attachait (1).

Attirer tous les esprits à penser comme Rome, à agir comme Rome; dissiper les malentendus créés autour de la parole pontificale; engager les

(1) Dans une lettre du 14 octobre 1895 à un personnage éminent, M<sup>r</sup>. Sauvé disait : « Je comprends et je désire vivement une résistance légale et constitutionnelle à la loi du 16 avril 1895, mais dans l'état de notre législation actuelle, je ne vois pas d'autre moyen légal de résistance ou plutôt d'arriver à la modification de cette loi qu'en amenant le Parlement à voter cette modification. Car toute loi régulièrement votée ne peut, d'après la constitution actuelle qui régit la France, être modifiée que par une nouvelle loi. Nous n'avons pas, en France, une institution ou un tribunal qui puisse modifier une loi injuste.... Je conclus de plusieurs actes que je pourrais citer combien Rome tient à éviter tout conflit entre l'Église et l'État, et je crains que les congrégations religieuses, en suivant *l'attitude passive avec le refus du paiement de l'impôt*, exigé par la loi du 16 août dernier, n'amène un déplorable conflit entre l'Église et l'État. Que Dieu vienne en aide à son Église !.... N. B. Il va de soi qu'une congrégation qui ne peut réellement payer l'impôt qu'on exige d'elle ne peut être regardée comme insoumise à la loi : *Nemo ad impossibile tenetur.* »

catholiques français à courir vers la Ville éternelle pour contempler ce grand Pape qui les aimait tant (1), tels furent les objets de ses derniers travaux. Et ses dernières lignes écrites, mais non achevées, avaient pour but de recommander aux prêtres de Jésus-Christ de s'unir au Pape et aux Évêques, afin de mieux procurer aux fidèles ce même bienfait de l'union : « Chers et bien-aimés confrères, disait-il en commençant, souffrez qu'avant de quitter cette vallée de larmes je vous adresse une parole amie, qui, je le désire et je l'espère, sera goûtée de vos esprits et de vos cœurs si attachés au Souverain Pontife. »

Notre bon et excellent Prélat, sur le soir de sa longue carrière, contemplait d'avance cette union des bienheureux dans la Jérusalem céleste et aspi-

(1) *A Rome! à Rome!* Brochure in-18. (Laval, Chailland, 1887-1888.) L'auteur de cette *Vie de Mgr Sauvé* ne peut oublier que, pèlerin à Rome en 1891, il dut à la haute intervention de M<sup>gr</sup> Boccali et de M<sup>gr</sup> Angeli, secrétaire intime de Léon XIII, sollicitée en sa faveur par M<sup>gr</sup> Sauvé, d'être admis le dimanche 27 septembre à la messe du Pape, dans les appartements privés, et à l'audience qui suivit cette messe. Il eut l'honneur, honneur qui demeure l'une des plus grandes joies de sa vie, de remettre au Saint-Père une adhésion motivée de M<sup>gr</sup> Sauvé à la récente Encyclique sur la *Condition des ouvriers*, et de constater la grande bienveillance de Léon XIII pour M<sup>gr</sup> Sauvé et celui qui venait en son nom. — Parmi les manuscrits inédits de M<sup>gr</sup> Sauvé se trouvent de nombreux travaux sur la question ouvrière, envisagée d'après l'Encyclique *De Conditione opificum*.

rait, dans les vues du Christ, à faire l'union sur la terre par la soumission au Pape. Nul labeur plus digne d'un véritable prêtre et d'un ami de Rome.

---

## CHAPITRE II

### **La mort. — Dernier portrait.**

(1894-1896)

Deuils successifs. — Premières souffrances. — La maladie. — L'administration des derniers sacrements. — La mort. — Les funérailles. — Coup d'œil sur la vie intérieure et surnaturelle. — L'humilité. — La charité. — La piété. — Remerciements et souhaits.

Depuis plusieurs années, la mort faisait de nombreuses victimes parmi les meilleures connaissances de notre Prélat. Le 18 mai 1880, l'illustre *docteur du surnaturel* dans ce siècle de rationalisme, Son Éminence le cardinal Pie, mourait presque subitement, à l'évêché d'Angoulême, d'une rupture d'anévrisme (1). L'année suivante,

(1) Voici quelques extraits d'une lettre du 15 décembre 1880 adressée par M<sup>gr</sup> Gay à M<sup>gr</sup> Sauvé : « ... Vous êtes un cœur fidèle qui n'oublie rien et sait à l'occasion en donner la preuve. Cela paraît d'autant meilleur que tout change, hélas ! autour de nous et que d'immenses ruines se font ou se préparent. Que d'amis disparus sans compter ceux qui vont disparaître, le cher abbé de Girardin qui est



le jeudi 9 juin 1881, c'était M<sup>sr</sup> de Ségur qui expirait après avoir fortifié par un sublime acte de foi l'âme de son jeune médecin, le docteur Ingiardi : « Crois, mon fils, crois ! » Le 7 avril 1883, à son tour paraissait devant Dieu le « grand catholique qui a aimé et tant fait aimer la Sainte Église (1) », Louis Veillot. Quelques années plus tard, le 23 décembre 1891, au lendemain d'une ordination et comme dans l'acte qui crée à l'Église et pour son service des ministres et des apôtres, le vaillant évêque d'Angers, M<sup>sr</sup> Freppel, remettait ses armes en succombant à une attaque de congestion cérébrale. Enfin, à quelques semaines d'intervalle, le maître tant aimé des âmes qui, ici-bas, font leurs délices des choses de la spiritualité, M<sup>sr</sup> Gay, rendait le dernier soupir, le 19 janvier 1892, après avoir murmuré ces mots riches d'espérances : « Rien ne meurt, rien ne meurt (2) ! »

mourant, G. de Ségur qui est frappé et mortellement frappé.... »

(1) Ce sont les expressions dont s'est servi M<sup>sr</sup> Sauvé dans sa lettre de condoléance du 8 avril 1883 à M<sup>lle</sup> Élise Veillot, au lendemain de la mort du *grand* frère. « Vous pleurez un frère, écrit-il encore; je pleure un ami de du Lac, et aussi, j'ose le dire, un ami mien, qui m'a donné plus d'une preuve de son affection. » *Hommages à Louis Veillot*. Un vol, in-8°, p. 33. (Paris. Palmé, 1884.)

(2) *La Semaine religieuse du diocèse de Laval*, numéro du 13 février 1892, p. 284, 285, 286, a publié sur M<sup>sr</sup> Gay, évêque d'Anthédon, l'intéressant article de M. le chanoine Perdrau.

D'année en année, le cercle des amis, des anciens compagnons d'armes dans les saints combats, des tenants d'une grande école qui a rendu les meilleurs services et par son dévouement au Siège apostolique et par la sûreté de son enseignement, se faisait donc de plus en plus étroit; bientôt vint le jour où, la mort ayant encore frappé quelques coups, ce cercle disparut tout à fait. En voyant toutes ces tombes qui appelaient ses larmes et ses prières, en pensant à ses chers disparus, M<sup>sr</sup> Sauvé se disait comme le courageux Simon Machabée : « Et maintenant je suis demeuré seul, *et relictus sum ego solus!*(1) » La mort de ses amis lui montrait la sienne propre qui ne devait pas tarder à venir; il voyait en elle et dans les qualités de foi vive, de sainte résignation, d'ardente charité qui l'avaient entourée, une annonce à recueillir et des exemples dont il espérait, Dieu aidant, profiter.

Cette perte, vivement sentie de tous les siens, était comme le signe avant-coureur moral de sa fin prochaine; la souffrance et la maladie se surajoutèrent et en furent comme l'annonce physique. M<sup>sr</sup> Sauvé se gardait bien de ne pas utiliser pour son propre compte les leçons du Pape saint Grégoire, qu'autrefois, dans des jours bien éloignés, il avait rappelées à M<sup>sr</sup> de Mérode

(1) I Mach., XIII, 4.

souffrant : « Le Seigneur frappe à la porte, lorsque par les tourments de la maladie il nous montre la mort qui arrive (1). » Vers la fin de l'année 1894, l'état de faiblesse fut très grand chez Monseigneur; diverses attaques broncho-pneumoniques le privèrent pendant de nombreux mois, du 9 décembre 1894 jusqu'aux derniers jours de juin 1895, du bonheur de célébrer la sainte messe, et le contraignirent même à garder la chambre presque continuellement. Il se remit cependant de ce rude assaut, qui avait donné occasion à sa patience et à son abandon absolu à la sainte volonté de Dieu de se manifester souvent; il put même, à la fin de juin, se rendre chez les Pères missionnaires diocésains, à Rennes, où il reçut de leur amitié les soins les plus grands. Mais la maladie, après ses récents essais, ne s'était retirée que pour revenir bientôt plus violente, comme une terrible marée remontante, et ne plus lâcher désormais sa victime. Le 18 décembre 1895 il célébra pour la dernière fois les saints mystères, et l'année 1896 lui apparut, dès le début, comme l'année du rappel définitif de son âme à Dieu. Le samedi 11 janvier il se trouva, de fait, si souffrant, qu'on manda en toute hâte son confesseur, le P. Sarriot, S. J. Ce ne fut

(1) Bréviaire romain. Office d'un confesseur non pontife. Leçon IX.

qu'une alerte, mais une alerte très vive et très significative; le dimanche 16 février, dimanche de la Quinquagésime et premier jour des Quarante-Heures, Monseigneur eut encore la force d'assister à la messe de midi, à la Cathédrale; mais peu de jours après il se coucha pour ne plus se relever.

Monseigneur était alité depuis une douzaine de jours, lorsque le cours de l'année liturgique ramena la fête de celui dont il avait tant étudié, goûté et admiré la doctrine, tant glorifié et pratiqué les vertus de l'Angélique Docteur, de saint Thomas d'Aquin. C'était le troisième dimanche du carême; la date exacte de ce jour était en réalité le 8 mars, mais Monseigneur, à qui la maladie occasionnait un oubli ou une distraction très explicable, se croyait arrivé au 7 mars seulement. Voulant imiter son sublime Maître dans son admirable dévotion envers le très auguste sacrement de l'autel, et parer à l'irréparable malheur d'une surprise, il désira en ce jour recevoir le saint viatique. Saint Thomas d'Aquin, en lui inspirant cette salutaire pensée, apportait du ciel à son fidèle et très aimé disciple une grâce bien précieuse. L'ayant guidé dans cette belle carrière de théologien, de philosophe, de prédicateur, pouvait-il ne le point diriger complètement à cette heure suprême que l'on a bien nommée *l'article* décisif au point de vue de l'éternité, *l'article* de

la mort?... N'était-ce pas, du reste, vers cette même époque, le 5 mars 1274, et en carême que, recueilli dans sa dernière maladie au monastère cistercien de Fossa-Nuova, il avait proclamé la divine excellence de ce viatique? « Je vous reçois en la sainte communion, avait-il dit avant de recevoir la divine Hostie des mains de l'Abbé, ô prix infini de la rédemption de mon âme; ô vous pour l'amour de qui j'ai étudié, veillé, travaillé; ô vous que j'ai prêché et enseigné (1)! » Ces sentiments de vive dévotion envers le *mystère de la foi*, saint Thomas devait les faire naître dans l'âme d'un prêtre qui l'avait pris en tout pour modèle.

(1) Un ami de M<sup>gr</sup> Sauvé, M. le chanoine Jules Didiot, professeur aux Facultés catholiques de Lille, a raconté avec un charme très pénétrant les derniers instants de saint Thomas d'Aquin dans son ouvrage *Lé Docteur Angélique*. Un vol. in-8°, p. 145-158. (Société de Saint-Augustin. Desclée, 1894.) — On a plaisir à noter ici que la communion des idées et des sentiments thomistiques fit naître une véritable amitié entre M<sup>gr</sup> Sauvé et le savant chanoine. Relevons quelques lignes d'une lettre adressée de Lille, le 8 décembre 1880, par M. Didiot au recteur des Facultés catholiques d'Angers : « .... Je désire moi-même vivement, Monseigneur, avoir l'honneur de vous voir et d'apprendre à vous connaître personnellement; et j'espère que Dieu me donnera quelque jour cette consolation. Je vous avouerai même que si sa volonté souveraine ne m'avait amené à Lille, j'aurais quelque regret de ne point combattre sous ses ordres et avec les affectueux encouragements de l'excellent recteur d'Angers.... » M. le chanoine Didiot vint visiter plus tard M<sup>gr</sup> Sauvé dans sa maison de retraite, à Laval.

Le dimanche 8 mars, au matin, le saint viatique fut porté à Monseigneur par celui-là même qui, aujourd'hui 10 mars 1898, deuxième anniversaire de la mort du vertueux Prélat, a l'honorable mission de transcrire en ces pages d'inoubliables impressions et souvenirs. Avant de recevoir la sainte Hostie Monseigneur recueillit en quelque sorte toutes les forces que la souffrance ne lui avaient point encore enlevées; il se redressa sur son lit de douleur, joignit fervemment les mains et récita lentement le *Confiteor*, accentuant chaque syllabe en signe d'humilité. En s'approchant du malade, le prêtre vit bien les pleurs qui coulaient sur le visage, c'étaient les pleurs de la reconnaissance et de l'amour, pleurs qui n'avaient jamais mieux mérité qu'alors la belle définition de saint Augustin : les pleurs sont le sang de l'âme! Au moment de sa dernière communion saint Thomas avait eu aussi le visage tout baigné de larmes. De la chambre de Monseigneur le prêtre se rendit près de M<sup>lle</sup> Adèle Sauvé, dont l'état de santé inspirait également à cette époque de vives inquiétudes. Henry Sauvé, jeune enfant de onze ans, s'était approché pour la première fois de la Table sainte avec cette fidèle compagne qui était assurément la plus tendre, la plus dévouée, la meilleure des sœurs. Soixante-huit années s'étaient écoulées depuis lors, mais le temps n'avait rien emporté du bonheur que Dieu

avait versé dans ces deux âmes d'enfants. Sur le soir de leur vie et pour cette communion suprême, ils avaient ces sentiments délicats de leur piété première et qui, en se développant, en prenant de nouvelles forces, n'avaient rien perdu de leur fraîcheur et de leurs charmes. Le frère et la sœur devaient marcher côte à côte dans la vie, — la Providence l'avait ainsi très opportunément réglé — se soutenant mutuellement, unissant leurs pensées, leurs joies et aussi leurs douleurs. Dieu n'allait-il point même écouter la demande que lui avait adressée jadis le jeune poète et ne pas plus le séparer de sa sœur aimée dans la mort que dans la vie, on pouvait facilement le croire :

Moi je demande à Dieu comme faveur suprême  
Que le jour de ta mort, toi qu'avec ardeur j'aime,  
Puisse être aussi mon dernier jour;  
Ton âme alors prendra sous son aile ton frère  
Et Dieu ne voudra pas me fermer, je l'espère,  
La porte de l'heureux séjour! (1)

Ce fut le frère qui précéda la sœur, mais de quelques mois seulement (2).

Le lundi 9 mars, notre pieux malade subit vers une heure du soir une crise tellement douloureuse

(1) *A ma Sœur*. Poésie insérée au premier volume.

(2) M<sup>lle</sup> Adèle Sauvé s'endormit dans la paix du Seigneur, à Laval, le 16 septembre 1896. Elle avait alors 78 ans.

et grave que, dans la crainte d'une issue fatale et prochaine, il voulut recevoir l'Extrême-Onction. On manda le prêtre qui, la veille, lui avait administré le saint viatique. « Mon cher ami, lui dit l'édifiant Prélat avec beaucoup d'humilité, je ne suis pas encore assez bien préparé à la réception du sacrement; entendez ma confession et absolvez-moi. » A chaque instant, pendant que le sacrement lui fut administré et principalement au moment précis des onctions saintes, il dit en sanglotant : « Seigneur, pardonnez-moi mes péchés! — Mon Jésus, miséricorde! » Les quelques témoins de cette scène, tout émus et très édifiés en même temps, comprirent bien que la contrition parfaite pénétrait entièrement son âme, que l'amour divin, qui est un feu dévorant, était trop ardent pour demeurer dans la retraite intime du cœur, pour ne point déborder et éclater extérieurement en saillies et en flammes. Devant la mort souvent l'âme devient extrêmement clairvoyante, *animus divinius* (1); ce fait psychologique le grand orateur de Rome, Cicéron, l'avait constaté au milieu même de la société païenne de l'époque. Se dégageant de plus en plus des entraves terrestres que la mort allait bientôt briser et jetant déjà un coup d'œil perçant sur l'éternité glorieuse,

(1) *Animus appropinquante morte multo est divinius.*  
Cicéron. *Div.* I, 18.



l'intelligence de Monseigneur comprenait mieux encore que jamais, semblait-il, la sainteté, la pureté, la beauté de Dieu, et par un retour sur elle-même, sur la conscience, elle sentait plus vivement aussi sa propre faiblesse, les déchéances passées et pourtant pardonnées de la nature; d'imperceptibles grains de poussière fixés à son âme dont il appréciait la noblesse par le sang versé et la mort de Jésus, auraient alors cruellement offusqué les regards de son esprit; ses sanglots, ses appels réitérés et d'un accent si vrai, si émouvant, à la divine miséricorde, étaient comme une eau bienfaisante qui achevait de le purifier.

Après l'administration du sacrement de l'Extrême-Onction, le prêtre dit : « En ce moment, Monseigneur, vous êtes par la pensée, nous le savons tous, aux pieds du Saint-Père et vous sollicitez vivement de lui sa bénédiction apostolique, qui vous a été tant de fois déjà assurée. » — « Oh ! oui, » répondit-il. Au nom et par l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ, les prières et la formule de la bénédiction *in articulo mortis* furent ensuite récitées. Le malade invoqua le saint nom de Jésus et se soumit absolument, au point de vue de la mort, à la sainte volonté de Dieu. « Et maintenant, Monseigneur, pour remercier le Souverain Pontife, disons ensemble l'*Oremus pro Pontifice nostro Leone*. » Et le malade de reprendre avec toutes les forces qui lui restaient, plutôt deux et

trois fois qu'une, *Dominus, Dominus; conservet, conservet.... et beatum faciat, beatum! beatum!* et ainsi tous les mots de la prière. Comme l'on voyait bien que cette noble passion de l'amour du Pape qui l'avait animé durant toute sa vie n'allait finir qu'avec son dernier souffle et le suivre jusqu'à la tombe! Au lendemain de la bataille d'Essling, le maréchal Lannes, ayant subi l'amputation d'une jambe, couché sur son lit de camp militaire qui devait être dans peu de jours son lit de mort, reçut la visite de Napoléon. L'empereur embrassa en pleurant le maréchal et ce fut une bien touchante entrevue. Après avoir donné son sang pour l'empereur, en qui se résumait toute la patrie, le maréchal lui offrait ses derniers regards, ses dernières pensées. Ainsi, de son lit de mort, M<sup>sr</sup> Sauvé se mettait aux pieds du Pape, et s'il n'espérait plus consacrer au service du Saint-Père de longs jours, du moins pouvait-il encore lui offrir ses pensées, ses prières, c'est-à-dire tout son cœur. Et de loin Léon XIII bénissait aussi son vaillant chevalier qui lui demeurait fidèle jusqu'à la mort.

La nuit du 9 au 10 mars fut moins pénible qu'on ne le redoutait. Durant ses heures d'insomnie et lorsque le mal — une pneumonie double avec complication au cœur — augmentait, Monseigneur prenait son crucifix, l'embrassait et trouvait dans la méditation de Jésus-Christ souffrant et mourant

pour le salut des âmes toutes les grâces de patience, de courage et de sanctification. Il conversait affectueusement avec son divin Sauveur. Et que lui disait-il? Sans doute quelques-unes de ces paroles qu'il avait écrites sur une image retrouvée dans son bréviaire habituel : « Puissé-je obtenir, *aussi moi*, la grâce de te contempler de mes derniers regards, ô image sacrée de mon Sauveur ! Puissé-je avec mon âme te mettre alors dans mes mains, t'élever devant mes yeux, t'approcher de mes lèvres ! Si les accablants de l'heure solennelle m'empêchent de prier, mes yeux attachés sur toi porteront encore à mon âme le secours de ta présence, heureux s'il m'est donné de mourir dans ce regard d'amour, comme le grand religieux (le P. Lacordaire) qui, sur son lit de mort, ne détachait plus ses yeux du crucifix : « Je ne puis plus le prier, murmurait-il encore, mais je le regarde. » Cette prière toute vibrante des accents de la sainteté Notre-Seigneur l'avait entendue, il l'entendait encore et, répondant aux ardents désirs de son pieux serviteur, il s'élevait par son image devant ses yeux, s'approchait de ses lèvres, lui apportait le secours de sa présence et venait recueillir ce qui lui était promis, du mourant son dernier regard d'amour....

Le mardi matin, 10 mars, tous ceux qui avaient donné leurs soins à Monseigneur pensèrent que son état n'inspirait plus d'inquiétudes imminentes

et que la mort, ralentissant sa marche, n'allait pas encore venir sitôt frapper à la porte. Vers sept heures, le malade dit : « Mon bréviaire, où est mon bréviaire?... » Son frère, M. le docteur Charles Sauvé, de Château-Gontier, qui, à chaque alerte de la maladie, accourait afin de procurer tous les soulagements et les remèdes que sa science lui indiquait, crut pouvoir s'éloigner pour quelques jours et rentrer chez lui. « Je ne suis pas bien, cependant », dit Monseigneur. Et en effet, peu après avoir prononcé ces mots, vers huit heures, le malade perdit connaissance. En toute hâte on appela son neveu, M. le chanoine Sauvé, qui, demeurant dans une maison très proche, eut le temps de donner l'absolution. Elle fut la dernière. A huit heures vingt minutes, sans agonie, Monseigneur rendait le dernier soupir. « Comme la plus légère secousse détache de l'arbre un fruit déjà mûr, ainsi fut cueillie cette âme bénie. » C'est la parole célèbre de Bossuet (1) au sujet de Marie, de ce génie puissant à qui Monseigneur se disait redevable après Dieu et de sa *conversion* et de sa *vocation*, et nulle autre ne marquerait mieux le caractère de cette mort. Tous les désirs que le pieux Prélat avait exprimés à son

(1) Sermon pour la fête de l'Assomption. *Œuvres oratoires de Bossuet*. Édition Lebarcq. Tom. III, p. 488 et 489. (Un vol. in-8°. Lille, Desclée, 1891.)

Père céleste avec la plus filiale confiance étaient accomplis :

AU NOM DU PÈRE ET DU FILS ET DU SAINT-ESPRIT

CECI EST MON TESTAMENT

Je remets avec confiance mon âme entre les mains miséricordieuses de mon Dieu qui m'a comblé de tant de grâces et de dons, m'a fait chrétien et prêtre ; et je le supplie humblement de daigner la recevoir dans son sein paternel après m'avoir fait la grâce de mourir saintement, muni des sacrements de la Sainte Église notre mère et ayant reçu la Bénédiction Apostolique *in articulo mortis*.

Je demande instamment à mon doux Sauveur Jésus par l'intercession de la très sainte Vierge Marie sa mère et la mienne la grâce de supporter patiemment et volontiers en expiation de ma vie passée, les maux et les douleurs qu'il lui plaira de m'envoyer ; et je m'offre d'avance à Dieu, prêt à accepter de bon cœur tout ce qui lui plaira et à subir patiemment la mort elle-même en satisfaction des peines que mes nombreux péchés ont méritées et en châtement du péché.

Si je meurs à Laval ou dans un lieu assez voisin, je désire que mon cadavre soit enterré dans le cimetière de Notre-Dame de Charné, au chevet de l'église, et je supplie d'avance la très sainte Vierge, mon insigne et constante bienfaitrice, de me protéger spécialement à l'heure de ma mort et de m'obtenir une prompte délivrance des flammes du Purgatoire.

L'administration de l'Eucharistie et de l'Ex-

trême-Onction, la Bénédiction Apostolique, l'acceptation chrétienne des souffrances finales, une mort vraiment sainte et édifiante, tout cet ensemble de pieux désirs Notre-Seigneur l'avait accordé à ce fils chéri qui n'avait cessé depuis longtemps de marcher dans les voies de son amour. De leur côté, les parents de Monseigneur allaient dans peu de jours lui donner le lieu de sépulture qu'il avait désigné.

Le corps du regretté Prélat, revêtu des ornements sacerdotaux, de ceux qu'il avait reçus pour offrir le divin sacrifice, mémorial de la mort du Sauveur à laquelle le prêtre doit constamment penser et s'unir, fut bientôt exposé dans le salon de réception transformé en chapelle ardente. du mardi 10 au vendredi 13 mars, jour fixé pour les funérailles solennelles, prêtres, religieux et religieuses, communautés pieuses, fidèles de toute la ville épiscopale — le siège de l'évêque vacant par la mort de M<sup>gr</sup> Cléret — ne cessèrent d'entourer le défunt et d'offrir à Dieu pour le repos d'une âme qui leur avait été à tant de titres si bienfaisante et si chère, le tribut bien mérité de leurs bonnes œuvres et de leurs prières. Beaucoup se rappelaient l'une des maximes du Prélat : « Louons moins nos morts et prions davantage pour eux », et, pour la mettre en pratique, s'attachaient à lui donner les bénéfices de la meilleure des oraisons funèbres, de l'intercession auprès de Dieu. Le

défunt n'inspirait aucune impression pénible et les plus petits enfants, pourtant si sensibles, le contemplaient sans frayeur. Il continuait dans la mort la prière qu'il avait commencée durant la vie ; l'âme avait récemment quitté le corps, mais l'esprit d'oraison semblait l'animer toujours. Le visage était tout composé de paix, de sérénité et de cette majesté à la fois douce et solennelle que la mort, comme pour se faire pardonner ses rigueurs, donne souvent aux amis de Dieu. Dans ses mains, le défunt avait le rosaire, dont il avait tant de fois chanté la puissance et les gloires, puis le crucifix qui est l'inséparable ami du prêtre. Ce mort priait et, inspirant à tous le respect le plus religieux, faisait prier. L'ornementation était simple et digne ; autour du Prélat quelques cierges allumés ; point de fleurs, nulle couronne ; mais au chevet et au milieu de candélabres très resplendissants, d'abord le Rédempteur en croix, puis l'image du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, du Souverain Pontife bénissant : Léon XIII de sa main droite protégeait au delà de la mort celui qui avait comme consacré sa vie au triomphe des droits de la Papauté, et ses lèvres souriantes semblaient dire toujours : « Ah ! le brave Sauvé, je le connais bien ; c'est un vrai ami de Rome ! »

Le vénérable Chapitre de la Cathédrale de Laval fit, le vendredi 13 mars, les funérailles solennelles de M<sup>gr</sup> Sauvé qui pendant vingt ans lui avait

appartenu comme chanoine théologal, et durant vingt autres années comme chanoine d'honneur (1). M. le doyen Moriceau célébra le saint sacrifice et donna l'absoute. La cathédrale tout entière était remplie de dignitaires ecclésiastiques, de prêtres, de membres de congrégations religieuses et d'associations catholiques, d'un très nombreux concours de fidèles. On remarquait à la cérémonie funèbre, dont les chants furent exécutés par la maîtrise de la cathédrale qui apporta tous ses soins pieux, outre plusieurs chanoines du Mans, d'Angers et de Rennes (2), l'importante

(1) La lettre de faire part et d'invitation à la sépulture était ainsi libellée :

Le Chapitre de l'Église Cathédrale et la famille ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monseigneur HENRY-FRANÇOIS-JEAN SAUVÉ**

Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

Ancien Consulteur au Concile du Vatican.

Ancien Recteur des Facultés catholiques d'Angers.

Référéndaire de la Signature,

Consulteur de la Sacrée Congrégation de l'Index,

Chanoine d'honneur de Laval, d'Angers et de Vannes,

Chanoine honoraire de Rennes et de Tulle,

Missionnaire Apostolique, etc...

pieusement endormi dans le Seigneur, le 10 Mars 1896, dans la soixante-dix-neuvième année de son âge, muni des Sacrements de notre Mère la Sainte Église.

Voir aussi l'un des *Appendices*.

(2) MM. Gouin, chanoine titulaire du Mans, ancien vicaire général; Hamard, chanoine général de Rennes et ancien supérieur de l'Oratoire; Bourdon, chanoine de Rennes;



députation des Facultés catholiques d'Angers, avec les insignes académiques : M<sup>gr</sup> Pasquier, recteur ; MM. Gavouyère, doyen de la Faculté libre de droit ; Rivereau, doyen de la Faculté des sciences ; Delahaye, secrétaire général ; Dom Cabrol, de l'abbaye de Solesmes ; Maisonneuve et Genest, professeurs (1).

Mais ce n'était pas seulement l'Église de Laval qui apportait son tribut d'hommages religieux au vénéré Prélat. La France catholique entière, Rome même regrettaient la disparition de ce prêtre, dont

Legendre, chanoine honoraire et professeur d'Écriture sainte au Grand-Séminaire du Mans. — MM. Lebreton, chancelier de l'Évêché de Laval ; Gouin, du Mans ; Bourdon, chanoine de Rennes ; Vallée, de Laval, tenaient les cordons du poêle. M. Furet, curé de Notre-Dame de Laval, portait le sceau.

(1) « La manifestation à laquelle a donné lieu la sépulture de M<sup>gr</sup> Sauvé montre à sa famille en quelle estime était tenu celui qu'elle pleure. » *La Mayenne*, numéro du samedi 14 mars 1896. Le même journal disait à propos du service de septime, célébré à la Cathédrale le mardi 24 mars : « Les dernières prières solennelles sont dites ; mais la mémoire de M<sup>gr</sup> Sauvé est de celles qui demeurent après le son des cloches, étant gravée dans des cœurs reconnaissants, dans des cœurs qui aiment à se rappeler la gloire et les bienfaits que Monseigneur, par sa grande science et sa vive piété envers l'Église et le Pape, a procurés au diocèse de Laval et au catholicisme entier. » (Numéro du mercredi 25 mars 1896.) — « Le diocèse de Laval vient de perdre un de ses plus illustres prêtres.... M<sup>gr</sup> Sauvé était doué d'un merveilleux talent de parole, au service d'une science et d'une doctrine impeccables.... Sa mort frappe une des familles les plus justement honorées dans tout le département. » *L'Écho de la Mayenne*, numéro du mercredi 14 mars.

la vie avait été tout inspirée par les deux nobles amours de la science et de la vertu, et s'associaient à ses regrets, à ses ferventes prières. Son Éminence le cardinal Rampolla, secrétaire d'État de Sa Sainteté, avait écrit les sentiments particuliers de Léon XIII et communiqué aussi les siens propres. Dès le 10 mars, Son Excellence M<sup>gr</sup> Ferrata, Nonce apostolique à Paris, avait télégraphié : « Le Nonce apostolique, très peiné de la grave perte de l'excellent et docte M<sup>gr</sup> Sauvé, s'associe vivement à votre deuil et à vos prières. » M. le chanoine Sauvé, neveu de Monseigneur, avait reçu, en outre de ces précieux télégrammes, les condoléances des cardinaux Richard, archevêque de Paris, Langénieux, archevêque de Reims ; des archevêques de Rennes, de Sens ; des évêques du Puy, de Constantine et d'Hippone, de Vannes, de Belley, de Roséa, de Séez, de Saint-Brieuc, de Luçon, etc.... C'était l'épiscopat français tout entier qui écrivait avec Son Éminence l'archevêque de Reims : « Le cardinal Langénieux prend part au deuil de l'Église de Laval, qui perd en la personne de M<sup>gr</sup> Sauvé un des prêtres les plus méritants par la science et par la vertu. Reims, le 12 mars 1896. » D'autre part, toute la presse lavalloise et mayennaise, sans distinction d'opinions ou de partis, les grands journaux catholiques de Paris, s'inclinaient avec respect devant le défunt et faisaient entendre à tous les échos

qu'avec M<sup>e</sup> Sauvé une belle et noble figure, *quelqu'un*, avait disparu (1).

Après la messe et l'absoute à la Cathédrale, le corps fut conduit par M. le chanoine Sauvé et les deux frères du défunt à Ernée. Deux absoutes furent données en la ville d'origine de Monseigneur, la première dans l'église principale et paroissiale, la seconde dans la chapelle de Notre-Dame de Charné. M. l'archiprêtre d'Ernée, avec le pieux concours d'un grand nombre de prêtres de la ville et des paroisses voisines, suivi d'un bon nombre de fidèles, récita les dernières prières, et le corps, avec toutes les bénédictions de la

(1) Eugène Veillot écrivit à M. le chanoine Sauvé : « Respectueuses et affectueuses condoléances pour la perte que vous faites, que fait notre cause. Vous savez si je m'y associe. » Au lendemain de la mort *l'Univers* avait dit : « C'est un vieil ami de nos œuvres et de nos personnes que nous perdons en ce prêtre pieux et savant qui, par les travaux et les exemples de toute sa vie, a si bien servi l'Église. M<sup>e</sup>r Sauvé a été l'un des théologiens du Pape au concile du Vatican. Il a depuis lors publié des écrits qui sont une lumière pour les choses de ce temps. Nous reparlerons de cet homme de science et de vertu. » — *La Croix* et *la Vérité* insérèrent aussi des lignes très bienveillantes. — « M<sup>e</sup>r Sauvé qui fut en relation de science, d'estime et d'amitié avec tous les hommes qui ont défendu les prérogatives du Saint-Siège, vient d'achever sa laborieuse carrière en un âge avancé, à Laval. — M<sup>e</sup>r Sauvé fut souvent notre collaborateur bien qu'il ne voulût pas qu'on citât son nom ; nous l'avons connu et aimé à Rome ; il restait, croyons-nous, le seul survivant de cette pléiade de docteurs que Pie IX avait rassemblés pour préparer le concile du Vatican. » *La Croix*, mercredi 11 mars 1896.

sainte liturgie, fut placé à l'endroit fixé et désiré, *au cheret de l'église*. Là, près de cette statue vénérée, sous l'œil de Marie et tout près de son cœur, reposera pendant les siècles la dépouille mortelle de M<sup>er</sup> Sauvé. La divine mère de Jésus et la sienne veillera sur sa tombe comme sur un berceau où repose un fils tendrement aimé; elle présidera au réveil de l'éternité glorieuse :

A l'ombre de ton sanctuaire  
 Mon corps doit reposer un jour  
 Comme pour mieux sentir, ô Mère,  
 Les effluves de ton amour!

Une simple pierre tombale recouvre ses ossements qui là se trouvent ensevelis avec ceux de ses ancêtres. L'inscription latine, après avoir donné les titres ecclésiastiques du défunt, dit ces quelques mots : « *Optimus sacerdos vixit*, durant toute sa vie il s'est montré prêtre excellent. » Belles paroles qui, comme celles du saint patriarche de l'Idumée, méritaient d'être gravées avec le stylet de fer sur la lame de plomb, ou avec le ciseau sur la pierre (1). Heureux celui qui par sa vie toute de travail et de vertu a mérité un tel éloge ! Peut-être son souvenir disparaîtra-t-il de la mémoire des hommes comme de la surface de cette froide pierre, mais il sera en sûreté près

(1) Job, XIX, 21. *Stylo ferreo, et plumbi lamina, vel celle sculpantur in silice.*

de Dieu, et ses mérites auront leur récompense là où l'on demeure, là où l'on aime toujours. La vie de M<sup>gr</sup> Sauvé a été en effet une belle existence de prêtre, existence à la fois très laborieuse et très vertueuse. Cet homme de rude et incessant travail, qui a toujours consacré les lumières et la vigueur de sa belle intelligence au service de l'Église et au salut des âmes, s'est constamment efforcé d'imiter le prêtre parfait, Notre-Seigneur, et de cultiver toutes les vertus sacerdotales. L'étude de sa vie intérieure, de sa vie surnaturelle, est instructive et bonne comme celle de ses œuvres. En terminant ce travail, esquissons à grands traits cette belle âme qu'ornaient à l'envi les trois Grâces chrétiennes, l'Humilité, la Charité, la Piété.

La grâce de l'humilité avait ramené de bonne heure le jeune Henry Sauvé dans le chemin de son salut, en fixant son esprit dans l'intégrité de la foi catholique et en courbant sa volonté devant le prêtre par l'aveu complet de ses fautes; ce fut elle aussi qui lui donna le véritable esprit de sa vocation sacerdotale. Le jeune homme eut à cœur de vivre toujours dans cette humilité qui s'était présentée au début de son entrée dans le monde, comme son insigne bienfaitrice. Les progrès rapides que son intelligence fit dans la connaissance des sciences divines et humaines furent même la récompense de son esprit d'humilité; il fut fort, parce qu'il fut humble. Loin de s'enorgueillir de

ses brillantes études et de ses succès, soit au collège royal de Laval, soit à la faculté de droit de Rennes et ailleurs, il eut un jour la force de reconnaître que ce qu'il avait appris jusqu'alors, et cependant au prix de grands efforts, était peu de chose en réalité et que, pour arriver à la vraie science, il fallait marcher encore dans une nouvelle voie, faire table rase d'anciennes théories et abandonner son esprit propre. Tous ceux qui ont rejeté certains systèmes reçus de maîtres estimés et aimés — systèmes faux ou incomplets, mais auxquels ils ont donné les premiers élans de leur âme généreuse — comprendront tout ce qu'il y eut, dans cet acte pénible à la nature, d'abnégation et de grandeur; brûler ce que l'on a aimé n'est pas chose commune. Dès qu'il eut commencé de faire connaissance avec le génie de saint Thomas d'Aquin, l'abbé Sauvé fit acte d'humilité; il reconnut le peu de consistance et de valeur d'une multitude d'idées jusqu'alors acceptées et résolut de les épurer à la chaleur des fortes doctrines de l'Ange de l'École. Les merveilleux enseignements qui se présentaient à son esprit le captivaient tout entier et l'impressionnaient vivement; ainsi l'océan attire l'homme en lui montrant, sous plusieurs rapports, son infériorité et sa petitesse, mais en livrant aussi à ses méditations et ses secrets et ses splendeurs. Saint Thomas d'Aquin, dont le génie composé de haute raison et de péné-

tration des mystères divins est en tout si ecclésiastique, inclina comme par un mouvement naturel l'esprit de son humble et dévoué disciple sous la direction du Souverain Pontife et des Congrégations Romaines. L'abbé Sauvé était humble devant saint Thomas, comme l'élève devant son maître, il fut plus humble encore devant tout acte du Pape et du Siège apostolique : parole et désir du Pape, parole et désir de Dieu, voilà l'une de ses maximes. Nulle idée personnelle ne se dressa jamais à l'encontre d'une pensée pontificale; sous ce rapport, comme sous plusieurs autres points également, il eut toujours cette humilité, cette simplicité que l'enfant doit montrer à son père, et sut en maintes circonstances refouler dans son cœur de vieilles espérances, bien légitimes, mais qui n'étaient pas opportunes. Nul ne fut, dans ce siècle, moins gallican que lui; et à une époque où parler en France du Pape, de ses droits, était encore aller contre certains sentiments malheureusement nationaux et encourir les conséquences de l'impopularité, il se montra catholique entièrement romain. Pour sa part il contribua beaucoup au triomphe que l'humilité exercée à propos des prérogatives pontificales a remporté sur le pernicieux orgueil que, depuis plusieurs siècles, le régéralisme, le jansénisme, le philosophisme, avaient inoculé dans le tempérament national. Toute l'humilité d'esprit

de M<sup>sr</sup> Sauvé est dans cette phrase qu'il écrivait, il y a peu d'années, à l'un de ses parents : « Je m'en rapporte volontiers à de plus capables que moi et *surtout* et *avant tout* à ceux qui s'orientent sur le Pape. Le Pape est et sera toujours ma *Boussole*. » Cette mémorable parole nous montre une fois de plus ce que l'on constate ordinairement, à savoir que les premières intelligences sont facilement humbles; si elles connaissent beaucoup de choses elles se connaissent également bien; ainsi demeurent-elles toujours dans la vérité. L'homme est un roseau pensant, c'est vrai, mais fondamentalement il est roseau et ne cesse de l'être.

En se soumettant humblement et complètement aux enseignements du Vicaire de Jésus-Christ, en acceptant ses plus minimes directions ou désirs, l'intelligence du vertueux Prélat faisait un acte méritoire; elle recueillait en outre le bénéfice de la possession certaine du vrai, bénéfice d'autant plus apprécié qu'en lui sa mobilité particulière trouvait un lest nécessaire. La volonté d'autre part n'était pas moins humble. M<sup>sr</sup> Sauvé comprenait fort bien que le caractère sacerdotal dont Dieu l'avait honoré lui faisait de l'humilité une très pressante et nouvelle obligation. Il voyait le prêtre en Dieu et tel qu'il s'est montré, c'est-à-dire avec toutes les perfections possibles, dans la divine personne du Rédempteur. Puis, faisant un retour



sur lui-même, pensant à ce qu'il devait être et considérant le peu qu'il était : « Jésus, disait-il, est une voie *accessible*. Nous pouvons, Dieu aidant, imiter plus ou moins Jésus-Christ. La vie chrétienne — à plus forte raison encore la vie sacerdotale — est la reproduction de la vie du Christ en nous. Hélas ! hélas ! jusqu'ici j'ai peu regardé Jésus-Christ ; j'ai peu cherché à l'*imiter*. O mon Jésus, ayez pitié de moi (1) ! » A chaque instant, lorsqu'il méditait sur quelques belles paroles consacrées par les saintes Écritures à l'exposition des grandeurs et des devoirs du sacerdoce, il proférait de semblables et très édifiantes exclamations. « *Tu es sacerdos in æternum* : je suis prêtre pour toujours ; je participe au sacerdoce du Christ ! Quelle gloire ! *Ex hominibus assumptus* : quelle grandeur ! Dieu m'a tiré des hommes ordinaires ; je suis trié, séparé, je ne suis pas dans un tas ; *in iis quæ sunt ad Deum*, dans les choses de Dieu. Hélas ! — *Ut eatis* : Le prêtre n'est pas condamné à l'immobilité ; il doit progresser dans la voie de la vertu. Où sont mes progrès ! *Progrès à rebours ! Miserere mei Deus* (2). »

Noblesse obligeant, la nécessité de l'humilité étant reconnue, le digne prêtre cherchait à détruire les obstacles qu'il croyait remarquer en lui

(1) *Notes de la retraite ecclésiastique de 1867.*

(2) Manuscrit cité.

à la possession de cette vertu fondamentale. Le grand obstacle c'était, paraît-il, l'arbre de l'égoïsme, qui produit trois branches principales, les trois concupiscences, et sept branches moins principales, les sept péchés capitaux. Et quel moyen à prendre pour déraciner cet arbre mauvais? Le renoncement. Le renoncement à soi-même, voilà le coup de hache obligatoire. « Le prêtre est un grain de blé qui doit mourir, qui doit être jeté dans le tombeau pour renaître et porter des fruits : — O mon Dieu, vous m'avez fait mieux comprendre la nécessité et les avantages du renoncement. Si je me renonçais bien, je vous aimerais. Faites que je vous aime pour me renoncer (1)! »

Cette résolution énergique et vraiment digne d'un cœur sacerdotal ne resta pas à l'état de lettre morte, écrite uniquement sur le papier; elle passa dans les actes vitaux et dans les habitudes de l'existence journalière. Travailler sans relâche, de jour et de nuit (2), et avec une santé perpétuellement chancelante; mettre plus d'ardeur et d'opiniâtreté à saisir le vrai sens des enseignements de la théologie et de la philosophie, que les meilleurs ouvriers n'en dépensent pour tailler les pierres les plus consistantes et les conformer au

(1) Manuscrit cité.

(2) « Il avait une nature ardente, une rare activité, voulant tout embrasser. Il marchait sans s'arrêter jamais. »  
Lettre de M<sup>gr</sup> Haine, 27 avril 1896.

dessin ; toujours ou étudier, ou prêcher, ou écrire, c'était à coup sûr du renoncement et de la fidélité au devoir. Accepter de bon cœur toutes les humiliations de la vie, endurer par amour pour Dieu et dans la pensée de son salut ces perpétuelles fluctuations qui, dans les principales circonstances de sa carrière, rejetèrent sa barque d'une rive à l'autre au risque de la faire sombrer loin de tout port, les endurer sans murmures, mais non sans souffrances intérieures et très vives, ainsi que les hésitations pratiques de sa conscience timorée qui le martyrisèrent sans cesse, n'était-ce pas encore de la mortification et de la plus méritoire ? Mortification également le retranchement des aises même légitimes, la pratique d'une vie simple et frugale, l'oubli de soi. « Dans l'usage des créatures il me faut, écrivait-il, chercher *le devoir à accomplir* et non *le plaisir à goûter* (1). » A cette pauvreté spirituelle, à ce détachement des créatures il unissait l'observance rigoureuse des mortifications imposées par l'Église, tant que sa santé le lui permit, et même ordinairement l'usage de la discipline ; pas plus qu'aux saints le cilice ne lui faisait peur, et ce petit instrument, en punissant une chair qui d'elle-même va au péché, maintenait dans l'harmonie toutes les facultés, soumettait ainsi à la raison les puissances et les

(1) *Notes sur la retraite ecclésiastique de 1865.*

énergies inférieures du corps. La méditation ordinaire de la mort qu'il faisait souvent, ainsi que la préparation au grand acte final qu'il accomplissait dans ses retraites mensuelles, auraient remis, en cas de déviation, toutes choses au point. Les grandes retraites annuelles lui donnaient occasion de reconnaître son état d'âme, d'obvier aux dangers que pouvait courir sa vie spirituelle et de renouveler ses résolutions. Combien alors étaient fervents ses désirs, ardente sa prière ! « O mon Dieu, encore mille fois merci de m'avoir fait prêtre ! que tous les battements de mon cœur, toutes mes pensées, désirs, paroles, actions, soient désormais *d'un bon, d'un saint prêtre* en union avec Jésus-Christ, Souverain Prêtre ! Je m'unis une fois pour toutes, ô mon Dieu, à tous les actes *faits et à faire* par toutes les créatures (multipliés indéfiniment) en votre honneur et gloire. Je m'unis aux *actes* de Jésus-Christ. Je vous loue et je vous aime en union avec vous-même (1) ! »

En M<sup>sr</sup> Sauvé, la personne ne se dédoublait pas, elle paraissait extérieurement ce qu'elle était intérieurement. En l'écoutant, en le consultant, en le voyant, on reconnaissait de suite que le Prélat fréquentait la bonne école de l'humilité, et qu'il en suivait habituellement les leçons. Lorsque le Souverain-Pontife Pie IX l'appela en 1868

(1) *Notes citées.* 6<sup>e</sup> jour.

à faire partie de cette brillante pléiade des théologiens français chargés de collaborer aux travaux préparatoires du Concile, ce grand honneur manifesta son humilité. « Le choix du Saint-Père me confond, dit-il. Hélas ! que suis-je auprès d'un Lainez, d'un Salmeron et des autres célèbres théologiens qui furent mandés au Concile de Trente ! » C'était bien cet humble, quoique très savant personnage, que Louis Veillot avait rencontré le 6 mars 1870 dans une rue de Rome : « Français sans ruban rouge, Romain sans liséré violet, il est *Monsieur l'abbé* tout simplement, il restera Monsieur l'abbé. Toute sa vie il n'a fait que ramasser du latin, de l'histoire, du droit canon, de la philosophie et de la théologie ; jamais il ne ramassera autre chose que cela et ce que l'on amasse avec cela, c'est-à-dire des esprits et des âmes. De tels hommes restent à dix-huit cents francs de traitement, avec le paradis à la fin de leurs jours ; et ce qui achève de les avilir, ils sont contents de ce lot misérable (1). » En cessant d'être Monsieur l'abbé tout court, le théologal du chapitre de Laval ne cessa pas d'être humble, et le liséré violet n'ajouta à la simplicité persistante que son très gracieux symbole. Il ne tint pas à lui que ses grandes et si honorables relations fussent

(1) L. Veillot. *Rome pendant le Concile*. Tom. I, p. 318. Deux vol. in-8° (Paris. Palmé, 1872).

connues; il ne parlait de lui et des faits auxquels il avait été mêlé que tout à fait par accident et comme contraint par la force des choses. Son désir était que même après sa mort on gardât à son sujet le silence, et c'est dans cette pensée qu'il avait manifesté le désir — désir formulé par écrit — que sa correspondance ne lui survécût point et fût brûlée. Des considérations d'un ordre général et très importantes comme l'intérêt des âmes, l'instruction des pieux fidèles, la défense des principes du catholicisme, l'honneur particulier d'un diocèse, de la jeune Église de Laval, l'ont emporté sur l'humble avis de Monseigneur. Grâce à cette détermination, beaucoup même parmi les meilleurs amis et les grandes connaissances du Prélat, même aussi parmi les membres de sa famille, pourront être initiés à un grand nombre de faits, voire à la trame générale de cette existence si mêlée, si diverse, mais toujours très édifiante.

L'habitude de l'humilité chrétienne et sacerdotale, en même temps qu'elle portait le vertueux Prélat à s'ignorer, à s'oublier lui-même, l'inclinait naturellement à témoigner aux autorités constituées par Dieu le respect qui leur est dû, et à manifester aux inférieurs les marques d'une grande confiance. Nul plus que lui ne montra de respect chrétien aux évêques en général, à l'évêque de Laval en particulier. Les attaques aussi passion-

nées qu'injustes que, dans ces dernières années, une certaine presse dirigeait fréquemment contre plusieurs membres de l'épiscopat français, l'affligeaient beaucoup; il les regardait à bon droit comme des actes scandaleux et subversifs de toute autorité tant dans l'État et la société que dans l'Église : et ce qui le contristait au plus haut point, c'était de voir que ces attaques venaient parfois d'écrivains, de publicistes s'affichant comme les ennemis de la Révolution et les défenseurs de l'ordre social. « Nous constatons, disait-il à des ecclésiastiques haut placés, une déviation du sens chrétien; et cette déviation se manifeste même chez les nôtres (1). Je vous l'avoue, l'avenir

(1) Voici les graves paroles que Sa Sainteté Léon XIII a écrites à Son Éminence le cardinal Perraud dans sa lettre du 9 février 1898 : « Nous savons que nos précédentes instructions sont de mieux en mieux comprises par la majorité des catholiques de France; et s'il en reste un certain nombre en qui la lecture de certaines feuilles publiques entretient des tendances opposées, il nous est permis d'espérer qu'éclairés d'en haut, eux aussi finiront par accepter dans leur entier les enseignements du Vicaire de Jésus-Christ. Sur ce chef, comme sur tout le reste, il appartient aux prêtres de donner le bon exemple. Qu'ils se montrent donc, eux surtout, les fils de l'obéissance. Et jusque dans l'exercice de leur zèle pour le bien des âmes, qu'ils n'entreprennent aucune œuvre nouvelle, en dehors de la direction de leurs évêques. Qu'ils se tiennent en garde contre l'esprit et les habitudes du siècle. » Dans une allocution synodale le cardinal Perraud avait dit : « L'esprit de l'Église, c'est un esprit de concorde et d'unité.... C'est précisément cette harmonie que cherche à briser l'es-

m'effraye. » Cette parole était d'autant plus grave que, par nature et par vertu, Monseigneur montrait autant de réserve dans ses paroles que de bienveillance dans ses jugements (1). On allait

prit du mal toujours en mouvement pour diviser, pour séparer, pour créer entre les défenseurs d'une même cause, un déplorable antagonisme, justifiant trop bien par là son nom populaire *diabolus* dont l'étymologie est si tristement exacte (*διαβαλλο*).... Quelques publicistes se sont posés dans leurs journaux comme plus intelligents que le Pape et que les évêques des intérêts de l'Église et plus capables d'indiquer la ligne de conduite à suivre pour résister victorieusement aux complots et aux attentats de la franc-maçonnerie. Ils ont essayé de rendre suspects les conseils donnés par le Souverain-Pontife aux catholiques de France et ont plus d'une fois manqué à son égard de justice et de respect. — Triste mission, en vérité, que celle qui consiste à semer l'ivraie dans le champ du père de famille. Plût à Dieu que des laïques seuls eussent à porter la redoutable responsabilité de ces attaques contre la hiérarchie, attaques d'autant plus répréhensibles qu'elles se dissimulent ordinairement sous le voile de l'anonyme ou des pseudonymes, derrière lesquels trouvent commode de s'abriter des intempérances de doctrine et de langage, dont les auteurs seraient les premiers à rougir s'ils devaient se montrer au public avec leurs visages authentiques et leurs vrais noms. (*Études ecclésiastiques*, Paris, 25, rue Humboldt. Avril 1898, p. 98 et suiv.)

(1) Dans les circonstances auxquelles on fait ici allusion, la nonciature apostolique en France n'était pas plus ménagée que l'épiscopat. Que d'occasions — occasions qui n'auraient pas dû se produire — pour provoquer le pardon évangélique des injures ! Si l'on veut connaître la hauteur de vues de ceux que l'on attaquait avec une passion égale seulement par l'ignorance, il faut lire certaines lettres, celle-ci entre autres, du cardinal Czacki, adressée à M<sup>sr</sup> Marpot, évêque de Saint-Claude : « Je bénis le Seigneur



donc donner un démenti à la parole célèbre du protestant Guizot : « L'Église catholique est la grande école du respect », et ce démenti, des catholiques s'étaient sans mandat, sans mission, chargés de l'offrir ! M<sup>sr</sup> Sauvé se plaignait de cet esprit d'indiscipline, esprit d'orgueil, en opposition absolue avec les notions élémentaires de la foi catholique, et qui propagé dans toutes les classes, suivi dans tous les rangs, inspirerait la défiance, le doute, la révolte, et mènerait sûrement à des chutes et à des désastres lamentables. Il prêchait la mise en pratique de la parole inspirée de l'Écriture : « La victoire appartiendra à l'homme qui obéit (1) », et il était le premier à suivre les mandements de ses évêques, à faire acte d'humble soumission à l'autorité curiale du prêtre préposé à la paroisse dont il faisait partie. Il était dans tous ses rapports avec les membres de la hiérarchie sacerdotale un subordonné qui ne se croyait pas

d'avoir souffert quelque chose dans le temps, pour donner à l'Église un pasteur tel que vous êtes, grâce au ciel. Au fond, ce n'est que la douleur qui engendre le vrai bien ; voilà pourquoi nous sommes déraisonnables, pour le moins, lorsque nous nous plaignons des épreuves que le Seigneur nous envoie : elles cachent toujours de grands bienfaits. » Cette lettre a été publiée par M<sup>sr</sup> Bouvier, évêque de Tarentaise, dans la belle et si édifiante *Oraison funèbre* de M<sup>sr</sup> Marpot, qu'il a prononcée le 10 mars 1898, dans l'église cathédrale de Saint-Claude. V. p. 15. — Brochure in-8°. (Lons-le-Saulnier. Martin, 1898.)

(1) Prov., XXI, 28.

en droit de discuter les ordres légitimes de ses chefs; cette disposition d'esprit et de volonté lui venait et de sa science de légiste et de sa conscience de chrétien et de prêtre.

Mais qui n'a point vu Monseigneur dans ses relations quotidiennes avec ses inférieurs, avec les petits et les humbles, ne peut avoir une idée complète de son humilité. Ce grand esprit qui était véritablement un familier des sublimes Docteurs de l'Église et qui, de son commerce habituel avec ces hommes remarquables par leur science et leurs vertus, avait rapporté comme une certaine ressemblance avec eux, se plaisait à converser avec les jeunes, les commençants, les inexpérimentés; il allait même jusqu'à leur demander des avis et des conseils; ce n'était pas simplement de la bienveillance qu'il leur témoignait, mais encore de la confiance. Son abandon alors était charmant; il voulait même attacher un grand prix à cette goutte d'eau qui allait se jeter et se perdre dans le fleuve si large et si abondant de sa pure doctrine. L'élève, tout confus de l'honneur qui lui était fait, prenait bientôt et lui-même la récompense de sa goutte d'eau; pour une pauvre et petite réponse donnée il faisait cent questions, et ainsi en échange d'une médiocre pièce de monnaie il gagnait beaucoup d'or. Le plus curieux en ces histoires était que Monseigneur seul ne soupçonnait pas l'échange. Toute sa vie l'excellent

Prélat parut avec les grâces de l'enfance, l'humilité, la droiture, la confiance; il avait conservé du premier âge toute la fraîcheur, et la candeur de son âme apparaissait dans son regard limpide ainsi que dans tous les traits de son visage. On aurait pu penser en le suivant de près que c'était aussi pour lui que Notre-Seigneur avait dit un jour à ses apôtres à propos de petits enfants : « A qui leur ressemble appartient le royaume des cieux (1). »

L'humilité chrétienne est la pierre de touche de la sainteté; elle désigne sûrement les vrais amis de Dieu et les parfaits imitateurs de Jésus-Christ. Il n'est donc pas étonnant que M<sup>sr</sup> Sauvé ait donné à tous ceux qui le connaissaient intimement l'idée d'un saint. Ses amis regardaient son affection comme un très grand honneur, une grâce même du ciel à leur endroit; ils lui portaient le plus tendre et le plus religieux respect. « Qui aurait du crédit *en haut lieu* si ce n'est vous, bien cher Seigneur, lui écrivait l'un d'eux? Si même on conserve de l'espoir pour notre avenir, c'est en pensant à tous ceux — dont vous êtes — que le Bon Dieu a faits plus particulièrement ses fidèles et dont la prière est sans nul doute puissante auprès de lui. » M. le comte d'Esgrigny avant d'écrire ces paroles si élogieuses avait dit : « Vous êtes le plus

(1) Matt., XIX, 14.

aimable des amis (1). » Notre Prélat était bien en effet très affable et par là il s'attirait toutes les sympathies. L'affabilité paraissait chez lui avec la complaisance, la tendresse, le dévouement, la confiance, la belle et bonne humeur, avec toutes ces qualités d'esprit et de cœur qui, par leurs noms charmants, expriment des merveilles et sous leurs formes diverses manifestent toujours la belle vertu qui les inspire, la charité. Les bonnes paroles, dit-on, donnent du bonheur (2). Que d'heureux alors a faits M<sup>sr</sup> Sauvé ! Est-il dans la ville de Laval, pour nous borner à cette seule cité entre beaucoup d'autres qui pourraient être également nommées, une seule œuvre de bienfaisance qui n'ait reçu ses encouragements et ses consolations ? Aucune. Ses œuvres oratoires en font foi ; mais tout à ce sujet n'a pas encore été dit. Les malades des hôpitaux, les pauvres, les prisonniers ont très souvent entendu le charitable prédicateur et reçu de son cœur compatissant l'enseignement spécial qui les consolait et les fortifiait. Les jeunes gens appelés par la conscription sous les drapeaux étaient particulièrement l'objet de ses soins ; plusieurs fois, dans les années qui suivirent immédiatement la grande guerre franco-allemande,

(1) Lettre du 15 janvier 1881. La Varenne.

(2) *La bonté en paroles* : Dans les *Conférences spirituelles* du P. Faber, p. 32. Un vol. in-18 jésus (Paris, Bray et Retaux. 1879).

réunis dans la chapelle des Frères des Écoles chrétiennes, ils furent évangélisés par lui et mis en garde contre les dangers nombreux de la vie de caserne. Les ouvriers recevaient aussi des marques de sa vive sollicitude; leur condition l'intéressait vivement et lorsqu'ils obtinrent en leur faveur l'Encyclique de Léon XIII *Rerum novarum* (16 mai 1891), qui demeurera comme l'évangile de la question sociale et la charte protectrice des ouvriers, personne ne fut plus heureux que lui de ce grand acte. Au mois de septembre 1891 Monseigneur fit remettre au Souverain-Pontife par celui qui en transcrit ici le témoignage une splendide lettre d'adhésion à sa récente Encyclique (1).

(1) M<sup>gr</sup> Sauvé écrivait au commencement de sa lettre : « Je saisis avec empressement, Très Saint-Père, cette occasion de vous exprimer la joie et l'admiration que m'a causées la lecture de votre Encyclique *Rerum Novarum*. J'en ai savouré la belle ordonnance, la hauteur de vues, la richesse du fond, la splendeur de la forme. Votre Sainteté vient d'acquérir un nouveau titre à la reconnaissance des enfants de l'Église et de l'humanité entière, en répondant avec tant de précision, de solidité et d'à-propos à l'une des questions sociales les plus importantes de notre époque. Que de lumières répandues en cette œuvre monumentale! Que de trésors de doctrine au point de vue religieux et au point de vue philosophique y sont amassés!... » En terminant, le Prélat ajoute : « Mais que dire de tant d'autres points traités dans cette magistrale Encyclique que le tant regretté frère de Votre Sainteté, l'Eminentissime Pecci, dont je ne saurais perdre le souvenir, aurait goûtée et appréciée avec une joie si vive, et dont il eût su, avec son esprit si ferme et si sagace, tirer toutes les conséquences qui

« Si Votre Sainteté s'est attachée à mettre en lumière avant tout le rôle supérieur et principal de l'Église en une question qui se rattache à la morale et à la religion, Elle n'a pas négligé de formuler nettement les droits de l'État et ses devoirs en une matière qui par son côté temporel rentre dans la compétence du pouvoir civil et peut exiger plus ou moins son concours. — En rappelant les devoirs des gouvernants envers la classe ouvrière, Votre Sainteté a pris soin de mettre dans une nouvelle lumière, en s'appuyant sur saint Thomas, le devoir qui leur incombe, d'observer les lois de la *justice distributive*, lois peut-être oubliées de quelques-uns et dont l'application exacte aurait une influence si salutaire. — J'ajoute que, dans les questions si complexes et si délicates du salaire, Votre Sainteté a su appeler avec raison et à propos l'attention sur deux caractères ou éléments du salaire, à savoir sa *personnalité* et sa *nécessité* : or, c'est à raison de sa *nécessité* que la justice naturelle demande, comme l'enseigne Votre Sainteté, que le salaire ne soit pas insuffisant pour la nourriture de l'ouvrier ménager et bien réglé dans ses mœurs.... Ah ! plaise à Dieu que Votre Sainteté, après avoir été le soleil éclairant de ses feux la fin de ce siècle, soit encore le soleil qui illumine

en découlent ? J'espère qu'il jouit au ciel des lumières que Votre Sainteté, par sa docte parole, procure de plus en plus à la sainte Église. »

le commencement du siècle futur ! » Les dernières paroles — *ultima verba* — transmises à Léon XIII par son dévoué fils furent inspirées par l'amour de l'ouvrier et l'intelligence des premiers biens sociaux ; elles rappelèrent l'enseignement apostolique que le Pape fit précisément graver sur la médaille offerte aux ouvriers en souvenir de leur pèlerinage à Saint-Pierre et au Vatican : « Le salaire des ouvriers crie en montant aux oreilles du Seigneur, *Merces operariorum clamat in aures Domini* (1). »

D'autres ouvriers, ceux que leur vocation appelait aux travaux intellectuels, reçurent très souvent aussi l'aumône spirituelle du Prélat, ses encouragements, ses instructions, sa protection. Ils allaient lui expliquer leurs doutes, leurs difficultés, et ils ne s'éloignaient jamais sans se reconnaître plus forts et plus éclairés. Avaient-ils besoin d'une bonne lettre de recommandation ? L'aimable protecteur s'empressait de donner avec sa meilleure plume des lignes qui faisaient leur bonheur et, en partie, leur succès ; *avec sa meilleure plume* ne peut s'entendre cependant sans euphémisme bien marqué, puisque ordinairement sa plume

(1) Ce texte est emprunté à l'épître catholique de saint Jacques, chapitre v, verset 4. Le texte est ainsi complété : « *Ecce merces operariorum, qui messuerunt regiones vestras, quæ fraudata est a vobis, clamat ; et clamor eorum in aures Domini Sabaoth introivit.* »

laissait plutôt deviner les bons sentiments de l'écrivain qu'elle ne les montrait, et qu'un jour même elle les cacha tout à fait. L'histoire en est charmante, et *la Semaine religieuse du diocèse de Laval* l'a très agréablement rapportée. On pourrait l'intituler *Un trait de plume qui est un trait de mœurs* ; ce trait saute aux yeux de tous, même des moins graphologues :

« Les besoins du pèlerinage (de Pontmain) : statues, images de la Vierge aux Étoiles, projet d'une édition du petit livre (*l'Événement de Pontmain*) dont les illustrations devaient être confiées à la maison Hurtrel, etc., appelaient M. Richard à Paris. On convint qu'il profiterait de ce voyage pour aller en personne voir Veuillot (1), après s'être muni toutefois d'une belle lettre que M<sup>sr</sup> Sauvė ferait de sa meilleure encre à « l'amī Louis ».

» J'accompagnai M. Richard chez le Prélat que nous trouvāmes en travail, tout appliqué à composer de son écriture la plus soignée, l'adresse du grand homme. Hélas ! un grincement de plume nous donna le pressentiment d'une catastrophe. Et le malheur dépassait toute prévision. Au moment précis et fatal de tracer la lettre initiale du

(1) *L'Univers*, dans une pensée très louable de zèle, avait publié dans ses colonnes le récit de M. l'abbé Richard sur le fait miraculeux de Pontmain. L'éditeur, qui n'avait pas été pressenti au sujet de cette insertion, montra son mécontentement. Le voyage de M. Richard à Paris et sa visite à Louis Veuillot firent tomber ce malentendu.



nom illustre, la plume, grincheuse autant que malavisée (1), trop chargée peut-être de graves pensées, de capricieuses distractions et sûrement d'encre noire, avait profondément labouré le vélin et fait jaillir une pluie abondante, ouvert une cataracte de taches affreuses qui couvraient le blanc papier. Lamentable était le spectacle. Le héros seul n'en paraissait pas le moins étonné; au contraire, avec son bon sourire, je demande pardon au très digne Prélat de citer ce trait à propos d'une mince aventure qui ne saurait en rien nuire à sa réputation de brillant écrivain, M<sup>gr</sup> Sauvé dit avec le calme du juste : « C'est parfait ! Rien qu'à ces *noirceurs*, mon cher, et sans besoin de signature, Veillot me reconnaîtra. » Là-dessus Monseigneur, que l'exploit avait mis en plus joyeuse humeur encore, nous propose *un passeggiata* et, prenant son bâton fidèle : « Qui m'aime me suive, fait-il. Tu vas, il va, je vais. Que la canne aille. Allons.... » Et nous allâmes.

» Mais le ton de la conversation changea. Passant

.... du plaisant au sévère,

le savant théologien entreprit la question de Dieu

(1) Disons que M<sup>gr</sup> Sauvé écrivait avec une plume tournée en *sens contraire*, renversée ! Et ceci par habitude ! Voilà au moins de l'originalité.... une originalité qui explique bien des choses, celle qui nous occupe ici particulièrement.

« acte pur » et l'exposa en maître pour qui la science sacrée n'a pas de secret (1). »

(1) *Semaine religieuse de Laval*, numéro du samedi 1<sup>er</sup> février 1896, p. 247, 248. L'article signé XXX est, croyons-nous, de M. le chanoine Batard, vicaire général de Laval, directeur de *la Semaine*. — Nous devons noter ici que c'est sur l'initiative et à l'inspiration de M<sup>sr</sup> Sauvé, qu'en 1869 *la Semaine religieuse du diocèse de Laval* a pris naissance. Après avoir indiqué quelques-unes des raisons pour la fondation d'un *petit journal hebdomadaire*, dont le titre serait *la Semaine religieuse du diocèse de Laval*, M<sup>sr</sup> Sauvé indiquait le programme suivant pour le futur organe :

1° Le journal paraîtrait avec l'autorisation et sous le patronage de l'autorité diocésaine, dont il se ferait un devoir de suivre les ordres et les avis. Une *commission* agréée par l'*ordinaire* s'occuperait de la *rédaction*.

Les numéros seraient soumis à la censure *épiscopale*, comme le demande le *droit*.

2° Il pourrait, de temps en temps au moins, contenir l'exposé d'un point de la doctrine catholique, réfuter telle ou telle erreur, etc., appeler l'attention des fidèles sur les *fêtes*, donner quelques courtes notices sur la vie des saints, et en particulier de ceux qui ont illustré le diocèse, faire connaître telle ou telle *dévotion* usitée dans l'Église, recommander tel ou tel bon livre, etc., *faire tout cela* d'une façon *simple* et *populaire*.

3° Il raconterait les faits qui intéressent 1° l'Église universelle, 2° l'Église romaine, mère et mattresse, 3° les Églises de France, et 4° en particulier l'Église de Laval. Il jetterait un *regard rétrospectif* sur l'histoire religieuse des *paroisses, communautés, hospices* du diocèse, matière fort intéressante.

4° Il puiserait largement dans les bons journaux français et même étrangers.

5° Il pourrait traduire *quelque chose* des *petites lectures* de Bologne, si intéressantes, et de petits livres soit italiens, soit espagnols.

Les *noirceurs* dont M<sup>sr</sup> Sauv , au t moignage de cette fine et fort agr able relation, parlait   Louis Veillot, couvraient assur ment comme d'un cr pe  pais une bonne signature, mais, malgr  leur  paisseur, elles ne cachaient nullement les excellents sentiments et les brillantes id es du Pr lat; le c ur  tait candide, l'intelligence lumineuse; Monseigneur n' tait d'aucune fa on esprit de t n bres, et le point noir ne s' talait que sur le papier.

. Les sublimes pens es qu'offre la th ologie de saint Thomas pour nous rapprocher de l'essence divine transportaient en quelque sorte notre Pr lat au foyer m me de la charit . Dieu est Acte pur, Bont  absolue. Mais n'est-il pas naturel   la Bont  de se r pandre, de se communiquer? *Bonum est sui diffusivum*. Dieu se donne; il donne   l'humanit  coupable mais dont il d cr te le salut, son Verbe, Sagesse  ternelle; voil  le grand don de Dieu, et J sus est en m me temps que r dempteur, consolateur de toutes les mis res. Est-ce que cette divine th ologie, apr s avoir illumin  l'esprit, n' chauffera pas le c ur et ne le lancera pas,   la suite de Dieu, dans tous les chemins de la

6<sup>o</sup> Il indiquerait les *f tes de la semaine* et les *indulgences, approbante RR. DD. Episcopo*.

7<sup>o</sup> Il annoncerait les ouvrages qui peuvent  tre mis dans les biblioth ques paroissiales.

8<sup>o</sup> Il pourrait publier un *almanach religieux et populaire*.

charité? Oui, assurément. A l'aumône spirituelle, à la prière pour les pécheurs, à l'évangélisation des malheureux, à sa parole charitable qui était son verbe, M<sup>sr</sup> Sauvé ajouta l'aumône matérielle. Il donna beaucoup de son vivant, et ses nombreuses aumônes et dons pécuniaires qui furent, après sa mort et par exécution testamentaire, distribués à beaucoup d'œuvres, montrèrent magnifiquement son esprit de charité. On peut dire que toutes les œuvres et tous les établissements auxquels il appartint bénéficièrent de sa générosité (1); ses fondations ainsi que ses discours et ses écrits furent d'un homme intelligent et d'un homme de cœur. Pour arriver à faire tout ce bien et à le faire splendidement, il s'imposa, dans la vie privée, mille sacrifices, se contenta de peu — ce qui était d'un sage et surtout d'une âme chrétienne fortement trempée — et « préféra la gêne, voisine de la pauvreté (2) ». L'esprit de charité de Monsei-

(1) Le Chapitre de la Cathédrale de Laval, le Grand-Séminaire, les curés de la Cathédrale, de Saint-Vénérand et d'Ernée, l'Université d'Angers, les Grands-Séminaires du Mans, de Saint-Sulpice à Paris, l'Université de Louvain, Saint-Louis-des-Français à Rome, les Écoles chrétiennes libres, les pauvres honteux, etc.

(2) Le mot est de M. l'abbé Delahaye, page 9 de sa *Notice sur la vie et les œuvres de M<sup>sr</sup> Henry Sauvé*. Brochure in-8° (Angers. Lachèse. 1896). Cette notice a été lue à Messieurs de la *Société d'agriculture, sciences et arts*, dans leur réunion du lundi 20 avril 1896. M<sup>sr</sup> Sauvé fut pendant les deux années 1879 et 1880 président de cette société.

gneur était entièrement évangélique; il allait parfois jusqu'aux dernières limites. Certain jour, se trouvant à Paris dans une famille amie (1), une personne peu recommandable, paraît-il, vint lui exposer sa misère; il l'écouta avec bonté et lui remit un secours. L'hôtesse lui fit observer en souriant que s'il avait connu cette quémandeuse son accueil n'aurait pas été le même. « Qu'importe, répondit-il, qui sait si cela ne l'aidera pas à entrer dans une vie meilleure. » Quiconque lui demandait au nom et pour l'amour de Dieu, allait droit à sa miséricorde et à sa bourse. Le principe est large; en le suivant à la lettre on s'expose à des mécomptes ici-bas, mais Monseigneur pensait n'en point avoir là-haut (2).

Monseigneur ne soupçonnait donc pas dans certaines personnes la malignité qui cependant trop souvent s'y trouve; une belle formule, dite avec toute l'apparence de la sincérité, déliait aisément les cordons de sa bourse, après avoir captivé la candeur de son âme. Vraie ou simulée, la misère d'autrui le touchait profondément; incapable de tromper, il mettait chez les autres la franchise qui le distinguait lui-même. Étonnant contraste! au

(1) M<sup>me</sup> A. Benoiste.

(2) M<sup>s</sup> Bouvier, évêque de Tarentaise, rapportait récemment ces paroles de M<sup>s</sup> Marpot : « Que m'importe d'être trompé neuf fois, si la dixième je soulage une infortune digne d'intérêt? Vous savez bien, du reste, que devant Dieu le mérite est toujours le même. » *Op. cit.*, p. 13.

premier coup d'œil, au simple énoncé d'une opinion, le savant distinguait nettement sa juste valeur et faisait, avec un diagnostic certain, la part de l'erreur et de la vérité; s'agissait-il d'une œuvre qui, sous le couvert de la charité, sollicitait une offrande? dans l'estime de l'homme, le bien réel ou apparent l'emportait presque toujours. Il fallait dire encore, mais en leur donnant une interprétation particulière, les paroles célèbres : *le cœur a ses raisons que la raison n'a pas*. Somme toute, l'homme valait le savant, puisque la bonté de son cœur égalait la perspicacité de son esprit.

Une autre qualité que la confiance rendait très sympathique M<sup>sr</sup> Sauvé : c'était la gaieté qui, on peut le dire, demeurait en lui à l'état d'habitude. Tous ses amis se plaisaient en effet à reconnaître l'aménité de ses rapports. Ce philosophe ne perdait point sa gaieté naturelle, son amabilité pleine de charmes au milieu des entités et des abstractions sévères de la métaphysique; les formes multiples et rigoureuses des syllogismes lançaient bien parfois son esprit dans quelques distractions de large envergure, mais ne mettaient pas autrement sur lui leur empreinte; sous ces vieilles joues scolastiques que M<sup>sr</sup> de Ségur déridait facilement par un mot plaisant avant de les embrasser avec effusion, il y avait de l'entrain, de la verve et un riche fond de bonne humeur. Vraiment le grave Aristote et le judicieux, le très humain saint

Thomas avaient bien développé en lui cette vertu d'*eutrapélie* — nom bien didactique pour désigner l'une des formes gracieuses d'une sage amabilité — dont ils lui avaient parlé dans leurs doctes leçons. En voyant notre excellent Prélat ami du bon mot et du franc rire, rimeur infatigable, fervent du piquet ou des boules, le moraliste français du xvii<sup>e</sup> siècle, Fleury, aurait sans doute mal noté son caractère, en se basant sur la description des antiques *Mœurs des chrétiens*. N'est-ce pas lui qui avait dit que « les chrétiens condamnaient les dés et les autres jeux sédentaires, dont le moindre mal est d'entretenir la fainéantise; ils blâmaient les grands éclats de rire.... Cette discipline paraîtra sans doute aujourd'hui bien sévère, mais on s'en étonnera moins si l'on considère que saint Paul condamne nommément ce que les Grecs nommaient *eutrapélie*, et dont Aristote avait voulu faire une vertu! (1) » Combien aimables ces vieux gallicans et combien Français! Mais ce qui est le plus étonnant dans cette affaire, c'est de voir Fleury s'attirer saint Thomas et citer doctoralement un article même de la *Somme*; car le moraliste dans une note, après avoir nommé saint Jean Chrysostome, renvoie en effet à la 2<sup>a</sup> 2<sup>e</sup>, article deuxième de la question cent soixante-huitième;

(1) *Œuvres de l'abbé Fleury*. Édition Aimé-Martin, in-18. *Mœurs des chrétiens*, p. 527-528 (Paris. Lefèvre, 1844).

on ne saurait être plus précis. En présence du Prélat, Fleury et ses théories auraient passé un mauvais quart d'heure ; les gallicans ne devaient pas être heureux avec saint Thomas ; souvenons-nous de certaine histoire du P. Gratry, rapportée par Louis Veuillot. « Leur *Fleury*, aurait encore riposté notre savant et aimable chanoine, qui prétend s'appuyer de saint Thomas ! J'avoue qu'il me fait rire. Je ne le connaissais pas ; mais d'après le bruit qu'ils en font (les gallicans et les jansénistes), je l'aurais cru plus fort (1). » Dans la question indiquée, saint Thomas confirme au contraire la pensée d'Aristote ; il montre précisément que l'*eutrapélie* est bien une vraie vertu réglant l'usage des jeux et se rapportant à la modestie, et prouve finalement que l'on a donné une mauvaise interprétation à quelques paroles de saint Jean Chrysostome. Fleury avait mal lu saint Thomas, comme il exagérait les coutumes des premiers chrétiens et les maximes de saint Paul. En s'éloignant du gallicanisme rigoureux et du jansénisme compassé, en demeurant fidèle à l'école qui a des sentiments humains, M<sup>gr</sup> Sauvė ne cessait pas d'être vertueux — plus vertueux — tout en étant fort gai, ami des honnêtes distractions ; il obéissait à l'esprit de saint Paul, qui recommande de se ré-

(1) *Rome pendant le Concile*. Tom. I, vol. in-8°, p. 320-321 (Paris, Palmė. 1874). Les paroles sont appliquées au P. Gratry.



jouir avec ceux qui se réjouissent, comme de pleurer avec ceux qui pleurent (1).

*Réjouissons-nous avec ceux qui se réjouissent*, c'est le mot d'ordre de Monseigneur dans ses réunions de famille, réunions qu'il veut fréquentes et qu'il trouve toujours trop courtes; ne le voit-on pas retenir par la main ses frères et sœurs qui ne peuvent goûter plus longtemps les charmes d'une très fraternelle hospitalité, disant à chacun d'eux la pressante invitation de Raguel à son gendre : « Mais demeurez ici, *mane hic* (2)? » Aux repas de famille il se fait, dans un grand abandon, causeur charmant; les mots se précipitent sur ses lèvres pour narrer les bons, les vieux souvenirs ainsi que les anecdotes piquantes; il assaisonne le tout d'une fine pointe d'esprit qui égaye les convives. Voici l'heure des charades et des devinettes (3). Et quel plaisir de voir sous un nouveau jour celui qui se complait habituellement dans

(1) Ad Rom., XII, 15.

(2) Tobie, X, 8.

(3) Ces devinettes sortaient évidemment de l'esprit ingénieux du Prélat, qui n'avait pas besoin du concours — pour beaucoup cependant si précieux — des *Vingt mille bons mots*. Telles qu'elles se trouvent sur quelques feuilles volantes minutieusement recueillies, elles remplaceraient avec avantage les *mots de la fin* que même certains jouinaux, par ailleurs religieux, s'empressent d'offrir comme bouquet plus ou moins spirituel à leurs lecteurs. Elles piquent la curiosité afin d'instruire généralement, alors que tant d'autres qui font périodiquement le tour de la presse sont vides de tout esprit, soit moral, soit français.

les grands théologiens, dans les dissertations de Cajetan et des Salamanques ! L'esprit pétille dans la conversation comme le bon vin d'Anjou dans les verres ; il est du meilleur cru, sans fraude et avec un excellent goût de terroir. Le causeur infatigable devient chansonnier ; sur des airs connus, populaires et chantants, il met des couplets improvisés. Il se sert de la chanson comme David de la harpe, mais pour chasser évidemment autre chose que l'esprit mauvais, pour chasser tous soucis, maintenir les siens dans l'harmonie des cœurs, et éloigner bien loin, bien loin toute mélancolie. Le moindre fait est prétexte à chanson ; il dit à l'un de ses deux frères :

Pourquoi vous offrir un bâton ?

Pour appuyer votre faiblesse ?

Non, non, non.

On est fort quand on est *Léon*.

Pour soutenir votre vieillesse ?

Non, non, non.

Vous n'êtes pas un vieux barbon.

Pour que d'une main plus maîtresse

Vous gouverniez votre maison ?

Non, non, non.

Il suffit de votre tendresse

Pour obtenir soumission....

Viennent aussi les bouts rimés :

Ah ! quel plaisir d'être en famille !...

Le voilà parti sur ce ton et tout le monde défile,

amphytrions, jeunes époux, frère, sœur, etc. Le toast est général.

Point d'agapes en effet sans toast (1); sur ce point Monseigneur a toute une philosophie. A tout gai repas un proverbe latin veut trois choses : *silentium*, le silence que nécessite au début la faim que l'on suppose et l'ardeur que l'on met à la satisfaire qui met la langue au repos; *stridor dentium*, expression plus facile à comprendre qu'à traduire; et *clamor omnium*, c'est-à-dire l'expression d'une gaieté toute fraternelle, qui se dégage comme d'elle-même du cœur de tous ces convives, moins repus par les mets qu'ils ont goûtés que par la charité qui les unit (2). Ces

(1) *Semaine religieuse de Laval*. Année 1876, numéro du 22 juillet 1876, p. 660.

(2) Voici quelques vers improvisés à Solesmes dans les dernières années :

.....  
 Ah ! puissiez-vous bientôt, ô Père bien-aimé,  
 Rentrer vous et vos fils dans ce beau monastère  
 Que d'injustes décrets ont trop longtemps fermé  
 A la saine doctrine, ainsi qu'à la prière !

Puissé-je, un jour, revoir vos beaux cloîtres ouverts,  
 Me promener joyeux sous vos grands arbres verts,  
 Et surtout vénérer l'Hostie eucharistique  
 Que cache dans ses flancs la colombe mystique !

Puissé-je enfin prier sur cette tombe où dort  
 Le grand restaurateur des vieux moines de France  
 Qui sur Pierre appuyant sa foi, son espérance  
 Fit refleurir la vie où dominait la mort !

A ses côtés un jour reposera, j'espère,  
 Le fils qu'il a fallu séparer de son Père  
 Et dans ce jour béni qu'appellent tant de vœux,  
 Les moines triomphants rentreront tous chez eux.

expressions montrent clairement que la *joyeuseté* du Prélat est une *joyeuseté* vertueuse ; non seulement elle fuit les extrêmes, se tenant dans un juste milieu — chose essentielle à la vertu d'après l'adage *in medio stat virtus*, — mais elle est comme la compagne habituelle et la gracieuse messagère de la charité. Détendre et reposer l'esprit fait aussi partie de son rôle. Elle est la bienfaisante oasis du travailleur fatigué, la source vive où il va étancher sa soif. Est-ce que l'apôtre bien-aimé ne se plaisait pas à caresser une perdrix, au grand étonnement d'un *janséniste* de la primitive Église ? Les saints sont humains tout en combattant les mauvaises tendances de la nature ; les jeux innocents détendent l'arc de leur esprit pour lui donner plus de souplesse et d'élasticité et le rendre plus apte à lancer ses pensées vers le ciel (1). De tout cela cependant qu'en penserait Fleury ? Nous doutons fort que, malgré les bienveillants

(1) Les Salamanques ont admirablement traité de l'*eutrapélie* au numéro 156 de leur célèbre *Arbor prædicamentalis*, p. 501 et 502. Tomus VI. (Édition Palmé. Paris. 1878.) « *Hanc virtutem vocat Aristoteles Eutrapeliam quasi bonam conversionem : quia per illam homo bene et cum dexteritate aliquo dicta vel facta ad honestum solatium convertit : latine vero dici potest jucunditas.* » Saint François de Sales a sur ce sujet d'excellentes considérations qui sont très connues. *Introduction à la vie dévote. Troisième Partie. Chapitre XXXI. Des Passetems et Recreations, et Premièrement des loysibles et louables.* Édition complète de Dom Mackey, O. S. B., par les soins des Visitandines d'Annecy. Œuvres. Tom. III, p. 246-247. (Annecy. Niérat, 1893.)

commentaires dont il est ici l'objet, le proverbe latin réconciliât le gallican avec Rome. Mais ce dont nous sommes sûrs c'est du charme qu'il éprouverait à la lecture de ces beaux vers adressés à une première communiant (1); l'historien et moraliste du xvii<sup>e</sup> siècle était, en littérature, un homme de goût, et son style valait certainement mieux que plusieurs de ses maximes :

Jour heureux, jour saint, jour de vie,  
 Le Verbe incarné, Roi des rois,  
 Jésus en ton âme ravie  
 Descend pour la première fois:  
 Comme une goutte de rosée  
 Le matin rafraîchit la fleur,  
 L'Hostie en ton sein déposée  
 Confortera ton jeune cœur.

.....

Pense à ton nom de Marguerite  
 Et prie ardemment le Seigneur  
 De t'accorder grâce et mérite  
 Pour qu'un jour, odoranté fleur,  
 Plantée au jardin des délices,  
 Par la main même de Jésus  
 Éternellement tu jouisses  
 Du noble prix de tes vertus !

(1) M<sup>lle</sup> Marguerite Tresvaux du Fraval. — M<sup>gr</sup> Sauvé composa aussi pour le mariage de M<sup>lle</sup> Alice Tresvaux du Fraval avec M. André Floucaud de Fourcroy, aujourd'hui capitaine d'infanterie au 47<sup>e</sup> de ligne, à Rennes, une délicate poésie (2 juillet 1889).

Vieil ami des tiens, je te donne  
Cet objet modeste et pieux  
Qui place ta Sainte patronne  
Et le Sacré-Cœur sous tes yeux.  
Mets ma personne et mes misères  
Dans ce Cœur, foyer de vertus,  
Et pense à moi dans tes prières  
Quand bientôt je ne serai plus !

La délicatesse de ses procédés — délicatesse qui à chaque occasion se manifeste, — l'agrément de sa compagnie sont partout fêtés, mais principalement au Pouliguen, chez M. le comte d'Esgrigny. Chaque année, au retour de la belle saison, on le prie de se hâter, d'accourir. « C'est la voix de Rome qui vous appelle ! » — « Vous êtes condamné au Pouliguen à perpétuité ! » Impossible de se dérober à de si fortes sommations.

Là-bas sa présence ajoute encore de nouveaux charmes aux plus beaux jours et à la meilleure compagnie ; il est exubérant de gaieté et de vie, enfant avec les enfants, toujours Français pétillant d'esprit, toujours Romain prêt à rompre une lance avec dextérité pour les bonnes doctrines. Lorsqu'il s'éloigne tous le regrettent ; de son côté il lui en coûte tant de briser de si douces chaînes ! A Esgrigny-sur-Mer il laisse toujours la bonne moitié de son cœur. Son chant d'adieu est plein de notes mélancoliques :

Adieu, charmants domaines,  
Doux royaume où les mois  
Ressemblent aux semaines  
Et les sujets aux Rois !

Adieu, splendides rives  
Que la mer aux flots bleus  
De ses vagues plaintives  
Caresse sous mes yeux !

.....  
Adieu, plaine mouvante,  
Adieu, rocs de granit  
Sur qui l'onde écumante  
En mugissant bondit !

.....  
Adieu, charmante église  
Où le souffle divin  
Plus puissant que la brise  
N'atteint pas l'âme en vain.

.....  
Adieu, prince et princesse  
De ces lieux enchanteurs  
En partant je vous laisse  
Mes vœux avec mes pleurs (1) !

(1) Le français ne suffisait pas pour bénir cette hospitalité princière; le latin offrait ses accents :

*Te AUGUSTAM clamant, virtute augustior esto  
Hoc tibi sit placitum cui bona cuncta placent.*

(Vel) *Votum id habe gratum, quæso, benigna, meum.*

Le distique était offert à M<sup>me</sup> d'Esgrigny, à l'occasion de la fête de saint Augustin, 28 août.

Hommages et remerciements à tous ! Vivent le roi et la reine et les sujets d'Esgrigny-sur-Mer ! A Dieu !

Les spirituelles missives du noble comte d'Esgrigny (1) vont bientôt réjouir l'exilé et lui donner à gros bénéfice la monnaie de ses pièces.... de vers. La correspondance continue les précédentes conversations et enlève à l'absence quelque'une de ses rigueurs.

Les privilégiés du cœur en la personne de M<sup>gr</sup> Sauvé sont aussi et principalement ses confrères dans le sacerdoce. L'excellent Prélat pense souvent à la douce parole du Sauveur aux apôtres : *vos autem dixi amicos*, quant à vous vous êtes mes amis ; il la donne pour règle à son cœur et s'attache à créer en lui une affection doublement sacerdotale, et dans ses procédés et dans ses objets, une affection à la fois pleine de tendresse et de respect, mais d'une tendresse qui n'exclut pas la dignité et d'un respect qui s'accorde avec une sainte liberté. Le Chapitre de Laval a son grand chantre — nous parlons ici des souvenirs d'antan, — son *grand bâton*, dont la bonhomie éclate en toute sa personne : du reste il se nomme Bontemps. Le sujet ne

(1) M. le colonel Marie-François de Jouenne d'Esgrigny est mort pieusement le 7 mai 1889, à l'âge de 86 ans. M<sup>me</sup> d'Esgrigny lui survécut quelques années. M<sup>gr</sup> Sauvé revoyait toutes les vertus et les amabilités de M. et de M<sup>me</sup> d'Esgrigny dans la famille de M. et de M<sup>me</sup> de la Bourdonnaye. Sur les lèvres de leurs jeunes enfants il mettait à l'adresse des grands-parents des poésies charmantes comme leur personne et leur âge.



peut que réveiller la muse qui à son tour chante en souriant :

.....  
 J'aime à vous voir en nos grands jours de fête  
 Pompeusement le bâton à la main,  
 Nous saluer en inclinant la tête;  
 J'aime surtout vous entendre au lutrin :  
 Quand votre voix sous nos voûtes résonne  
 Nous avons lieu d'être fiers et contents;  
 Mais quant au chœur manque votre personne  
 Chacun se dit : nous n'avons pas *bon temps*.

Sa muse est moins savante que celle de Boileau, mais ce qu'elle perd sous le rapport de la prosodie elle le gagne amplement du côté de la charité. Elle n'aime pas bouffonner, caricaturer; elle s'incline avec respect devant les cheveux blancs du prêtre. M. Michel Gasnier, archiprêtre de Saint-Jean de Château-Gontier, que toute la ville révère, célèbre son cinquantenaire de sacerdoce : 1819-1869. C'est l'année même du cinquantenaire de Pie IX. De Rome où il habite depuis un an, le théologal de Laval compose à l'adresse de son ami quelques strophes qui arrivent avec la bénédiction du Saint-Père, prise directement à la source même :

.....  
 Ta vie est un reflet de celle du Saint-Père;  
 Comme lui tu sais joindre au travail la prière,  
 Toujours prêt à combattre aussi bien qu'à souffrir;

Cherchant Dieu seul, tu mets en lui ton allégresse  
 Et désires n'avoir ici d'autre richesse  
 Que celle de bien vivre afin de bien mourir.

. . . . .

L'année précédente, le 22 juin 1868, une même fête a sollicité ses chants. Le vertueux aumônier de l'hospice Saint-Joseph de Laval, M. le chanoine Broussin (1), a célébré ses noces d'or. On se rappelle bien les beaux vers lus en cette circonstance ; ne sont-ils pas d'ailleurs sous la garde reconnaissante de la religion ? Ils comptent parmi les meilleurs du poète :

Cinquante hivers, ô Père, ont laissé leur empreinte  
 Sur ton front radieux comme celui d'un roi,  
 Depuis l'heure où le Christ, chef de la Tribu sainte,  
 Te fit prêtre à jamais de la nouvelle Loi.  
 L'autel qui ce jour-là réjouit ta jeunesse  
 N'a point cessé d'avoir des attrait pour ton cœur ;  
 Aussi chaque matin ta vaillante vieillesse  
 Y puise avec la joie une nouvelle ardeur.

. . . . .

La Vierge hospitalière et le pauvre qui souffre  
 Sont tour à tour l'objet de tes soins généreux,  
 Et pour ravir une âme à l'effroyable gouffre,  
 Tu sais braver l'enfer et désarmer les cieus.  
 Choléra, typhus, rien n'arrête ton courage ;  
 Après t'être donné, tu te donnes encor.  
 Le repos cependant conviendrait à ton âge ;  
 Mais non, chez toi, l'amour est plus fort que la mort.

(1) M. Broussin est décédé le 29 juillet 1878, dans la 84<sup>e</sup> année de son âge et la 61<sup>e</sup> de son sacerdoce.

Se dévouer toujours pour Jésus et ses frères,  
 Passer ses jours entiers au sein d'un hôpital;  
 Des âmes et des corps soulager les misères,  
 Quitter le saint autel pour le saint tribunal;  
 Pour toute promenade, aller au cimetière,  
 Toujours vivre au milieu des morts et des mourants;  
 Pour seul délassement, recevoir un confrère,  
 Quelle admirable vie ! et cela, cinquante ans ! (1)

(1) *Poésie éditée*. Bezier, à Château-Gontier. Monseigneur revient sur cette idée à l'occasion de la cinquantaine de M. Baudry, chanoine titulaire de la Cathédrale, « son ancien et bien-aimé curé », le 13 octobre 1886 :

Si je n'avais passé la soixantaine  
 J'aurais voulu pour votre cinquantaine  
 Faire cinquante vers et plus :  
 C'eût été long ; deux suffiront j'espère :  
*Vos cinquante ans de sacerdoce, ô Père !  
 Furent cinquante ans de vertus.*

Quatrain latin pour le premier anniversaire de la consécration épiscopale de M<sup>gr</sup> Jules Cléret, évêque de Laval, 16 février 1891 :

*Ad multos annos ! Tibi solum nomine noto,  
 Grex tuus hoc votum promebat corde libenti ;  
 Nunc autem visa facie pietatêque Patris,  
 Ad multos annos ultraque ! libentius edit !*

« Longues années, Monseigneur ! alors qu'il ne vous connaissait que de nom, votre peuple, tout d'un cœur, déjà vous adressait ce vœu ; maintenant qu'il vous possède, qu'il sait votre tendresse de Père, il ne se lasse plus de vous redire : Longues, longues années, Monseigneur ! »

A l'occasion des noces d'argent (25 ans de sacerdoce) de M. Daligault, supérieur du Grand-Séminaire de Laval (mardi 20 décembre 1892), M<sup>gr</sup> Sauvê, accordant sa voix avec son amitié, fit entendre de délicates paroles : « .... Nous célébrons, dit-il, vingt-cinq ans d'étude, que vous avez employées à classer dans votre esprit, avec une rare méthode, une véritable encyclopédie des sciences sacrées ; — vingt-cinq années d'une direction sans défaillance et non moins éclairée que pratique, soit à la Cathédrale, soit au Sémi-

M<sup>sr</sup> Sauvé sait délicatement et éloquemment s'associer aux joies de ses vénérés et très aimés frères dans le sacerdoce. Son affection le dirige aussi vers ceux d'entre eux qui pleurent, et lui fait mêler ses larmes aux leurs. Le cœur du prêtre n'est-il pas toujours auprès de ceux qui souffrent? *Flere cum flentibus...* Lorsque son disciple chéri, M. Thuault, professeur au Grand-Séminaire de Laval, a la douleur de perdre son père au commencement de l'année 1867, il lui transmet ses vifs regrets et ses évangéliques consolations. Il rédige sa lettre en latin; il lui semble que cette langue traduira plus vivement, plus sensiblement la peine de son âme, et que dans ses expressions pleines de cette majesté qui sied à la douleur et d'une tendresse suave comme le parfum que l'on verse dans un vase précieux, passeront mieux les accents plaintifs de son cœur. Ainsi saint Jérôme pleurait Népotien. « .... *Sine me commiscere sanguinem cordis mei, id est, lacrymas meas cum lacrymis tuis quas nimis amaras, quinimo dulces*

naire, où la tâche est particulièrement délicate, car on n'y rencontre que des âmes triées par la Providence, pour le service des autels; — vingt-cinq années qui se sont écoulées sans bruit, mais en laissant derrière elles un sillon de justice et d'honneur; — vingt-cinq années, en un mot, d'une vie sacerdotale dont il est permis de dire qu'elle a été « *perpetuum quoddam prædicandi genus* ». *Semaine religieuse du diocèse de Laval*, numéro du 24 décembre 1892, p. 165.

*precor D. N. Jesum Christum ut efficere dignetur. Utinam, dulcissime frater, utinam oculis meis, sicut desiderabam, patrem tuum moribundum sane mihi charissimum in domo ipsius tuique invisissem! Utinam voce mea animam ejus refocillâssem! Hæc visitatio mea, ut mihi videtur, novum hisce vinculis quibus jam in Christo Jesu et in Angelico Præceptore Nostro devincimur vinculum addidisset.* Laissez-moi mêler le sang de mon cœur, c'est-à-dire mes larmes à vos larmes, que je supplie Notre-Seigneur Jésus-Christ de daigner rendre moins amères et même douces. Que j'eusse voulu, frère très aimé, que j'eusse voulu, comme j'en avais le désir, voir de mes yeux dans sa demeure et la vôtre, votre père mourant qui m'est assurément très cher! Que j'eusse voulu de ma voix reconforter son âme! Cette visite, me semble-t-il, aurait ajouté un nouveau lien à ceux déjà qui nous unissent dans le Christ Jésus et dans notre Angélique Précepteur.... » Le digne prêtre parle ensuite, et toujours dans la langue officielle de l'Église dont il s'est servi pour les faire, de ses prières durant l'office divin. Ses lettres de condoléance à ses amis sont telles qu'elles versent dans leurs âmes toute la consolation humainement possible. Lorsque le grand Évêque de Poitiers perd, en février 1877, cette mère chérie qu'il honorait si saintement et aimait si tendrement, cette mère à la mémoire de laquelle il consacra

des pages qui sont en même temps toutes pleines des larmes de la terre et des espérances du paradis, des pages qui compteront toujours parmi les plus belles de la noble langue française (1), Monseigneur s'empresse de faire part de ses prières et de sa douleur. A en juger par la réponse qu'il en reçoit le 18 février 1877, cette lettre a dû être bien bonne : « Mon cher Seigneur et ami, vous saviez en partie ce qu'était ma mère : la maladie et la mort l'ont encore singulièrement grandie. J'en porte dans mon cœur un trait si profond, que la guérison humaine est impossible. Combien j'aimerais encore plus ceux qui, comme vous, ont connu, et, comme les vôtres (2), ont de loin aimé

(1) *Œuvres de Monseigneur l'Évêque de Poitiers*, tom. IX, p. 578. Vol. in-8°. (Poitiers. Oudin. 1881.) — Cet entretien avec les religieuses de la maison-mère des Filles-de-la-Croix, à la Puye, à l'occasion du premier anniversaire des obsèques de M<sup>me</sup> Anne-Élisabeth Pie et de sa sépulture dans le cimetière de la communauté, 8 février 1878, ne devait pas paraître dans les œuvres complètes. « Mon cher Seigneur et ami, j'ai reçu la chère image et elle ne quittera point mon bréviaire. — Je vous envoie pour vous et Mademoiselle votre sœur, un petit imprimé qui n'existe que pour un très petit nombre d'amis du fils qui ont connu la mère. » (Lettre du 20 juillet 1878.)

(2) M<sup>sr</sup> Pie avait fait don à M<sup>sr</sup> Sauvé de l'un de ses magnifiques portraits, sur lequel il avait écrit : *Mille remerciements au frère et à la sœur*. L'Évêque de Poitiers, qui avait une politesse princière, était toujours fort gracieux à l'endroit de M<sup>lle</sup> Adèle Sauvé. « Mes bonnes assurances de gratitude à Mademoiselle votre sœur qui a bien voulu nous regarder comme étant en maison amie sous notre toit. » (Lettre du 26 septembre 1868.)

celle qui m'a été enlevée ! Priez pour elle et pour moi et revenez un jour dans cette maison attristée où vous rapporterez la joie d'une présence plus d'une fois si appréciée de ma mère. Tout à vous. »

La conversation bien vivante de M<sup>gr</sup> Sauvé ressemble donc à ses écrits ; semblable à celle du sage après laquelle on aspire, elle apporte partout, dans l'humble demeure du prêtre, dans la solitude du religieux — ce que reconnaît Dom Vaulchier, un vieil ami de Saint-Claude, devenu prier de la Chartreuse de Valbonne (1) — non moins que dans le palais épiscopal, la joie et l'allégresse. Cette amitié est un don du ciel et heureux celui qui la reçoit et l'inspire ! M<sup>gr</sup> Gay se plaît à le constater après en avoir fait la douce expérience : « .... C'est la vérité, mon cher ami, écrit-il le 26 avril 1871, que nous nous étions bien faits l'un à l'autre et que l'habitude de vivre ensemble était entrée fort avant dans nos cœurs. Ces sortes de liens dont Dieu est le principe et la force ne se brisent jamais d'eux-mêmes, et quand on y est fidèle dans le temps, l'éternité les resserre encore davantage. C'est un des trésors d'ici-bas qu'une amitié chrétienne ; nul trésor plus riche qu'une

(1) Mots écrits sur un pieux memento : « A M<sup>gr</sup> Sauvé souvenir de deux jours passés à la Chartreuse de Valbonne, *non habet amaritudinem conversatio illius, nec tædium convictus illius, sed lætitiā et gaudium*. Valbonne, 9 avril 1885. F. Louis Joseph, prier. » Cette citation de l'Écriture est empruntée au Livre de la Sagesse, chap. viii, v. 16.

amitié sacerdotale. Tout cela va à vous dire que cultiver la nôtre est pour moi un devoir de conscience presque autant qu'un besoin du cœur. Aussi il ne faut pas cesser de prier l'un pour l'autre et nous devons vous et moi profiter de toutes les occasions qui se présenteront de nous retrouver (1). »

L'excellent Prélat trouvait le complément, la perfection de sa vie intérieure et surnaturelle dans une éminente piété et dans les pratiques d'une dévotion autant éclairée qu'ardente. Enfant, nous l'avons vu donner joyeusement et promptement son cœur à ceux que la religion lui montrait si aimables et si dignes de son culte. Sa piété naissante brillait déjà en lui comme une fleur épanouie sous le soleil de la doctrine catholique; elle se montrait comme un fruit précieux du catéchisme. Plus de connaissance doctrinale amena encore plus d'amour divin; chaque ascension de l'esprit dans le firmament des plus sublimes mystères fut accompagnée des élans du cœur. La théologie, cette reine des sciences qui fut la noble passion de toute sa vie intellectuelle, répandit abondamment dans son âme les trésors de la doctrine et

(1) On sera aussi très heureux de connaître les sentiments qui animèrent M<sup>gr</sup> Gay au sujet de son épiscopat : « Je vous embrasse de tout cœur en vous bénissant puisqu'enfin *oportet episcopum benedicere*. Je ne suis pas encore revenu de ce que Dieu a fait là et en demeurerai étourdi toute ma vie. » (Lettre du 31 octobre 1878.)



les richesses de la dévotion ; sous sa forte action tous les objets admirables de la foi, mis en saillies lumineuses, devinrent d'irrésistibles aimants (1). Le cœur du disciple théologien demeura constamment fixé à ce qu'il regardait, à bon droit, comme son plus cher trésor. C'était à Rome, cette terre classique de la science sacrée, qu'Henry Sauvé avait fait pleine et parfaite connaissance avec la théologie, avec celle de saint Thomas spécialement ; à Rome également sa piété avait trouvé sa forme véritable et adéquate. Sur ce sol béni où les vrais biens de l'âme abondent, Monseigneur avait reçu les meilleurs principes de la doctrine et vu, sous le rapport de la dévotion, les plus belles leçons de choses. Profondément attentif à tout ce qu'il voyait et entendait, il avait également profité dans les amphithéâtres des plus célèbres écoles et dans les basiliques et églises, où les merveilleuses manifestations de la piété romaine avaient leur cours.

La piété de Monseigneur, conforme en tout à sa foi, était simple, éclairée, doctrinale, traditionnelle ; elle ne se répandait point dans ces déclama-

(1) « La piété, la vraie et solide piété, ne se nourrit pas seulement de mouvements affectifs du cœur ; elle a besoin aussi de lumière pour croître et pour se développer. » S. E. le cardinal Perraud. *Instruction pastorale sur l'étude de la théologie*. Œuvres pastorales et oratoires, tom. I, p. 355. Un vol. in-8°. (Poitiers. Oudin, 1883.)

tions vides et sentimentales qui remplissent certains livres dits de piété où l'on chercherait toutefois vainement les prières de l'Église; elle ne se perdait pas dans les abstractions nuageuses et ennuyeuses; certes elle ne ressemblait aucunement à certaine piété éclosée au xvii<sup>e</sup> siècle, dans quelque école française qui, bien qu'animée de bonnes intentions, tendait à s'éloigner des voies ordinaires, piété bizarre, filandreuse, *métaphysiquaillée* pour employer une expression bien trouvée de Monseigneur lui-même. Le Prélat affectionnait les prières de l'Église, les *hymnes* communes et celles qui sont propres à certaines fêtes, hymnes toutes pénétrées de l'onction même du divin Esprit (1), les *oraisons* des dimanches, si simples et si théologiques tout ensemble, qui portent comme dans un moule irréprochable l'expression parfaite de nos sentiments à l'endroit de Dieu (2), le *chapelet* qui, sous la forme si gracieuse

(1) « Le style de nos hymnes ne convient pas seulement aux idées et aux sentiments nouveaux qu'elles expriment, mais il répond pleinement à leur destination. Ce n'est pas, en effet, comme presque toutes les œuvres de l'antiquité profane, pour la classe privilégiée des littérateurs et des savants qu'elles ont été écrites; c'est pour le peuple surtout, qui devait les apprendre et les chanter en chœur avec le clergé. » *Les Hymnes du Bréviaire romain*, par l'abbé Pimont. Introduction, p. XLIV. Un vol. in-8° (Paris. Pous-sielgue, 1874).

(2) Dans son introduction à son excellent ouvrage *La Prière de l'Église* (un vol. in-12, Paris. Bray et Retaux, 1873), M<sup>sr</sup> Pichenot, archevêque de Chambéry, a d'intéres-

du Rosaire, présente une admirable doctrine et toute l'économie du christianisme, le *chemin de la croix* d'après les usages romains, les *litanies des saints*, dont la pratique n'est pas assez générale. Il n'allait pas chercher bien loin la matière de ses méditations; quelques bons textes de saint Thomas se tournaient facilement en considérations pieuses et en affections (1). Les belles encycliques de Pie IX et de Léon XIII lui fournissaient aussi de magnifiques formules de prières, dans lesquelles la majesté de l'expression répondait toujours à la grandeur des idées et à la noblesse des sentiments; de l'Église et du Vicaire de Jésus-Christ, il recevait avec la règle de sa foi la forme même de ses oraisons. Sa piété était donc éminemment liturgique et ecclésiastique. Il priait avec l'Église et comme l'Église, suivant les antiques traditions redevenues, par le génie de Dom Guéranger, populaires; comme l'illustre bénédic-

santes considérations sur les *collectes* en général, sur ces prières ecclésiastiques remarquables par leur simplicité, leur brièveté, leur richesse et leur plénitude, leur tournure piquante, presque rimée et sentencieuse, l'ampleur providentielle de l'expression. V. p. XIII.

(1) « On lit — ce sont encore les paroles du cardinal Perraud, *op. cit.*, p. 357 — dans la vie d'une vénérable Supérieure de communauté, la Mère d'Arbouze, qu'elle avait coutume de prendre dans la *Somme* de saint Thomas les sujets d'oraison qu'elle donnait à ses religieuses, et elle demandait comment il était possible que tous les théologiens ne fussent pas des saints. »

tin qui a ressuscité en France l'ordre monastique de la *grande prière*, il goûtait « l'onction ravissante, l'ineffable mélancolie, la tendresse incommunicable de ces formules, les unes si simples, les autres si solennelles, dans lesquelles apparaît tantôt la douce et tendre confiance d'une royale épouse envers le monarque qui l'a choisie et couronnée, tantôt la sollicitude empressée d'un cœur de mère qui s'alarme pour des enfants bien-aimés ; mais toujours cette science des choses d'une autre vie, si profonde et si distincte, soit qu'elle confesse la vérité, soit qu'elle désire en goûter les fruits, que nul sentiment ne saurait être comparé au sien, nul langage rapproché de son langage (1). »

Théologique dans ses pratiques extérieures, la dévotion du Prélat l'était également dans son objet. L'esprit et le cœur de l'homme ont de sublimes aspirations ; et cependant malgré toutes leurs ressources ils ne peuvent saisir Celui qui est infiniment parfait ; mettant une division subjective dans ce qui est essentiellement un tout unique, ils considèrent séparément les attributs divins. Ici, les attrait personnels, les idées ou les besoins particuliers d'une époque, ont une influence capitale. Certaines âmes honorent d'un culte spécial soit la Providence, soit la Justice,

(1) Dom Prosper Guéranger. *Institutions liturgiques*. Tom. I, p. 3, un vol. in-8°. (Au Mans, chez Fleuriot, 1840.)

soit la Sagesse divine. M<sup>sr</sup> Sauvé était porté à honorer d'un culte particulier Dieu-Charité; en suivant le penchant de sa nature que la grâce avait dirigé et fortifié, il paraissait bien aussi avec la piété spéciale à son siècle qui, pour vaincre l'égoïsme et le sensualisme contemporains, comprend la nécessité de remonter vers le *Bon Dieu*.

Saisissons sur le vif et dans l'intimité de sa vie dévote le vertueux théologal. Le voici dans l'accomplissement de ses actes pieux. Transporté par sa foi vers la Trinité sainte, le mystère des mystères, vers Dieu le Père qui est charité, Dieu le Fils qui est aussi charité, vers Dieu le Saint-Esprit qui pareillement est charité, il admire et adore en silence; les paroles lui manquent comme au prophète Jérémie pour traduire ses sentiments; cependant afin de donner à Dieu le culte complet qu'il réclame de l'homme, il a recours aux hommages sensibles que l'Église lui propose, spécialement au *Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto*, à cette doxologie quotidienne et tant de fois quotidienne de la liturgie catholique; il est membre de cette association des *Gloria Patri* qui consiste à s'unir trois personnes ensemble d'intention seulement, et à réciter trois fois cette courte prière à la fin de l'*Angelus*, pour honorer la sainte Trinité. Chaque matin il fait à la très sainte et très adorable Trinité l'offrande des actions de la journée et celles qu'il fera le reste de sa vie, les unis-

sant aux adorations, aux respects, aux louanges et bénédictions qui lui sont et seront rendus pendant toute l'éternité par le Sauveur Jésus, par sa très sainte Mère et par toute l'Église triomphante et militante, et cela en réparation de tous les outrages de l'univers. C'est la prière que sa compatriote, fondatrice des *Religieuses Trinitaires*, la Révérende Mère Marie de la Croix (1), dicta à la fin du siècle dernier. Le culte de la sainte Trinité est fondamentalement enraciné dans toutes les facultés de son être. Il veut le règne de la sainte Trinité et il fixe dans ses armes de prélat, en témoignage de sa foi et de sa piété, en souvenir du Chapitre cathédral de Laval, le symbole d'or sur fond d'azur de Dieu, un en trois personnes égales et distinctes. Dès le matin la Trinité est l'objet de ses chants, et le soir, lorsque le soleil aux rayons de feu disparaît à l'horizon, il la prie encore.

Pressé par la charité divine qui anime son cœur, Monseigneur se prosterne devant l'autel et devant la croix : l'autel lui montre la douce victime qui, par charité, s'immole mystiquement et continue, à la fois, les deux grands mystères d'amour, l'In-

(1) Marie Rocher, née à Larchamp le 23 septembre 1747, mena pendant plusieurs années une vie très édifiante et marquée de faveurs spéciales, dans la ville d'Ernée, où elle établit, en 1795, une pieuse Association devenue plus tard l'*Institut des Religieuses Trinitaires, établies à Saint-James-sur-Beuvron* (Coutances).

carnation et la Rédemption. Deux fois par semaine, le mercredi et le vendredi, durant ses différents séjours à Laval, il suit, soit à la Cathédrale, soit plus souvent encore dans la chapelle des religieuses de l'Espérance, les quatorze stations du chemin de la Croix, et les larmes qui coulent silencieuses donnent la mesure de sa dévotion. Prosterné sur les dalles de la Cathédrale ou de la chapelle, il prolonge ses méditations que parfois il fait porter en partie sur les souffrances du Souverain-Pontife et de l'Église, et souvent prie les bras en croix. A l'autel, devant le Très Saint-Sacrement exposé ou devant le tabernacle, sa ferveur est angélique. Sa messe est longue, trop longue assurément pour la piété ordinaire des simples fidèles, mais non pas pour sa dévotion privée. Et lorsque la nuit tombe, il revient pour redire dans cette pieuse visite si bien appelée la messe du soir son adoration, son amour à Celui qui toujours veille et ne s'endort jamais. Avec quelle joie il salue dans le cours de l'année liturgique la solennité du *Corpus Christi* ! Sa voix scande avec une ferveur débordante chaque parole chantée du *Lauda Sion*, et dans ces sublimes strophes où la théologie eucharistique est enseignée avec la précision et la puissance que seuls peuvent donner le génie et la sainteté, elle trouve le meilleur moyen de traduire son bonheur et sa foi. En l'entendant chanter ces mots *Quan-*

*tum potes, tantum aude*, comme l'on sent bien qu'il veut faire passer toute son âme dans son cantique, sachant qu'il ne pourra jamais assez louer celui qui est au-dessus de toute louange ! La dévotion au cœur sacré de l'Homme-Dieu vient aussi pour apposer comme le sceau de la suprême consécration à sa piété envers les grands mystères de l'amour divin. Cette dévotion il ne cesse de la pratiquer, de la prêcher ; il ne veut pas être de ceux à qui Notre-Seigneur, sur la terre française, a adressé, en montrant son cœur, d'amers mais trop justifiés reproches ; il veut au contraire se signaler au premier rang de ces chrétiens sans peur et sans reproche qui entendent bien, par leurs actes de réparation et d'amour, dédommager et glorifier le divin Cœur (1).

(1) M<sup>sr</sup> Sauvé appelait de tous ses vœux l'achèvement du monument national élevé à la gloire du cœur de Jésus par la France pieuse et pénitente, sur la butte de Montmartre, à Paris. Dans ses papiers manuscrits se trouvent les paroles d'un beau cantique composé par lui avec ce titre : *La France chrétienne à Montmartre*. M. Edouard M.... en fit la musique ; il écrivit sur sa partition : *Valloires, ce 7 juillet 1886. Toujours reconnaissant à M<sup>sr</sup> Sauvé de ses bienveillantes paroles pour la maison Saint-Vincent-de-Paul, dans sa station de Saint-Roch*. Les strophes de M<sup>sr</sup> Sauvé racontent les gloires de la France chrétienne. Nous citerons seulement ces deux strophes :

Avec Clovis tu reçus le baptême ;  
Et, répandant le chrême sur ton front,  
Rémi l'orna d'un royal diadème,  
Qui bravera tourments, fatigue, affront.



M<sup>gr</sup> Sauv  se montre aussi anim  d'une vive d votion envers les saints. Une belle doctrine que saint Thomas d'Aquin, son ma tre, expose dans sa *Somme th ologique*,   propos de la pr determination et sur ce point particulier : *la pr determination peut-elle  tre favoris e par les pri res des saints* (1), doctrine relue, approfondie et souvent cit e, lui dicte la raison th ologique de son culte envers les bienheureux. C'est en effet la pens e de saint Thomas qui commente une parole de saint Paul, *nous sommes les aides de Dieu*, que

D sormais donc, nation tr s chr tienne,  
 Tu vas remplir un r le glorieux ;  
 Je vois d j  la grande erreur arienne  
 Se dissiper sous les coups de tes preux.

.....

Cent fois et plus, depuis ton origine,  
 France, tu fus le bras arm  du droit ;  
 Cent fois aussi du Christ la main divine  
 Fit  clater sa force   ton endroit ;  
 Et si tu viens   n' tre plus fid le  
 Au juste, au vrai, suivant ta mission,  
 Dieu, par amour, te frappe et te rappelle,  
 Comme il faisait autrefois pour Sion.

(1) Pars Prima. Qu estio XXIII, art. VII, ad secundum. Edition Faucher, p. 151 (Lethielleux. Paris, 1887). « *Sicut igitur sic providentur naturales effectus, ut etiam caus e naturales ad illos naturales effectus ordinentur, sine quibus illi effectus non provenirent ; ita pr destinatur a Deo salus alicujus, ut etiam sub ordine pr determinationis cadat quidquid hominem promovet in salutem, vel orationes propri e, vel aliorum, vel alia bona, vel quidquid hujusmodi, sine quibus aliquis salutem non consequitur. Unde pr destinatis conandum est ad bene operandum et orandum ; quia per hujusmodi pr determinationis effectus certi-*

le Maître souverain, bien qu'étant essentiellement puissance et n'ayant absolument besoin de personne, ne dédaigne pas de confier à ses créatures et à ses serviteurs l'exécution de ses ordres. Admirable économie de la Providence qui, en se servant des causes secondes et inférieures, maintient non seulement dans la création la beauté de l'ordre, mais communique aux créatures sa propre dignité d'auteur ! Dieu est un monarque absolu qui a établi les saints ministres de ses grâces. Pour être dans l'ordre même de Dieu il faut donc nous aussi utiliser les saints. Cette théologie est lumineuse et consolante ; elle doit inspirer le chrétien dans les actes de sa vie pieuse.

A celle qui surpasse tous les saints et qui est élevée au-dessus même des chœurs angéliques, à la Vierge Marie, Monseigneur offre d'abord ses plus tendres hommages. Cet honneur lui est bien dû puisque dans le plan divin, au sentiment d'un grand nombre de Docteurs, elle est la dispensatrice de toutes les grâces. S'inspirant de l'adage

*tudinaliter impletur... Alio modo dicitur quis adjuvari per aliquem, per quem exequitur suam ordinationem, sicut dominus per ministrum; et hoc modo Deus adjuvatur per nos, in quantum exequimur suam ordinationem, secundum illud I ad Corinth. III, 9 : Dei enim adjutores sumus. Neque hoc est propter defectum divinæ virtutis, sed quia utitur causis mediis ut ordinis pulchritudo servetur in rebus, et ut etiam creaturis dignitatem causalitatis communicet. »*

bernardin : *de Mariâ numquam satis*, il ne cesse de vénérer, d'aimer, de prier, de prêcher Marie. Il est de toutes ses fêtes sur la terre et nul pèlerin ne se rend d'un pas plus joyeux dans ses célèbres sanctuaires de France et d'Italie. Eût-il été de la lignée des grands théologiens et des illustres prédicateurs s'il n'avait consacré à Celle qui dépasse toute louange ses talents d'écrivain et d'orateur ? A la suite de saint Bernard qui prononça d'incomparables homélies sur la parole évangélique *Missus est* et sur le mystère de la dispensation des grâces dans le monde, de saint Thomas d'Aquin qui commenta dans un opuscule plein de pensées fortes, suggestives et suaves, la Salutation angélique, de Bossuet, dont les sermons sur Marie sont ce que la littérature chrétienne a de plus parfait, à la suite des grands évêques de ce siècle qui ont expliqué avec amour les prérogatives de la Mère de Dieu, M<sup>gr</sup> Sauvé aimait à parler au peuple chrétien de la très sainte Vierge. Les nombreux discours contenus dans ses œuvres inédites forment une théologie *mariale* complète.

Mais les grandeurs de Marie comme la *Somme théologique* de saint Thomas sont un océan dont on ne perçoit ni le fond ni l'étendue. Entre toutes sa divine Maternité et sa Conception immaculée attirent l'admiration et les hommages de notre Prélat. Marie Mère de Dieu ! cette parole unique lui dit tout ; elle est la clé de voûte de l'édifice de

sa vie dévote à Marie. L'Immaculée Conception, qui est en vue de cette sublime Maternité, est de la part de M<sup>sr</sup> Sauvé l'objet d'un culte tout spécial. Depuis le jour où prêtre, étudiant à Rome, il a eu la joie d'assister dans la Basilique vaticane à la solennelle proclamation de ce dogme, il constate dans son âme les accroissements merveilleux de sa dévotion au privilège de Marie. La délicatesse de son âme se complait dans la méditation du mystère, et pour dépeindre l'image de Marie très pure les expressions les plus suaves et les comparaisons les plus poétiques naissent en son esprit : il parle de Marie Immaculée avec une grâce toute virginale. Recteur d'Angers, son premier soin est de consacrer l'Université catholique à l'Immaculée Conception. En entendant ou en lisant les paroles de sa consécration, on pense à la lettre d'un enfant à sa mère, lettre franche, confiante et aimante : « Vous êtes le trône de la sagesse, *sedes sapientiæ*, la maîtresse de toute vraie science, l'inspiratrice des bons conseils, celle par qui les législateurs décrètent des choses justes, les magistrats rendent la justice, et les maîtres enseignent la vérité; vous êtes la grande exterminatrice des hérésies : *cunctas hæreses sola interemisti*; soyez notre lumière et notre force !... Obtenez, ô Vierge immaculée, que tous ensemble, maîtres et disciples, unis à jamais dans votre Cœur très pur et dans le Cœur sacré de votre divin

Fils, nous marchions toujours, à sa suite et à la vôtre, dans le sentier odorant des vertus chrétiennes et, entre autres, de la chasteté qui féconde le travail, dilate le cœur et fait fleurir le corps... (1). »

La Vierge Immaculée retourne en grâces sur son très dévot fils les purs hommages qu'elle a reçus de lui. Ne faut-il point voir effectivement la récompense de cette dévotion dans cet amour de la vérité catholique intégrale, ce soin de l'orthodoxie, cette crainte de l'erreur, cette répulsion instinctive pour tout ce qui tend à s'éloigner du dogme, cet attachement à l'Église — attachement d'autant plus grand qu'on se montre davantage fils de Marie — qui caractérisent noblement, en notre Prélat, sa vie de prédicateur, de théologien, de canoniste et de philosophe? Et cette dévotion envers le Pape (2), dans laquelle il se signale tou-

(1) V. aux Appendices. *Consécration de l'Université catholique d'Angers à la très sainte Vierge Immaculée.*

(2) V. *De la dévotion au Pape*, par le R. P. Faber. Sixième édition. Opuscule in-18. (Paris, Bray et Reteaux, 1869.) — Le P. Philpin de Rivières a écrit sur cette intéressante question une lettre doctrinale fortement motivée qui a été publiée d'abord dans *le Monde* et ensuite dans son ouvrage *Vie et Lettres du R. P. Frédéric-William Faber*. Deux vol. in-12. (Paris. V. Palmé, 1872.) Cette lettre adressée au P. Gratry se trouve à la fin du second volume. Note G, p. 431-465. — I. *État de la question.* — II. *L'homme vivant peut-il être un objet de dévotion?* — III. *L'adulte, en particulier, peut-il être l'objet d'une dévotion extérieure?* — IV. *Comment nous orienter dans notre dévotion pour*

jours, n'est-elle pas encore un fruit de ce même culte ? Monseigneur aime le Pape, non seulement parce qu'il représente ici-bas Jésus-Christ, Chef invisible de l'Église, mais aussi parce qu'il offre certains traits de ressemblance avec la Vierge Marie. En preuve, il nous donne cet opuscule qu'il faudrait publier : *les Noms de Marie et les Noms du Pape* ; sous certains rapports le Pape est, sur la terre, le Siège de la Sagesse, *Sedes Sapientiæ*, la Porte du Ciel, *Januâ cœli*, et si la maternité de Marie à l'endroit de tous les hommes est si admirable, *mater admirabilis*, la paternité pontificale est à son tour pleine de merveilles. Les Papes qu'il a spécialement affectionnés étaient deux Papes ayant beaucoup contribué à la gloire terrestre de la Reine des cieux, Pie IX, le pape de l'Immaculée-Conception, et Léon XIII, le pape du Rosaire.

Après la Vierge Marie, les saints qui reçoivent de la part du Prélat des hommages spéciaux sont ceux qui ont, dans le plan divin, une mission par-

*les vivants.* — V. *Premier pôle : les pauvres.* — VI. *Second pôle : le pontificat.* — VII. *Un ancien témoin de cette doctrine (saint Ignace d'Antioche).* — VIII. *Ce que le Pape est pour notre cœur.* — IX. *Ce que nous devons être pour le Pape.* — X. *Résumé.* — Nous recommandons la lecture de cet opuscule aux gallicans modernes. — M<sup>r</sup> Gay leur donnera aussi dans un style admirable une solide doctrine sur ce même sujet., au tom. II de son grand ouvrage *De la Vie et des Vertus chrétiennes*. Un vol. in-8°. Paris. Oudin, 1878, p. 601 et 602.

ticulière pour la défense de la foi et la sauvegarde des grands intérêts de la catholicité. Voici d'abord les deux illustres apôtres Pierre et Paul : ne continuent-ils point dans le séjour de la gloire leurs sollicitudes envers cette Église de Rome, fondée par leurs soins et consacrée par leur sang? Leurs restes glorieux ne sont-ils pas dans la ville des Papes et pour toute la chrétienté, un foyer ardent qui répand la chaleur et la vie? Monseigneur accueille chaque année avec enthousiasme cette date du 29 juin, qui ramène la fête des saints apôtres (1). Il faut l'entendre chanter la strophe *O Roma felix!* de l'hymne particulière à cette solennité. La voix tremble d'une sainte émotion; les yeux ou rayonnent de joie ou s'emplissent de larmes de bonheur; l'allégresse fait exulter tout son être. En un instant, la gloire nouvelle qu'à l'ancienne cité des Césars le martyre et les tombeaux des deux immortels apôtres ont procurée se présente à sa foi, à son imagination, à son âme. L'amour de Rome le transporte et, remerciant Dieu de cet amour qui est un si grand bienfait, il chante son *Magnificat*. Rome pontificale est toujours présente à son esprit. Chaque jour il vénère

(1) Telle était aussi la joie de M<sup>r</sup> Gay. « Poitiers, 29 juin 1864, saint Pierre. Voici un beau jour pour s'écrire, mon bien cher ami, quand on a reçu la grâce de naître de la Sainte Église, d'être son prêtre et d'aimer Rome. Je suis sûr que vous et moi nous y sommes en esprit aujourd'hui.... » Lettre au chanoine Sauvé.

cette chaire de saint Pierre, siège du premier Pontife infaillible, dont il a placé dans sa chambre de travail une belle reproduction ; dévotement il baise le pied de l'apôtre et demande un attachement de plus en plus grand à la chaire de vérité, la docilité aux enseignements pontificaux et le soin vigilant de la pureté de la doctrine.

Un élément nouveau vient compléter ce culte envers l'Église et le Pontife romain : la dévotion à saint Joseph. L'influence surnaturelle départie à saint Joseph dans l'économie générale du christianisme est immense. La mission du père nourricier de Jésus et du virginal époux de Marie n'a pas été limitée aux premiers temps évangéliques. Commencée à Bethléem, poursuivie à Nazareth, elle persévère encore et toujours dans cette maison où le Christ demeure perpétuellement en la personne de son Vicaire. A Joseph le soin de défendre la personne du Pape contre les Hérodes dont la race ne s'éteint pas, de protéger cette demeure qui lui est nécessaire pour l'indépendance de sa parole et le libre exercice de ses actes, de veiller sur les frères que Jésus-Christ s'est donnés dans toute l'Église. Cette fonction auguste, les meilleurs théologiens (1), les évêques (2) et les

(1) V. le très pieux et prophétique travail de Isidore de Isolano (dominicain du commencement du xvi<sup>e</sup> siècle) *Summa de donis sancti Joseph*. Latin et traduction française. 2 vol. in-18. Avignon. Chaillot, 1861.

(2) M<sup>gr</sup> Pie a une *Instruction pastorale* sur saint Joseph



Papes l'ont reconnue, signalée; au jour voulu par Dieu elle a été manifestée dans un plus complet épanouissement. M<sup>sr</sup> Sauvé qui possède à un haut degré l'intuition des mouvements divers accomplis par le catholicisme dans l'ordre de la piété comme sous le rapport de la doctrine, entre de bonne heure dans l'esprit de ce culte qui porte, avec une force inspirée par Dieu, vers saint Joseph, tous les fidèles vraiment instruits de leur religion et préoccupés des dangers que dans ces temps malheureux court la sainte Église. Du concile du Vatican où il a pu, par un insigne privilège, saisir les pieux secrets, les intimes désirs de l'Église répandue dans l'univers et représentée à Rome par les témoins autorisés de sa foi et de sa dévotion, il rapporte une espérance qui ne tarde pas à être réalisée : la déclaration de saint Joseph patron de l'Église universelle. L'acte pontifical du 8 décembre 1870 le comble de joie en lui montrant surtout les grands avantages que la société chrétienne en recevra dans la suite (1).

La théologie la plus élevée et la plus sûre guide

qu'il faut lire. *Œuvres de Monseigneur l'Évêque de Poitiers*. Deuxième édition. Tom. VII, p. 113-133. Un vol. in-8°. Poitiers. Oudin, 1877.

(1) A la suite de son prédécesseur, de vénérée mémoire, Léon XIII a beaucoup recommandé, on le sait, le culte de saint Joseph qu'il a uni, dans le mois d'octobre, à la pratique du rosaire et dont il attend aussi des fruits de salut pour l'Église.

donc toujours le Prélat dans les pratiques de sa vie pieuse. L'histoire ecclésiastique lui est aussi sous ce rapport très utile. Par elle il connaît les dons particuliers qu'il a plu à Dieu de communiquer à certains saints. Attentif à ces communications spéciales qui sont un honneur pour les saints et en même temps un bienfait pour les enfants de l'Église, il se garde bien de ne pas profiter des avantages mis providentiellement à sa disposition. A saint Thomas d'Aquin il demande l'amour de la science sacrée et la grâce de pénétrer les questions les plus difficiles; à sainte Thérèse il expose le besoin qu'a son âme de ce don d'oraison qu'elle a comme la mission de communiquer. L'image de sainte Thérèse ne quitte pas son bureau de travail; souvent il la contemple dans cette attitude qui lui plaît: inspirée par l'Esprit-Saint qui lui apparaît sous la forme d'une colombe, la plume à la main, le cœur transpercé par la flèche de l'ange, *Solo Dios Basta*, Dieu seul suffit. Cette sainte Thérèse qu'il vénère, c'est la reine de la théologie mystique, l'inspiratrice des grands théologiens de Salamanque *Doctrix Salmenticensium* (1).

Dieu donne aussi à ses saints — l'histoire de

(1) Les œuvres inédites de Monseigneur contiennent un panégyrique de sainte Thérèse dans lequel l'orateur s'attache à montrer la grandeur, la largeur et la profondeur de la charité de la grande sainte pour Notre-Seigneur.

l'Église en témoigne à tous les siècles — le pouvoir de communiquer telle ou telle faveur temporelle. De combien de dangers les fidèles seraient délivrés s'ils avaient plus d'esprit de foi et de prière ! Dans ses très fréquentes indispositions, Monseigneur invoque saint Camille de Lellis, qui est le patron attitré des malades. La crainte de la mort subite et imprévue l'engage à recourir souvent à saint André Avellino. Effrayé des nombreuses morts subites qui, dans ce siècle et dans tous les pays, jettent à chaque instant l'épouvante, il compose un petit traité : *De la dévotion à saint André Avellino* (1). Dans quelques pages excellentes, Monseigneur communique à ses lecteurs la vraie pensée de l'Église, non seulement sur le culte et la pratique du culte spécial accordé à saint André Avellino, mais encore sur la dévotion envers d'autres saints. « Dans sa miséricordieuse bonté à notre égard, Dieu, dit-il fort bien, a mis à notre disposition des moyens surnaturels qui peuvent soulager ou guérir non seulement nos maux spirituels, mais encore nos maux temporels eux-mêmes. L'invocation des saints nos frères du ciel qui, comme nous, ont connu la douleur et la souffrance, est un de ces moyens, moyen puissant qui

(1) *De la mort subite et imprévue et de la dévotion à saint André Avellino*. Brochure in-32. Laval, 1863. Mary-Beauchêne. — *Le Pèlerin* (Vies des Saints) a donné une édition abrégée, pour la propagande, de cet opuscule.

n'est peut-être pas aussi usité en France que dans d'autres contrées catholiques. Le jansénisme ayant exercé chez nous, sur le culte des saints, des influences dont nous ressentons encore les effets, il se trouve que des chrétiens, instruits d'ailleurs, semblent ignorer ce que l'on sait si bien en Italie, et surtout à Rome, à savoir qu'il n'est guère de maladies ou de besoins temporels de l'ordre même le plus vulgaire, dans lesquels on ne puisse recourir, avec plus ou moins de fruit, à l'intercession de tel ou tel saint en particulier. Où sont dans nos villes (les campagnes sont généralement plus chrétiennes, plus traditionnelles), où sont, en dehors des dévots et des gens du peuple, les fidèles qui, par exemple, s'adressent à saint Antoine de Padoue pour retrouver un objet perdu (cela, remarquons-le, a été écrit en 1863 et était vrai alors), se recommandent à saint Hubert contre la rage, recourent à saint Roch contre la peste, à sainte Apollonie contre les maux de dents, à saint Liboire contre la pierre, à sainte Lucie contre les maux d'yeux?... (1) »

(1) *Op. cit.*, p. 19 et 20. A la p. 21 Monseigneur fait cette petite confession : « L'auteur de cet écrit avoue bien franchement être arrivé à l'âge de plus de quarante ans, sans avoir su que saint André Avellino fut invoqué contre ce genre de mort. Il confesse avec la même simplicité que les frayeurs qu'il éprouvait, en pensant à la mort subite, se sont calmées, depuis qu'il a le bonheur de se recommander chaque jour à ce grand serviteur de Dieu; et il

Plein de zèle pour procurer la gloire des saints et de charité pour les catholiques ses frères, Monseigneur travaille à ressusciter dans la pratique populaire de la piété les anciennes traditions et à implanter les bons usages qu'il a vus ailleurs. Il veut ranimer l'esprit de prière et utiliser au service du prochain et en vue des grands intérêts de l'Église, les grâces particulières que Dieu se plaît à distribuer. Il répand par milliers parmi les fidèles de petites feuilles contenant les prières que, sous forme de neuvaine, les catholiques de Rome font pour se préparer à certaines fêtes, à celles de l'Immaculée-Conception et des saints apôtres Pierre et Paul. Les courtes notices qu'il compose et met en tête de ces excellentes publications, toujours avec l'approbation de l'Ordinaire, exposent la méthode à suivre, le but de la neuvaine et l'avantage soit spirituel, soit corporel, que l'on est en droit d'attendre. L'imprimé préliminaire est une sorte d'*Invito sacro* clair, doctrinal, pressant, qui a le don de produire toujours la prière et la pratique qu'il sollicite. Il a pour excellent résultat d'unir les fidèles en communion de sentiments avec l'Église et son auguste Chef; il fait entrer dans l'âme de chaque fidèle la pensée catholique qui se diversifie suivant les circonstances que tra-

espère obtenir, par son intercession, l'insigne faveur de recevoir, dans de saintes dispositions, les derniers sacrements à l'heure de la mort. »

verse l'Église; ainsi chacun peut connaître les intentions spéciales, les joies ou les craintes de la société catholique et s'y associer de très près par la prière et les bonnes œuvres. Les bonnes volontés sont groupées et forment un courant d'opinion très avantageux; les catholiques se réunissent dans une même pensée pour faire violence au ciel lui-même.

Dans la propagande très considérable de ces neuvaines et dans la composition de ses prières, M<sup>gr</sup> Sauvé se garde d'oublier les intérêts de la fille aînée de l'Église, de la France. Dès 1863 il propose une neuvaine de prières en l'honneur de saint Michel, de saint Michel « l'ange protecteur de l'Église et de la France, de la Mère et de la Fille ». En 1871 sa piété se fait ingénieuse en invitant, après nos malheurs, les catholiques français à intéresser au sort de leur patrie les âmes souffrantes du Purgatoire. Ses considérations sont d'un parfait patriote : « L'Église est aujourd'hui presque partout sur le coup d'une persécution violente ou cachée; la France, au lendemain de désastres sanglants et d'humiliations profondes, est troublée, inquiète, et peut-être à la veille de nouvelles calamités.... il s'agit d'intéresser les saintes âmes du Purgatoire au triomphe de l'Église et de la France; il s'agit de travailler spécialement, durant tout ce mois, à leur soulagement et à leur libération, pour obtenir la délivrance ou

du moins la diminution des maux qui pèsent sur notre patrie spirituelle et sur notre patrie temporelle; il s'agit, en un mot, de faire une sainte violence au ciel, en y introduisant, le plus vite possible, des âmes qui plaident, devant le trône de l'Agneau, la cause catholique et la cause française si manifestement liées ensemble.... » Prier et faire prier ainsi pour l'Église et la France, intéresser au bonheur et à la gloire de l'une et de l'autre l'Église souffrante, est un acte méritoire qui témoigne des bons sentiments d'un parfait catholique et d'un excellent Français.

Sur ces paroles inspirées par votre ardente piété et par votre amour pour l'Église et pour la France, cette « douce France » dont vous n'avez cessé de désirer et la gloire et le bonheur et la paix, je vais laisser, ô Maître vénéré, le lecteur à qui j'ai parlé de vous. Avant d'entreprendre ce travail j'ai tenu à visiter en pèlerin l'antique chapelle de Notre-Dame de Charné, à m'agenouiller sur ces dalles où tout enfant vous avez prié, à adresser mes pauvres supplications à « cette divine Mère de Jésus et la vôtre » qui a été l'inspiratrice de votre piété et de votre science, et j'ai sollicité avec ferveur son assistance. Tout ému je me suis approché de cette tombe où sous l'œil et près du cœur de Marie vous reposez dans la paix, et après avoir recommandé encore à Dieu votre âme toujours très chère, je lui demandai

de la rapprocher de moi ou plutôt de me faire monter vers elle pour la mieux connaître et la mieux aimer. Comme alors vivement je désirais la révéler telle qu'elle a paru dans ce monde, ardente pour le vrai et le bien, dévouée aux intérêts de Dieu et de son Église, docile à l'inspiration de la grâce, s'orientant sans cesse sur Rome et son Pontife ! Aujourd'hui mon travail prend fin ; et je reviens encore par la pensée près de votre tombe. J'ai ressenti — me semble-t-il — les précieux bienfaits de votre présence très réelle auprès de moi quoique invisible ; j'ai entendu encore votre voix qui unissait à ses accents d'autrefois quelque chose des sentiments qu'ici-bas l'on connaît peu mais que l'on éprouve là-haut, j'ai écouté les battements d'un cœur dont toutes les fibres résonnaient pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes. Plein de reconnaissance je dépose sur votre tombeau ce modeste hommage de mon souvenir, de mon admiration et de mon amour. Bénissez-le, faites qu'il soit comme un autre vous-même, qu'il aille continuer auprès de ceux qui vous ont connu les bienfaits de votre direction et, à ceux qui, peut-être, commenceront à vous estimer et à vous suivre, qu'il apporte le pur écho de vos sentiments et de votre voix !

« Demeurez avec nous, vous dirai-je comme les disciples d'Emmaüs au Sauveur ; il se fait tard



et le jour est sur son déclin ». Au moins donnez-nous en nous quittant votre esprit, cet esprit si ecclésiastique qui est le véritable ornement du caractère sacerdotal (1), l'amour de la science sacrée, de cette science théologique qui vous a honoré en donnant aussi quelque gloire très pure, au sein même de Rome enrichie par la présence des savants du monde entier, à la science française (2), l'ardeur pour le maintien et la défense des doctrines romaines exemptes de tout alliage, ardeur si précieuse aux jeunes recrues du sacerdoce, la bonté et la piété enfin de votre âme qui nous rendront tous utiles à nos frères et agréables à Dieu !

(1) Sous ce titre *la Soumission à l'Église*, saint Ignace de Loyola a tracé les règles à suivre pour ne s'écarter jamais des véritables sentiments que l'on doit avoir dans l'Église militante. Ces règles tracées d'une main magistrale devraient être gravées dans l'esprit de tous les chrétiens. V. *Exercices spirituels de saint Ignace de Loyola, annotés par le P. Roothaan, général de la Compagnie de Jésus*. Édition Jennessaux. Un vol. in-18. 3<sup>e</sup> édition, p. 388-395. Paris. Le Clère, 1861.

(2) Au mois de septembre 1869, M<sup>gr</sup> Wicart, évêque de Laval, dit à M<sup>gr</sup> Nardi, prélat romain et très entendu à Rome qu'il habitait : « Le Saint-Père a appelé pour le concile quelques théologiens français. C'est de sa part une marque de grande bienveillance ; mais il faut l'avouer, en France, nous ne brillons pas, depuis le commencement de ce siècle, sous le rapport de la science théologique. » M<sup>gr</sup> Nardi reprit : « Quoi qu'il en soit, Monseigneur, le diocèse de Laval est très bien représenté à Rome et il n'y a qu'une voix pour dire que le chanoine Sauvé est le plus fort de tous les théologiens français. »



# APPENDICES



## DOCUMENT I

(V. tome I, p. 178.)

Quatre lettres adressées à l'abbé Sauvé, étudiant au séminaire Saint-Sulpice, à Paris, par Léon Ducoudray, élève de rhétorique à Château-Gontier, 1844-1845 (futur Recteur de l'école Sainte-Geneviève, à Paris, et victime de la Commune, le mercredi 24 mai 1871). Ces lettres feront partie du dossier de la cause du P. Ducoudray qui est introduite à Rome.

### PREMIÈRE LETTRE

Château-Gontier. 7 novembre 1844.

MONSIEUR,

Si j'ai tant tardé à vous écrire, ce n'est pas certainement la bonne volonté qui m'a manqué, car depuis quinze jours, je cherchais un moment où je pusse satisfaire au besoin de m'épancher avec vous, mais je suis si occupé de ma rhétorique que j'ai à peine le temps de faire mes devoirs de classe. Enfin aujourd'hui je vais me dédommager en vous parlant de tous les changements en bien et en mal qui se sont opérés depuis la rentrée.

Je suis donc rhétoricien, élève de M. Deslais : à vous parler franchement, jamais une année ne s'était ouverte pour moi sous de si heureux auspices : je me trouve parfaitement heureux d'avoir M. Deslais pour professeur, il ne me laisse rien à désirer ; il est pour moi d'une bonté, d'une obligeance extrême, et à ce propos, je vous dirai que je suis son sacristain. Tous les préjugés que notre classe

avait contre lui et que vous ne connaissiez que trop sont entièrement tombés et nous nous estimons tous heureux de l'avoir pour professeur de rhétorique ; c'est une leçon pour nous tous de ne point juger avant de connaître. Je tâche de le contenter sous tous les rapports, quoique mon bavardage ne m'ait pas encore abandonné tout à fait ; cependant, sans me flatter, je suis dans le progrès et je vais tâcher d'aller de mieux en mieux sous ce rapport. Mes succès n'ont rien de bien brillant ; j'ai débuté par une place de septième en version latine, enfin je suis le premier dans ce moment. Je ne vous entretiendrai pas plus longtemps sur ce chapitre, et j'aurais même davantage retenu ma langue si je ne savais l'intérêt que vous m'avez témoigné avec tant de bonté. En revenant à des choses beaucoup plus sérieuses que les devoirs de classe, je vous dirai que je ne suis plus président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Cette nouvelle va vous affliger sans doute ; car vous m'avez dit plusieurs fois que cette charge me retiendrait dans la bonne voie où j'étais entré l'année dernière ; je me suis cependant décidé à donner ma démission à la séance du 28 octobre. Mon peu d'influence sur les élèves, ma trop grande légèreté qui s'était manifestée une fois fort inapropos, enfin la pensée qu'un autre conduirait mieux que moi la société de Saint-Vincent-de-Paul, m'ont engagé à faire cette démarche. Je vous avouerai que j'ai peut-être agi sous l'impression d'un moment de chagrin, d'abattement, et que j'aurais désiré vous avoir pour conseiller dans une affaire de si haute importance ; mais je n'ai cependant pas lieu de me repentir d'avoir donné ma démission. Rébillard est mon successeur, et je vous dirai, modestie à part, que la conférence va beaucoup mieux qu'auparavant. Sa piété, son zèle pour le bien, son talent même seront des gages assurés de réussite.

Je me plais toujours à Château-Gontier, mais je vous assure, Monsieur, que j'aurais grand besoin de vos conseils ; je n'ai pas encore avec M. Deslais la franchise que j'avais avec vous ; cependant, plus je vais, plus j'estime ses bonnes qualités qui sont, je crois, presque exemptes de défauts. Je me console de votre absence dans la pensée que vous êtes beaucoup plus heureux à Saint-Sulpice qu'au collège de Château-Gontier ; que tous les Séminaristes

sont d'autres gens que nous tous qui ne sommes que des écoliers avec qui il n'est pas toujours commode d'avoir affaire. Je crois que vous devez connaître au Grand-Séminaire MM. Chevojon, Dupuis, Cognat, Portel, de Beaupré, et une foule d'autres avec qui j'ai été fort lié chez M. Dupanloup. Je vous prierai de me rappeler à leur souvenir, à leurs prières. J'ai aussi appris que M. Maraudais était entré à Issy, et qu'il était bien décidé à embrasser l'état ecclésiastique; il sera, je crois, fort agréable pour vous d'avoir ainsi quelques bons compatriotes.

Je vous parlerai maintenant des révolutions que le Bon Dieu opère en moi depuis quelque temps, et je vous demanderai des conseils que vous pourrez facilement me donner. Eh bien! depuis la rentrée, je suis agité par la pensée de ce que je dois faire après mes études, en un mot, de ma vocation. Je ne sais si je suis à l'âge où le démon vient vous tendre des pièges pour vous conduire dans une mauvaise voie au milieu du monde; mais je suis agité, bouleversé par toutes sortes d'idées, et après bien des luttes, bien des combats, le Bon Dieu me rappelle toujours à la même idée : celle de me donner à lui. Je crois que le Seigneur ne m'a pas mis au milieu d'une famille chrétienne pour me laisser comme tant d'autres jeunes gens errer au milieu du monde : et voilà ce qui me bouleverse depuis longtemps malgré moi; priez pour moi, je vous en conjure, je sens que j'ai plus que jamais besoin de prières. Quant au Bon Dieu, il fera de moi ce qu'il voudra, et au milieu de toutes mes agitations, je lui répète les paroles du psalmiste : *notam fac, Domine, viam in qua ambulem*, et j'espère que celui qui m'a entouré dès ma jeunesse de toutes ses bontés ne m'abandonnera pas plus tard. Je vous demande donc, Monsieur, quoique vous soyez éloigné de moi, aidez-moi de vos prières et de vos conseils. Je ne vous oublie pas dans mes pauvres prières, et jamais, je vous l'assure, je n'oublierai devant Dieu celui qui a eu tant de bonté pour moi. Je tâche de me fortifier dans la piété, je ne manque plus ma visite au Saint-Sacrement, et je vais fréquenter tous les quinze jours le tribunal de la pénitence : je sens que j'ai besoin d'une volonté ferme qui me fixe irrévocablement dans le bien.

Je suis chargé de rappeler à votre souvenir : F. Roeton,

L. Desnos, A. Destouches, E. Laurent, A. et G. Boullier, en un mot tous les élèves qui me parlent fort souvent de vous. Je suis toujours lié avec Piolin et Destouches, ce sont mes deux plus grands amis; ce dernier a pris beaucoup plus de sérieux dans le caractère, aussi nous sympathisons beaucoup mieux encore.

Je suis forcé de terminer ici ma lettre, car M. Deslais la réclame pour la faire partir avec la sienne. Veuillez donc, si le temps vous le permet, m'écrire quelques mots seulement, j'éprouverai un bonheur extrême à les lire, en attendant que j'ai le plaisir de vous revoir ces vacances.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus affectueux.

LÉON DUCOUDRAY.

Veuillez, s'il vous plait, me rappeler au souvenir de M. Barthement et de M. Bigot.

---

## DEUXIÈME LETTRE

Château-Gontier, 2 décembre 1844.

MONSIEUR,

Je prends la liberté de vous envoyer des billets de notre conférence, engagé par les membres et par M. Deutsh, qui doit vous faire connaître à qui les distribuer. Si vous ne pouvez en placer, vous aurez la bonté de nous les renvoyer à Château-Gontier; du reste, je vous dirai que notre œuvre est en bon chemin, que les finances ne laissent rien à désirer : nous placerons, je crois, mille billets de loterie. Nous aurons de très beaux lots, une table à thé avec dessus de marbre, un fauteuil à la Voltaire, etc.; il ne manque que du zèle. Je crois que la conférence, à mon grand déplaisir, va abandonner une œuvre magnifique; plusieurs jeunes gens de 16 à 17 ans demandaient à venir avec nous le dimanche, et ainsi nous pouvions les soustraire aux mauvaises compagnies : M. Desnos, M. Boullier et moi, nous nous proposons de leur faire des cours d'histoire, d'arithmétique,



que et d'instruction religieuse, mais les autres membres voient impossibilité en tout, et nous allons, je crois, abandonner ce bien qui s'offrait à nous. Pour moi, je suis peut-être trop entreprenant, mais je pense aux paroles de saint Vincent de Paul, qui disait si justement : *Commençons le bien, Dieu finira.*

M. Deslais et moi trouvons que vous gardez bien longtemps le silence, mais je vous excuse facilement en pensant que vous avez une foule d'occupations, toutefois je ne vous dispense pas de nous écrire le plus souvent possible, nous serons toujours si enchantés en apprenant de vos nouvelles. Tous les élèves s'intéressent vivement à vous, souvent ils me demandent si j'ai reçu des lettres de vous. Destouches et Piolin, avec lesquels je suis le plus lié, me rappellent souvent votre dernière année de Château-Gontier. Ce dernier voudrait bien vous avoir encore pour professeur. **Maintenant, je vais vous faire ma confession :** Je vous dirai que je donne quelquefois libre cours à ma langue, M. Deslais me donne d'excellents avis sur ce point; mais je ne les pratique pas toujours; il faut pourtant mettre terme à ma légèreté : je vous dirai encore que j'ai eu pour cette raison quelques fâcheuses affaires avec M. Turpin : dans ces moments, je me sens ballotté davantage par les agitations dont je vous ai parlé; le démon met à-profit les moments de laisser aller et, suivant l'expression de l'Écriture : *Non in commotione Dominus.* Je veux sortir de ce mauvais pas. Je suis encore très faible, j'ai pour cela grand besoin de vos bonnes prières.

Je compte aller passer les fêtes de Noël à Laval, car ma sœur qui est revenue de Paris, ne peut quitter son enfant, et je suis privé de la voir, c'est encore un motif de bonne conduite.

Enfin, je sens que je vous en dis beaucoup trop, cependant j'espère que vous voudrez bien me conseiller, me gronder, enfin m'aider dans le mauvais pas. Soyez persuadé que vos conseils plus que ceux de personne feront impression sur moi.

Agréez l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

LÉON DUCOUDRAY.

M. Bourgault, M. Deslais se rappellent à votre bon souvenir. Tous les élèves vous offrent leur respect, en particulier Gautier, Destouches, Piolin, Laurent, les Bouillier, Desnos, Rocton, Villiers, de Munet, etc., etc.

---

### TROISIÈME LETTRE

Château-Gontier, 4 avril 1843.

MONSIEUR,

Vous me pardonnerez, je pense, si j'ai été si longtemps sans répondre à votre bonne et aimable lettre; mais réellement le temps, cette grande excuse des écoliers, me manquait à cette époque des fêtes de Pâques, où se trouvaient accumulées toutes nos compositions de mémoire. Depuis longtemps, j'éprouvais le besoin de vous écrire, j'espère donc aujourd'hui vous mettre au courant de toute ma vie d'écolier.

Parlons d'abord de la piété; c'est la première chose de la vie d'un élève. Je vous dirai à ce propos que toutes les ressources nous ont été données pour nous préparer dignement au grand jour de la communion pascale. Pendant tout le carême, nous allions à Saint-Jean entendre M. Moreau, le dimanche seulement : nous étions tous enchantés de ses sermons, jugez de ce que ce sera quand nous entendrons la voix éloquente de MM. Lacordaire et de Ravignan : dans quelques mois nous en serons à même, il faut avouer que le temps de collège passe bien vite, mais ce n'est pas là la question. Pendant la semaine sainte, M. le Principal n'ayant pu trouver de prédicateurs, nous a fait lui-même une retraite avec quelques-uns de ces Messieurs, quelles grâces ne nous ont pas été accordées? Je sens réellement qu'il nous faudra rendre un compte bien rigoureux au Juge suprême : je vais tâcher de dompter ma légèreté et, pour cela, veiller et prier sont les moyens qui me paraissent les plus efficaces pour fortifier ma pauvre âme : quand je tomberai encore, j'irai trouver mon confesseur, afin de me

mettre toujours en paix avec Dieu ; le reste viendra de lui-même.

Je vous parlerai de la classe : j'ai vraiment travaillé ces derniers temps pour un accessit d'excellence, et je suis parvenu à être le quatrième. Rébillard est le premier, Parmentier le second, Boullier le troisième et moi ensuite : le pauvre Gautier n'est que le cinquième. J'ai bien appris mon dernier concours suivant vos conseils de l'année dernière, et je me suis trouvé le troisième : je vais travailler maintenant pour les prix et plus encore pour accomplir mes devoirs de chrétien. J'ai appris que Monsieur votre frère était toujours le premier au collège de Laval, car nous savons tout ce qui se passe : je vous dirai à ce propos que Garot monte le premier en seconde et Gautier le second ; ce pauvre garçon ne peut s'habituer au collège de Laval et regrette toujours Château-Gontier. M<sup>me</sup> Destouches est aussi sur le point de retirer son fils, malgré toutes les réclamations de ce dernier, qui ne pourrait souffrir le collège de Laval. Je serais désolé de son départ, vous savez que nous étions fort bien ensemble ; et de plus le pauvre jeune homme serait en danger à Laval quoiqu'externe. M. Deslais en serait aussi désolé, car il s'intéresse toujours beaucoup à Destouches.

Hier, mes cousins et moi nous sommes sortis avec nos parents qui conservent l'usage de venir toujours le jeudi de la Quasimodo ; nous avons souvent parlé de vous et regrettions vivement que vous ne fussiez plus à Château-Gontier, mais votre bonheur nous console de votre perte, j'espère que vous verrez en peu de temps des gens du pays ; ma sœur repart pour Paris au commencement du mois prochain, elle compte bien aller vous voir à Saint-Sulpice, je voudrais bien pouvoir faire de même ; enfin que la volonté de Dieu soit faite, mon devoir m'appelle au collège où je me plais toujours beaucoup. Fidèle à vos recommandations, je ferai une neuvaine pour votre ordination, je la commencerai la veille de la Pentecôte, pour qu'elle finisse le jour de la très sainte Trinité.

Je ne veux pas non plus oublier notre Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, qui réussit toujours fort bien ; nous avons dans ce moment vingt-quatre enfants, et peut-être en prendrons-nous davantage encore. Un nouveau motif

vient de nous donner du zèle. Un bref du Souverain-Pontife vient de doter les conférences des indulgences les plus précieuses; et nous nous empresserons d'en profiter. Votre ancien enfant, Isidore Collet, auquel vous prodiguez vos soins l'année dernière, va beaucoup mieux depuis quelque temps, nous espérons qu'il fera ses pâques.

Je vais bientôt me taire, car je crains de vous ennuyer par mon bavardage; un mot seulement. Je suis toujours sacristain de M. Deslais qui veut bien s'occuper de moi d'une manière toute particulière, qui remonte ma pauvre machine quand elle est descendue; ce qui arrive encore de temps en temps. Veuillez souvent dire quelque prière pour moi au pied du Très Saint-Sacrement; j'en ai besoin plus que jamais; de mon côté je ne vous oublierai jamais dans mes prières : je me rappellerai toujours vos bons conseils : j'espère que vous m'en donnerez encore de vive voix pendant les vacances; en attendant, veuillez m'écrire de temps en temps, vos lettres me fortifient et sont pour moi des encouragements puissants.

Recevez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et les plus affectueux.

Votre tout dévoué serviteur,

LÉON DUCOUDRAY.

Je vous prierai d'offrir mes respects à MM. Barthemont et Bigot; ne m'oubliez pas auprès de mes anciens amis de Saint-Nicolas, de M. Postel, qui a bien voulu se souvenir de moi.

Mes cousins Augustin et Gabriel, Rocton, Desnos, Destouches, Piolin, Messant, Gautier, Rébillard, Parisot, Villiers, de Munet, les Bodard, etc..., se rappellent à votre bon souvenir.

---

## QUATRIÈME LETTRE

Château-Gontier, 6 juillet 1845.

MONSIEUR,

C'est avec bien du bonheur que j'ai reçu votre dernière lettre où vous me donnez les conseils les plus salutaires, conseils qui m'excitaient d'autant plus au bien, qu'ils étaient dictés par le cœur d'un prêtre si zélé pour le salut de ma pauvre âme. J'ai toujours grand besoin que vous me stimuliez; car je suis toujours un étourdi qui souvent écoute plutôt sa tête que son cœur qui vaut cependant bien davantage. En ce moment je devrais cependant être bien sérieux, car nous nous occupons des compositions de prix, grande époque dans l'année scolaire. Je n'espère pas de prix, à peine aurai-je quelques accessits; car j'ai fort mal réussi jusqu'à ce moment. Enfin je ne fais plus guère mes compositions de prix avec application que pour accomplir mon devoir de chrétien, ce que vous m'avez conseillé tant de fois, l'année dernière, quand je me décourageais. Je devrais redoubler d'ardeur au travail, car nous n'avons plus que cinq semaines à passer au collège, notre distribution de prix est fixée au jeudi 7 août.

Nous venons d'avoir naguère la promenade de la fête de Monsieur le Principal : nous nous sommes rendus à Saint-Joseph-des-Champs, petite chapelle près d'Entrammes. Là tous les Lavallois ont trouvé leurs parents. Après avoir diné et joué une pièce dans ce lieu, nous nous sommes rendus à la Trappe. Le Père Abbé (chose remarquable) nous avait tous invités d'aller collationner au monastère. Notre promenade a été variée et nous sommes rentrés contents. Comme nous passions à côté de la papeterie, j'aperçus la pension de M. de Marseul, et en particulier Monsieur votre frère, près duquel je ne pus m'arrêter. Toutes ces récréations font passer le temps bien vite, moi je ne devrais pas encore me plaindre autant que les autres, car je ferai un petit voyage à la fin du mois. Maman a obtenu de Monsieur le Principal la permission de me conduire à Angers avec mes deux cousins, pendant que nos philosophes passeraient leurs examens du baccalauréat.

Nous avons tous cru qu'il nous serait fort utile de voir passer un examen avant de nous présenter nous-mêmes. Nos pauvres philosophes commencent à être dans des frayeurs bien naturelles. Villiers, Letourneau, Desnos, Belenfant, Georget, Rocton, Tricot et Thirouflet sont cependant décidés à marcher avec courage. Je ne sais si le collège de Château-Gontier se signalera aussi glorieusement que l'année dernière; tout ce que je sais c'est que Monsieur le Principal ne s'épargne pas pour préparer ses élèves.

Vous dirai-je maintenant quelques mots de notre conférence; elle va toujours bien; le zèle ne se refroidit pas, nous avons même été obligés d'entreprendre l'œuvre des apprentis, vu que nos enfants étaient déjà dans l'âge de travailler. Ne l'oubliez pas aux saints autels le 19 de ce mois, où nous faisons la fête de saint Vincent de Paul. Je vous remercie infiniment, Monsieur, du souvenir que vous avez daigné m'envoyer; il sera toujours doux pour moi de jeter les yeux sur ce livre qui me rappellera de si doux souvenirs. Je vous prie, en finissant, de me rappeler aux prières de mes bons amis, qui daignent encore se souvenir de moi, ne m'oubliez pas surtout auprès de MM. Lemaitre, Castelneau, de Beaupré, et une foule d'autres qui vivront toujours dans mon cœur.

Tous vos anciens élèves, Piolin, Parisot, les deux Boutilier, les Bodard, de Munet, Rocton, Desnos, Villiers, Georget, Destouches, se rappellent à votre souvenir. Vous dirai-je que ce dernier, le pauvre Destouches, est forcé par ses parents de quitter le collège l'année prochaine. Ses parents veulent le retirer de Château-Gontier, comme ont fait ceux d'Henry Gautier. C'est désolant pour un jeune homme qui se montrait cette année l'un des plus pieux et des plus sages de la maison. Je vous parlerai de tout cela pendant les vacances.

J'espère que vous voudrez bien passer quelques jours au milieu de nous, en attendant, recevez mes sentiments les plus affectueux.

LÉON DUCOUDRAY.

---

## DOCUMENT II

(Tome I<sup>er</sup>. Livre II. Chapitre 3, p. 239.)

Les journées de juin 1848, à Paris, d'après *l'Ère Nouvelle* (dirigée alors avec le plus grand succès par le P. Lacordaire).

« Aujourd'hui — *dimanche 25 juin* — (n<sup>o</sup> du lundi 26 juin 1848), à quatre heures et demie, une demi-heure seulement après que la communication de l'île Saint-Louis et de la cité a été rétablie, Monsieur l'archevêque de Paris est sorti de son hôtel de l'île Saint-Louis et s'est rendu chez le général Cavaignac, afin de lui offrir d'aller porter lui-même aux insurgés des propositions de paix.

» Monsieur l'archevêque était à pied, en habit violet, avec la croix pastorale, accompagné de deux prêtres.

» Sur son chemin la foule se découvrait, les postes présentaient les armes, sur plusieurs points les tambours battaient aux champs; on s'informait de la démarche du prélat, toutes les voix étaient unanimes pour l'applaudir, de tous côtés on criait : Vive l'archevêque ! Vive la Religion ! Vive la République !

» Monsieur l'archevêque a trouvé cet accueil sur tout son passage; le long des quais jusqu'au palais de la présidence de l'Assemblée nationale. Il y a été reçu par le général Cavaignac qui, à ce qu'on nous assure, a accepté avec empressement des offres si généreuses. Monsieur l'archevêque est retourné à l'île Saint-Louis; nous apprenons que son intention est de se rendre aux barricades de la Bastille avec le clergé et la croix, et de faire les derniers efforts

au nom de la Religion et de l'humanité pour ramener les insurgés — (ceux-ci armés, au nombre de 25 ou 30.000). »

« Vers sept heures (n° du mardi 27 juin 1848) — *dimanche 25 juin* — il sortit une seconde fois, accompagné de deux de ses vicaires généraux, MM. de la Bouillerie et Jaquemet, et d'un jeune homme. Arrivé sur la place de la Bastille, occupée par le 24<sup>e</sup> de ligne, il s'aboucha avec le colonel, lui montra la proclamation du général Cavaignac et le pria de suspendre le feu. Le colonel y consentit. On se retira quelques moments dans une ambulance voisine. Le jeune homme qui avait accompagné Monsieur l'archevêque mit son mouchoir au bout d'un bâton et marcha vers la barricade élevée au débouché du faubourg Saint-Antoine. La troupe de ligne avait cessé son feu; les insurgés cessèrent le leur. Monsieur l'archevêque s'avança du côté de la barricade sans y monter; les insurgés vinrent à sa rencontre et un colloque s'engagea. Mais un coup de fusil suivi d'une clameur rompt brusquement la conférence. Ce fut comme un signal. Une décharge générale s'échangea des deux parts. Monsieur l'archevêque, sans se troubler, court à la barricade, la franchit, la descend et tombe. Il était atteint au flanc gauche, vers la région inférieure de la colonne vertébrale; la blessure se dirigeait de bas en haut.

» Les insurgés l'enveloppèrent, et l'ayant relevé avec des marques de respect, le portèrent à l'hospice des Quinze-Vingts, où il y a passé la nuit sous leur garde. Une députation est venue protester de leur part qu'ils n'avaient point tiré sur le prélat et Monsieur le vicaire général Jaquemet leur a délivré une lettre contenant qu'en effet, la blessure ayant eu lieu par derrière et de haut en bas, il ne croyait pas qu'elle pût avoir d'autre cause qu'un accident (1).

(1) L'assassin de Mgr Affre était un ouvrier ébéniste, belge d'origine, nommé Laforce, habitant la rue Saint-Antoine. Insurgé, mais n'osant se porter sur les barricades, il se cacha dans le garni de la maison du *Singe-Vert*. Des mansardes de cette maison, il tirait sur la place Saint-Antoine, sans courir le risque d'être atteint lui-même. C'est de là qu'il visa l'archevêque et l'atteignit d'une balle. Ayant échappé aux poursuites, ce misérable rentra dans son atelier et il eut un jour l'audace de se vanter de son



» Le matin — *lundi 26 juin* — à midi, après que le faubourg fut tombé au pouvoir des troupes, Monsieur l'archevêque est sorti des Quinze-Vingts, porté sur un brancard composé à la hâte de quelques pièces de bois, le corps et le visage couverts d'une toile. Il est arrivé à sa demeure, dans l'île Saint-Louis, à une heure précise. Le cortège était composé de quelques gardes nationaux, ayant un colonel à leur tête, du docteur Cayol, de deux chirurgiens militaires, de Monsieur le curé de Saint-Antoine et de plusieurs serviteurs. Un assez grand nombre d'ecclésiastiques attendaient dans la cour de l'archevêché. Nous avons remarqué parmi eux Messieurs les curés de Saint-Louis-d'Antin et de Saint-Etienne-du-Mont, M. l'abbé Cœur, M. l'abbé Maret, MM. les vicaires généraux de la Bouillerie et Jaquemet. Monsieur l'archevêque a été porté en brancard jusqu'à sa chambre à coucher et déposé sur son lit. C'est à ce moment qu'on a enlevé la toile qui le couvrait, et qu'il a pu voir autour de lui des larmes contenues mais sortant du cœur de tous. La blessure laisse peu d'autre espérance que celle qui reste toujours au désir, à l'affection et au regret.

» La veille, avant de se rendre chez M. le général Cavagnac, Monsieur l'archevêque avait dit à ses vicaires généraux : « C'est le sacrifice de ma vie, mais il est fait. » Dieu a bien voulu recevoir ce sacrifice et y mettre le sceau de la réalité....

» Le jeune homme qui a accompagné Monsieur l'archevêque jusqu'à la Bastille et qui a porté le drapeau parlementaire, s'appelle M. Jules Bréchemin....

» Un très grand nombre de soldats de toute arme et des gardes mobiles se sont rendus à l'archevêché pour demander la bénédiction suprême du pasteur. Tous l'ont reçue à genoux, la plupart répandaient des larmes.... »

crime devant ses camarades. Chassé, il se réfugia en Amérique ; ayant gagné de l'argent, en Californie, il voulut rentrer en France. Assailli par une troupe de voleurs, il fut massacré, dépouillé, et son corps, resté sur la route, servit de pâture aux chiens errants. — Ces détails ont été donnés dans un des grands journaux de Paris, sous le titre : *La fin d'un meurtrier*. La *Semaine religieuse de Laval* les a insérés dans son numéro du samedi 28 août 1880, p. 730, 731 et 732.

« Monsieur l'archevêque de Paris (n° du mercredi 28 juin 1848) est mort ce soir (*mardi 27 juin*), à quatre heures et demie. Il avait perdu la voix dans la matinée. Une de ses dernières paroles a été celle-ci : « Je sens que je meurs; j'en suis heureux, si mon sang doit être le dernier versé.... »

« L'autopsie de Monsieur l'archevêque de Paris (n° du vendredi 30 juin) a été pratiquée sous les yeux de MM. les docteurs Cayol et Récamier. Plusieurs médecins y assistaient. La balle avait pénétré dans le côté droit de la région lombaire et, suivant un trajet oblique de haut en bas, avait rencontré la seconde vertèbre des lombes, qu'elle avait traversée en passant au-devant de la moelle épinière; la rencontre du corps osseux l'avait déviée de sa direction primitive et l'avait fait remonter le long du rein gauche. Il en était résulté un épanchement de sang dans le tissu cellulaire. La balle avait le volume des balles de calibre; elle avait été coulée dans un moule ordinaire.... »

« Le corps du saint prélat (n° du samedi 8 juillet) reposait sur un lit en velours violet, porté par des soldats de toute arme. Il avait les vêtements blancs avec lesquels le pontife officiait dans les grands jours des fêtes joyeuses de l'Église. Il avait revêtu la robe blanche de l'agneau. Le visage et les mains étaient découverts. La tête, coiffée de la mitre blanche et les pieds reposaient sur des fleurs.... Quatre évêques, en mitre blanche aussi, et des prêtres marchaient à côté du cercueil, vers lequel ils levaient sans cesse leurs mains pour faire toucher aux mains et aux pieds de celui qui ne pouvait plus les bénir lui-même quelques objets que les fidèles empressés voulaient faire sanctifier. Des officiers, des soldats, des gardes nationaux et des gardes mobiles faisaient aussi en foule bénir leur sabre ou leur épée.... »

---

## DOCUMENT III

(V. 1<sup>er</sup> volume, page 226, et dans le II<sup>e</sup> volume, le chapitre des Études philosophiques.)

Quelques lettres du P. Bourard, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, victime de la Commune, le 23 mai 1871. (La cause du P. Bourard sera introduite à Rome. Toutes ses lettres au chanoine Sauvé seront au dossier.)

### PREMIÈRE LETTRE

**Le P. Bourard et Goudin.**

« .... Je pioche toujours à m'exterminer sur notre Goudin, et je vous assure que c'est faire de notre doctrine une colonne tronquée, un débris fruste d'une vieille église, une antiquaille imparfaite, que d'en retrancher les applications aux sciences. L'ensemble me ravit, les intentions finales du Bon Dieu s'y touchent au doigt, et c'est une grande joie que de voir la fermeté de cette contre-épreuve, quand on n'a encore pu jusque-là apprécier le vrai philosophe que dans des théories. Croyez bien que c'est magnifique.... »

Paris, le 7 mai 1864.

---

## DEUXIÈME LETTRE

**Jugement sur le P. Hyacinthe en 1865.**

« MON CHER CHANOINE,

» .... J'ai entendu hier le P. Hyacinthe : c'est un orateur, il a quelques gestes défectueux et extrêmes, mais ils sont peu nombreux, et son débit est presque toujours irréprochable. Il a des figures très belles et, après cela, des paroles très hardies. Il est hardi aussi dans l'exposition des doctrines adversés et hardi dans la manière de les attaquer ; il en saisit même ordinairement la faiblesse principale, mais il n'est pas bien ferme sur les défauts de logique, et il n'est pas lui-même logicien ; il ne met pas de méthode dans ce qu'il dit. Quant aux éloges de l'Archevêque et du Pape mêlés ensemble, de l'Université et de l'Église, ce sont des questions de détail qui montrent peut-être les petits travers de son esprit, mais qui ne vont pas au fond. L'auditoire était immense et très bienveillant : la bourgeoisie sent bien où on la mène et que ce ne serait plus à son bénéfice si la Révolution continuait son jeu ; d'instinct, elle devine qu'il faut se rejeter entre les bras de l'Église, et tant qu'on ne fera que lui dire cela en belles et flatteuses paroles, elle accourra.... »

Arcueil, 4 décembre 1865.

---

 TROISIÈME LETTRE
**Le P. Bourard et la « Revue scolastique ».**

MON CHER CHANOINE,

J'ai eu de vos nouvelles hier par M. Dulac, mais ce n'est pas assez, je voudrais bien savoir de vous directement où vous en êtes et ce que vous pensez faire pour notre *Revue scolastique*.

Je veux vous dire aussi qu'il m'est arrivé de Rome ces jours-ci une lettre où le Saint-Père, me remerciant de l'exemplaire de Goudin que je lui ai envoyé, me félicite de la traduction et des efforts que je fais pour la restauration des études scolastiques en France, et me donne *peramanter* sa bénédiction.

On ne veut pas mettre cette lettre dans *le Monde* parce que nos gracieux souverains les ont menacés de suppression pour le premier mot du Pape que l'on se permettra de répéter, petit ou grand, mais il en sera fait mention dans un article de l'abbé Falcimagne qui paraîtra bientôt.

J'ai quitté le séminaire Saint-Nicolas, et me voici aumônier à l'École Albert-le-Grand, à Arcueil, chez nos Pères du Tiers-Ordre. Le Père Général et nos Pères paraissent heureux de me voir là au milieu de gens qui portent l'habit blanc.

Je vais en partir dans une dizaine de jours pour aller prêcher la retraite du Petit-Séminaire à Servières. Je verrai le grand évêque de Tulle au passage et je traiterai avec lui la question de publier tout ce qu'on peut avoir de lui. Je m'en chargerai, puisque personne ne s'en occupe. Si vous pouvez m'y aider, envoyez-moi ce que vous savez et ce que vous avez en ce sens.

Adieu, mon cher chanoine, priez pour moi qui suis toujours votre

FR. T. BOURARD,  
des Fr. Prêch.

Arcueil, 13 octobre 1865.

---

## QUATRIÈME LETTRE

« C'est, je crois, mon cher Chanoine, le moment de décider si votre idée se réalisera ou non : et je m'en occupe activement ; j'écris partout et je me remue.

J'ai des promesses du Père Provincial des Capucins, il m'a prêté un sien Père Hilaire, de Lyon, qui nous donnera un extrait d'une théologie conçue sur un très vaste plan et où toute innovation est condamnée. Il met aussi à ma

disposition un Père Apollinaire, de Versailles, bon historien, à ce qu'il paraît, et qui rédige leur *Année franciscaine*. Il m'aura peut-être aussi les notes de l'Évêque de Tulle que le digne Père Lalitte a abandonnées à un Capucin, le Père Théodore, sans jamais m'en avoir parlé.

Le Père Chéry nous donnera aussi quelque chose, je pense, si la petite chienne libérale ne vient pas le mordre, juste au moment où nous aurons besoin de lui.

J'ai en outre un digne homme, docte, assez bon écrivain, zélé catholique, qui sait sa philosophie thomiste, et qui m'a déjà mis en main un travail historique sérieux.

J'ai votre professeur de philosophie et sa pléiade.

Enfin nous sommes là tous les deux.

Mon idée serait, tant pour la sécurité de la doctrine que pour nous donner un couvert contre les susceptibilités littéraires, doctrinales ou autres, de constituer un Comité de rédaction où entrerait un Père Capucin désigné par le Provincial des Capucins, un Père Dominicain, le Père Chéry ou moi, et vous comme représentant du clergé séculier. On pourrait en adjoindre d'autres, suivant l'occurrence. Tous les travaux devraient passer par les mains de ces trois, et être approuvés à l'unanimité par ces trois... »

Arcueil, 23 juin 1866.

---

## CINQUIÈME LETTRE

MON CHER CHANOINE,

Je vous remercie d'être sorti pour moi du *farniente* qui est commandé sans doute par la Faculté.

1° Je serais bien fâché de vous renvoyer votre prospectus tout cru comme cela. Je vous l'enverrai imprimé à la tête de notre premier numéro. J'y tiens, moi, si vous n'y tenez pas.

2° Un mois, deux mois, cela ne fait rien à la question, si nous avons des articles et de l'argent. Nous suivrons la mesure qui nous sera indiquée par les arrivages.

3° Ne vous inquiétez pas d'Angoulême, je suis en relation avec l'abbé Saivet, il s'est décidé à m'écrire et j'ai traité avec lui la question d'*imprimatur*. Il n'y a nulle susceptibilité à cet égard chez son évêque.

4° Pour nos aides : il faut que vous activiez un peu vos gens pour l'italien et l'espagnol traduit qu'ils m'ont promis. Il faut que je puisse compter sur eux tout à fait, pour un article italien et un article espagnol tous les deux mois, sinon tous les mois.

Il faut que vous *cherchiez bien* celui qui nous fera nos articles de droit canon raisonné. Il y a au *Monde* un Philippe Serret qui est joliment fort en droit civil, si nous avons un gaillard comme cela pour le droit canon !

Il faut, si vous voulez du P. Rouard, que vous lui écriviez vous-même, en le priant de se mettre en relations avec moi ; c'est vrai, il pourrait nous être utile, s'il voulait, mais voudra-t-il ? C'est comme le P. Nardini. Tous ces étrangers-là, je ne compterai sur leur exactitude que quand ils l'auront bien promise, et encore!!! Écrivez donc à ce monsieur de Chambéry, dont vous m'écrivez le nom d'une façon si illisible ; tout fera flèche, si c'est du bon bois. J'ai déjà des articles d'hagiographie excellents d'un bon ami des Pyrénées, grand traducteur des Bollandistes. Quant à l'abbé Chère, il n'est pas écrivain du tout. Il ne nous donnera que sa souscription et ses sympathies.

Adieu, mon cher Chanoine, ne nous négligez pas, je vous prie, cela presse, l'honneur de Dieu et de la sainte Église y est intéressé.

Croyez-moi toujours tout vôtre.

F.-T. BOURARD.  
des Fr. Prêch.

Montboissier, par Bonneval (Eure-et-Loir).  
12 août — jusqu'au 28.

---

## SIXIÈME LETTRE

« Vous êtes charmant, mon cher Chanoine, avec votre printemps. Est-ce qu'on commence l'année au printemps ? Voyons, et voulez-vous, puisqu'il faudra bien que nous

comptions avec nos abonnés par années, que nous enchevêtrions nos affaires sur les *printemps*. Vous êtes toujours jeune ! Moi, j'aime mieux les hivers. La politique ne nous fera rien, si elle ne nous fait pas de bien.

Mais si vous me retenez en n'envoyant rien, il est certain que je ne partirai pas tout seul. Pourtant j'ai assez de travaux français, assez d'italien, j'aurais assez d'allemand, d'espagnol et d'anglais, si j'avais quelques sous pour payer des traducteurs, et si vous m'envoyiez votre article et votre argent, vous verriez quelque chose. Oui, votre P. Barthier écrit bien les lettres, je lui en fais mon compliment, mais nous ne pouvons pas remplir 160 pages in-8° avec des *bonnes lettres* : il faut qu'il travaille et qu'il envoie le fruit de ses veilles.

Oui, apportez-moi les papiers de Monseigneur de Tulle, je vous en serai reconnaissant. Encore une affaire que la *négligence des hommes* laisse dormir et qui serait pourtant bien utile à la sainte Église de Dieu.

Pour Dulac, je le verrai, si j'ai le temps, mais je vais à Paris bien moins encore cette année que l'année dernière et, puisque vous aller venir, nous irons tous les deux. Vous nous découvrirez aussi *un ou deux jésuites* comme vous dites et vous les ferez collaborer. Vous savez, là dedans mon opposition n'est pas systématique, mais il faudra qu'en entrant dans la rédaction ils marchent sur le *Discours sur la méthode* de Descartes. Sinon, non.

Pauvre P. Thuault, quelle bonne lettre il m'a écrite ! Je promets d'être toujours dorénavant doux comme un petit mouton. Dire que j'ai fait peur à un si brave ami !... »

Arcueil, 9 novembre 1866.

---

## SEPTIÈME LETTRE

MON CHER CHANOINE,

Je compte sur votre promesse, je vous attends à Paris, au plus tard la semaine prochaine, mais sur le temps que vous y passerez, je voudrais bien que vous prissiez quelques heures pour traiter à fond l'affaire de notre *Revue*.



Vous et le P. Apollinaire des Capucins, vous êtes les seuls avec moi qui vous en soyez jusqu'à présent occupés un peu sérieusement. Depuis deux ans nous y pensons tous les trois, je ne vous presse plus pour commencer en janvier, mais je vous presse pour asseoir définitivement la forme que nous y donnerons et pour décider si devant la maigreur des fonds qui y sont ou qui s'annoncent et la nécessité d'avoir quelque argent pour faire marcher cela, nous ne ferions pas bien de nous mettre entre les mains d'un éditeur de Paris. Avec le P. Apollinaire, nous prendrons des renseignements sur les conditions à exiger, sur la collaboration à donner, sur les engagements à prendre, nous vous soumettrons cela, ou nous en discuterons tous les trois ensemble et nous irions ensuite trouver notre homme.

Pensez-y donc et, en arrivant à Paris, ayez par avance une heure fixée que vous nous indiqueriez à tous les deux, soit chez vous, à votre *Lafontaine*, soit chez le P. Apollinaire, rue de la Santé, 29, soit chez moi, à Arcueil. N'y manquez pas, je vous prie; j'ai de bonnes nouvelles pour l'Allemagne. Mais l'Espagne ne dit encore rien, ni l'Angleterre.

Adieu, bien cher Chanoine, je vous prie de faire mes compliments à M<sup>lle</sup> Sauvé et de prier pour moi. Votre bien dévoué

Fr. THOMAS BOURARD,  
des Fr. Prêch.

Arcueil, 19 novembre 1866.

---

## DOCUMENT IV

(I<sup>er</sup> volume, livre III, chapitre II, page 414.)

### Bref du Souverain Pontife Pie IX.

## DILECTO FILIO HENRICO SAUVÉ

MISS : AP : CANONICO CATH. ECCL : VALLIS-GUIDONIS IN GALLIA

### PIUS. PP. IX

Dilecte Fili salutem et Apostolicam Benedictionem. Quod animo Tuo est alte defixum eximiæ pietatis, fidei, devotionis et reverentiæ studium erga supremam Dignitatem Nostram, id ipsum omni ex parte præseferunt Litteræ, quas novissime a Te, Dilecte Fili, libenti gratoque animo accepimus. Testaris enim in illis gravissimum, quem in tanto hoc Italiæ tumultu, ac provinciarum temporalis status Nostri rebellionem cepisti mœrorem, adeoque illatas Nobis et sedi huic Apostolicæ ærumnas et calamitates majorem in modum doles ac lamentaris. Et merito, fieri enim non potest, ut filii Nostri et Ecclesiæ amantissimi vim ac magnitudinem doloris non experiantur, quo cor Nostrum simultates, fraudes ac vires hostium sedis hujus Apostolicæ dudum affecerunt. Fiducia Nostra in Deo est, ac propterea ne desistas Eidem supplicare, quo mittat super Nos auxilium suum, atque ut civilem sanctæ hujus sedis Principatum, cum bono universalis Ecclesiæ conjunctum tueatur ac propugnet. Pignus autem singularis Nostræ in Te caritatis sit Apostolica Benedictio, quam omnis animi et corporis prosperitatis auspiciem Tibi, Dilecte Fili, effuso paterni cordis affectu peramanter impertimur.

Datum Romæ apud S. Petrum die 8 Februarii An. 1860.  
Pontificatus Nostri Anno XIV.

PIUS PP. IX.

## DOCUMENT V

(Tome II, livre VI, chapitre I, page 241.)

**Lettres apostoliques d'érection canonique de l'Université  
catholique d'Angers.**

PIUS EPISCOPUS

SERVUS SERVORUM DEI

AD PERPETUAM REI MEMORIAM

Multiplices inter Apostolici Ministerii curas præcipuum omni tempore locum tenuit recta juventutis institutio, ex qua felix cum Ecclesiæ tum civilis Societatis futura conditio magna ex parte promanat. Nam sicut salutaria sapientiæ atque virtutis gemina teneris adolescentium mentibus inserta generationem præparant honarum frugum probitatis solidæque doctrinæ feracem; ita ex iis miseris juvenibus, quorum animus prava institutione corruptus fuerit, veluti e quibusdam in ipsa radice vitiatis plantis non aliud expectari poterit nisi perniciosa quædam messis morum inordinatis affectibus indulgentium et voluptatibus obtemperantium, quos tumor alit scientiæ vanæ et procacis, quæ inflat. Quamobrem Romani Pontifices paterna sollicitudine extimulati nullis unquam pepercerunt laboribus ut ancipites primæ ætatis gressus in veri et honesti trami-tem dirigerent et solidarent. Ipsi nedum Romæ, et intra Italiam, verum etiam in omnibus Mundi plagis Collegia, Convictus, Gymnasia, Academias, et Universitates institue-

runt, splendidis largitionibus dotarunt, sapientissimis legibus communierunt, privilegiis cumularunt, omnigenisque præmiis et honoribus cum Magistros, tum Discipulos ad sapientiæ studium excitarunt in id maxime incumbentes ut una cum literis pietas in animis infunderetur, et cum scientia probitas et religio consociaretur. Verum postquam scientiarum traditio sollicitæ Ecclesiæ vigilantia subducta fuit, non modo negligi et adulterari cœperunt severa studia potissimorum principiorum humanarum cognitionum circa æternas justæ leges animæ immortalitatem, Deique existentiam ejusque attributa, sed etiam, quod absque ingenti animi dolore commemorare non possumus, pueri et adolescentes, qui e maternis labiis cœlestis doctrinæ pabulum susceperant, erudiendi traditi sunt Magistris impiis qui omni rerum divinarum idea sublata, flexibiles illorum mentes cujuscumque auctoritatis contemptui et voluptatis illecebris manciparunt. Quid plura? In ipsis publicis exedris eo usque perventum est ut coram Christianis adolescentibus talia docerentur opinionum monstra, quæ ipsos ethnicos philosophos dedecerent. Cum autem Christiani parentes tot malorum colluviem cohibere non possent, acerbè deplorabant pericula, quibus obiciebatur liberorum suorum fides ac religio, quæ sibi quam ipsamet ipsorum vita eo carior erat, quo magis anima corpori præstat, atque æterna hominis felicitas caducis fluxisque hujus vitæ commoditatibus antecellit. Quocirca statim ac ob recentes in Gallia leges quædam libertas institutionis, uti vocant, superioris restituta fuit, nulla interposita mora catholici illius inclytæ nationis filii alacri animo Pastorum suorum voci obsequentes opportuna pecuniarum subsidia certatim contulerunt ad instituendas scholas et Universitates, in quibus utpote catholicis nuncupatis huic nomini doctrinæ sanctitas fideique puritas responderet.

Nondum elapsus est annus a canonica Universitatis Insulensis fundatione, dum jam Nostri Venerabiles Fratres Godefridus Tituli S. Mariæ de Victoria Brossais Saint Marc S. R. E. Presbyter Cardinalis Archiepiscopus Rhedonensis, Carolus Collet Archiepiscopus Turonensis, Casimirus Alexius Wicart olim Episcopus Vallis Vidonis, Nicolaus Josephus Dabert Episcopus Petrocoricensis, Carolus Æmilii Freppel Episcopus Andegavensis, Hector

Albertus Outremont Episcopus Cenomanensis, Alexander Leopoldus Sehaux Episcopus Engolismensis, Julius Franciscus Lecoq Episcopus Luconensis, Julius Dionysius le Hardy du Marais Episcopus Vallis Vidonis, reverentes Nobis preces porrexerunt ut similem alteram Universitatem Nobis erigere luberet in Civitate Andegavensi convegarum frequentia, morum suavitate, atque scientiarum cultu florentissima in qua suarum et aliarum vicinarum diœcesium adolescentes ad virtutem informari atque puras salutaris doctrinæ aquas haurire possent. Ipsi Nobis palam fecerunt assiduas atque sollicitas eorum curas ad illud recens institutum inchoandum et provehendum adhibitas illius diœcesis Fidelium promptam atque copiosam pecuniarum collationem, paratum ædificium, cunctisque ad scientias tradendas adminiculis instructum, conspicuas professorum dotes, ac demum communem eorum spem novum Archigymnasium fidei integritate et doctrinæ laude æmulaturum esse antiquam Universitatem Andegavensem, quæ ex totius Galliæ celebrioribus una fuit. Ad hunc vero præclarum finem assequendum, et ad doctrinæ puritatem nedum in præsentiarum verum etiam in posterum inter multiplices errorum scopulos atque impietatis insidias sartam tectam servandam nihil antiquius habuerunt quam ut novum Institutum erga Summum Pontificem Petri successorem, et infallibilem veritatis Magistrum singulari prorsus observantia duceretur, seque perpetuo intime unitum custodiret cum hac Sancta Romana Ecclesia, quæ « de omnibus dubiis et obscuris, quæ ad rectæ fidei tenorem vel pietatis dogmata pertinent, ut omnium Ecclesiarum mater et magistra nutrix ac doctrix est consuetenda, et ejus salubria monita sunt tenenda (1). »

Nos itaque ex iis quæ hactenus gesta sunt occasionem captantes sperandi hoc opus quamprimum ad ultimum suum complementum perductum iri, illudque ad christianam institutionem et educationem in occidentali Galliæ regione instaurandum profuturum esse, ante omnia approbamus propositum novo Instituto finem, Fidei Catholicæ amorem, arctamque Sedi Apostolicæ adhæSIONem, quibus

(1) Hincmarus Archiepiscopus Rhemensis præfat. lib. de divor-  
tio Lotharii et Teutbergæ.

ejusdem leges ac fundatores se affectos ostendunt, debitasque laudes tribuimus præmemoratis Præsulibus et nominatim Dilectissimis Nostris Fratribus S. R. E. Cardinali Brossais Saint Marc, Archiepiscopo Turonensi, et Episcopo Andegavensi, qui tanto studio ad egregium hoc opus inchoandum et promovendum adlaborarunt. Deinde vero Nostra et favore dignos declaramus eos omnes sive clericos sive laicos cujuscumque sexus, conditionis et fortunæ, qui sacrorum Pastorum hortamenti obsecundantes, ipsorum opera, consiliis splendidisque atque ultroneis largitionibus ejusmodi foundationi adjumentum jam præstarunt, aut in posterum præstabunt cunctosque in Domino exhortamur ad suum pro viribus studium in eo collocandum ut eadem complementum et stabilitatem obtineat. Æquo igitur animo prædictorum Nostrorum Fratrum preces excipientes, atque electæ illius Christiani gregis partis bono consulere volentes, audito etiam Nostrorum Venerabilium Fratrum S. R. E. Cardinalium studiis moderandis præpositorum voto, Nostræ auctoritatis Apostolicæ plenitudine utentes instituimus, erigimus et confirmamus Catholicam Universitatem Andegavi in Gallia, in qua Sacra Theologia, Jurisprudentia, Medicina, Literæ et Scientiæ Physicæ et Mathematicæ tradentur, illamque omnibus privilegiis libertatibus, et honoribus, qui præcipuis Universitatibus conferri solent exornamus.

Volumus autem ut eidem semper præsit tanquam in hac re Personam Nostram gerens Cancellarius a Nobis et a Successoribus Nostris designandus, cui muneri pro hac vice Nostris Litteris in forma Brevis præfecimus Dilectum Nostrum Fratrem Carolum Æmilium Freppel Episcopum Andegavensem insignem hujus operis promotorem tribuentes ipsi et omnibus illis, qui ei succedent omnia jura et præeminentias eidem adnexas et præcipue altam inspectionem super disciplinam et doctrinas tradendas, nec non facultatem gradus academicos nedum Baccalaurei et Licentiati verum etiam Doctoris in cunctis præmemoratis scientiis juxta Universitatis leges, et Sacræ Congregationis Studiorum moderatricis decreta conferendi. Decernimus insuper ut hi gradus academici eundem valorem obtineant, quem haberent si in celebrioribus Universitatibus a Romanis Pontificibus institutis et fundatis collati fuissent, utque

Rector, Professores, Officiales, et Alumni Universitatis Andegavensis iisdem honoribus, et prærogativis, quæ prædictarum celebriorum Universitatum propriæ sunt, gaudeant et fruantur.

Volumus autem præsentem Litteras Nostras et in eis contenta quæcumque etiam ex eo quod quilibet interesse habentes seu habere prætendentes vocati et auditi non fuerint, ac præmissis non consenserint, nullo unquam tempore de subreptionis vel obreptionis aut nullitatis vitio seu intentionis Nostræ, vel alio quolibet etiam substantiali defectu, notari impugnari vel alias infringi aut quomodolibet retractari, suspendi, restringi, limitari vel eis in aliquo derogari posse, seu etiam adversus eas restitutionis in integrum, aperitionis oris, aut aliud quodcumque juris vel facti aut justitiæ remedium impetrari, sed semper et perpetuo validas firmas et efficaces esse et fore, suosque plenarios et integros effectus sortiri et obtinere, ac ab omnibus ad quos spectat et in futurum quomodolibet spectabit inviolabiliter observari, ac dictæ Universitati, ut præfertur erectæ, illiusque personis perpetuo suffragari debere : sicque in præmissis per quoscumque Judices ordinarios vel delegatos, etiam S. R. E. Cardinales censi, sublata eis et eorum cuilibet quavis aliter judicandi et interpretandi facultate, judicari et definiri debere, ac si super his a quoquam quavis auctoritate scienter vel ignoranter contigerit attentari irritum et inane declaramus ac decernimus.

Non obstantibus de jure quæsito non tollendo, aliisque Nostris et Cancellariæ Apostolicæ regulis nec non dictæ Universitatis Statutis et consuetudinibus, privilegiis quoque indultis et concessionibus, quamvis expressa specifica et individua mentione dignis, quibus et singulis eorumque totis tenoribus, præsentibus pro insertis habentes ad præmissorum effectum latissime et plenissime ac specialiter et expresse derogamus, cæterisque contrariis quibuscumque.

Volumus insuper quod earundem præsentium transcriptis etiam impressis, manu tamen alicujus Notarii publici subscriptis et sigillo personæ in Ecclesiastica Dignitate constitutæ munitis, eadem prorsus fides adhibeatur, quæ ipsis præsentibus adhiberetur si forent exhibitæ vel ostensæ.

Nulli ergo omnino hominum liceat hanc paginam Nostræ institutionis erectionis confirmationis reservationis concessionis deputationis derogationis et voluntatis infringere vel ei ausu temerario contraire. Si quis autem hoc attentare præsumpserit, indignationem Omnipotentis Dei et Beatorum Petri et Pauli Apostolorum Ejus se noverit incursurum.

Datum Romæ apud S. Petrum Anno Incarnationis Dominicæ Millesimo Octingentesimo Septuagesimo Septimo. — XIX. Kalendas Septembris — Pontificatus Nostri Anno XXXII.

A. Card. ASQUINIUS.

C. CORT Subdatarius.

---



## DOCUMENT VI

(V. tome II, livre VI, chapitre I, page 241.)

**Bref de Sa Sainteté Léon XIII au Recteur et aux Professeurs de l'Université catholique d'Angers.**

LEO PP. XIII

Dilecti Filii, Salutem et Apostolicam Benedictionem. Sensus obsequii, devotionis, amoris litteris vestris commissi, Dilecti Filii, si jucundi semper a quolibet e fidelibus Nobis obveniunt; plane Nos recreant et erigunt ab illis prodi, qui fingendas juventuti ad religionem, virtutem, scientiam adlaborant. Quo magis enim deploramus, vitari passim adolescentem ætatem a perversis impiisque doctrinis, illius præsertim memores divini oraculi *adolescens juxta viam suam, etiam cum senuerit, non recedet ab ea; eo suavius delectamur, cum auditores creditos esse discimus Professoribus, qui vere*

LÉON XIII PAPE

CHERS FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION  
APOSTOLIQUE.

Que si les sentiments de déférence, de dévotion et d'amour exprimés dans vos lettres, Nous sont toujours agréables lorsqu'ils Nous arrivent de l'un des fidèles, certes, ils Nous réjouissent et Nous encouragent venant de ceux qui travaillent à former la jeunesse dans la religion, la vertu et la science. Plus Nous déplorons que çà et là le jeune âge soit vicié par des doctrines perverses et impies, pensant spécialement à cet oracle divin : *le jeune homme une fois engagé dans sa voie, ne la quittera pas, même en sa vieillesse*, plus Nous éprouvons de joie suave en apprenant que vos auditeurs sont

catholici sanaque et solida imbuti doctrina litteras et scientiam eis tradunt e puris haustas fontibus; et non modo nulla errorum labe conspersas, sed documentis hujusce cathedræ veritatis omnino consentaneas. Gratulamur autem, quod vobis sequendum proposueritis Angelicum Doctorem, quoduce, tuto pede et magno cum discentium emolumento severiores disciplinas exponere poteritis, et gliscentes refellere errores; cum apud illum collecta inveniatur omnis armatura fortium ad eos conterendos. Hujusmodi juventutis cultura uberem certe fructum vobis religioni, et patriæ vestræ referet; Nosque eum laboribus vestris amplissimum ominamur et ad precamur a Deo, cujus favoris auspicem Benedictionem Apostolicam paternæ Nostræ benevolentia testem unicuique vestrum Dilecti Filii, universisque vestris auditoribus peramanter impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum die 21 aprilis 1879.

Pontificatus Nostri Anno Secundo.

LEO PP. XIII.

confiés à des Professeurs qui vraiment catholiques et remplis d'une science saine et forte, leur enseignent les lettres et les sciences, puisées aux pures sources, et non seulement exemptes de toute tache d'erreur, mais entièrement conformes aux enseignements de cette Chaire de Vérité. Nous Nous réjouissons aussi de ce que vous vous êtes proposé de suivre l'Angélique Docteur; à sa suite, vous pourrez sûrement et avec un grand profit pour vos élèves exposer les plus graves doctrines et réfuter les erreurs qui se présentent; en lui se trouvent rassemblées toutes les armes puissamment aptes à les anéantir. Ce soin de la jeunesse donnera des fruits abondants à votre religion et à votre patrie; Nous souhaitons à vos travaux les plus grands succès et Nous supplions Dieu dans ce but. En gage de cette faveur et comme preuve de Notre paternelle bienveillance, Nous donnons affectueusement à chacun de vous, chers Fils, et à tous vos auditeurs, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 21 avril 1879, la deuxième année de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

## DOCUMENT VII

(V. tome II, livre VI, chapitre II, page 305.)

### **Bref de Léon XIII à Monseigneur Sauvé au sujet des Études scolastiques du Grand-Séminaire du Mans.**

#### LEO PP. XIII

Dilecte Fili salutem et Apostolicam Benedictionem. Quæ ad Nos retulisti tuis litteris die 12 hujus Mensis datis de Philosophicis et Theologicis disputationibus quæ ab Alumnis Seminarii Cenomanensis habitæ sunt, quibus Venerabilis Frater Episcopus Cenomanensis præerat, ac tu ipse interfuisti, ea ad consolationem animi Nostri admodum valuerunt. Gaudemus enim, Dilecte Fili, in philosophicis et theologicis disciplinis eam institutionis rationem in prædicto Seminario splendide vigere, quam Nos vehementer commendandam censuimus ac ejusdem alumnos eum discendi ardorem, ut scribis, præ se ferre, qui præclaros ejus institutionis fructus omnino portendat. Quæ res non solum Nos delectat quod perspicuum argumentum præbet ejus observantiæ qua Cenomanensis Clerus Pastore suo duce, hortationibus et monitis hujus Apostolicæ Sedis, respondet, sed etiam quod Nobis pollicetur Gallicæ Clerum, ubi unum idemque studium in omnibus Dicecesibus dominetur, validis doctrinæ armis instructum magno præsidio futurum tranquillitati et saluti illustris Nationis vestræ, quæ ex sæculi erroribus maxima detrimenta patitur. Tuum autem zelum, Dilecte Fili, commendantes pro

ea opera, quam in Encyclica Nostra epistola quam novissime dedimus declaranda te posuisse significas, Tibi committimus ut de ea consolatione quam percepimus ex rebus quas Nobis exposuisti, Venerabilem Fratrem Episcopum Cenomanensem ut par est certiolem facias, ac cœlestium gratiarum munera Tibi adprecantes, Apostolicam Benedictionem Nostræ dilectionis testem Tibi peramanter in Domino impertimur.

Datum Romæ apud S. Petrum die 24 aprilis 1880. Pontificatus Nostri Anno Tertio.

LEO PP. XIII.

Dilecto Filio Henrico Sauv  catholicæ Universitatis Andegavensis Rectore Prælato Nostro Domestico.

ANDEGAVUM. ANGERS.

---

## DOCUMENT VIII

(V. tome II, livre VII, chapitre 1, page 380.)

**Bref de Léon XIII à Monseigneur Sauvé au sujet de son ouvrage « Le Pape et le Concile du Vatican ».**

**LEO PP. XIII**

Dilecte fili, salutem et apostolicam benedictionem. Quod in recenti dolore Nostro, ex fratris optatissimi amissione suscepto, desiderari officium litterarum tuarum noluisti, gratum est : maxime cum ex eis litteris ipsis appareat quam illum amares, et quanti faceres ; cui te quidem scimus amicitia veteri et studiorum fuisse similitudine conjunctum. Et ad studia doctrinæ quod attinet, in quibus ipse totus esse jamdiu soles, gavisus sumus hoc altero ingenii simul atque animi tui fructu, scilicet volumine « *le Pape et le Concile du Vatican* », quod emisisti

**LÉON XIII PAPE**

CHER FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION  
APOSTOLIQUE.

Dans Notre récente douleur causée par la perte de Notre très regretté frère, Nous avons d'autant plus agréé votre empressement à Nous adresser votre lettre de condoléance que cette même lettre manifeste les sentiments d'affection et d'estime que vous aviez pour celui à qui, Nous le savons, vous étiez uni par les liens d'une vieille amitié et par la conformité des études. Et quant à ce qui concerne les études doctrinales auxquelles depuis longtemps déjà vous avez coutume de vous appliquer tout entier, Nous sommes réjoui de ce nouveau fruit de votre talent

nuperrime in lucem : quodque, etsi legendo percurrere nondum Nobis per occupationes licuit, dignum tamen tuo nomine esse, minime dubitamus. Tibi certe istud argumentum pertractanti nec disciplinarum sacrarum cognitio potuit, nec rerum in Concilio gestarum notitia deesse.

Cælestium munerum auspiciem et benevolentiam Nostræ testem tibi apostolicam benedictionem peramanter impertimur.

Datum Romæ apud S. Petrum die XIV Martii An. MDCCCLXXX. Pontificatus Nostri Decimotertio.

LEO PP. XIII.

en même temps que de votre zèle, à savoir du volume que vous venez de publier tout dernièrement sur « *le Pape et le Concile du Vatican* ». Quoique Nos occupations ne Nous aient pas encore permis de le lire, Nous ne mettons nullement en doute qu'il soit digne de votre nom. Il est certain que, pour traiter ce sujet, ni la connaissance des sciences sacrées, ni celle des choses du Concile, n'ont pu vous faire défaut.

Comme présage des dons du ciel, et comme témoignage de Notre bienveillance, Nous vous accordons très affectueusement la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 14 mars de l'année 1890, l'an XIII de Notre Pontificat.

LEON XIII, PAPE.

## DOCUMENT IX

(V. tome II, livre VII, chapitre 1, page 400.)

**Bref de Sa Sainteté Léon XIII à Monseigneur Sauvé au sujet de son travail « l'Encyclique aux catholiques de France. Objections et réponses ».**

LEO PP. XIII

Dilecte Fili, salutem et Apostolicam benedictionem. Etsi serius quam expectabas Nostra hæc tibi reddetur epistola, nolumus tamen hoc ideo factum putæ, quod minus accepta Nobis tua extiterint officia. Illud unice responsionem retardavit quod liber tuus Nobis traditus non fuerit maturius. Ceterum hoc munus pergratum Nobis obvenit non secus ac studia tua præclare litteris explicata. Quod scribendo eo spectes ut civium tuorum animos proniores facias ad parendum paternis monitis, quæ Litteris Nostris encyclicis die XVI fe-

LÉON XIII PAPE

Bien-aimé Fils, salut et bénédiction apostolique.

Si cette lettre signée de Notre nom vous arrive plus tard que vous ne pouviez vous y attendre, Nous ne voulons pas cependant que vous en attribuez la cause au peu de satisfaction que Nous auraié causé vos bons offices à Notre égard. L'unique motif de ce retard est que votre livre ne Nous est pas parvenu plus tôt. Du reste, ce don Nous a été fort agréable, tout autant que le dessein qui vous a guidé et dont votre lettre Nous donne une excellente explication. Le but, en effet, que vous vous êtes proposé en écrivant ce livre, à savoir

bruarii datis complexi sumus, id sane nequit Nobis non vehementer probari; simul enim declarat observantiam tuam in Apostolicam Sedem et pietatem in patriam, cujus tranquillitati et commodis pro virili studes prospicere. Neque vero hac gradiens via potes ambigere quin pium hoc studium tibi supremi Numinis gratiam et prudentium virorum laudem conciliet. Nos interim in utriusque auspiciam Apostolicam benedictionem tibi tuisque, dilecte fili, peramanter impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum die IX junii anno MDCCCXCII, Pontificatus Nostri decimo quinto.

LEO PP. XIII.

de rendre les esprits de vos compatriotes plus enclins à obéir aux paternels avertissements contenus dans Notre Encyclique du 16 février dernier, ne peut être que l'objet de Notre très vive approbation; car il manifeste en même temps votre vénération pour le Siège Apostolique et votre amour pour votre patrie à la tranquillité et aux intérêts de laquelle vous vous efforcez vaillamment de pourvoir. En suivant cette voie, vous ne pouvez douter que ces pieux efforts n'attirent sur vous la grâce du Très-Haut et ne vous méritent la louange des hommes prudents. Quant à Nous, en présage de ces deux faveurs, Nous vous accordons très affectueusement à vous et aux vôtres, Cher Fils, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 9 juin 1892, l'an quinzième de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.



## DOCUMENT X

(V. tome II. livre VII, chapitre II, page 422.)

Souvenir mortuaire et Inscription tombale composés par M. Guérin, chanoine honoraire, vice-chancelier de l'Évêché de Laval.



VOS DISCIPULI, VOS DISCIPULORUM DISCIPULI,

VOS CONFRATRES, VOS AMICI, VOS OMNES,

*Orate Deum pro anima*

Illmi ac Rmi Dni

HENRICI-FRANCISCI-JOANNIS SAUVE,

ANTISTITIS DOMUS PONTIFICIÆ,

qui

DOCTOR IN UTROQUE JURE,

CANONICUS THEOLOGALIS ECCLESIE

VALLEGUIDONENSIS,

MISSIONARIUS APOSTOLICUS,

Sapientiam omnium antiquorum exquirens, prædicavit verbum, institit opportune, importune : publice, privatim, verbis, scriptis, clerum, populum arguit, obsecravit, increpavit in omni patientia et doctrina ;

CONSULTOR PONTIFICIUS IN CONCILIO VATICANO,

**Patribus sacrosancti Coetus in ordinandam  
sacram disciplinam  
lucidis laboribus viam illustravit;**

REFERENDARIUS SIGNATURE PAPALIS JUSTITIE,

**Jura veri, æqui, boni apud summum Tribunal  
diligenter discussit, manifeste monstravit;**

CONSULTOR SACRÆ CONGREGATIONIS INDICIS

**Falsa et impia sagax perspexit, vigil nudavit,  
doctus refellit;**

PRIMUS RECTOR UNIVERSITATIS CATHOLICÆ ANDEGAVENSIS,

**Juvenes animos fide recta, virtute firma,  
scientia vera instruxit instruendosque curavit;**

CANONICUS AD HONORES ECCLESIARUM  
CATHEDRALIUM VALLEGUIDONEN. ANDEGAVEN.  
VENETEN. RHEDONEN. TUTELEN.

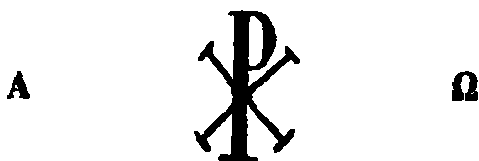
**Longe lateque tanquam imbres misit eloquia  
sapientiæ suæ,  
Romani Pontificis miles indefessus,  
Infallibilis Doctoris præco fidelissimus,  
Sanctissimi Patris filius amantissimus;**

IN OMNIBUS ET SUPER OMNIA SACERDOS OPTIMUS,  
DEO HUMILLIME DESERVIENS, DEI GENITRICI  
CORDE FAMULANS,

**Pie obiit in Domino,**

VALLE GUIDONIS, DIE X MARTII MDCCCXCVI,  
ÆTATIS SUÆ ANNO LXXIX,  
SACERDOTII SUI LI.

*Requiem æternam dona ei, Domine.*



HEIC UBI PRÆOPTARAT SITUS EST  
 HENRICUS · FRANCISCUS JOANNES SAUVÉ  
 ANTISTES DOMUS PONTIFICIÆ  
 QUI ERNEIA · ORTUS  
 CANONICUS · THEOL ECCL CATH VALLEGUIDONEN  
 CONSULTOR PONTIFICIUS IN CONCILIO VATICANO  
 REFERENDARIUS SIGNATURE PAPALIS JUSTITIÆ  
 CONSULTOR SACRÆ CONGREGATIONIS INDICIS  
 PRIMUS RECTOR UNIVERSIT CATHOL ANDEGAVEN  
 SACERDOS · OPTIMUS · VIXIT · ANN · LXXVII<sup>l</sup> · M · VII<sup>l</sup> · D · XXV<sup>l</sup>  
 VALLE · GUIDONIS · OBIIT · VI · ID · MARTIAS · AN · M · DCCG · XCV<sup>l</sup>  
 SOROR · FRATRES MÆRENTES · PP ·

## DOCUMENT XI

(V. tome II, livre VII, chapitre II, page 483.)

Consécration de l'Université catholique d'Angers à la très sainte  
Vierge Immaculée.

O Marie, conçue sans péché, Mère de Dieu et des hommes, Reine du ciel et de la terre, vous voyez en ce moment prosternés à vos pieds le Recteur, les doyens, les professeurs et les élèves de l'Université catholique, fondée dans la cité d'Angers, grâce à l'initiative de son vaillant Évêque et au zélé concours de ses frères dans l'Épiscopat, grâce surtout à votre divin Fils et à votre puissante intercession.

Cette Université catholique vient aujourd'hui se consacrer à vous, ô Vierge très sainte, et vous supplier de la prendre sous votre bienveillant patronage. Ne convient-il pas que la première Université catholique établie depuis la définition solennelle du 8 décembre 1854, qui vous a été si glorieuse, se donne entièrement et pour toujours à vous ?

Vous êtes le trône de la sagesse, *sedes sapientiæ*, la maîtresse de toute vraie science, l'inspiratrice des bons conseils, celle par qui les législateurs décrètent des choses justes, les magistrats rendent la justice, et les maîtres enseignent la vérité; vous êtes la grande exterminatrice des hérésies : *cunctas hæreses sola interemisti*; soyez notre lumière et notre force !

Faites par votre glorieuse intercession, ô Mère admira-

ble, que — l'œil fixé, d'une part, sur la vérité de votre Immaculée Conception, et, d'autre part, sur le Siège de Pierre qui, par la bouche infallible de Pie IX, a défini cette vérité comme révélée de Dieu, aux applaudissements du monde catholique, — les professeurs et les élèves présents et futurs de l'Université d'Angers combattent avec énergie et persévérance les erreurs que contredit ce dogme, et se conforment toujours dans leurs pensées, leurs sentiments, leurs paroles et leurs actes, non seulement aux ordres, mais aux désirs du Siège apostolique, fondement immuable et centre immortel de l'Église !

Oblenez aussi, ô Vierge immaculée, que tous ensemble, maîtres et disciples, unis à jamais dans votre Cœur très pur et dans le Cœur sacré de votre divin Fils, nous marchions toujours, à sa suite et à la vôtre, dans le sentier odorant des vertus chrétiennes et, entre autres, de la chasteté qui féconde le travail, dilate le cœur et fait fleurir le corps : *trahe nos, virgo immaculata : post te curremus in odorem unguentorum tuorum.*

Donc, ô Marie, en l'anniversaire de ce beau jour où vous avez de votre pied virginal écrasé la tête de l'antique serpent, nous, Recteur, doyens, professeurs et élèves des Facultés catholiques d'Angers, nous vous choisissons, avec l'agrément du pasteur de ce diocèse, comme notre patronne et notre protectrice spéciale. Nous nous faisons vôtres à un titre particulier : *Tuus sum ego* : gardez-nous, sauvez-nous : *Salvum me fac* (Psalm., cxviii). Daignez agréer cet hommage de tout notre être ; daignez bénir notre œuvre et la faire prospérer pour la gloire de Dieu et le salut du monde. Laissez tomber un regard de miséricorde sur nous tous et sur chacun de nous : *illos tuos misericordes oculos ad nos converte* ; faites-nous de plus en plus connaître et aimer ici-bas Jésus-Christ votre fils, afin qu'un jour, après cet exil, vous nous le montriez dans l'éclat de sa beauté et de sa puissance souveraines, au séjour de l'éternelle gloire : *Et Jesum benedictum fructum ventris tui nobis post hoc exilium ostende !*

---



## ERRATA

---

Page 135 du I<sup>er</sup> vol. 19<sup>e</sup> ligne *lire* : le 14 février, *au lieu de* le 12 février.

Page 239 du I<sup>er</sup> vol. 13<sup>e</sup> ligne *lire* : le dimanche 25 juin, *au lieu de* le lundi 26 juin.

Page 308 du I<sup>er</sup> vol. 25<sup>e</sup> ligne *lire* : appropriée, *au lieu de* analogue.

Page 41 du II<sup>e</sup> vol. 9<sup>e</sup> ligne *lire* : porte, *au lieu de* prend.

---





# TABLE

---

## LIVRE QUATRIÈME

**L'orateur sacré (1855-1875).**

	Pages
<b>CHAPITRE PREMIER. — <i>Discours de circonstances</i> (1855-1875). — Discours sur l'Eucharistie, le Sacré-Cœur. — Consécration du diocèse de Laval au Sacré-Cœur. — Béatification de la B. Marguerite-Marie. — Discours sur le sacerdoce et la vie religieuse. — Première messe de M. l'abbé H. Sauvé. — Profession de M<sup>me</sup> de Montalembert au couvent du Sacré-Cœur de Laval. — Consécration des religieuses de la Charité d'Évron au Sacré-Cœur. — Le second centenaire de la venue des religieuses Augustines de la Miséricorde de Jésus à l'Hôtel-Dieu de Château-Gontier. — Le P. Ducoudray, S. J., martyr de la Commune. .</b>	3
<b>CHAPITRE II. — <i>Discours de circonstances</i> (suite) (1855-1875). — Consécrations des églises du Louroux-Béconnais (Maine-et-Loire) et de Juvigné (Mayenne). — Les cimetières catholiques. — Translation des reliques de saint Prosper à Andouillé (Mayenne), de sainte Crescentia au Tremblaye (Maine-et-Loire). — Le pèlerinage d'Aix-la-Chapelle. — Pèlerinages à Saint-Fraimbault-</b>	

de-Lassay, à Notre-Dame de l'Épine, à Evron. — Couronnement de Notre-Dame d'Avénières, à Laval. — Les pèlerins de Laval à Pontmain, au Mont-Saint-Michel. — Les orphelins de la guerre : sermons à la Cathédrale de Laval et à Notre-Dame de Mayenne. — Les soldats tués à l'ennemi : sermons de Bruges (Belgique). . . . .	67
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

## LIVRE CINQUIÈME

### Le philosophe et le théologien (1855-1875).

CHAPITRE PREMIER. — <i>Travaux philosophiques</i> (1855-1875). — Étude de Goudin. — Manuels de philosophie scolastique. — Articles sur les <i>générations spontanées, la matière et la forme</i> . — Projet de revue scolastique. — La philosophie de saint Thomas dans les grands séminaires de Laval et du Mans. — <i>Lettres sur l'enseignement de la philosophie</i> . — Les écoles italiennes de Naples et de Pérouse : le professeur Giuseppe Pecci et son frère le cardinal-archevêque de Pérouse. — Le sixième centenaire de la mort de saint Thomas d'Aquin, 7 mars 1874 . . . . .	111
CHAPITRE II. — <i>Travaux théologiques et canoniques</i> (1866-1873). — Étude sur les œuvres de M <sup>r</sup> Pie. — Le théologien de M <sup>r</sup> Cousseau, au concile de Poitiers. — Le consulteur du concile du Vatican. — Évêques visités. — <i>Saint Thomas et le P. Gratry</i> . — <i>Réflexions d'un théologien sur la réponse de Monseigneur d'Orléans à Monseigneur l'archevêque de Malines</i> . — Définition de l'infaillibilité pontificale. — Conférences sur le <i>Libéralisme</i> . — L'enquête sur le fait de Pontmain (17 janvier 1871). — Article dans <i>le Pèlerin</i> sur les <i>Prophéties</i> . — Un livre de M <sup>r</sup> de Ségur : <i>La Grâce de Jésus</i> . . . . .	154